

UNIVERSITÉ PARIS V
RENÉ DESCARTES
SCIENCES HUMAINES - SORBONNE

THESE POUR LE DOCTORAT DE 3^{ème} CYCLE

Présentée

par

Patrick PILLON

TRANSFORMATIONS SOCIALES ET DÉVELOPPEMENT EN
NOUVELLE-CALÉDONIE – ÉTUDE DE CAS

Sous la direction de M. Le Professeur : G. BALANDIER

ANNÉE 1984

TABLES DES MATIERES

	Pages
1 - <u>INTRODUCTION</u>	6
1.1. L'objet et son étude	6
1.2 La méthode	13
1.3 Le discours : statut épistémologique	16
1.4 L'appréhension du système de production	19
1.5 Le pays	23
1.6 Crise économique et crise politique : la remise en cause du système colonial	27
1.7 Rapports sociaux, relations ethniques et approche culturelle.	28
 PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS MELANESIEN 	
2 - <u>PRESENTATION DE L'OPERATION CAFE</u>	31
2.1 Insertion économique et sociale des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie. La place du secteur agricole.	31
2.2 L'Opération Café : genèse et objectifs	43
2.3 L'Opération Café : présentation et dé- roulement	46
2.4 L'encadrement	48
2.5 Aspects financiers	50
2.6 Réalisations et prévisions de 1979 à 1982	51
2.6.1 Données d'ensemble	51
2.6.2 Répartition entre Robusta et Arabica	53
2.6.3 Caféculture dans les réserves et hors réserves	56
2.7 Insertion dans le dispositif commercial	59
3 - <u>LA CAFEICULTURE</u>	62
3.1 Historique et place actuelle	62
3.2 Une culture mélanésienne : le café des vieux	68
3.3 Une culture de faible rapport	74
3.4 Les effets de la crise	78

4 -	<u>ASPECTS POLITIQUES ET ECONOMIQUES DE L'OPERATION CAFE; LES ENJEUX DU CHANGEMENT SOCIAL.</u>	80
4.1	L'environnement politique	80
4.2	L'insertion des Mélanésiens dans les circuits de commercialisation	94
4.3	Les insuffisances techniques et organisationnelles de l'Opération Café	103
5 -	<u>LE DEROULEMENT DE L'OPERATION CAFE</u>	110
5.1	Pragmatisme et ordre social; la diffusion de l'information	112
5.2	Le contexte foncier	124
5.2.1	Les mécanismes fonciers	128
5.2.2	Planter pour affirmer ses droits sur la terre	137
5.2.3	Conflits fonciers à implications politiques	139
5.3	Difficultés foncières et monétaires	142
5.4	Le goulot de la main d'oeuvre	147
5.5	Relations sociales non marchandes et objectifs de l'Opération Café	152
DEUXIEME PARTIE : UNE APPROCHE DU SYSTEME DE PRODUCTION		
6 -	<u>L'ANTHROPOLOGIE ECONOMIQUE</u>	165
6.1	Les données d'anthropologie économique en Nouvelle-Calédonie	165
7 -	<u>L'ORGANISATION SOCIALE</u>	179
7.1	Systèmes sociaux précoloniaux	179
7.2	Données générales d'horticulture mélanésienne	189
8 -	<u>L'EMPLOI DU TEMPS</u>	193
8.1	Présentation de l'échantillon	193
8.1.1	Composition de l'échantillon en fonction du sexe, de l'âge, et de la situation matrimoniale	193
8.1.2	Composition de l'échantillon en fonction des liens de parenté et des unités conjugales	194

8.2	Caractéristiques globales de l'emploi du temps	201
8.2.1	Activités en milieu villageois et hors milieu villageois	201
8.2.2	Les principales catégories d'activités en milieu villageois	203
8.3	Calendrier et importance comparée des diverses activités agricoles	205
8.3.1	La culture de l'igname	205
8.3.2	Les cultures vivrières autres que l'igname	208
8.3.3	La caféiculture	209
8.3.4	Les activités de production secondaires	210
8.4	Les activités agricoles en fonction du sexe et de la situation matrimoniale	211
8.4.1	Division des tâches pour la culture de l'igname	212
8.4.2	Division des tâches pour les autres cultures vivrières	216
8.4.3	Division des tâches pour la caféiculture	217
8.4.4	Division des tâches pour les activités de production secondaires	219
8.5	Les activités non agricoles	220
8.5.1	Activités liées à l'habitat et à la vie domestique	220
8.5.2	Activités sociales, sports, loisirs et santé	222
8.5.3	Activités cérémonielles coutumières	225
9	<u>GROUPES DOMESTIQUES ET ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL</u>	229
9.1	Familles élargies, familles conjugales, unités domestiques et unités de production	229
9.1.1	Les transformations de l'unité domestique et de l'unité de production précoloniale	230
9.1.2	Unités domestiques et unités de production contemporaines. Familles conjugales et familles élargies	236
9.1.3	Les transformations de la cellule domestique élargie précoloniale : comparaison avec un exemple fidjien	247

12 - <u>CONCLUSION</u>	318
13 - <u>ANNEXES</u>	328
14 - <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	342
15 - <u>Liste des figures et illustrations</u>	360
16 - <u>Liste des tableaux</u>	364

1. INTRODUCTION

1.1 L'objet et son étude

Quelles qu'en puissent être les modalités, il n'est pas de sociétés qui ne se transforment sous l'effet de facteurs d'ordre social, géographique ou démographique, que ces changements proviennent de leur développement interne et des conditions de leur maîtrise de l'environnement, où qu'ils soient plus directement issus des facteurs affectant d'autres ensembles sociaux contemporains. L'histoire se présente ainsi comme une succession diachronique d'organisations sociales au contenu spécifique, dont les transformations dépendent autant de facteurs internes que de facteurs affectant l'ensemble des sociétés prises dans la synchronie. Il n'est de ce fait pas de société qui ne puisse être saisie à un moment donné de son histoire, indépendamment d'un ensemble plus ou moins vaste d'autres sociétés.

La phase d'expansion commerciale et coloniale européenne qui se met en place à la fin du XV^e siècle a induit des transformations

spécifiques - (parce que ne relevant pas de la logique ou des possibilités sociales antérieures) - des sociétés autochtones, que celles-ci aient conservé leur autonomie politique ou qu'elles aient été soumises, comme le cas se généralise dans la seconde moitié du XIX^e siècle et au début du XX^e. Par cette expansion les sociétés autochtones ont été intégrées selon des modalités qui ont varié dans l'espace et dans le temps (1), aux besoins économiques et politiques des nations d'Europe, et elles ont été transformées en conséquence.

Elles s'inséraient désormais dans le cadre d'une économie de marché capitaliste - d'abord mercantile - qui accentuait l'internationalisation de sa sphère d'échange, et n'allait cesser de se développer (2). Soumises à un nouveau type de rapports sociaux, les sociétés autochtones se trouvent peu à peu confrontées au problème de leur reproduction autonome dans un ensemble colonial qui se structure sur d'autres bases. La décolonisation modifie les données mais n'en change pas les termes : à l'intérieur des nouveaux états nationaux, les diverses formes d'organisations précoloniales continuent à subir des transformations accélérées.

(1) Les caractéristiques propres aux différentes nations européennes sont également à prendre en compte. SAMIR AMIN (1971 : 125) oppose ainsi les colonisations allemande et française en Afrique.

(2) A l'époque du capitalisme développé, les pays socialistes font partie du marché international. SAMIR AMIN (1970 :15) écrit ainsi: "Il n'y a pas deux marchés mondiaux, l'un capitaliste et l'autre socialiste, mais un seul marché mondial, qui est capitaliste, auquel participe, marginalement d'ailleurs, l'Europe de l'Est. (...) (La) Russie et l'Europe de l'Est ne font pas partie (...) du système capitaliste mondial, bien que dans leurs relations avec l'occident développé et le monde "sous développé" elles fassent partie intégrante du marché capitaliste mondial".

La perception de ces phénomènes dans le domaine anthropologique a fourni le support de nombreuses analyses sur la "situation de contact" et sur le "changement social et culturel" dans lesquelles les transformations sociales furent appréhendées soit de manière fonctionnaliste au travers des modifications subies par les systèmes sociaux au niveau de leurs différents éléments et de leurs agencements, soit de manière culturaliste. Les limites de ces approches conduisirent par la suite et concurremment à aborder le changement par l'analyse du rapport social dont il était l'expression (1). L'objet se déplaçait ainsi à la relation entre société autochtone et rapport social capitaliste. En fonction de différences théoriques et de divergences dans les analyses, l'étude de cette relation voyait l'élaboration des concepts de "société duelle", de "soumission" et de "subordination", d'"articulation" et de "transition" ; elle s'insérait dans l'analyse des phénomènes de sous-développement.

En Nouvelle-Calédonie, les recherches sur les transformations de la société mélanésienne, s'inscrivent de manière générale dans le cadre d'analyses menées en termes culturalistes ou fonctionnalistes sans que soient pris en considération les mécanismes sociaux (notamment la relation entre rapports sociaux précoloniaux et rapports sociaux capitalistes) qui leurs sont sous-jacents. De ce fait, l'analyse culturaliste s'enfermerait, si elle ne devait y renoncer, dans la

(1) Cette transformation ne saurait être détachée des débats qui traversèrent dès la première moitié du siècle, les disciplines économique et anthropologique autour de la notion d'activité économique ainsi que sur l'existence et la place des activités économiques dans les sociétés "primitives". L'anthropologie économique y trouve son origine (Godelier in Polanyi, 1975 (préface)).

logique d'un descriptif exhaustif des transformations culturelles impulsées par la présence d'une culture exogène et de l'acculturation qui en résulte. L'acculturation, sans que soit rendu compte du sens dans lequel elle s'effectue, ni des causes qui la provoquent, devient à elle même son propre moteur et sa propre explication (1). La démarche fonctionnaliste quant à elle, dont l'objet est - de par l'approche même qu'elle se donne -, mieux cerné, reste à un niveau d'explication qui ne s'attache pas aux rapports sociaux qui structurent les relations et les institutions sociales qu'elle analyse et dont elle saisit les transformations. Elle ne se pose alors pas la question de la relation entre ces transformations et les nouveaux rapports sociaux mis en place par la colonisation (2). Replacée dans ce contexte, la

(1) Un exemple de cette attitude peut-être trouvé dans l'introduction à l'ouvrage collectif "Un siècle d'acculturation en Nouvelle-Calédonie 1853-1953" où il est écrit : "Le journal de la Société des Océanistes, réunit sous ce titre une série d'études qui veulent être une manière de bilan. A coup sûr, cet inventaire, quelle que soit son extension, ne prétend pas être exhaustif. D'épais volumes ne suffiraient pas à cette tâche. Nous avons désiré faire le point, au terme de cent années de colonisation et de contacts culturels. (...) "Une série d'études s'attache ensuite à caractériser les aspects les plus importants de l'Evolution technique et culturelle (...) " en attendant les prochaines recherches sur l'acculturation que doivent publier plusieurs chercheurs (...), on trouvera l'esquisse des cadres de l'évolution sociale. Mais le dynamisme de l'acculturation n'a pas été saisi que par les seuls Européens.." (souligné par nous).

(2) Les travaux de Doumenge (1975, 1982) sont, en Nouvelle-Calédonie, les plus représentatifs de cette tendance. L'analyse des transformations sociales y est menée avec persistance et reste davantage centrée sur les relations sociales (rapport à la terre, au salariat, à la cellule domestique et aux relations de parenté, rapport aux cultures de traite, à l'exode rural...). Elle fournit des informations le plus souvent originales. Les analyses restent toutefois empreintes d'une démarche culturaliste sous-jacente dont l'exemple le plus achevé est l'essai de bilan des transformations sociales que constitue l'ouvrage "Du terroir... à la ville" (1982). L'analyse du rapport entre société autochtone et rapport social capitaliste y reste marginal et appréhendé de manière formelle, hors de tout rapport social : "On découvre

présente étude se veut une approche des rapports sociaux constitutifs des formations économiques et sociales précoloniales des Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie (1), ainsi que des phénomènes induits au contact des rapports capitalistes. Par l'étude des transformations sociales et de leurs enjeux, la recherche vise à préciser sur un exemple océanien, certains contenus du rapport entre formations sociales non marchandes et rapports sociaux capitalistes à un moment donné d'une relation orientée par un rapport de forces. Le champ social constitué de groupes sociaux porteurs d'intérêts divergeants (renvoyant à l'économique, au politique, au religieux, au culturel...) est aussi dans de nombreuses formations sociales non occidentales le lieu d'une mise en suite de la note (2) de la page précédente

alors un univers pourvu d'une logique propre, ne saisissant du monde "moderne" secrété par la société technicienne que ce que sa structure peut adopter ou assimiler. La pression de la colonisation rurale durant des décennies a tout de même ébranlé son équilibre interne. (...) Mais nous devons avouer dès à présent qu'une des données qui nous a le plus marqué, lors de nos différents séjours (...) est bien d'avoir pu constater une grande force de rejet des stéréotypes occidentaux et la volonté jamais démentie de suivre collectivement une ligne de conduite en "harmonie avec les traditions ancestrales". La force de cette volonté mythique de retour permanent aux origines se trouve bien évidemment limitée dans les faits par diverses contingences du monde moderne, reconnues indispensables" (Doumenge, 1982 : 4). (souligné par nous).

(1) L'homogénéité culturelle de la Grande Terre soulignée dès la fin du siècle dernier (LAMBERT, 1900 : 255) en fait avec les îles Loyauté un ensemble distinct des autres îles de Mélanésie. Cet ensemble recouvre cependant une pluralité d'organisations sociales, sur lesquelles on ne dispose guère, en dehors du récent ouvrage de BENSA et de RIVIERRE (1982), d'analyses approfondies. Les formations économiques et sociales précoloniales seront donc abordées au travers de leurs caractéristiques communes, lesquelles renverront davantage aux formations de la Grande Terre qu'à celles des îles Loyauté plus stratifiées. Par simplification l'expression formation précoloniale sera employée au singulier mais devra être comprise dans la diversité qu'elle recouvre.

présence de rapports sociaux précoloniaux et de rapports capitaliste et marchand dont l'appréhension théorique sera celle du concept de de subordination (1).

Les formations sociales contemporaines relèvent d'un système mondial en dehors duquel elles ne peuvent être saisies (AMIN, 1970 : 13), et qui est dominé par le rapport capitaliste (2). Les effets d'imposition, ou de pénétration du rapport social dominant dans les anciens pays de colonisation se traduisent, quelle que soit la nature des formations sociales précoloniales qui y sont soumises par différents phénomènes renvoyant les uns aux autres (apparition du salariat, des

(1) Pour la théorie dualiste, la société précoloniale demeure autonome et se reproduit sans subir d'autres contraintes à côté de formes sociales organisées par le rapport capitaliste. Cette théorie développée en économie et en sociologie a notamment été critiquée par AMIN (1970 : 38) et par STAVENHAGEN (1973 : 11). Pour ces critiques, il n'existe pas de "juxtaposition" de deux formes sociales car la constitution de l'une est le résultat de l'action dominante de l'autre.

L'analyse en terme " d'articulation" menée par Dupré et Rey (1969) sur la période de traite esclavagiste en Afrique de l'Ouest montre comment le capitalisme s'est greffé sur les circuits d'échanges esclavagistes précoloniaux qu'il s'est contenté de détourner à son profit et aux profits des chefs lignagers africains. Dans ce cas... "loin d'affaiblir la structure traditionnelle, la présence du mode capitalise tend ici à la conserver..." (1969 : 162). Cette analyse qui rend peut-être compte d'une période de l'histoire ne rend pas compte des développements ultérieurs. Il est toutefois permis de se demander si l'hémorragie de main d'oeuvre subie par l'Afrique de l'Ouest à cette époque a réellement tendu à "conserver" la structure précoloniale.

La notion de "transition" met l'accent sur le passage d'un mode de production à un autre, et d'une formation sociale à une autre. Appliquée aux transformations internes aux sociétés, elle rend plus difficilement compte des processus de préservation des structures précoloniales et du sous-développement dans les pays du Tiers-Monde. Dans son prolongement, AMIN (1970), a pu forger le concept de "formation du capitalisme périphérique".

(2) Les transformations sociales et le passage d'un type de rapports sociaux à un autre ne sauraient être envisagés en dehors de l'existence à l'échelle mondiale des deux systèmes de rapports sociaux antagonistes que sont le capitalisme et le socialisme.

migrations de travail, de l'urbanisation et constitution de nouvelles catégories sociales) et qui correspondent à l'élargissement du marché capitaliste. Cette subordination ne peut toutefois être pensée de manière unilatérale. Les groupes sociaux issus de la formation sociale précoloniale, ont des capacités d'interventions variables selon les contextes, et dont l'impact est entre autres facteurs, constitutif des modalités, des délais, voire du contenu du rapport social que l'extension du rapport dominant tend à promouvoir (capitalisme/socialisme). Les réalisations particulières des formations économiques et sociales autochtones peuvent ainsi opposer des obstacles spécifiques à la pénétration du rapport capitaliste ou au contraire le favoriser (1). La forme particulière sous laquelle perdurent des rapports précoloniaux ou se mettent en place des relations sociales nouvelles qui peuvent s'en réclamer, apparaît comme la résultante des capacités d'intervention des groupes sociaux qui en sont porteurs et de la phase de développement du capitalisme selon les périodes et les régions. Quelle que puisse être la conscience des individus impliqués dans les transformations sociales, la période coloniale apparaît comme l'imposition dans toutes les sociétés colonisées de nouvelles configurations de rapports sociaux irréductibles (quant au contenu) aux anciennes et dont les formes et contenus se définissent en partie au travers des réactions qu'elles suscitent.

(1) C'est ce qui ressort de l'analyse de Rey (1971) sur la période de traite esclavagiste en Afrique de l'Ouest.

1.2 La méthode

L'interaction entre rapports sociaux précoloniaux et rapports sociaux capitalistes a été abordée au travers du déroulement, dans sa phase initiale, d'une importante opération de développement dirigée vers le milieu rural et plus particulièrement destinée aux Mélanésiens. En tant qu'intervention massive dans les domaines économique, social et politique, cette opération qui vise à la relance de la caféiculture, participe du procès global de transformation de la société mélanésienne. Son analyse a été envisagée dans une double perspective. D'une part en tant que phénomène permettant d'appréhender la formation sociale précoloniale, et d'autre part en tant que contribution aux analyses des opérations dites de "développement", dont les évaluations peuvent en partie porter sur l'adéquation aux configurations sociales des objectifs qu'elles se sont fixées. Loin de correspondre à une conception socialement neutre de la technologie, l'analyse de l'opération de développement est abordée en tant que contenu de la subordination des rapports non marchands au rapport capitaliste et du procès de changement social qui en découle.

Dans toute activité de production, la matière comme les moyens de la production, de même que la façon de produire (organisation du travail) ou les objectifs de la production (répartition du produit entre les différentes catégories sociales), sont toujours socialement constitués. Toute formation sociale représente ainsi une organisation socialement - et politiquement - constituée de la production. De ce fait une augmentation de la production ou de la productivité implique

un réajustement partiel (1) ou global des rapports entre les groupes sociaux, voire de la formation sociale elle-même (2). Un accroissement de la production peut ainsi impliquer- ou ne pouvoir se mettre en place-qu'au travers d'une redéfinition des rapports entre les groupes (notamment de la part respective de la production qui leur revient), ou d'une redéfinition de la composition même de ces groupes. C'est dans ce cadre qu'il convient de replacer les opérations de développement lancées au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale (3) à destination de formations sociales encore largement structurées par des rapports sociaux non capitalistes, en vue d'un élargissement des échanges internationaux, au début d'une période d'expansion qui devait

(1) Meillassoux (1975 : 64) souligne les dangers d'une conception par trop déterministe de la technologie en marquant que... "l'emploi d'une technique nouvelle ne révolutionne pas d'emblée la société dans la mesure où celle-ci s'en accomode parfois longtemps en résistant institutionnellement aux effets sociaux qu'(elle) entraîne..."

(2) L'augmentation dans l'Europe du XIX^e siècle de la plus value relative par les améliorations de productivité est un exemple de remise en cause - au niveau du partage économique - des rapports entre les groupes sans modification de la structure sociale. Les technologies de la troisième révolution industrielle, s'insèrent dans le même contexte tout en remettant en cause la maîtrise même du travailleur sur son procès de travail (PASTRE, 1983 : 52). En revanche, la conquête par l'état Inca de communautés étrangères et la redéfinition de la production qui s'ensuit, se placent dans le cadre d'une transformation d'ensemble des rapports sociaux (Godelier, 1977 : 255).

(3) "S'il est déjà question de "développement" dans les écrits de J.B. SAY, le terme ne devient objet d'une théorisation qu'avec l'émergence politique des nations du Tiers-Monde. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, le problème du sous-développement n'existe pas en soi. "Laisser-faire" est le dogme de base ; la théorie des avantages comparatifs et la division internationale du travail sont supposées conduire à la croissance les pays les moins développés, alors pour la plupart colonisés, en les intégrant au système des échanges internationaux" (WEBER in Le développement : idéologies et pratiques 1983 : 7)

durer une trentaine d'années (1). Aux redéfinitions entre groupes sociaux inhérentes à tout accroissement (ou réorganisation) de la production se combinent, dans le cadre des opérations de développement, une volonté politique de redéfinition totale ou partielle des structures sociales, voire une accélération du processus de passage d'une formation économique et sociale à une autre, d'un mode de produire à un autre. Dans cette perspective, le "développement rural" constitue un rapport de force entre deux modes de production contradictoires (2) et le renforcement d'une nouvelle configuration de rapports sociaux. Les opérations de développement débordent de ce fait le cadre du seul milieu rural.

Au delà des rapports de forces entre modes de productions et entre groupes sociaux impliqués dans les opérations de développement, la relance de la caféiculture en Nouvelle-Calédonie touche plus particulièrement à des questions concernant l'ensemble de la société. Dans le cadre de la remise en cause du rapport colonial, les transformations du milieu mélanésien impliquées par l'Opération Café (3) sont constituées en tant qu'enjeux sociaux, renvoyant à l'identité culturelle, à l'organisation de la production et de la commercialisation, aux rapports entre les ethnies, au rapport à l'administration et à la

(1) La dimension d'intégration nationale également présente dans les programmes d'intervention économique est soulignée par STAVENHAGEN (1973 : 202) à propos des communautés indiennes d'Amérique Latine.

(2) WEBER in Le développement : idéologies et pratiques 1983 :12. On mesure alors la part de réduction (AMIN, 1970 : 39) contenue dans la notion de "développement".

(3) L'Opération Café n'intervient pas en tant que "deus ex machina" mais s'insère dans l'ensemble des relations et rapports sociaux qui révolutionnent les rapports précoloniaux.

question du pouvoir. L'Opération Café en effet dépasse les dimensions politiques sous-jacentes à toutes les opérations de développement (catégories sociales impliquées, et nature des rapports sociaux), par une genèse entièrement subordonnée au pouvoir étatique. Opération lancée dans un contexte de crise économique et politique, son déroulement, y compris dans certaines de ses insuffisances techniques et organisationnelles, ne peut se saisir qu'en rapport au champ politique et aux différentes interventions de l'autorité étatique pour donner à un projet initialement conçu au niveau Territorial et aux objectifs économiques réduits, sa dimension finale dans le cadre d'un plan global d'intervention "Economique et Sociale à Long Terme pour la Nouvelle-Calédonie" (Secrétariat d'Etat, 1978). Ainsi l'Opération café s'insère-t-elle dès le départ dans les enjeux de la remise en cause du rapport colonial.

1.3 Le discours : statut épistémologique

L'étude se compose de deux parties dont l'une constitue une présentation analytique du discours mélanésien et l'autre une approche du système de production. Le recueil des matériaux a fait l'objet de recherches distinctes, les premières effectuées avec le support d'un questionnaire et généralisées à la plupart des régions caféicoles, les secondes localisées à une agglomération villageoise de la Côte Est (1).

(1) La recherche a été effectuée dans le cadre de l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM). Les données de terrain ont été rassemblées dans les communes de Canala, Houaïlou, Ponérihouen, Poindimié, Touho, Hienghène, Pouébo, Ouegoa, Koné, Poya, Bourail, entre mars et novembre 1981. Une cinquantaine de villages a été visitée ; deux cent cinquante personnes environ ont été interrogées.

La première partie traite du discours en tant que révélateur des transformations de la formation sociale mélanésienne et de leurs modalités (1). Ces transformations induites par la subordination des rapports précoloniaux au rapport capitaliste ne peuvent toutefois pas être saisies en dehors de la relation coloniale dans laquelle elles s'effectuent (BALANDIER 1963). En effet, si le changement social est inhérent à l'histoire et aux situations d'imposition de rapports sociaux différents (2), son contenu et ses modalités ne sont pas donnés. Ils dépendent de la configuration des rapports sociaux en place et des positions respectives des différentes forces constitutives de l'ensemble social. Aussi le changement est-il apte à être constitué en tant qu'enjeu entre les groupes sociaux. C'est pourquoi la remise en cause des positions acquises dans le cadre de la relation coloniale implique tout à la fois les modalités des transformations internes à la société mélanésienne ainsi que les rapports entre les ethnies dans leurs dimensions économique, politique et culturelle.

(1) Les situations de domination et plus particulièrement la situation coloniale sont révélatrices des (...) "agencements plus ou moins vulnérables, des équilibres plus ou moins fragiles" des formations sociales qui les subissent, ainsi que de certains de leurs (...) "modèles sociaux si valorisés qu'ils se maintiennent en dépit de leur inadéquation à la situation nouvelle (...)" (BALANDIER, 1963 :37). Les changements opéreraient (...) "dans le sens des faiblesses structurelles particulières à telle ou telle société traditionnelle" (BALANDIER, 1963 : 37).

(2) Godelier (1977 : 178 - 187) montre comment la soumission au XV^e siècle des communautés andines auparavant autonomes et leur intégration dans l'Empire des Incas, se font en utilisant la forme des anciens rapports sociaux villageois pour les charger (...) "d'une fonction nouvelle" (1977 : 185). (D'une ...) "façon générale le nouveau mode de production, prenait appui sur les rapports de production, l'organisation sociale et l'idéologie existants pour les bouleverser."

Le recueil de discours-au travers de la fréquence des préoccupations d'ordre monétaire par exemple-, montre que les rapports sociaux précoloniaux n'ordonnent plus l'ensemble des relations sociales dans lesquelles entrent les Mélanésiens. Il permet aussi de repérer les points d'achoppement de l'opération de développement qui peuvent relever, au-delà de la conjoncture sociale particulière dans laquelle ils s'inscrivent (rapport colonial), de transformations à plus long terme du milieu rural. Le discours permet enfin d'aborder le déroulement de l'opération de développement de manière à mesurer l'écart entre les objectifs de leurs initiateurs et les réalisations de terrain. Il saisit de même certains des enjeux dans lesquels s'inscrivent les opérations.

Le discours qui se présente comme un matériau hétérogène véhiculant des significations diverses et parfois contradictoires, est analysé de façon à faire ressortir, au-delà de son contenu manifeste les relations sociales qui le structurent et dont il est l'expression (1). La réorganisation analytique du corpus représente ainsi une expression construite des forces en présence dans le champ social et vise à la constitution d'un discours unique, apte à intégrer les situations particulières. Dans le cadre de l'Opération Café, celles-ci ont été plus particulièrement déterminées par les contraintes écologiques et

(1) La signification manifeste du discours ne lui confère pas de statut particulier au regard de l'analyse. Comme pour les autres matériaux "L'observateur (...) doit constamment mettre les données isolées en rapport les unes avec les autres et étudier la façon dont elle s'agrègent. En sacrifiant au paradoxe, on pourrait dire que les "faits" n'existent pas d'avantage dans la réalité sociologique que dans la réalité physique (...)" (MALINOWSKI, 1974 : 195).

les facteurs économiques régionaux. Les conditions techniques de réussite de l'Opération Café et les incitations économiques délimitent trois régions : le sud de la Côte Est avec Canala et Houaïlou, le reste de la Côte Est, et l'ensemble Côte Ouest et Nord. Le sud avec Canala et Houaïlou, se caractérise, à des degrés divers, par sa relative proximité de Nouméa, et par la présence de nombreuses mines. L'Est qui connaît les mêmes conditions climatiques, reste isolé des principaux pôles économiques du Territoire et subit de ce fait un certain repliement. Le dernier ensemble est plus particulier de par son climat plus sec, de par la dispersion des implantations mélanésiennes aux confins des terres occupées par la colonisation européenne et de par les possibilités de travail rémunéré résultant de la présence de colons et de mines.

La formulation originelle de certains propos en obscurcissant parfois la signification, ils ont dû être recomposés. Néanmoins, les tournures propres à ce français ont été respectées de manière à ne pas gommer la spécificité des locuteurs.

1.4 L'appréhension du système de production

Le bilan de la première décennie du développement qui se répand peu à peu au cours des années soixante-dix, amène au premier plan l'échec d'ensemble des opérations de développement à l'échelle internationale (1). Les résultats de la décennie (accroissement de la paupérisation, déficits alimentaires...) entraînent une révision des

(1) DOZON (in Le développement : idéologies et pratiques 1983 : 42-45).

priorités (1). La résorption du déficit alimentaire devient l'objectif principal et l'accent est mis sur le développement de cultures vivrières plutôt que sur celui des cultures d'exportation (2). Le développement qui était sensé se construire par dissolution des formations sociales précoloniales, conduit à leur réhabilitation. La prise en compte des systèmes sociaux non capitalistes et leur revalorisation se présente comme le support de nouvelles orientations (2).

Dans le cadre de ce bilan global, les opérations de développement se sont souvent avérées inadéquates aux rapports sociaux en place, notamment au niveau des systèmes de production et de distribution et ce, même lorsqu'elles étaient techniquement au point. L'échec, partiel ou non, en découlait.

L'Opération Café n'a pour sa part, reposé que sur une approche succincte des différents milieux sociaux auxquels elle devait s'appliquer. En 1978, le Secrétariat d'Etat résume en quels termes se posent, indépendamment des aspects politiques, les modalités d'insertion de la caféiculture intensive. Que le café soit une production implantée de longue date, que les innovations techniques et culturelles n'impliquent pas pour les caféiculteurs de dépenses d'équipement, que les revenus attendus de l'intensification de la culture du café puissent apparaître comme incitatifs en période de crise économique, ont constitué l'unique approche des différents milieux sociaux. Aussi des distor-

(1) Certaines analyses du sous-développement (AMIN, 1976) concluraient moins à "l'échec" des opérations de développement dans les pays du Tiers-Monde qu'au processus même du sous-développement dans le cadre du marché mondial.

(2) DOZON, ibid.

tions entre les objectifs techniques et leurs conditions de réalisation en milieu mélanésien apparaissent-elles rapidement. Rapportées aux normes du projet en matière de temps de travail, d'organisation de la production, ou de superficies à mettre en culture, les réalisations de terrain mettent en évidence les divergences entre le système de la petite production marchande ou d'exploitation agricole qui sert de référence implicite aux services techniques et les rapports sociaux en place. Tels qu'ils sont définis, les objectifs de l'Opération Café n'ont alors guère de possibilité d'être réalisés (1) ; cette compréhension passe par celle du système de production.

Les recherches menées sur questionnaires s'avèrent rapidement inefficaces pour pallier au manque de connaissances sur le contexte socio-économique (2). Elles se révèlent en outre impuissantes à saisir avec précision des éléments du système de production tels que la composition des groupes de travail, la circulation des produits ou les différentes modalités d'accès à la terre. La multiplicité des situations concrètes, rend tout aussi difficiles les approches en termes d'unités domestiques ou de groupes de production. Il est alors apparu nécessaire de procéder à une enquête spécifique assurant le recueil de données approfondies auprès d'un échantillon restreint, et l'ensemble des activités d'un groupe local fut relevé sur une année. Le recueil

(1) Ce qui n'est pas contradictoire avec la réussite de parcelle de café sans ombrage et une augmentation, même sensible, de la production territoriale.

(2) Les Mélanésiens ne tenant pas de comptes "d'exploitation" les quantifications sont extrêmement aléatoires et ce même au niveau des récoltes caféicoles.

portait sur la nature et la durée des activités, leur localisation, les destinataires de l'activité, la rémunération, les liens de parenté, l'accès à la terre et la participation cérémonielle. L'enquête a été réalisée dans un village de langue paicî (1) de la Côte Est, zone où se concentrent les populations mélanésiennes de la Grande Terre. L'échantillon comportait vingt-huit cultivateurs adultes. Vu la durée et le caractère quotidien de l'observation, le dispositif d'enquête fut celui du recueil indirect. Les relevés ont été effectués par sept membres de l'échantillon, deux chefs de famille et cinq jeunes femmes célibataires. Les données ont été exploitées sur ordinateur (2).

Le choix de l'échantillon étant issu des contraintes de l'enquête, celui-ci n'épuise sans doute pas l'ensemble des relations du milieu villageois, que ce soit au niveau de la composition des groupes domestiques ou à celui des groupes de travail. La faiblesse de l'échantillon constitue un biais d'un autre type : une embauche dans le cadre du plan de lutte contre le chômage, une maladie ou une grossesse, sont autant d'éléments qui provoquent une réduction des temps d'activité. La détermination de l'échantillon en fonction du choix d'individus aptes à assurer avec régularité et précision un travail d'écriture avec lequel peu de Mélanésiens sont familiarisés en milieu villageois (3), peut introduire un autre type de distorsion.

(1) La Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté comprennent un ensemble de vingt-huit langues (RIVIERRE, 1981), de "tradition orale" dont l'orthographe n'est guère fixée. L'orthographe adoptée ici est celle de ce linguiste.

(2) La codification des données de terrain a été assurée par M. HUSBURG, le traitement informatique par D. FARNIER et Y. BAHUON

(3) NAYACAKALOU (1978 : 34) pour Fidji relève également cet aspect. Dans une certaine mesure le présent travail s'est senti de cette difficulté qui a entraîné des variations dans la composition des membres de l'échantillon en cours d'année.

Aussi les indications sur les biais de ce type d'approche indiquent-elles les limites des résultats qu'il est possible d'en tirer. L'analyse quantitative ne saurait aboutir qu'à des conclusions qualitatives dont la nature interdit certaines extrapolations. Ces conclusions permettent cependant de rendre compte de la logique interne du système et d'introduire à la compréhension de son fonctionnement.

1.5 Le pays

La Nouvelle-Calédonie est un archipel du Pacifique Sud rattaché à la France en 1853. Elle comprend d'une part la Grande Terre et les îles environnantes (essentiellement Belep au nord et l'île des Pins au Sud) et d'autre part l'ensemble des îles Loyauté (Ouvéa, Maré, Tiga, Lifou) plus à l'est. Son statut est celui d'un Territoire d'Outre-Mer (TOM) à la tête duquel se trouvent un Haut Commissaire représentant de l'état, et une Assemblée Territoriale composée de conseillers élus. Ceux-ci désignent en leur sein un conseil de gouvernement, organe exécutif de l'assemblée, et dont les réunions sont présidées par le Haut Commissaire ou ses représentants et par le vice-président du conseil, membre de l'Assemblée et du conseil de gouvernement. Les décrets et lois applicables en Nouvelle-Calédonie sont votés à l'Assemblée Nationale après avoir été soumis pour avis à l'Assemblée Territoriale. Ceux s'appliquant à la Métropole doivent faire l'objet d'un décret d'application au Territoire. La Nouvelle-Calédonie envoie deux députés et un sénateur au parlement français.

Dès avant l'annexion par la France dans le cadre de la rivalité franco-anglaise, l'archipel fut le support d'activités de traite plus

ou moins prolongées portant notamment sur le bois de santal et le trévang ou "biche-de-mer". (1) Les premières mises en valeur agricoles se font par l'élevage extensif à l'image de l'Australie toute proche, et par différentes tentatives culturales (canne à sucre, coton...) qui après des fortunes diverses connaîtront des échecs définitifs. En 1864 l'ingénieur Garnier découvre le minerai de Nickel dont le pays s'avérera un des principaux producteurs mondiaux jusqu'à nos jours. Dès 1870 commence l'exploitation de divers gisements miniers dont les produits constitueront par la suite l'essentiel des exportations de la colonie (ANTHEAUME, 1981) (2). Choisie pour être le site d'un nouveau pénitencier, la Nouvelle-Calédonie reçoit en 1864 les premiers convois de déportés. Plusieurs centres pénitenciers seront ouverts sur la Grande Terre et à l'île des Pins, sur des terres soustraites aux Mélanésiens. L'extension de la colonisation et des aliénations foncières provoquera en 1878 le plus important des soulèvements mélanésiens. En 1897, le pays apparaît encore comme une terre vide de colons et il est fait appel à des colons venus de France, chargés de développer une polyculture familiale basée sur la caféiculture et l'utilisation de la main d'oeuvre pénale et mélanésienne. Café, bétail, coprah resteront dès lors les principales productions du secteur agricole.

(1) Ainsi que l'huile de coco, la nacre et le coprah.

(2) Outre le Nickel furent exploités l'or (1870-71), le cuivre (1873-1890), le plomb, zinc, argent, minerais associés (1886-1897 puis 1925-1930), le cobalt (1890-1930) dont la production vient de reprendre et pour lequel la Calédonie fut premier producteur mondial de 1890 à 1910 ; le chrome (1880) et le manganèse (1919). Dès 1905, produits miniers et métallurgiques représentent près de 80 % de la valeur totale des exportations (ANTHEAUME, 1981).

Le manque chronique de main d'oeuvre ayant été une des caractéristiques de la vie économique du pays, il a été fait à plusieurs reprises appel à de la main d'oeuvre extérieure. Fruit de cette histoire, la population de la Nouvelle-Calédonie relève de différents groupes ethniques. Au recensement de 1983, le Territoire compte 145 368 habitants dont 61 870 Mélanésiens (42,56 %), 53 974 Européens (37,12 %), 12 174 Wallisiens et Futuniens (8 %), 5570 Polynésiens des Iles de la Société et des Australes (3,83%), 5319 Indonésiens (3,65 %), 2381 Vietnamiens (1,63 %), 1212 Vanuatais (0,83 %) et 2868 personnes d'origines ethniques autres (1,97 %). Seuls les Wallisiens et les Mélanésiens sont en progression relative par rapport au recensement de 1976 (1).

La structure économique du Territoire est caractérisée par de nets déséquilibres (2) : faible industrialisation, agriculture aux exportations négligeables représentant moins de 1 % des exportations en 1982 et ne couvrant que 59 % des besoins du marché intérieur, activité minière et métallurgique prépondérante fournissant 85 % des exportations. L'économie territoriale est en outre dépendante des transferts monétaires qu'elle reçoit de la Métropole. Ceux-ci s'élèvent en 1982 à 32,1 milliards de francs CFP (3) et leur progression s'est faite ces dernières années au taux de 18 % l'an. "Si le PIB se maintient, c'est essentiellement grâce à l'apport des administrations

(1) Les Nouvelles Calédoniennes du 13 mars 1984.

(2) Les chiffres cités sont tirés des Comptes Economiques du Territoire, Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984.

(3) CFP : Cours Français du Pacifique. Un franc CFP vaut 0,055 franc français.

: les salaires qu'elles distribuent représentent en 1982 le quart du PIB et leur poids va croissant d'année en année (leur progression a été de plus de 20 % de 1981 à 1982)" (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984 : 10). En revanche la production intérieure brute chute.

En 1982 le Produit Intérieur Brut était de 108 milliards de francs CFP composés à 26,3 % par le commerce, à 25,7 % par l'Administration, à 20 % par les services et transports, à 12,5 % par les mines et la métallurgie, à 6,3 % par les bâtiments et travaux publics, à 1,9 % par l'énergie, à 2 % par les industries diverses, à 1,7 % par l'agriculture, à 1,3 % par la mécanique, à 1,3 % par les industries alimentaires et à 1 % par les salaires domestiques. Les exportations composées essentiellement des produits du nickel représentent 30,3 milliards de francs CFP. Les 15 % qui représentent le solde du nickel sont essentiellement dûs à des réexportations et au tourisme."De 1981 à 1982, les exportations ont diminué de 10,4 %, les seuls minerais et produits de fusion de 15,3 %." (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques 1984 : 23). Les importations s'élèvent à 43,7 milliards de francs CFP, soit 40,46 % du PIB.

Les principaux pays importateurs sont la France qui représente 55,9 % des exportations et le Japon qui en représente 30,5 %. Ces deux pays fournissent les débouchés principaux aux produits miniers et de fusion. L'Australie, le Japon et la Nouvelle-Zélande représentent l'essentiel du tourisme. Les principaux exportateurs sont la France (33,9 %), les Etat Unis (14,1 %) et l'Australie (14 %).

1.6 Crise économique et crise politique : la remise en cause du rapport colonial

Le lancement de l'Opération Café en 1978, s'effectue dans un contexte de crise économique et politique qui en détermine les modalités. La fin de l'euphorie du nickel de 1969-1971, et l'entrée en récession en 1974 de l'économie mondiale, marquent les débuts d'une crise économique doublée d'une crise politique dont les racines sont plus anciennes. Le renforcement dans la seconde moitié des années 1970, d'un mouvement qui coïncide largement avec l'ethnie mélanésienne, aboutit à la revendication d'une "indépendance canaque".

L'apparition des mélanésiens dans le champ politique institutionnalisé s'effectue aux lendemains de la Seconde Guerre Mondiale, avec l'abrogation progressive des décrets sur l'Indigénat. L'obtention du droit de vote et la constitution d'un collège électoral unique pour les différentes ethnies, se traduisent par une participation politique des Mélanésiens fortement structurée par les mouvements religieux catholique et protestant, et par la création du parti politique pluri-ethnique, l'Union Calédonienne, qui reste jusqu'à ce jour la principale force politique mélanésienne. Aux élections de 1977, apparaît pour la première fois le concept d'indépendance soutenu par le FRONT UNI de LIBERATION KANAK (FULK), scission de l'UNION CALEDONIENNE, et le PARTI de LIBERATION KANAK (PALIKA), de tendance marxiste, nouvellement créé. Ces deux partis rassemblent alors 14 % des suffrages (DOUMENGE, 1984 : 454). En 1979, l'UC éclate avec la prise de position en faveur de l'Indépendance. La majorité des européens qui restaient

encore quittent le parti. L'UC se présente aux élections de 1979 en tant que composante principale d'un FRONT INDEPENDANTISTE regroupant outre ce parti, l'UNION PROGRESSISTE MELANESIENNE (UPM), le PARTI SOCIALISTE CALEDONIEN (PSC), le FULK et le PALIKA. Ces partis obtiennent 35 % des suffrages et revendiquent 80 % des votes Mélanésiens. Les avancées politiques du mouvement se traduisent dès lors sur le terrain institutionnel par l'obtention de plusieurs municipalités et hors de ce terrain, par divers mouvements d'occupation de terres. En 1981, à la faveur d'un retournement d'alliances, le Front obtient la majorité au Conseil Territorial.

1.7 Rapports sociaux, relations ethniques et approche culturelle

En Nouvelle-Calédonie, la présence d'habitants d'origines ethniques diverses, induit la vision ethnique en tant que dimension de la vie quotidienne, et les individus et les groupes se réfèrent les uns aux autres en tant que "blancs", "calédoniens" (1), "canaques", "wallisiens", "indonésiens" etc. La colonisation et son histoire qui sont à l'origine du peuplement ethnique actuel, de même que les enjeux d'une décolonisation, tendent à opposer globalement les européens et "assimilés" (2) ainsi que l'ensemble des autres ethnies non autochtones dont la présence est liée à celles des Européens, aux Mélanésiens ou Canaques (3) dont l'insertion sociale est encore large-

(1) Européens originaires du Territoire par opposition aux métropolitains.

(2) Catégorie utilisée dans les décomptes administratifs.

(3) Terme dépréciatif à l'origine, désignant les insulaires du Pacifique. Ce terme est repris par le mouvement indépendantiste qui l'orthographe : "Kanak".

ment différente de celle des autres ethnies et dont une majorité d'entre eux se reconnaissent dans les partis porteurs d'un projet de décolonisation.

La faiblesse d'une différenciation sociale au sein des Mélanésien, de même que l'absence dans le reste du corps social calédonien de catégories sociales porteuses d'un projet similaire, expliquent sans doute que la décolonisation soit une revendication essentiellement mélanésienne, aux aspects culturalistes marqués, et se constituant en mouvement nationaliste mélanésien. Dans cette lutte pour une "Indépendance Canaque", l'aspect culturel est fortement investi pour déterminer à la fois la conscience ethnique et nationale et le projet social. Les caractéristiques sociologiques des Mélanésien (faible différenciation sociale), comme celles des autres catégories du Territoire (présence de plusieurs ethnies, absence de projet de décolonisation dans les autres ethnies) tendent alors à opérer un glissement des analyses et projets culturels en analyses et projets culturalistes où les déterminants sociaux constitutifs d'un moment culturel sont entièrement évacués. Certaines fractions du mouvement mélanésien peuvent alors être porteuses de projets aux inflexions culturalistes marquées dans lesquels les données caractéristiques de la formation sociale non marchande précoloniale sont prises pour modèle des relations sociales d'un état futur (1). Outre les écarts entre les déterminants sociaux précoloniaux et la situation dans laquelle ils devraient s'appliquer,

(1) cf KOHLER, PILLON, 1982 : "Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésien".

ces projets n'envisagent guère les rapports entre les différentes ethnies.

De leur côté, les tenants de l'ordre social actuel font campagne pour le statu-quo et pour une "société pluri-ethnique", l'indépendance canaque étant présentée comme impliquant le départ des autres ethnies. Au nom d'une "société pluri-ethnique" concrétisée entre autres par la présence de métissages, c'est derrière le langage de l'égalité formelle entre les ethnies, toute la question de l'inégalité sociale réelle aux plans économique, culturel, et politique qui est évacuée, et ainsi, mais pour des raisons différentes de celles exposées ci-dessus, celle des rapports entre les différentes ethnies et du maintien de la situation coloniale.

Les places respectives du "culturel" et du "social" sont donc centrales dans la compréhension des enjeux qui se développent en Nouvelle-Calédonie. Les déformations culturalistes et formalistes de ces questions obligent alors à une clarification des notions. Déterminants culturels (et ethniques) et déterminants socio-économiques ne s'identifiant pas, il convient de rappeler que l'analyse du milieu rural mélanésien n'est pas envisagée-au-delà du souci d'éviter des répétitions -en termes de "société mélanésienne" qui ferait d'un individu d'ethnie mélanésienne le porteur d'une organisation sociale et d'une culture intemporelles, mais en termes de "formation économique et sociale" (non marchande). De même, la société caldonienne n'est pas envisagée en tant que "société pluri-ethnique", mais en tant que formation sociale constituée autour du rapport colonial et de la subordination de rapports non marchands aux rapports capitalistes.

PREMIERE PARTIE : LE DISCOURS MELANESIEN

2. Présentation de l'Opération Café

2.1 Insertion économique et sociale des Mélanésiens en Nouvelle-Calédonie. La place du secteur agricole

L'histoire de la colonisation est celle de l'entrée des Mélanésiens dans des relations commandées par des rapports de type marchand et capitaliste. Cette insertion fût menée à la fois au niveau foncier par une dépossession destinée à libérer un espace de production marchande pour le colonat européen, et au niveau de la production, par une insertion progressive dans l'économie de marché où la caféiculture joua un rôle important (1). Aussi convient-il d'envisager cette histoire comme renvoyant à la subordination d'une formation économique et sociale à une autre, et à un élargissement progressif-(même s'il demeure par certains aspects limités)- des rapports marchands dans les relations sociales des Mélanésiens. A la soumission formelle de la première période coloniale (dépossession foncière et ponctions de

(1) Ce développement ne doit cependant pas être envisagé comme le résultat d'un projet préétabli, où le déroulement d'une logique de système.

travail représentées par le travail forcé), succède progressivement une pénétration réelle, induite par le jeu des relations monétaires, qui rend désormais impossible d'envisager les relations dans lesquelles entrent les Mélanésiens en dehors d'une double configuration de rapports sociaux, les uns d'origine précoloniale et non marchands, les autres capitalistes et marchands. Les transformations culturelles du monde mélanésien (dans des domaines aussi divers que l'habitat, la famille, le droit, les relations inter-individuelles, le mode de vie...) sans être données pour autant (1), en sont l'expression.

Le degré de pénétration des rapports capitalistes et marchands - bien qu'il ne se confonde pas avec une quantification - peut être abordé au travers de certains indicateurs socio-économiques.

Les comptes économiques du Territoire pour l'année 1976 font apparaître que l'agriculture n'a contribué que pour 3,7 % à la formation du Produit Intérieur Brut contre 26 % à l'industrie minière et métallurgique, 27 % à l'Administration et aux services et 20 % au commerce (ANTHEAUME, 1981). Le troca (2), le café et le coprah qui sont les seuls produits d'exportation du secteur rural ne représentent à la même époque que 0,3 % des exportations. Le recensement montre que le secteur agricole occupe alors 29 % des actifs du Territoire, appartenant pour 90 % d'entre eux à l'ethnie mélanésienne soit près des

(1) Rien dans la pénétration des rapports marchands ne prédispose les transformations culturelles (et l'acculturation) en matière d'habitat, de vêtement... à prendre telle forme plutôt que telle autre. Mais les matériaux nouveaux utilisés dans ces domaines et leurs procédés de fabrication portent la marque de rapports ne se ramenant pas aux rapports précoloniaux.

(2) Troca ou troche : coquillage nacrier utilisé à la fabrication des boutons.

deux tiers (63%) des actifs mélanésiens (1). L'insertion des Mélanésiens est donc massive, dans un secteur économique marginalisé et porteur des rapports sociaux précoloniaux. Inversement, le tiers des actifs de l'ethnie est régulièrement engagé dans des rapports salariaux.

Tableau 1. - Répartition des actifs et des salariés mélanésiens, hommes et femmes, selon les branches d'activité.
D'après INSEE : 1976.

Branches d'activité	Total des actifs		Salariés	
	Nbre	%	Nbre	%
Agriculture, pêche, forêts, chasse	12 203	69,19	477	6,54
Industries extractives	733	3,80	725	9,94
Bâtiment et Travaux Publics	920	4,76	872	11,95
Industries manufacturières	591	3,06	566	7,76
Transports, communications	651	3,37	615	8,43
Commerce, banque, assurance	836	4,33	768	10,52
Services	3 288	17,02	3 188	43,69
Autres	91	0,47	86	1,17
Total	19 313	100	7 297	100

(1) INSEE 1976, annexes, tableau 21.

Les salariés mélanésiens du secteur agricole ne représentent que 7 % des actifs de l'ethnie et leur présence est liée à l'exploitation forestière ou à l'agriculture européenne. Les secteurs secondaires et tertiaires fournissent près de 94 % des salariés représentant 35 % des actifs de l'ethnie. Tous secteurs confondus, le nombre d'employeurs s'élève à 18 (moins de 0,1 % des actifs) et celui des individus à leur compte en dehors du secteur agricole à 203 (soit 1 % des actifs) (1). L'agriculture complétée d'activités salariées temporaires et de ventes plus ou moins importantes constitue donc l'insertion socio-économique de la majorité des Mélanésiens.

Contrairement au salariat à plein temps, le salariat temporaire est difficile à évaluer. Les Mélanésiens entrent dans des rapports salariaux épisodiques soit avec des colons du voisinage, soit à l'intérieur de leur collectivité villageoise, soit dans le cadre d'activités de chalandage (2). Le métayage entre colons et Mélanésiens est également fréquent. Mais les statistiques saisissent difficilement ces différentes pratiques et si l'INSEE avance que le travail temporaire représente 5 à 8 % des activités salariales, ce pourcentage apparaît parfois comme largement sous évalué (DOUMENGE, 1982 : 350).

La part des activités marchandes dans la production agricole est perçue de manière tout aussi imprécise. Après avoir souligné les

(1) L'INSEE (1976, annexes, tableau 21) confond dans la catégorie "à son compte" tous les Mélanésiens du secteur agricole assimilés ainsi - à tort - aux petits producteurs marchands des autres ethnies.

(2) La société Le Nickel se procure du personnel de chalandage par un système de roulement entre différents villages.

(3) Rocheteau (1968) en signale la présence dans la région du Nord qu'il a étudiée. Le travail de terrain en a également fait apparaître quelques uns.

difficultés de la quantification des productions et de l'autoconsommation à l'échelle du pays, ANTHEAUME (1981) poursuit en ces termes : "On a pu avancer à propos des tonnages le chiffre de 22 500 tonnes de produits vivriers dont 4000 essentiellement en provenance des îles Loyauté auraient été commercialisées". DOUMENGE (1982 : 291) fournit des indications plus précises mais très localisées : "A Goro en 1976-77, l'autoconsommation était estimée à 24 tonnes pour 120 habitants soit une quote part de 200 kg par individu et par an. Cette année-là, près de 3 tonnes ont été commercialisées". La vente n'aurait ainsi affecté que le huitième de la production dans un village du sud, situé dans une zone non caféicole et à proximité immédiate de Nouméa. D'une manière générale la Grande Terre apparaît en retrait par rapport aux Loyauté dans le domaine de la commercialisation (ANTHEAUME, 1981 ; DOUMENGE, 1982) ; les différences dues à la proximité des marchés, à la nature des productions, aux circuits de commercialisation, y sont sensibles. Cette faiblesse générale doit toutefois être réinsérée dans un contexte historique qui, des premières pratiques commerciales (coprah, café, troca) à la diversification des productions agricoles (élevage, pinus...) traduit un élargissement des relations marchandes dans le domaine agricole. Cette tendance qui s'affirme avec le développement caféicole de l'après guerre, se renforce dans la décennie de 1960 à 1970 marquée comme le souligne SAUSSOL (1979 : 387-440) par le développement de l'élevage et des coopératives et par l'instauration de mécanismes permettant le financement d'activités sur terres

de réserves (1). La création du Fonds d'Aide et de Développement de l'Intérieur et des îles (FADIL) en 1975 va dans le même sens (2). La part de la production agricole mélanésienne dans les circuits commerciaux reste toutefois modeste (3).

Bien que prépondérante, l'agriculture n'en est pas moins un secteur dont le déclin relatif (rapporté à l'émergence d'autres secteurs d'activité), s'est brusquement affirmé dans les vingt dernières années. C'est aussi un secteur qui est, par certains aspects, en crise.

La colonisation a eu d'importantes répercussions sur les pratiques horticoles mélanésiennes. Délestés de leurs meilleures terres pour être fréquemment rejetés au fond des vallées (SAUSSOL, 1979), amenés à abandonner les tarodières irriguées en terrasses et l'important travail d'infrastructure qu'elles représentaient (4), limités à des terres dont les superficies s'avèrent après la remontée

(1) Terres régies par le statut juridique de la "propriété clanique" et qui est un des aspects du statut de "droit particulier" qui régit les Mélanésiens.

(2) Organisme d'aide au développement en milieu mélanésien créé pour pallier l'absence de garanties financières dans les opérations menées sur terres de réserves, insaisissables.

(3) Doumenge (1982 : 287) estime que la production vivrière n'assure plus l'ensemble de la consommation et que la superficie moyenne des cultures d'un ménage a diminué par rapport à la situation précoloniale. En 1976, les productions vivrières mélanésiennes étaient évaluées à 1,6 % de la production intérieure brute (Doumenge, 1982 : 26).

(4) Bien que la culture de l'igname soit plus valorisée, le taro tient une place importante, variable selon les sites écologiques, dans l'horticulture mélanésienne de Nouvelle-Calédonie. Le réseau des tarodières irriguées par gravitation et s'étageant à flanc de montagne était fort important (GLAUMONT, 1897).

démographique (1), insuffisantes à la pratique du système d'horticulture et de jachère précolonial (2), les Mélanésiens connaissent une régression de leurs pratiques horticoles. L'extension du salariat qui draine de manière sensible à partir des années 60, une partie de la main-d'oeuvre hors des villages, oblige à une réduction des investissements en travail. Les billons caractéristiques de l'horticulture de la Grande Terre sont plus hâtivement constitués (DOUMENGE, 1982 : 269). Généralisant son propos, DOUMENGE (1982 : 179), constate une "dégénérescence des techniques, (un) effondrement des rendements... "et une substitution de certaines cultures à d'autres lesquelles n'obligeant pas..." à une débauche de travail, n'atteignent jamais les rendements de production traditionnelles beaucoup plus soignées". Le salariat et l'apparition d'habitudes alimentaires nouvelles (consommation de riz) entraînent une baisse de la production vivrière. Cette régression renvoie ainsi tout à la fois à "l'économie politique de la colonisation" (AMIN, 1971) (3) et au recul de la production et des

(1) La colonisation du Pacifique s'est généralement accompagnée d'un phénomène de baisse démographique des populations autochtones. La remontée démographique mélanésienne se situe en Nouvelle-Calédonie au début des années trente (METAIS, 1953).

(2) BARRAU (1956 : 124-125) constate l'épuisement des sols de certaines réserves ; DOUMENGE (1982 : 179) reprend cette constatation.

(3) SAMIR AMIN désigne sous ce terme la mise en place d'économies extraverties par la transformation des économies autochtones et leur soumission aux besoins économiques des métropoles coloniales. La Nouvelle-Calédonie n'ayant pas connu avant l'obligation de la caféiculture, d'économie de plantations autochtones, l'économie politique de la colonisation s'y est surtout traduite par la prise de terres et le détournement d'une partie de la force de travail. Mais elle ne visait guère à la production par la société mélanésienne d'un surproduit commercialisable comme ce fut le cas au GHANA (AMIN; 1971 : 67, LACHARTRE) dès la fin du siècle dernier. La caféiculture, (et le coprah dans une moindre mesure) marque le début d'un tel processus. La régression initiale de l'horticulture mélanésienne ne se limite pas à une "crise" mais fait partie intégrante de l'économie coloniale.

circuits d'échanges autochtones qui en est le corollaire, et par la suite, à un élargissement des relations capitalistes et marchandes en dehors du secteur agricole. L'impact grandissant de ces rapports sociaux entraînant le déclin relatif de l'agriculture (1) peut être mesuré aux déplacements de population enregistrés lors des recensements et à la progression de l'urbanisation.

En 1955, seul 11,3 % des Mélanésiens vivaient en dehors de leurs villages (2). Le début des années soixante marque une poussée significative de l'urbanisation. Au recensement de 1963, après le rapatriement massif de travailleurs vietnamiens, la proportion de Mélanésiens vivant hors réserves passe à 22 % pour culminer à 28 % en 1965 lors d'une conjoncture économique favorable (DOUMENGE, 1982 : 159). Le chiffre se stabilise durant la période de plein emploi minier de 1969-71. Les mouvements migratoires instaurés par le salariat sont importants et profitent surtout à Nouméa et aux centres de colonisation de la Côte Ouest, les centres miniers sont le support d'une "migration d'amplitude moyenne" (DOUMENGE, 1982 : 161). Au début des années quatre-vingt, l'urbanisation apparaît comme un phénomène stable (DOUMENGE, 1982 : 163). Le phénomène migratoire se traduit toutefois par "un double flux de population : le plus important s'effectue des tribus vers les centres économiques majeurs, le second marque le repli

(1) Le déclin relatif de la production agricole pourrait s'accompagner de son augmentation absolue, ce qui n'est pas le cas. Le passage d'une économie non marchande à une économie capitaliste où la division sociale du travail est accrue, réduit nécessairement l'importance relative du secteur agricole.

(2) Le statut de l'indigénat qui régissait les colonies françaises et qui fut aboli en 1947 limitait les déplacements des autochtones. Avant cette date l'urbanisation des Mélanésiens était des plus faibles.

d'une frange de la population urbaine vers les réserves de l'intérieur de la Grande Terre ou des îles" (DOUMENGE ; 1982 : 163). La part de la crise économique et d'une migration de type circulaire dans ce phénomène resteraient alors à préciser. Toutes les régions ne sont pas également touchées par le phénomène des migrations de travail et les îles Loyauté, notamment Lifou, fournissent le gros des contingents (1). Il n'en demeure pas moins que désormais, près de 28 % des ressortissants de l'ethnie vivent en dehors de leur village d'origine (DOUMENGE, 1982 : 161), le plus souvent en zone urbaine (2). La ville de Nouméa comptait en 1976 plus de 17 % de la population de l'ethnie (3).

La part des revenus monétaires et vivriers ventilée en fonction des ethnies et des catégories sociales, est, faute de relevés statistiques systématiques, difficile à appréhender. En 1970, une enquête de l'INSEE déterminait que (...) "le revenu du Mélanésien vivant en tribu (était) sept fois moins élevé que celui de l'Européen urbanisé. Le revenu de l'Européen vivant en zone rurale, était pour sa part cinq fois plus grand que celui du Mélanésien agriculteur. Quant au Mélanésien urbanisé, ses ressources monétaires étaient deux fois et demi plus réduites que celles de l'Européen vivant à Nouméa". (DOUMENGE, 1982 : 5). L'enquête socio-économique menée en 1980-81 et basée sur (...) "l'exploitation des déclarations des ménages enquêtés, sans que ces déclarations aient été vérifiées "(1982 : 31), bien que sujette à caution, fournit quelques points de repères. Les individus sondés ont

(1) Plus de la moitié des migrants sont originaires des îles Loyauté ; le reste se répartit entre la Côte Est (27 %), la Côte Ouest (16 %) et le sud (4 %). (DOUMENGE, 1982 : 161)

(2) Une partie de ces individus vivent cependant en tribu.

(3) INSEE. 1976

été ventilés en fonction de leur appartenance ethnique et de leur localisation à l'intérieur de quatre zones géographiques "urbaine", "minière", "rurale", "traditionnelle" (1). Les résultats suivants ont été obtenus :

"Pour l'ensemble du Territoire, le revenu total moyen par personne s'élève à 396 000 francs par an (33 000 francs par mois), mais il atteint :

- 698 000 francs en milieu européen (58 200 francs par mois), variant de 410 000 francs en zone rurale à 795 000 francs en zone urbaine.

- 172 000 francs en milieu mélanésien (14 300 francs par mois), variant de 132 000 francs en zone traditionnelle à 268 000 francs en zone minière.

- 198 000 francs en milieu wallisien (16 500 francs par mois) variant de 186 000 francs en zone minière à 199 000 francs en zone urbaine ; (...)" (1982 : 32)

Les revenus des villages mélanésiens sont ainsi deux fois moindres que ceux des Mélanésiens travaillant sur mine ou en ville, trois fois moindre que ceux des ruraux européens ou assimilés, cinq fois moindre que ceux d'entre eux vivant en zone urbaine. La marginalité économique du secteur villageois mélanésien en ressort nettement.

(1) Zone "urbaine" qui regroupe Nouméa, le Mont Dore, Dumbéa et Païta ; zone "minière" comprenant Kouaoua, Poro, Népoui, la commune de Thio sauf les villages mélanésiens ; zone "rurale" qui comprend toutes les autres communes ; zone "traditionnelle" qui recouvre l'ensemble des villages mélanésiens. Ce découpage présente ici l'avantage d'isoler le milieu villageois mélanésien de toutes les autres catégories géographiques et ethniques. Service de la Statistique, 1982.

Ainsi quels qu'en soient les modalités et l'impact exacts, les relations sociales qui régissent la vie des Mélanésiens sont le produit de rapports sociaux non marchands (1) et de rapports sociaux capitalistes et marchands. Le salariat à temps complet dans les secteurs secondaire et tertiaire représente près de 37 % des actifs, et l'urbanisation (environ 25 % de l'ethnie) lui est liée. Le salariat dont une des formes d'extension induit l'urbanisation (2), est un rapport social irréductible aux rapports sociaux précoloniaux qui organisent la vie des villages. Les différents types de rapports sociaux s'interpénètrent toutefois au sein d'un champ social unique et dans un rapport de subordination qui est à l'origine des transformations sociales enregistrées. Le rapport colonial qui a rompu les possibilités d'évolution interne aux rapports sociaux précoloniaux continue à conditionner les transformations futures de la société mélanésienne (3). L'interpénétration des deux types de rapports

(1) Les rapports sociaux non marchands sont plus particulièrement abordés dans la seconde partie, qui constitue une approche du système de production.

(2) Sur l'importance de l'impact urbain en Afrique de l'Ouest, cf AMIN, 1971.

(3) Les formations sociales ont de par la nature de leurs rapports sociaux rapportée au contexte écologique dans lequel elles s'inscrivent, des possibilités de transformations qui leur sont propres. Les sociétés n'étant pas isolées, ces transformations s'inscrivent également dans les rapports aux autres sociétés et à leurs propres formes de productions sociales et de transformations. L'évolution des formations sociales précoloniales de Nouvelle-Calédonie s'inscrivait donc dans le cadre de leurs rapports internes et de ceux qu'elles entretenaient, épisodiques ou non, avec les autres sociétés de Mélanésie et de Polynésie. L'extension des rapports marchands et capitalistes par les Européens consacre une rupture définitive avec ces possibilités. A l'inverse, elle en crée d'autres, dont la réalisation n'est pas plus le résultat d'une quelconque inéluctabilité.

sociaux pose toutefois les questions du rôle de la production urbaine dans la reproduction du secteur rural et, inversement, des formes sous lesquelles les relations sociales non marchandes imprègnent la vie urbaine ainsi que celle des échanges entre la ville et le milieu rural (1). Les rentrées monétaires du secteur rural, aussi faibles soient-elles rapportées à celles des autres ethnies, sont toutefois indispensables. Même en isolant dans le cadre de l'étude (2) le secteur primaire-en tant que lieu de reproduction des rapports précoloniaux-, des secteurs capitalistes, le milieu villageois ne peut plus être pensé qu'en tant que lieu où s'exerce une double configuration de rapports sociaux.

(1) L'enquête de terrain montre que le salariat et l'exode rural jouent un certain rôle au niveau de l'accès à la terre (allègement de la pression foncière) et des transferts monétaires vers le milieu rural. Le rôle de l'inflation monétaire dans la circulation coutumière des biens distribués lors des mariages dans les chefferies de Lifou (île ayant le plus fort contingent de migrants) pourrait de même être appréhendé dans son rapport à la reproduction de la chefferie. L'inflation monétaire dans la circulation des biens liés aux relations matrimoniales est un effet particulièrement répandu des rapports marchands et salariaux (BALANDIER, 1963 :175,178) dont il conviendrait de préciser le rôle par rapport à la situation précoloniale. Plus généralement, les rapports marchands dans la diversité de leur production sociale (scolarisation, politique, religieux) induisent de nouvelles catégories sociales qui s'insèrent dans les structures précoloniales, et en renouvellent la forme et le contenu.

(2) Balandier (1963 : 11) souligne avec force que le secteur rural ne peut réellement être envisagé indépendamment du secteur urbain.

2.2 L'Opération Café : genèse et objectifs

La Seconde Guerre Mondiale et l'économie de guerre (1), marquent la stagnation puis le déclin de la caféiculture calédonienne. Il faut en effet attendre 1950 pour que les exportations redeviennent ce qu'elles étaient avant-guerre, sans jamais égaler pour autant les 2230 tonnes de 1939 (SAUSSOL, 1967 : 293). Dans un contexte défavorable qui se traduit par des régressions quantitatives et qualitatives, la production qui arrive encore à se maintenir au début des années soixante (2), s'effondre à la fin de la décennie (3). Plusieurs politiques à base d'interventions financières et normatives se succèdent dès le milieu des années cinquante pour tenter de pallier le déclin. L'année 1966 voit le début d'une nouvelle politique caféicole axée sur l'innovation technique et rompant avec les interventions antérieures. Cette année-là, une mission d'experts de l'Institut Français du Café et du Cacao (IFCC), propose la mise en place d'une caféiculture intensive et mécanisée, apte à réduire les besoins en main d'oeuvre (4). La signature d'une convention passée entre le Territoire et l'IFCC en 1968, marque le départ de "l'Opération Café". L'institut installe une station d'expérimentation à Ponérihouen et des parcelles de comporte-

(1) La Nouvelle-Calédonie, intégrée au dispositif de défense des Alliés dans le Pacifique, accueillit des bases et des troupes américaines.

(2) Entre 1962 et 1964, une moyenne 2136 tonnes fût encore exportée (SAUSSOL, 1967 : 293).

(3) Sous l'impact de la flambée de l'économie minière qui durera de 1968 à 1971.

(4) Les causes du marasme agricole sont essentiellement attribuées à l'ancienneté des caféiers et à la faiblesse de leurs rendements, à la baisse de qualité des produits finis, au manque de main d'oeuvre et à la concurrence économique du secteur minier.

ment sont aménagées en divers points de la Côte Est, le plus souvent en milieu mélanésien. En avril 1978, le comité consultatif de la Caisse Café (1) chargée d'orienter la politique caféicole, décide de passer au stade de la vulgarisation. Le Service de l'Agriculture auquel est confié l'établissement d'un programme d'intervention à la mesure des possibilités territoriales prévoit alors la plantation de 50 ha par an pendant dix ans, soit 500 ha à l'horizon 1987-88. Mais très rapidement, les instances locales doivent remanier leur projet. Dans la perspective du "Plan de développement économique et social à long terme pour la Nouvelle-Calédonie" (2), l'Assemblée Territoriale est invitée cette même année par le secrétariat d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer, à entériner un plan élargi prévoyant l'implantation de 1000 ha de caféiers en cinq ans avec l'aide financière de la section locale du Fonds d'Investissement pour le Développement Economique et Social (FIDES). L'année suivante, sur nouvelle injonction du Secrétariat d'Etat, les objectifs sont considérablement remaniés. La production de café marchand doit être quintuplée en dix ans et 2000 ha de caféiers nouveaux doivent remplacer l'essentiel des caféières sous-ombrage. Les deux-tiers de cette production devront être localisés sur la Côte Est (3). Le programme en restera là après

(1) Caisse de stabilisation des prix instaurée en 1956.

(2) Ce plan a reçu l'appellation locale de "plan Dijoud", du nom du Secrétaire d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer de l'époque.

(3) Ce rapport de deux tiers-un tiers correspond aux proportions respectives du Robusta et de l'Arabica dans le café commercialisé et à la répartition écologique de ces variétés entre les deux côtes.

des surenchères gouvernementales sans lendemain (1).

La gènese de l'Opération Café met en évidence le rôle primordial joué par les instances politiques métropolitaines dans un contexte de crise économique et politique. L'insertion et les dimensions nouvelles du projet de relance caféicole au sein du Plan de Développement à long terme, doivent permettre au milieu mélanésien de faire face à la crise économique, en le dotant d'un secteur de production compatible avec la vie dans les réserves et susceptible d'assurer une meilleure insertion commerciale des activités agricoles. Cette politique vise également à juguler les aspirations du mouvement nationaliste mélanésien par des interventions massives à caractère social. Alors que le projet territorial se limitait à une action commerciale, les dimensions politique et économique sont indissociablement liées dans le projet retenu à l'instigation de la Métropole. Atténuer le retard des revenus du secteur rural mélanésien, compenser les effets sociaux et politiques de la crise entraînés par le retour en réserve de nombreux chômeurs, promouvoir l'agriculture mélanésienne pour prévenir les risques qui pourraient résulter d'une marginalisation accrue d'une fraction importante de la population, constituent avec certaines visées intégrationnistes, les arrières-plans de l'opération façonnée par le Secrétariat d'Etat.

(1) Les services Techniques notamment se seraient opposés à de nouvelles augmentations.

2.3 L'Opération Café : présentation et déroulement

L'Opération Café est un ambitieux programme qui introduit un nouveau matériel végétal, l'amélioration des façons culturales et celle du traitement. Elle prévoit la création de 2000 ha de caféières intensives pour une production annuelle de 3000 tonnes de café marchand et la mise en place de trois usines de traitement. Un millier de producteurs devrait en bénéficier, la plupart mélanésiens. Le coût total de l'intervention peut être estimé à plus de deux milliards de francs CFP (1). En fin de programme, la valeur de la production annuelle devrait atteindre sept cents millions, aux prix actuellement payés aux caféiculteurs.

La principale innovation de la caféiculture intensive est l'abandon de l'ombrage qui depuis plus de cent ans, était indissociable du caféier. Le nouveau végétal est destiné à pousser en plein soleil (d'où l'appellation de "café soleil" qui lui est donnée par les cultivateurs) et son introduction pourrait amener des transformations importantes tant au niveau des techniques culturales qu'à celui des paysages agricoles. Le nouveau caféier qui exige d'être planté seul et de bénéficier de beaucoup de soins, tranche avec le café sous-ombrage souvent complanté de diverses cultures vivrières, qui ne nécessite pas d'engrais et s'accommode d'un faible entretien. Mais la nouvelle variété de Robusta doit dépasser 1500 kg à l'hectare alors que l'ancienne ne fournit qu'une moyenne de 300 à 400 kg (SAUSSOL, 1967 : 282 ; DOUMENGE, 1975 : 19) (2).

(1) Soit en francs français un coût de 110 millions.

(2) Le rendement de l'Arabica sous-ombrage est de 200 à 250 kg dans une caféière mélanésienne (DOUMENGE, 1975 : 19). Il passe à trois tonnes avec le nouveau café.

Dans le cadre de l'opération, les parcelles bénéficient d'un sous-solage et d'un labour. Le cultivateur réalise le piquetage et la plantation (1), après quoi il est procédé au semis d'une légumineuse destinée à empêcher la croissance des mauvaises herbes et à enrichir le sol en azote (2). Cette plante de couverture nécessite une présence constante, sa croissance représentant une sérieuse menace pour les plants. Elle dépérit, faute de luminosité, avec la croissance des caféiers. Chaque année, il y a lieu de procéder à trois fertilisations, lors de la pousse, de la floraison et de la fructification. Les travaux d'entretien représentent 80 heures par hectare et par mois les deux premières années, 20 à 30 heures la troisième année, et diminuent encore ultérieurement. Cette estimation ne tient cependant pas compte des divers traitements phytosanitaires requis par l'Arabica et dont les contraintes sont encore mal connues. La période de production est de vingt ans, moyennant un recépage tous les cinq ans. La première récolte s'effectue au bout de trois ans.

(1) La plantation s'effectue à raison de 1680 plants l'hectare pour le Robusta et 6060 plants pour l'Arabica.

(2) La plante de couverture utilisée est le "Pruraria".

2.4 L'encadrement

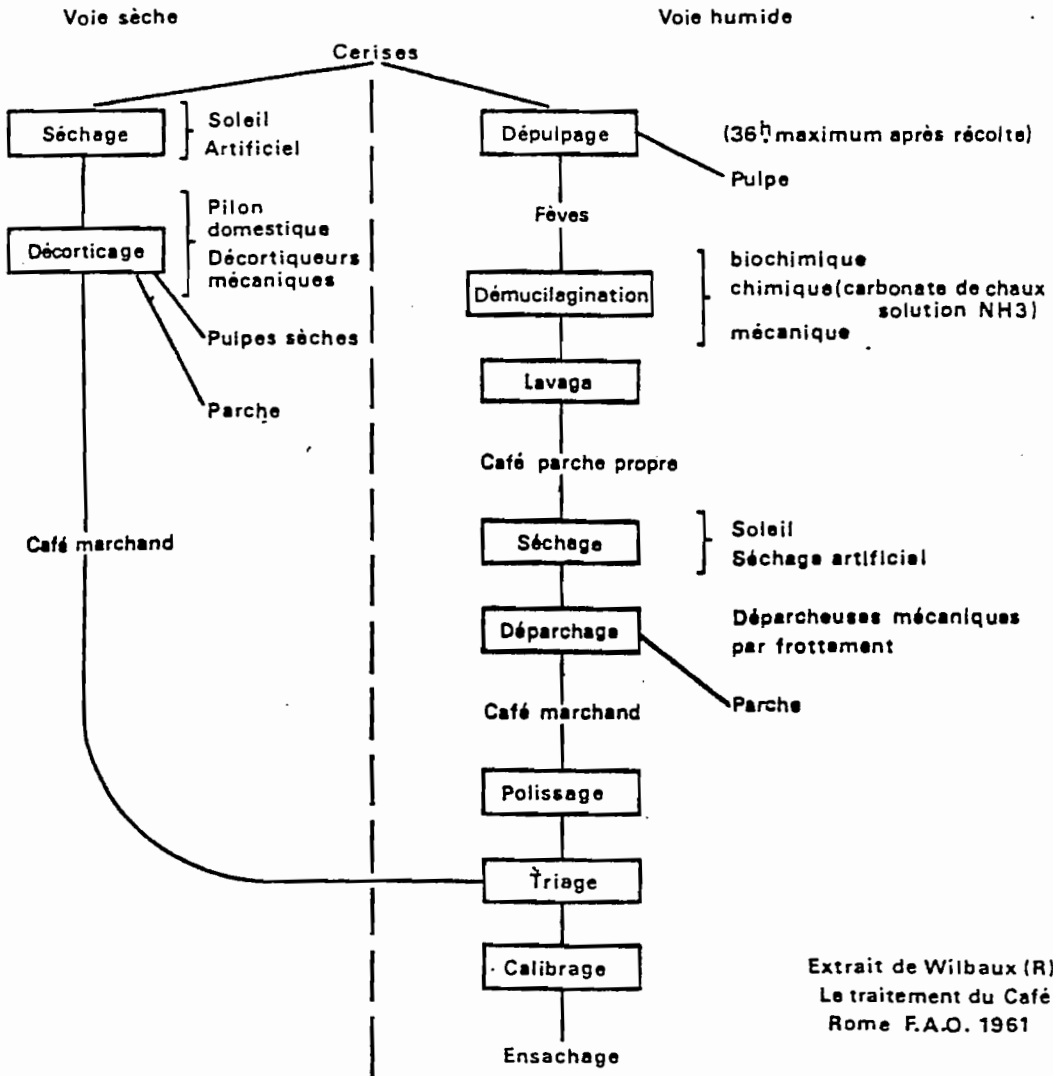
Le Service de l'Agriculture est responsable de la mise en oeuvre de l'opération. Il recense les cultivateurs intéressés, définit les échéanciers, délimite les parcelles, fournit l'encadrement et assure la vulgarisation. Ses agents distribuent les plants et l'engrais, contrôlent les travaux d'entretien et se chargent de la lutte phytosanitaire. Le suivi des pépinières confiées à des particuliers, et la surveillance des usines de traitement lui incombent également. Face à l'ampleur de ces tâches, le Service a dû se doter d'une nouvelle catégorie de personnel, celle des agents de terrain. La plupart d'entre eux sont mélanésiens. Les agents de terrain sont encadrés par des chefs de secteurs répartis en quatre circonscriptions agricoles. Un responsable d'opération basé à Poindimié dirige les programmes.

L'Institut Français du Café et du Cacao qui à mené les toutes premières opérations, a été cantonné depuis dans un rôle de recherche et il n'intervient plus auprès des caféiculteurs. Il est chargé de la fourniture du matériel végétal et des programmes de recherches. En 1979, ses travaux portaient sur la sélection des plants, la fertilisation, les plantes de couverture, l'irrigation du caféier, l'utilisation des brise-vent (1) et des herbicides, la lutte biologique contre le scolyte et les recherches sur la rouille du caféier en collaboration avec la section de phytopathologie de l'ORSTOM.

(1) Les brise-vent sont des plantes arbustives destinées à protéger les caféiers des cyclones, fréquents dans cette région.



Les étapes du traitement du Café



La Société d'Équipement et de Développement Rural de Nouvelle-Calédonie (SEDERCAL) s'est vue confier les travaux de défrichage et de désenclavement. Cette participation permet la relance des activités de cette société semi-publique dont une partie du personnel avait dû être débauchée en 1978, faute de travail.

La commercialisation du café n'est soumise à aucune prescription. Elle peut être assurée par les producteurs, par les groupements de producteurs, par les colporteurs ou par la seule Maison de commerce qui traite encore le café. Toutefois le projet de relance implique un procédé nouveau de traitement des cerises pour lequel un réseau de trois usines a été mis en place. La gestion en est confiée aux groupements de producteurs qui restent soumis au contrôle du Service de l'Agriculture ; les groupements sont le plus souvent dans des situations financières précaires qui les mettent à la charge du Territoire et sous dépendance administrative.

2.5 Aspects financiers

Les cultivateurs mélanésiens n'offrant guère de garanties financières, la contribution des cultivateurs a dû être limitée à leur apport en terre et en travail. Le désenclavement et la préparation des parcelles sont effectués gratuitement ainsi que la fourniture sur trois ans, des engrais et des produits phytosanitaires (1). Les cultivateurs ne sont soumis à aucune contrepartie mis à part un engagement

(1) Après la troisième année, les cultivateurs doivent payer l'engrais. L'utilisation des produits phytosanitaires ayant été rendue nécessaire par l'apparition d'une difficulté non envisagée au début de l'opération, la question de l'imputation des coûts n'est pas résolue.

formel de se plier aux directives de l'encadrement. En cas d'abandon ou d'échec, ils ne sont tenus à aucun remboursement.

Le coût de l'opération pour la tranche quinquennale 1980-1984 a été évalué à 1065 millions de francs pour 1160 ha de caféières, soit 915 000 francs à l'hectare. Cette tranche représentant un nombre de parcelles compris entre 1500 et 1750, les coûts varient de 600 à 700 francs, pour des parcelles comprises entre 0,50 et 0,75 hectare. Les prévisions de dépenses pour 1980 s'élevaient à 167 millions dont près des trois quarts à la charge du FIDES et le reste à celle du Territoire.

Le rendement du Robusta devant atteindre un minimum de 1,5 tonne à l'hectare, une caféière de cette superficie devrait assurer un revenu annuel de 330 000 francs. Avec un rendement de trois tonnes, un hectare d'Arabica devrait rapporter 780 000 francs (1). Ces chiffres ne tiennent toutefois pas compte des frais de production en engrais et main d'oeuvre.

2.6 Réalisations et prévisions de 1979 à 1982

2.6.1 Données d'ensemble

De 1979 à 1980, l'Opération Café a porté sur 165 ha et touché 329 cultivateurs. Elle a connu une nette accélération de la première à la seconde année, l'augmentation des superficies ayant été de 176 %, celle des cultivateurs de 161 %. D'ici la fin 1982, les superficies

(1) Ces prix sont ceux de 1981-82 soit 220 francs le kilo de café marchand pour le Robusta et 260 francs pour l'Arabica. En 1980-81, les prix sont respectivement de 200 et 220 francs.

devraient tripler et atteindre 533,50 hectares. Le nombre de cultivateurs passerait à 975. Pour importantes qu'elles soient, ces prévisions sont de 8 % inférieures à celles du Plan de Développement à long terme et de 26 % inférieures aux objectifs fixés à l'opération dans la perspective d'un quintuplement de la production de café marchand sur dix ans.

Les deux tiers des superficies plantées à la fin de 1980, soit 109 ha sur 165, se situaient sur la Côte Est. Ce rapport devrait rester supérieur à 70 % au terme de l'année 1982. Cinq communes dont quatre de la Côte Est et une du Nord, arrivent en tête pour les surfaces plantées ; il s'agit de Ponérihouen, Poindimié, Ouégoa, Houaïlou, et Canala. Les communes de Koné et de Poya se détachent sur la côte Ouest. L'Opération Café n'aura guère d'impact au Sud de la transversale La Foa-Canala où la caféiculture sous ombrage est à l'état de relique. Ponérihouen, Hienghène et Canala, sont les trois communes qui produisent actuellement le plus de café.

Situation de la caféiculture intensive en 1980 et prévisions pour 1982, selon les Communes principalement intéressées.

	1980	1982	Accroissement
Ponérihouen	40,00	100,25	151
Poindimié	19,50	49,75	155
Ouégoa	16,00	48,00	200
Houaïlou	13,50	74,25	450

Canala	13,00	33,25	156
Sous-total	102,00	305,50	200
Autres communes	63,00	228,00	262
Total	165,00	553,50	223

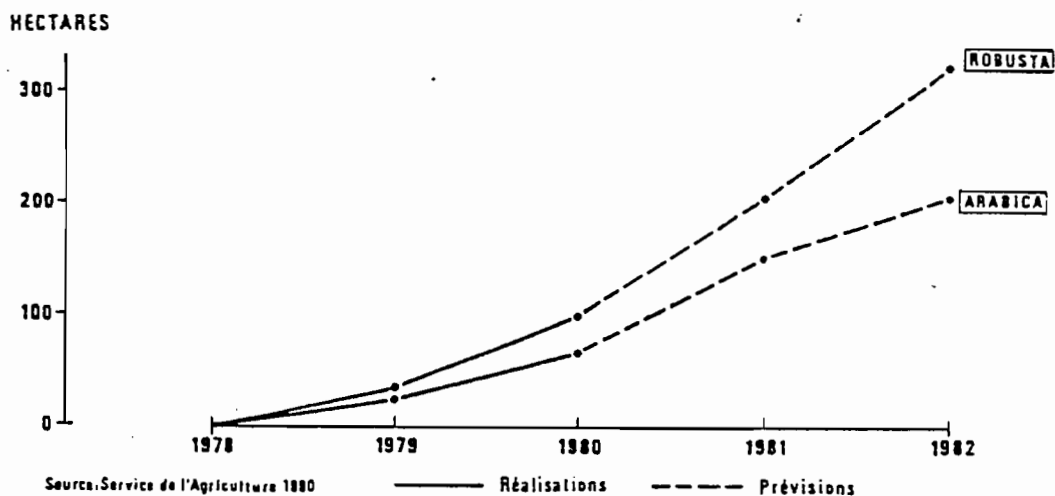
*_ Données cumulées, exprimées en hectares

*_ Exprimé en pourcentage, ce taux indique l'accroissement des superficies plantées de 1980 à 1982.

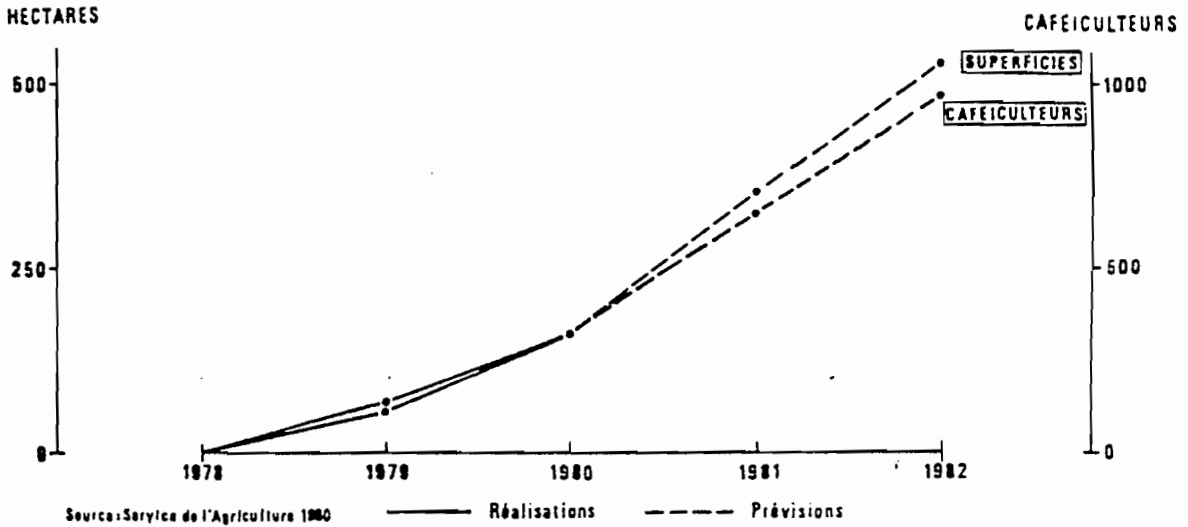
2.6.2 Répartition entre Robusta et Arabica

A la fin de 1980, le Robusta représente 59 % des parcelles, l'Arabica 41 %. La prédominance du Robusta se renforcera l'année suivante et il occupera 70 % des nouvelles superficies. Fin 1982, la répartition sera de 62 % pour le Robusta et de 38 % pour l'Arabica.

**EVOLUTION DES SUPERFICIES
EN ROBUSTA ET EN ARABICA DE 1979 A 1982
(DONNÉES CUMULÉES)**

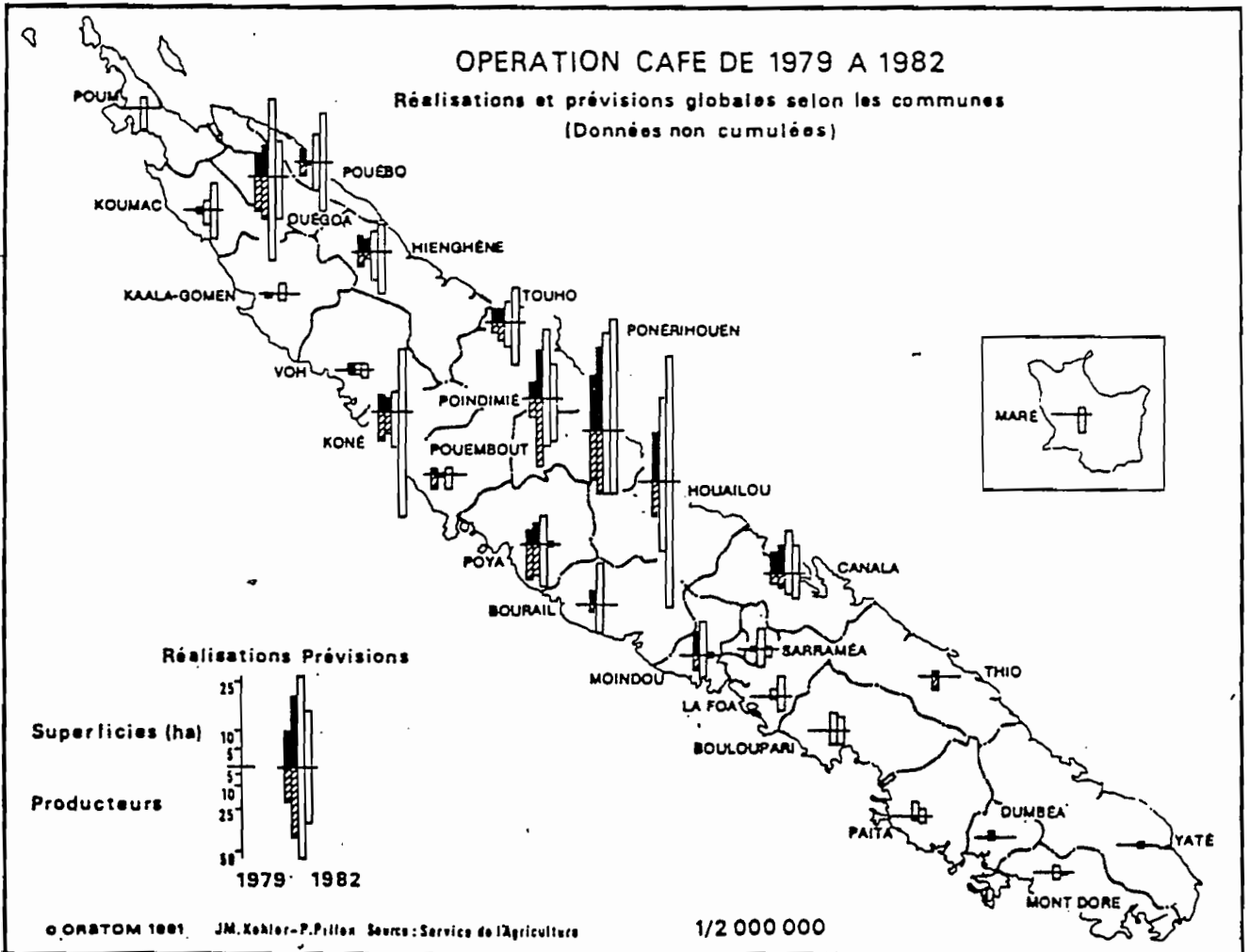


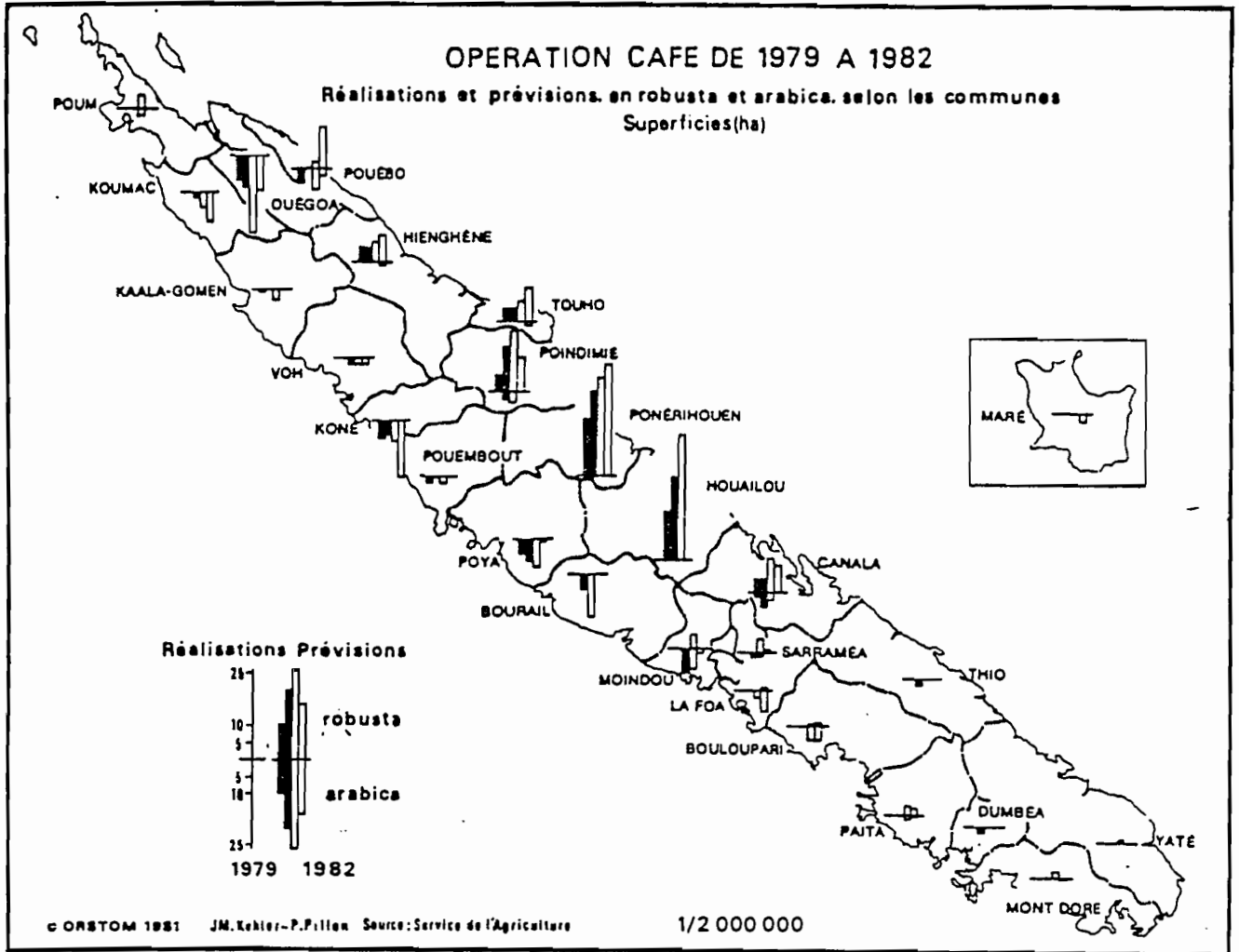
**EVOLUTION DES SUPERFICIES ET DU NOMBRE DE CAFEICULTEURS
DE 1979 A 1982
(DONNEES CUMULEES)**



OPERATION CAFE DE 1979 A 1982

Réalisations et prévisions globales selon les communes
(Données non cumulées)



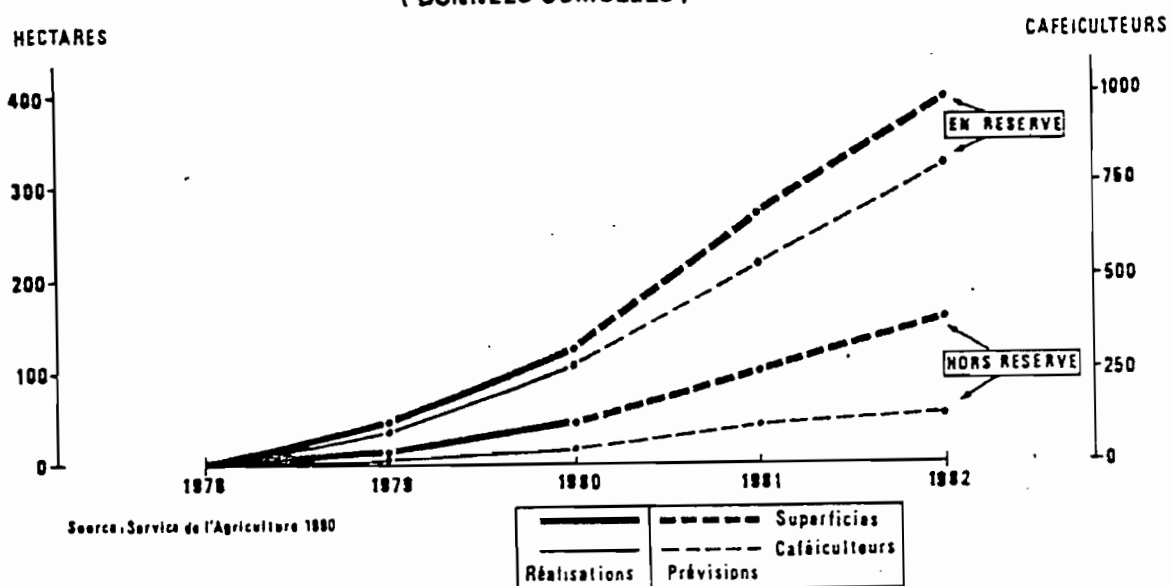


La répartition géographique entre les deux espèces correspond en partie à des données pluviométriques, la Côte Est, très arrosée, convenant Robusta, le Nord et la Côte Ouest, à l'Arabica. L'Arabica se distingue en outre du Robusta en ce qu'il ne produit bien qu'une année sur trois et qu'il résiste mal à des sécheresses ou des pluviosités trop accentuées (DOUMENGE, 1975 : 19).

2.6.3 Caféiculture dans les réserves et hors réserves (1)

Près des trois quarts des superficies plantées entre 1979 et 1980 sont situées sur terres de réserves. Les surfaces hors réserves devraient légèrement s'accroître et les réserves accueilleront toujours plus des deux tiers de l'ensemble des parcelles et plus des quatre cinquièmes des promoteurs y cultiveront. A la fin de 1982, les caféiculteurs mélanésiens sur terres de réserves représenteront 83 % de l'ensemble des cultivateurs.

**EVOLUTION DES SUPERFICIES ET DU NOMBRE DE CAFEICULTEURS
EN RESERVE ET HORS RESERVE DE 1979 A 1982
(DONNEES CUMULEES)**



(1) La division "en réserve" et "hors réserve" renvoie dans l'ensemble à la répartition entre Mélanésiens et autres ethnies. Il convient toutefois de surévaluer les chiffres appliqués aux réserves pour obtenir la part réelle des caféiculteurs mélanésiens, certains d'entre eux cultivant sur des terres ne relevant pas de ce statut juridique.

Le rapport de la superficie au nombre de caféiculteurs indique que les caféiculteurs installés en réserve disposent en moyenne de parcelles comprises entre 0,40 et 0,50 hectare, tandis que les parcelles des cultivateurs hors réserves sont près de deux fois plus importantes (1).

Superficie moyenne des parcelles en réserve et hors réserve, par année, de 1979 à 1982

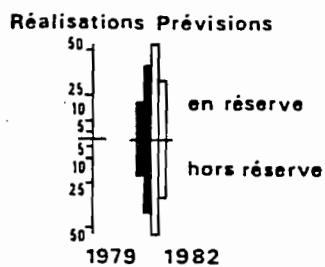
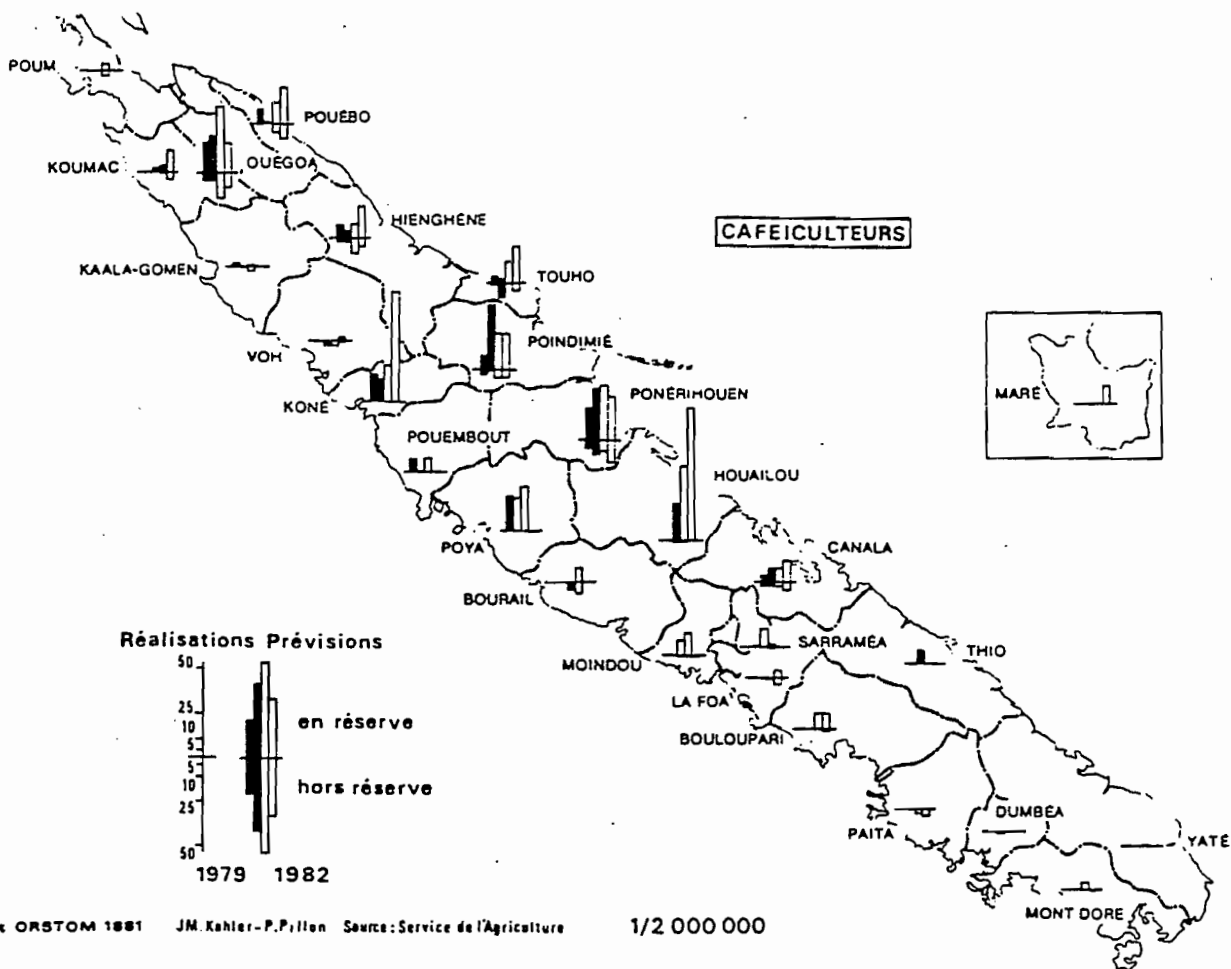
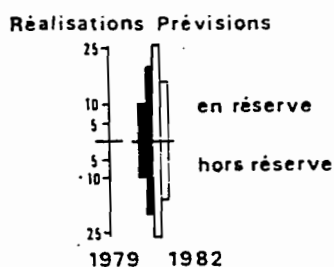
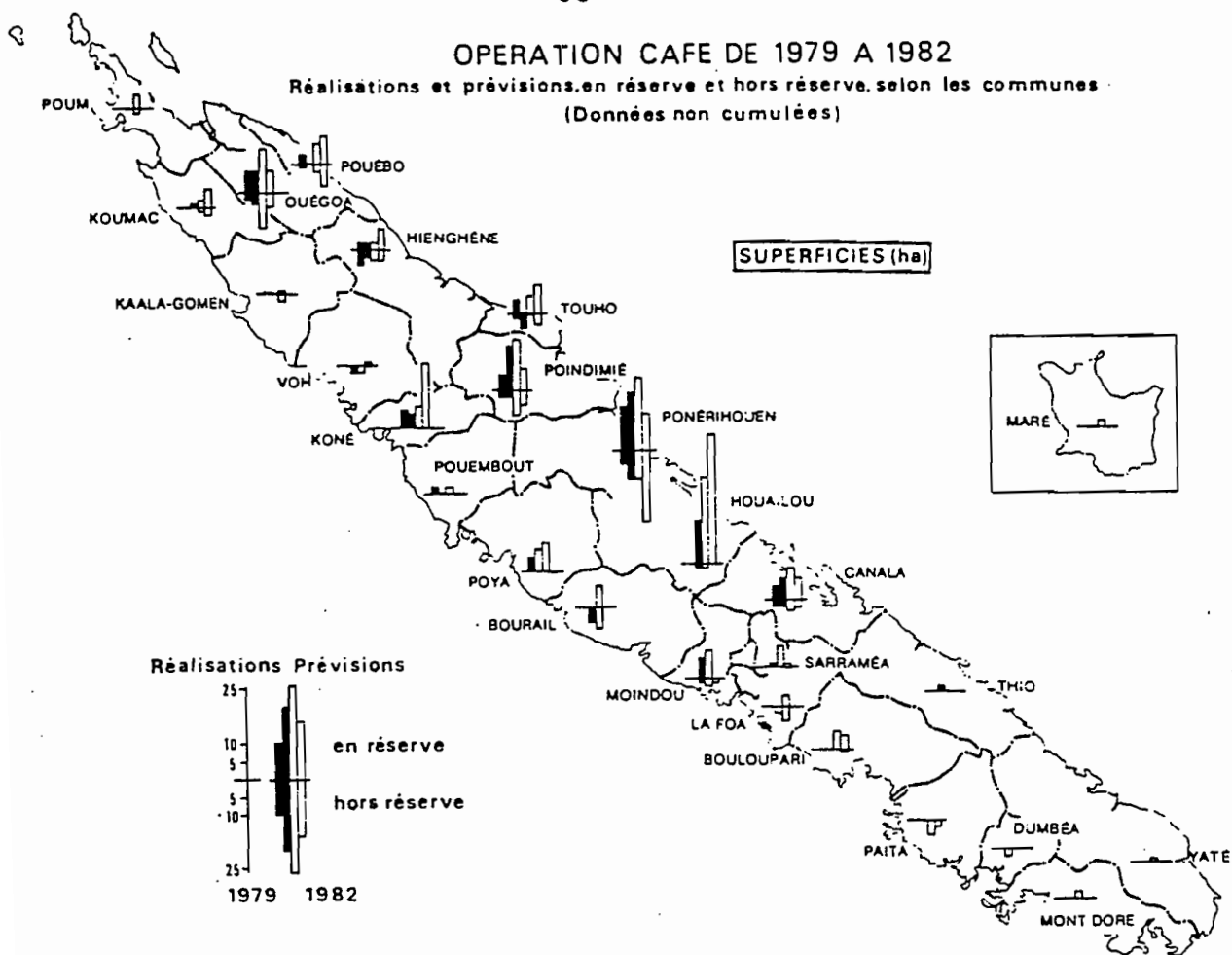
Année	En réserve	Hors réserve
1979	0,42	0,88
1980	0,45	0,88
1981	0,52	0,96
1982	0,40	0,96

* Les données présentées dans ce tableau pour l'année 1982 doivent être corrigées. La baisse des superficies enregistrées par rapport aux années précédentes est partiellement due au fait que certains des caféiculteurs ayant procédé à une simple extension de leurs caféières ont fait l'objet d'un double-compte.

(1) Les superficies moyennes des terres de réserves calculées d'après les chiffres des services techniques sont légèrement surévaluées. En effet, pour des raisons foncières ou statutaires, certaines parcelles ouvertes sous un seul nom, recouvrent en fait plusieurs caféiculteurs.

OPERATION CAFE DE 1979 A 1982

Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes
(Données non cumulées)



2.7 Insertion dans le dispositif commercial

La promotion du café calédonien sur les marchés extérieurs par l'amélioration du produit fini est un des principaux objectifs économiques de l'Opération Café. Cette amélioration passe par la substitution du séchage en usine au séchage par voie solaire effectué par les producteurs et donnant un produit fini jugé trop inégal (1). A côté des anciennes filières commerciales basées sur le recueil du café sec, l'opération de relance met en place une nouvelle filière reposant sur le recueil du café mûr et dont les objectifs d'arriver à une production de meilleure qualité visent une réorganisation des filières de traitement et de commercialisation.

Le café séché par les producteurs est exposé au soleil sur une aire en terre battue ou en ciment ou sur des claies ; quatre à cinq semaines plus tard, les cerises sont prêtes à la vente. Une fois sec, le café peut transiter par différentes filières. Livré à des colporteurs qui sont aussi des commerçants, il est payé immédiatement ; des colons perpétuant des rapports de clientèle ou des mélanésiens, se livrent parfois au recueil ou au transport du café à la place des colporteurs. Une part importante de ce café est vendue comptant aux succursales locales de la Maison de commerce. Dans la seconde filière, le producteur donne son café séché à usiner dans une usine de l'intérieur ou à Nouméa, l'acheminement du produit étant généralement effec-

(1) Le café séché par le producteur comprend des grains cueillis à différents états de maturité ; il serait en outre fréquemment exposé à la pluie lors du séchage.

tué a ses frais (1). L'usinage est alors considéré en tant que "prestation de service" et le café transformé en "café marchand" est payé après un délai de plusieurs mois et déduction faite des frais de traitement. Moins lourd que le café sec, le café marchand est payé à un prix qui rend cette filière plus avantageuse pour le producteur dont l'investissement en travail est identique. Une variante, propre aux caféiculteurs européens consiste à traiter son café soi même et à le vendre sous forme de café marchand aux entreprises de torréfaction. Ce circuit économise les frais de traitement et permet de réduire les pertes au triage. A l'occasion, certains colons usinent pour le compte des Mélanésiens du voisinage.

Filières de commercialisation et de traitement du café			
Etat du café à l'achat aux producteurs			
Café mûr	Café séché	Café marchand	Café torréfié
Groupements des Producteurs	Comptoirs de la Maison de Commerce	Usine de la Maison de Commerce	Usine de la Maison de Commerce
<i>GIE Cenala</i>	<i>BALLANDE</i>	<i>BALLANDE</i>	<i>BALLANDE</i>
<i>GAPCE</i>	Colporteurs	Usine privée	Usine de l'Entreprise
<i>GANO</i>		Producteurs disposent de leurs propres installations	<i>LES CAFES CALEDONIENS</i>

(1) Selon le lieu où s'effectue l'usinage, le caféiculteur peut économiser sur le prix du transport. Il peut soit se charger lui-même du transport, soit louer les services d'un colporteur ou tomber d'accord avec un tiers.

Pour remédier à l'infériorité du séchage effectué par les producteurs, la filière mise en place par l'Opération Café ne traite que le café mûr, selon des procédés industriels assurant un séchage optimal. Ce faisant, elle bouleverse les données de la commercialisation, le traitement du café mûr nécessitant des ramassages fréquents pour éviter la fermentation des grains. Le producteur vend son café à la touque (mesure de vingt litres), en faisant l'économie du temps de séchage. Comme le café séché, mais au contraire du café marchand, ce café est payé de suite. De cette manière et dans le cadre d'un accroissement de la production, les parts respectives des différents circuits devraient se redistribuer. Le développement de la nouvelle filière étant parallèle à celui des cultures intensives, il ne couvre pas encore l'ensemble des régions de caféiculture.

3. LA CAFEICULTURE

3.1 Historique et place actuelle

Les premiers plants de caféiers sont introduits par la mission catholique en 1856. La plante connaît des débuts incertains et une extension limitée (SAUSSOL 1981), jusqu'à ce que le gouverneur Feillet décide en 1894 de réorienter l'avenir de la colonie vouée depuis 1864 au pénitencier, en suscitant une colonisation libre basée sur la petite exploitation familiale et la caféiculture (1). Aux colons venus de France, il est fait obligation de planter 5 ha de caféiers sur leurs lots de 25 ha, la main d'oeuvre nécessaire à cette culture étant puisée dans la Pénitenciaire et chez les Mélanésiens astreints depuis 1887 aux "prestations de travail". L'expansion de la caféiculture qui repose uniquement sur des variétés d'Arabica coïncide largement avec

(1) Pour mener à bien cette politique de colonisation, le gouverneur FEILLET procède de 1897 à 1903, sur l'ensemble de la Grande Terre, à de nouvelles délimitations des terres devant revenir aux Mélanésiens. Cette politique connue sous le nom de "cantonnement Feillet" est à l'origine de la répartition foncière actuelle.

l'extension de la colonisation. De 1895 à la fin du siècle, les "plantations (passent) de 1600 hectares à 2000 hectares en cinq ans" (SAUSSOL, 1981). En 1910, d'importantes attaques de rouille du caféier (*hemileia vastatrix*) dévastent les plantations entraînant l'effondrement de la caféiculture. Il ne sera pallié à cette maladie que par l'introduction du Robusta : "Le mal était surmonté ; vingt années de prospérité s'ouvraient au café calédonien qui allait voir tripler ses exportations et sa culture s'étendre des Européens aux Mélanésiens, donnant à cette phase l'apparence d'un "âge d'or" "(SAUSSOL, 1981). En 1930, à la veille du développement de la caféiculture sur terres de réserves, la superficie des plantations européennes plafonne à 2800 hectares (SAUSSOL, 1981).

L'introduction du caféier en milieu mélanésien suit de très près l'arrivée de la plante dans la colonie : "De bonne heure le caféier s'était diffusé dans les villages mélanésiens à partir des missions et des premiers postes de colonisation. Ce phénomène s'était souvent développé depuis les impacts littoraux de la Côte Est, d'où remontant les vallées, l'arbuste s'était répandu dans la Chaîne et dans les vallées du versant occidental précédant parfois l'arrivée des colons "(SAUSSOL, 1979 : 337). Bien que "largement disséminés dans les tribus" dès l'époque du contonnement (SAUSSOL, 1979 : 338), les caféiers sont en quantités réduites et ne font guère l'objet d'une véritable culture. Malgré tout, dès le début du siècle, quelques villages mélanésiens plantent du café à des fins commerciales (SAUSSOL, 1979 : 338). Le véritable bond en avant de la caféiculture en milieu mélané-

sien ne date toutefois que de 1932, lorsqu'une circulaire administrative impose l'extension de la caféiculture aux réserves. Chaque chef de famille est tenu de planter (...) "autant de fois 500 pieds bien plantés qu'il y a de personnes dans la famille indigène" (cité par SAUSSOL, 1979 : 340). Entre la fin de l'année 1931 et l'année 1934, les plantations en réserve passent de 900 à 2000 hectares (SAUSSOL, 1981). La production caféicole calédonienne dont la progression était jusqu'alors lente, s'amplifie rapidement, et les exportations passent de 700 tonnes en 1930 à plus de 2000 tonnes en 1939.

Avec le recul, l'imposition de la caféiculture en milieu mélanésien marque un véritable tournant dans l'histoire du Territoire. En visant à doter les Mélanésiens d'un pouvoir d'achat et à les faire entrer dans des rapports marchands, cette "politique allait plus loin qu'un simple développement de la production. Elle constituait en fait, une politique coloniale, et, en Nouvelle-Calédonie, la première promotion économique et sociale. De salarié temporaire, corvéable à souhait, le Mélanésien allait se voir offrir le statut de petit planteur". (SAUSSOL ; 1979 : 339). "... En remettant en cause l'équilibre ancien (...), (la caféiculture) (...) bouleverse les données économiques traditionnelles et prépare les remous sociaux de l'après-guerre" (SAUSSOL, 1967 : 20). Contemporaine de la remontée démographique mélanésienne (METAIS, 1953), elle accompagne le renouveau de l'ethnie. Bien qu'implantée sous la contrainte, la caféiculture est intégrée sans modification apparente du système de production en place (1).

(1) Cette culture ne sera cependant pas sans conséquence sur le système foncier. Voir à ce sujet le chapitre 5.

Elle est rapidement valorisée par les Mélanésiens pour lesquels elle constitue dès lors la principale source de revenus (1). Au lendemain de la guerre, la caféiculture européenne est en crise. Le renchérissement de la main d'oeuvre et le développement des cultures maraîchères et fruitières diminuent la rentabilité des plantations et les caféiculteurs européens entament leur mouvement de reconversion vers l'élevage (SAUSSOL, 1981). Les difficultés du secteur européen sont accrues par l'abolition en 1946, du régime de l'indigénat qui détourne massivement les Mélanésiens des plantations et libère la main d'oeuvre nécessaire à une multiplication des parcelles en réserve. Avec "l'explosion spontanée" à laquelle on assiste dans les réserves au cours de la décennie 1950-1960 (2) (SAUSSOL, 1979 : 343), et le désengagement corrélatif des colons, la part des Mélanésiens dans la production caféicole ne cesse d'augmenter. Elle passe ainsi de (...) "35 % vers 1950 à 48 % en 1961 et 58 % en 1965" (SAUSSOL, 1981). A cette date cependant, l'expansion des caféières en réserves est parfois terminée

(1) Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, les villages des îles et de certaines bordures côtières de la Grande Terre, se livraient à la production de coprah (DOUMENGE, 1981). Cette activité ne concernait par conséquent pas la majorité des habitants de la Grande Terre. La caféiculture marque de ce point de vue une véritable révolution. Les études socio-économiques de l'après-guerre (GUIART, TERCINIER, 1956) en traduisent l'importance.

(2) Cette "explosion spontanée" n'est en fait que la traduction du développement des rapports marchands chez les Mélanésiens, induit par la guerre et la présence des troupes américaines. D'une manière générale elle est la traduction locale de l'accroissement du volume des échanges internationaux après la guerre en période d'expansion. CHAUVÉAU (in *Le développement : idéologie et pratiques*, 1983 : 46) indique à la même période le (...) "développement "spontané" et incontrôlable des plantations villageoises (...)" de café et de cacao en Côte d'Ivoire.

depuis longtemps (1). Les années soixante qui connaissent une période de développement économique intense marquent l'apogée puis le déclin de la caféiculture en milieu mélanésien. Le salariat et l'urbanisation multiplient les possibilités d'insertion en dehors des communautés mélanésiennes et des activités rurales. La flambée de l'économie minière et métallurgique entre 1968 et 1972 accélère considérablement le processus en puisant largement dans le réservoir de la main d'oeuvre mélanésienne. Après 1965, les exportations de café chutent de 1500 à 400 tonnes (SAUSSOL, 1981). Largement inférieurs aux revenus salariaux, les revenus de la caféiculture sont également supplantés dans certaines régions par d'autres productions agricoles. Dans le reste du pays, seule l'absence de débouchés semble s'opposer à cette concurrence. Bien qu'étant une activité économique en net recul et peu compétitive, la caféiculture ne cesse de constituer une ressource essentielle pour nombre de ménages mélanésiens des zones à faible développement économique et notamment de la Côte Est : "Vers 1955, le Service de l'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie estimait à 6300 ha les superficies plantées de caféiers dans le Territoire. Sur ce total, 3100 ha se situaient dans les réserves mélanésiennes, dont 2200 ha sur la Côte au vent. Vingt ans après, les Mélanésiens détiennent 2100 ha sur les 3000 ha encore en production. La caféiculture reste la spéculation agricole la plus forte sur les réserves" (DOUMENGE, 1981).

(1) Dans certaines régions, la caféiculture semble avoir atteint son extension maximale dès 1955 ; dans d'autres le phénomène, plus tardif, se poursuit jusqu'au début des années soixante (SAUSSOL, 1979 : 343-348).

Dans les propos tenus par les caféiculteurs mélanésiens, la diversité des situations, parfois très grandes au sein d'une même aire -notamment entre localités de plaines et localités de montagne (DOUMENGE, 1975 : 18-5)- ainsi que les disparités individuelles aux plans foncier et monétaire, assignent des places différentes à la caféiculture. Entre le salarié délaissant ses caféières et le cultivateur qui en tire l'essentiel de son revenu, les attitudes divergent. Les positionnements d'ordre économique sont partiellement recoupés par l'appartenance à des générations différentes, les jeunes des régions pourvoyeuses de main d'oeuvre se disant davantage intéressés par le salariat que par l'agriculture. En même temps, la récession minière et la crise économique, en contraignant certains salariés à se replier sur l'agriculture et la caféiculture, entraînent un renforcement du secteur rural. La prise en compte des déterminations économiques et des écarts entre les générations restitue alors leur cohérence à des propos contradictoires visant les uns à valoriser, les autres à dévaloriser le café.

La place assignée au café dans le discours peut également relever de représentations héritées du passé, parfois réinvesties à des fins actuelles. Toujours distinguée des cultures vivrières support de la vie sociale mélanésienne, la caféiculture, dévalorisante pour certains, perpétue pour d'autres l'identification du Mélanésien à la terre et aux ancêtres, et constitue "l'héritage des vieux" auquel il n'est pas permis de toucher. Cette vision qui renvoie le plus souvent à l'image d'un Mélanésien agriculteur à jamais, peut être sous tendue

par un arrière - plan plus ou moins explicite d'affirmation de la spécificité canaque, liée à la revalorisation de la culture mélanésienne et à la montée du nationalisme (1). La crise économique renforce une réinterprétation du passé opposant la vie stable du "temps des vieux" aux incertitudes du présent. Le café devient alors une valeur sûre, solidement ancrée à la terre, à l'inverse du salariat et de ses aléas. Cette revalorisation reste toutefois conjoncturelle, la place de la caféiculture résultant moins d'un dynamisme propre que de la faiblesse des autres secteurs d'activité.

3.2 Une culture mélanésienne : le café des vieux.

"Du temps des vieux, le café a été une culture coloniale, je sais. On a été recrutés pour travailler chez les colons. A l'époque, les Mélanésiens n'avaient pas la possibilité de cultiver le café, car c'était défendu de faire cette culture de rapport. C'est à partir de Meunier, qui était un capitaine des affaires autochtones, que les Mélanésiens ont été portés à la culture du café. A partir de là, ça a réduit l'importance de la culture caféière chez les colons. Jusqu'à la dernière guerre mondiale, ça a bien marché. Le café et le coprah, c'était la seule ressource des Mélanésiens. A l'époque, les grands chefs ils ont un pourcentage sur le recrutement, sur tous les recrutements, que ce soit pour la route ou la barrière, et même le café. Le pourcentage était versé par les colons bien sûr. Quand les Mélanésiens ont eu la liberté, en 1946, cette liberté a permis de quitter la terre, de quitter le café. Plus besoin de l'autorisation du chef.

(1) La revalorisation de la culture canaque est une dimension importante de ces dernières années. Impulsée par les indépendantistes pour certains desquels "Le problème de l'Indépendance est posé à partir d'une recherche d'identité culturelle de la part des Mélanésiens avant de l'être en termes économiques ou juridiques " (cité in KOHLER, PILLON, 1982 : 86), cette revendication s'est traduite entre autres par l'organisation en 1975 du Festival Mélanésia 2000, par la création de l'Institut Culturel Mélanésien suivi de celle de l'Office Scientifique et technique Canaque et par l'organisation à la fin de l'année 1984 du Festival des Arts du Pacifique.

"Les grands-chefs de l'époque ont encouragé à faire le café. Après le mariage, on était obligés de planter une parcelle de café. C'est pourquoi on a tous du café. Les Mélanésiens, avec la première récolte, ils ont vu que c'était très important d'un point de vue économique. Et puis les petits-chefs et les grands-chefs surveillaient tout ça, qu'il n'y ait pas un grain qui se perde. C'était du travail collectif, organisé par le chef de la tribu, dans chaque tribu. Le repas de midi était toujours collectif. Les chefs ont construit des séchoirs collectifs et acheté des dépulpeurs pour la tribu. Des jeunes étaient chargés de dépulper. C'était bien organisé, ça marchait très bien. Les chefs faisaient jusqu'à trois tonnes de café Arabica chacun. Ils pouvaient le faire, car le travail était collectif. Quand les colons ont vu que les Mélanésiens se développaient et qu'eux n'avaient plus personne, ils ont tout rasé pour faire de l'élevage. Les gens dans les caféries avaient même leur police pour voir qui entretenait, qui abondonnait. Les coupables passaient devant la justice coutumière et ils pouvaient se faire astiquer. Tout le monde obéissait dans la tribu à l'époque. L'ordre était sévère. Chaque jeune obéissait et on pouvait leur dire de ramasser. Aujourd'hui, avec la liberté, c'est plus possible."

"Seulement le café, c'est véritablement le gagne-pain de la Côte Est. Ici on n'a plus le troca, on n'a plus le coprah ; reste, pour nous autres de la Côte Est, le café. Qu'est-ce qu'on peut faire ? Il n'y a pas de débouchés."

Cultivateur, Elu local, 52 ans.

"C'est bien de faire des cultures, car si on ne les fait pas, plus tard il n'y aura pas d'avenir pour nous. La terre, c'est l'avenir."

Salarié (Travaux Publics), 56 ans.

"Je pense qu'il est indispensable que les Canaques se lancent dans la culture du café. Pour l'instant, c'est la seule ressource qu'ont les Canaques pour subsister. Je pense que le café, c'est une ressource de tous temps, pour les Canaques uniquement. Les Canaques, actuellement, ils ne participent nullement à l'économie, ils n'ont pas de revenus, alors je pense que le café, les gens doivent en tenir compte. C'est un moyen pour tirer des ressources."

Cultivateur, 30ans, études secondaires.

"Notre grand problème, c'est le travail, c'est l'argent qui nous manque. Alors, on nous a expliqué que le pinus, c'est la possibilité de l'argent en restant sur place (1), comme le travail au Chalandage, ou au nickel. D'après les renseignements fournis par les agents des Eaux et Forêts, c'était ça. Ils ont dit que tout cela est payé. C'est ça qui nous a décidés. Ceux qui ont pris des pinus, c'est ceux qui ont

(1) Programme de reforestation sur terres lignagères.

du terrain dans la réserve. Moi, j'ai signé pour 5.000 pieds, sur le séquestre. Mais comme c'est un terrain privé, le FADIL n'a pas le droit d'y travailler (1). Or, dans la réserve, je n'ai pas assez de terrain. Aujourd'hui, je ne regrette pas, parce que je peux faire du café sur le terrain du séquestre. Mais le café est plus important. Mes grands-pères, mes pères, ont toujours tiré leur principale ressource du café, et pour moi, je sais que le café est la seule ressource que je peux pratiquer dans la région. Le pinus est tout à fait nouveau. Mes vieux n'ont jamais gagné avec ça."

Cultivateur, 39 ans.

"Si on travaille pour notre compte, c'est mieux. Autrement, il faut se lever à deux heures du matin pour rentrer à deux heures de l'après-midi. Il faut faire des rendements. Si on est à notre compte, on a plus de liberté. Si le café était rentable, je préférerais rester ici et faire uniquement le café. Si je gagne 300.000 francs en café, et que je suis libre de moi je préfère rester ici (2). On fait trop

d'heures à la mine. Si j'avais deux hectares de café qui rapportent bien, je resterais ici plutôt que d'aller à la mine."

Salarié (mine) 41 ans.

"Le travail salarié chez nous, c'est un passe-temps. Si la MFR (3) s'arrête, si les mines s'arrêtent, on retourne au café. Même les gens qui travaillent à Nouméa maintiennent toujours le débroussage du café. Je fais faire la cueillette, même gratuitement pour maintenir le champ. Le salariat ne vaut pas le travail de la terre, ça c'est notre vie."

Enseignant (MFR), 41 ans.

Bien que de manière fort relative, la conception mélanésienne de l'arbre peut interférer avec l'Opération Café lorsqu'il s'agit de couper les anciennes caféières pour les remplacer par les nouvelles. En effet couper un arbre est une opération délicate qui met en jeu les relations au surnaturel. Pour les Mélanésiens, vivants et morts participent d'un même univers et leurs interférences sont permanentes (4).

(1) Les séquestres sont d'anciennes propriétés japonaises confisquées pendant la seconde Guerre Mondiale et redistribuées comme propriétés de droit commun. De ce fait les garanties FADIL ne s'y appliquent pas.

(2) Salarié sur mine rétribué 80 000 francs par mois.

(3) Maison Familiale Rurale, enseignement agricole.

(4) LEENHARDT 1953.

Passé et présent forment une totalité qui s'inscrit dans le paysage au travers des récits, des toponymes, des minéraux et des végétaux ou des produits de l'industrie humaine. Si tout arbre "inculte" est susceptible de se révéler la demeure d'un esprit (1), l'arbre "cultivé" est lié à celui qui l'a planté de même que la case renvoie à celui qui l'a érigée. L'un comme l'autre ne sauraient alors être détruits sans précautions après la disparition de celui qui en fut à l'origine (2). La caféiculture comme les autres domaines de la vie sociale peut être prise dans les représentations relatives à la présence des morts, au continuum des générations et aux rapports entre les clans. Alors que l'appartenance lignagère et clanique et la dévolution foncière sont transmises en ligne patrilinéaire, l'identité conférée par le sang, est celle du frère de la mère, transmise en ligne matrilinéaire. Participant de celui qui l'a planté, l'arbre participe de l'oncle maternel tout en demeurant la possession du patrilignage du neveu. Si

(1) "Le défunt (..) aime à se retirer dans l'arbre, (...) que l'un des descendants de l'aïeul enfermé vienne un jour (...) à le frapper avec sa sagaie ou sa hache, une voix aussitôt se fait entendre, et un être nouveau homme ou femme, sort (...) du tronc creux. Cette aventure banale est à l'origine d'un grand nombre de clans" (LEENHARDT 1953 : 77).

(2) "Quand meurt le maître de cet habitat (...), les descendants (...) laissent le défunt dans sa case, bouchent l'entrée de celle-ci et s'en vont ; ils iront ailleurs reconstruire ou restaurer quelque ancienne installation. Dès lors, le lieu de la case est interdit ..." (LEENHART, 1953 :43).

La participation et l'assimilation par analogie d'un individu à ce qui provient de lui, procède de la pensée mythique et la caractérise (GODELIER, 1977 : 271-302). La relation entre un défunt et son habitat ne saurait de ce fait être abordée en termes de "propriété" : "Juste corollaire, la construction détermine la possession dans la pensée mélanésienne. Dès lors qu'un chef meurt, le siège de la chefferie doit changer, car son site reste dans l'au-delà la propriété personnelle de son promoteur" (DOUMENGE, 1975 : 68).

un homme peut abattre un arbre qu'il a lui même planté, l'on ne saurait détruire l'arbre d'un défunt sans passer par le frère de sa mère ou par le lignage maternel. Toucher à un arbre ou à la case d'un défunt c'est encourir la colère de l'esprit du mort ou de celle de son oncle maternel. Mais l'efficacité de ces représentations dépasse la simple commémoration pour être constitutive des rapports sociaux : elles traduisent l'importance pour la reproduction sociale, des liens de l'alliance de mariage entre les clans. La case, l'arbre, en rappelant d'où est "sorti" le père ou le grand-père, rappellent et réactualisent les liens d'affinité.

En tant que manifestation du défrichement, l'arbre marque les sites d'habitat et les droits fonciers. L'arbre est lié à l'ancêtre. En le plantant, l'ancêtre a défriché et donné un tertre (1) et une terre. Cette terre est celle du lignage. Ancêtre, arbre, terre et lignage, vivants et morts ne forment qu'une réalité en dehors de laquelle il n'est pas de vie sociale. Support de la mémoire, legs de l'ascendant, l'arbre est ce par quoi "l'on garde le souvenir" (2).

"Pour moi, le café c'est sacré, car c'est pas moi qui l'ai planté. Je veux garder, c'est le vieux qui me l'a donné."

(1) Endroit surélevé portant les cases et les arbres associés à l'habitat (pins colonaires, cocotiers, cordyline...)

(2) Godelier (1977 : 199-200) termine son article sur la monnaie de sel des Baruya de Nouvelle Guinée en évoquant les barres de sel vieilles d'une génération qui demeurent au dessus du foyer (...) "langage muet qui raconte à chaque instant présent ce qui du passé ne doit pas vieillir. "L'arbre remplit une fonction similaire : "Un tumulus en pierres amassées sans ordre, un arbre planté à quelques pas de la case rappellera un évènement, l'issue d'une guerre, la mort ou la naissance d'un chef" (LAMBERT, 1900 : 67).



Le café-soleil

La récolte du café traditionnel
(cliché M. Husberg)



Séchage

- * sur aire en terre battue
- * sur aire en ciment

(cliché M. Husberg)



"C'est un respect envers nos vieux, parce qu'avant c'était la seule ressource avec un peu de coprah. C'est dur d'arrêter. Ça rapporte pas grand chose, mais on est gêné d'abandonner le café."

"Pour moi, je ne pense pas qu'il ne faut pas couper le café des vieux ; peut-être est-ce une superstition ou quoi ? Ils ont peur de tomber malade ou quoi (1) ? Le vieux va revenir ? Dans les anciennes caféières, il y avait des endroits où il était défendu d'aller, par exemple des emplacements des cases des vieux. Les vieux souvent, ils se mettaient un peu dans les endroits cachés. Quand ils étaient morts, on les enterrait là-dedans. Il y a des endroits où c'était défendu dans le temps, mais plus maintenant."

"Le gars du Service est venu et m'a dit de couper mes vieux cafés. Je lui ai dit : Attends, je vais réfléchir. Puis j'ai dit : Non, il y a un terrain, on va le faire là bas... Ici c'est pas une bonne tribu, mais on ne peut pas partir. Je veux aller habiter là-haut sur la montagne où il fait moins froid, mais je ne peux pas. Mon vieux a habité ici, un autre père pour moi (2) a habité plus loin, mon grand-père là-bas... Je ne peux pas quitter la tribu."

"J'ai abandonné, car la plupart des cafés étaient plantés sur de la bonne terre par mes vieux. J'ai abandonné pour planter des cultures. J'ai gardé un petit carré comme souvenir pour mes vieux. Selon la coutume, faut pas tout abandonner ce que les vieux font, pour pouvoir avoir une chance de continuer sur autre chose. On coupe pas ce que les vieux ont planté, par respect. Faut pas esquinter ce que les vieux ont fait, ou vous avez une poisse. C'est l'esprit du mort qui a planté. Si on garde les affaires des vieux, on se souvient toujours d'eux ; et en cas de difficultés, on aura toujours l'espoir d'être aidé par l'esprit sous une forme ou une autre. On peut rien faire car celui qui a planté est mort, donc on laisse à l'abandon. Pour utiliser une terre comme ça, il faut donner du tabac à un vieux de la famille qui retire le malheur. A ce moment-là, on peut couper, on redémarre à zéro. Les vieux disaient : Il faut faire attention à la terre. On peut parler, mais il ne faut pas faire parler la terre..."

"Si l'on est sur une terre qui n'est pas à soi et que l'on coupe un arbre de son grand-père, il y a deux coutumes. La première est au propriétaire de la terre, pour éviter la maladie donnée par la terre. La seconde va à la famille maternelle du grand-père (3). C'est pourquoi, pour couper un arbre, il faut une coutume, voire deux. Et certains hésitent, car même une coutume ne règle peut-être pas le problème. Le café n'est pas un arbre local ; avec un coco, un kaori, les risques sont graves. Pour le café, c'est peut-être moindre, mais on ne sait pas. L'arbre est sacré, car c'est le souvenir des vieux."

(1) Maladie causée par un sortilège ; le locuteur appartient à une jeune génération.

(2) La terminologie de parenté ne distingue pas un ascendant de ses collatéraux. Un frère de père est un père.

(3) Le don coutumier doit être présenté à un homme du lignage maternel du grand-père.

3.3 Une culture de faible rapport

"Pour le café il y a quatre quarts :
Le premier c'est pour les rats,
Le second c'est pour les oiseaux,
Le troisième c'est pour la bête qui est à l'intérieur, (1)
Le dernier c'est pour le propriétaire, et comme on est
beaucoup de propriétaires..."

Cultivateur, 69 ans.

En Nouvelle-Calédonie, la caféiculture n'a guère été le support de vastes plantations. Les caféières européennes issues de la colonisation Feillet (...) "restent le plus souvent inférieures à 20 voire à 5 ha (...)" (ANTHEAUME, 1981) (2). La caféiculture mélanésienne quant à elle touche par cultivateur, des superficies moins importantes puisqu'à (...) "l'échelle du territoire, chaque caféiculteur possède en moyenne 1 ha de caféière réparti entre deux parcelles" (DOUMENGE, 1981). Le pluriparcellaire qui est la règle prend toutefois des formes différentes suivant les terroirs et l'on (...) "note seulement 8% de plantations de plus de 2ha dans les basses vallées de la Côte au Vent et 2% dans celles de la Côte sous le Vent, contre respectivement 13% dans les hautes vallées de la Côte Est et de 8% dans les hauts pays de la Côte Ouest" (DOUMENGE, 1981). En 1970 dans la commune de Canala, "205 unités caféières" inférieures à 50 ares totalisent 8 % de la superficie des terroirs caféiers mélanésiens alors qu'elles constituent "30% de l'ensemble des plantations de la commune"

(1) Le scolyte.

(2) SAUSSOL (1967 : 283) avance que d'(...) "une façon générale en Nouvelle-Calédonie, c'est entre 5 et 20 hectares que se tiennent la plupart des plantations européennes". A cette époque, la moyenne des superficies par planteur est de 12,2 ha à Canala et de 11,6 ha à Hienghène (Côte Est). Sur la Côte Ouest, elle n'est que de 5,7 ha.

(DOUMENGE, 1975 : 114). Les plantations comprises entre un demi hectare et un hectare sont aussi nombreuses mais couvrent près du quart de la superficie totale ; celles comprises entre 1 et 2 ha atteignent le tiers de cette superficie alors qu'elles ne représentent que le quart des effectifs. Ce sont "(...) les unités les plus représentatives (...)" (DOUMENGE, 1975 :114). Les "plantations de 2 à 3 ha et plus de 3 ha" (...) "intéressent chacune approximativement 20 % des superficies caféières" (DOUMENGE, 1975 : 114).

Dans la formation sociale non marchande, les inégalités dans le contrôle foncier sont le reflet des fonctions et statuts et n'entraînent aucune différenciation économique ni aucune accumulation (1). Elles sont congruentes avec les caractéristiques de l'organisation lignagère. La caféiculture se glissant dans le moule du foncier précolonial offre les bases d'une réelle inégalité économique (2) : "A la différence du jardin dont la superficie est en général liée à la qualité du sol et au nombre de bouches à nourrir, la taille de la caféière dépend étroitement du statut social traditionnel du planteur. Les chefs de lignage propriétaires-fonciers, les maîtres de terre,

(1) La production est alors uniquement dirigée vers l'autoconsommation et les présentations cérémonielles. Des besoins particuliers (cérémonies) peuvent accroître la production qui reste commandée par les besoins du lignage ou de la chefferie. La production supérieure qui est le fait de certains lignages et qui échoit aux chefs (GUIART, 1981), est toujours l'expression d'une relation de statut. Elle n'est le support d'aucune accumulation.

(2) Peu ou prou contenue jusqu'à présent par les mécanismes de circulation-redistribution.

parfois aussi les maîtres des cultures (1) ou les chefs politiques sont bien nantis." (DOUMENGE, 1981). Ainsi des disparités parfois importantes existent-elles entre lignages d'un même clan, ou de clans différents, entre lignées d'un même lignage, ou individus d'une même lignée (DOUMENGE, 1975 : 119-122). La mise en réserve et la dépossession des lignages "étrangers" sont le substrat sur lequel se renforcent ces disparités.

La caféiculture mélanésienne se présente ainsi comme une culture aux faibles superficies, le plus souvent morcellées, et inégalement réparties entre les individus, en fonction de leurs positions statutaires, et de leur âge. Comparée aux normes de la caféiculture européenne et indonésienne, c'est aussi une culture de faible rendement et de faible rapport (2). Malgré tout, les caféiers occupent entre 60 et 80 % de la surface agricole utile de la Grande Terre, le reste allant aux cultures vivrières et aux jachères. (DOUMENGE, 1981).

"Quand on arrive à la fin de l'année avec ça, 150.000 francs (3), il reste peut-être 20.000 francs, ou des fois rien, quand on a retiré le riz, les vêtements, aller se promener. Le café, c'est bon si on paie plus cher, ou si on a un peu plus de terres peut-être."

Cultivateur, 51 ans.

(1) Fonction d'un individu appartenant à un lignage donné et sur l'activité rituelle duquel repose la bonne fructification des tubercules. Dans les sociétés de Mélanésie le rituel est une composante essentielle de la fructification, et de l'organisation des travaux horticoles (MALINOWSKI, 1974). LEENHARDT (1953 : 59-70) met en évidence le même phénomène en Nouvelle-Calédonie.

(2) Un hectare de Robusta (superficie moyenne) produisant en milieu mélanésien de 300 à 400 kgs, son revenu maximal serait en 1980 de 80 000 francs.

(3) Valeur de la récolte de 1980. La plupart des caféiculteurs n'atteignent pas ce revenu.

"Nous, on reste là. Ceux qui sont aux Travaux Publics, à la mine, oui, pour eux ça va. Mais nous, non. Ceux-là, ils ont des sous. Avant, nous n'avions que le café ; on faisait le crédit annuel (1). Après la deuxième guerre mondiale, c'est l'argent partout. Alors, les gens, ils ne savent plus cultiver le café. Ils disent : C'est travail de coutume ça (2). Ils nous regardent, nous les vieux avec les vieilles femmes : c'est trop de travail pour débrousser, ramasser. Les Américains ont introduit le colportage. On a alors trouvé qu'il était facile d'avoir des sous grâce aux colporteurs. On a fait la balance avec le travail du café, et on a trouvé que le café, c'était trop de travail. Mais quand même, on a maintenu quelques pieds. Le boulot pour nous, c'est les cultures vivrières. Le café, c'est l'argent (3). Mais maintenant, avec le prix du riz, 290 francs pour deux kilos de riz, c'est le prix de la touque (4). Ça tombe toujours à zéro. L'argent peut être obtenu à partir de beaucoup de choses. Pas besoin de faire trop de café, alors qu'avec les mandarines, les bananes, il y a moins de travail. Il y a trop de difficultés pour ramasser le café. Aujourd'hui, ceux qui font des dépenses, qui achètent des agglos, des tôles, c'est pas nous. On ne peut pas acheter des agglos, des tôles avec 290 francs la touque. Ceux qui sont salariés au nickel, ceux-là peuvent. Mais pour ceux qui sont là à rien faire, on ne peut pas. On va toujours avoir la paille avec le torchis, la terre."

Cultivateur, 60 ans.

"Le café, ça ne paie pas. Pour nous, on est coincés. On le sait bien, qu'il n'y a que le café. Si on pouvait se lancer dans l'agriculture, l'élevage, on verrait. Mais ici, il n'y a pas assez de terrain. Si on avait de l'argent, on pourrait faire de l'élevage... Ça ne paie pas, le café. On travaille beaucoup sur le café et, à la fin de l'année, on récolte 20.000 francs. C'est pourquoi les gens abandonnent le café. Ils vont travailler dans les mines et les établissements."

Cultivateur, 38 ans.

"Ici, on ne vend pas, pas même les bananes. C'est trop loin pour le colporteur de faire le tour à Nouméa. Y a juste le café qu'on vend ici. Ici c'est perdu, c'est trop loin pour le colporteur. Pour le café, ça va si on fait une tonne chacun. Mais six cents kilos, c'est pas assez. Ça va pour un célibataire. Mais marié, maintenant, ça coûte cher, le riz, le sucre."

Cultivateur, 59 ans.

(1) Café cédé aux maisons de commerce contre un avoir pour l'achat de marchandises.

(2) L'expression "travail de coutume" est habituellement utilisée pour désigner les activités valorisées de la vie sociale traditionnelle. Dans le cas cité il y a inversion de sens, l'expression prend une connotation péjorative.

(3) Opposition entre l'igname et l'entraide coutumière d'une part, le café et le travail rémunéré d'autre part.

(4) En 1981, la touque de café mûr de la variété Robusta est payée 290 francs à Canala, 360 francs à Poindimié.

3.4 Les effets de la crise.

Première activité économique du Territoire, la production métallurgique et minière du nickel qui représente la quasi-totalité des exportations est sévèrement touchée par la récession. La Société Le Nickel (SLN) principale productrice (1), voit par rapport à une capacité de 90 000 tonnes (...) "sa production chuter de 71 000 tonnes de nickel contenu en 1975 à 51 000 tonnes en 1977 et 37 000 tonnes en 1978 (...)" (2) (DUPON, 1981). Entre 1977 et 1978 les exportations de minerais chutent de plus d'un million de tonnes passant de 2,6 à 1,5 million de tonnes ; dans le même temps, les prix qui étaient de 1,68 US \$ le kilo de métal contenu au début de 1977, tombent en dessous du dollar à la fin de l'année 1978 (DUPON, 1981). Cette baisse de la demande et cette dégradation des cours sont suivis de nombreux licenciements. De 1980 à 1981, les effectifs sur mine de la SLN passent de 927 à 828, soit une diminution de 10,89 % (Rapport annuel du Service des Mines et de l'Energie, 1981 : 64%. Au 31 décembre de l'année suivante ils ne sont plus que de 738 ; la baisse annuelle est de 10,86 % (Rapport annuel du Service des Mines et de l'Energie, 1982 : 69). Entre 1980 et 1982, 20,38 % du personnel ont été débauchés. Les licenciements s'accélérent l'année suivante avec la mise en application du plan de restructuration. En décembre, les effectifs ne sont plus que de 512 personnes (Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, 1984 : 37%).

(1) En 1979, la SLN a fourni 83 % des exportations du Territoire (DUPON, 1981).

(2) A la suite d'une grève prolongée cette dernière année.

débauchées soit 44,76 % des effectifs initiaux.

Les propos qui suivent ont été recueillis près d'un centre minier qui de 1980 à 1982, n'a compté aucun licenciement.

"Le nouveau café, ça se présente bien, mais l'Agriculture n'a pas assez travaillé pour faire comprendre aux gens. Il n'y a pas d'ombrage, donc il y a moins de travail. Les jeunes d'aujourd'hui, ils ne veulent pas travailler le café, mais maintenant avec la crise, il faut revenir en arrière."

Cultivateur, 61 ans.

"Les parcelles de nouveau café permettront à mes enfants de travailler à leur sortie de l'école, en attendant de trouver un emploi. Et les revenus du café me permettront de pousser mes enfants dans les études. Ça va suffisamment améliorer ma situation, si Mitterrand ne change pas l'Opération Café. Je crains qu'il ne pousse pas l'opération comme l'ancien Président. Comme il n'y a pas de travail, pas d'embauche, pas d'argent, l'Opération Café est la seule solution pour me dépanner."

Cultivateur, 37 ans.

"Il faut encourager le café. On ne sait pas si demain ou après-demain, ils ne vont pas arrêter les mines. Ça c'est quelque chose qu'on n'a malheureusement pas vu ; et on n'a pas entretenu le café. Il faut garder le café, ça reste sur la terre, et ça ne part pas avec la Société Le Nickel."

Salarié (mine), 35 ans.

"Le nouveau café, j'y ai pensé, mais j'ai pas de place. C'est surtout pour mon avenir ; car pour le moment, ça va. Je travaille à la mine, mais pour combien de temps ? C'est pourquoi, je pense peu au café. A Népoui (1), ils ont prévu je ne sais combien d'années de travail. Ça n'a pas tenu dix ans, le personnel est diminué. J'ai peur que d'ici quelques années, ça se passe ici aussi. Si je suis parmi les licenciés, comment je vais gagner ma vie ?"

Salarié (mine), 39 ans.

"Regardez l'avenir. Mes fils, on ne peut pas dire qu'ils vont être heureux d'avance. C'est pour ça que j'ai pris le bétail, le café. S'ils n'arrivent pas avec l'intelligence, ils vivront avec le bétail, le café."

Salarié (mine), 30 ans.

(1) Centre minier de la Côte Ouest.

4. Les aspects politiques et économiques de l'Opération Café ; les enjeux du changement social.

4.1 L'environnement politique

L'Opération Café tire l'ampleur de ses objectifs et de ses moyens financiers, de son insertion dans le plan gouvernemental de Développement Economique et Social à Long Terme. Opération politiquement constituée, destinée de par son envergure à apporter une réponse à une situation de crise économique et politique, la relance de la caféiculture intéresse dans ses aspects caféicoles un certain nombre de groupes sociaux, et touche au delà à des domaines concernant l'ensemble de la population. Traversée dans sa genèse et son déroulement par la remise en cause du rapport colonial, l'Opération Café suscite parfois chez les caféiculteurs mélanésiens des prises de position dont les enjeux portés par les partis politiques, sont ceux de la répartition du pouvoir économique et politique entre les ethnies et du contrôle des transformations du secteur agricole mélanésien, où s'ancre l'identité culturelle de l'ethnie. Pour les indépendantistes mélané-

siens, les transformations doivent être contrôlées de manière à préserver la spécificité des Mélanésiens, support de la conquête du pouvoir politique et de l'instauration d'un "état canaque". Aussi, l'objectif assigné est-il autant le contrôle de la commercialisation que celui de la production. De leur côté, les partis politiques conservateurs approuvent en général l'aide apportée au milieu mélanésien à la faveur de l'Opération, sans que celle-ci fasse l'unanimité. Certains estiment que les subventions ne bénéficient pas assez au colonat européen ou que la part restant à la charge du territoire excède ses possibilités. Pour d'autres, l'avenir et la rentabilité de l'opération face aux fluctuations des cours mondiaux du café et face à une éventuelle reprise minière, apparaissent incertains.

L'Opération Café donne rarement lieu à des discours politiquement constitués. Ceux qui suivent ont été recueillis auprès de militants et de dirigeants mélanésiens.

Pour la tendance conservatrice, l'Administration française propose aux Mélanésiens un modèle de société et des processus de développement adéquats. L'évolution économique apporterait la solution aux problèmes de transformation sociale, lesquels relèvent d'options techniques et financières. Ces transformations ne seraient soumises à aucun préalable politique et l'Opération Café pourrait jouer un rôle moteur, en contribuant à l'intégration du monde mélanésien dans une société calédonienne qui se situerait dans le prolongement actuel. Les

Services Techniques sont alors investis d'une fonction qui va au delà de la simple assistance technique : la promotion économique qui doit amener à la parité avec le monde occidental est subordonnée à l'acquisition des connaissances technologiques. Le maintien sur le Territoire des différentes ethnies est perçu comme un des éléments essentiels du futur politique et une attention particulière est apportée à la commercialisation pour éviter que le secteur privé ne succombe sous l'action conjuguée des groupes de producteurs appuyés par l'Administration, et celle des mouvements nationalistes.

"Le Conseiller chargé du développement rural veut aider les Mélanésiens à se développer. Ça a été quelquefois freiné par les problèmes fonciers. Mais lui, il a l'intention de développer le milieu mélanésien. D'ailleurs c'est un programme RPCR-FNSC (1). Je suis d'accord pour chercher à ce que les Mélanésiens prennent part totalement à l'économie de ce pays. Ils prennent déjà totalement part à la politique de ce pays. On hurle plus que les Européens... Mais si vous voyez la télévision, c'est toujours difficile pour nous de discuter sur un problème économique. A Nouméa, sur 60.000 habitants, il n'y a pas un Mélanésien qui se met commerçant. Il y a des Tahitiens, des Chinois, des Wallisiens, mais pas un Mélanésien. On peut dissocier deux choses : le problème mélanésien Loyaltien et le problème calédonien. Eux, les Loyaltiens, c'est pas la même chose. Ils n'ont pas été colonisés. Ils veulent écarter certains problèmes. Le LKS (2) son Président est de Maré ; le FULK son Président est de Tiga ; ils ne voient pas le problème comme les Mélanésiens de la Grande Terre. Le FULK et le LKS peuvent pas faire de café chez eux, alors ils écartent le problème du nouveau café, car ça c'est un problème calédonien. Le but de la réforme foncière c'est d'abord de permettre aux Mélanésiens de se développer ; et puis après, bien sûr, de développer les autres ethnies, comme les Wallisiens - car eux, il sont installés définitivement.

"On peut parler d'Indépendance ; mais tout ça, c'est des mots. Il y a d'abord un problème économique. Il faut d'abord l'Indépendance en soi. Rien ne tombe du ciel. Les Mélanésiens se font un peu des illusions pour l'Indépendance canaque. Qu'est-ce que c'est ? Je vous pose la question. Mais c'est mon problème, car je suis Mélanésien. L'Indé-

(1) Rassemblement pour la Calédonie dans la République, gaullistes. Fédération pour une Nouvelle Société Calédonienne, centristes.

(2) Libération Kanak Socialiste, scission du PALIKA.

pendance, c'est que des mots. L'Etat investit tous les ans 26 milliards de francs CFP au profit de 140.000 individus. Demain, si on a l'Indépendance, il faut trouver 50 milliards. La population active n'est que de 35 %. Il y a 54.000 élèves. Comment allons-nous faire face ? Dans notre région, l'agriculture perd de plus en plus, car c'est une région minière. Avec la retraite, la mutuelle, le salaire, tous ces avantages, ça tue l'agriculture. Les Mélanésiens, ils voudraient aujourd'hui compléter l'agriculture et faire de l'élevage, du reboisement avec l'aide du FADIL. Les jeunes couples, si le mari travaille au plan Jacquet (1) et s'ils ont sept, huit enfants, il y a de l'argent qui tombe du ciel tous les mois, ils touchent les allocations. Le parti RPCR est pour les allocations : c'est un problème électoraliste, on peut pas être contre. Mais à l'heure actuelle, il y a combien de jeunes qui traînent à Nouméa ? Et tous les produits qui poussent chez nous, on les importe. Les gens ne croient pas qu'on puisse vivre avec l'agriculture. Y a beaucoup de jeunes, s'ils avaient un hectare de café, un hectare de verger, un hectare de manioc, ils gagneraient plus qu'un gars qui a 200.000 francs par mois, car le reste est dépensé en consommation. Il faut maintenir le café, car on peut exporter le café. De Ponérihouen au Nord, les gens ont maintenu leur café. Le Nord de la Côte Est ne vit que de café. Nous, à l'AICLF, avec Louis Wetta, on a toujours défendu avec acharnement le café, à l'Assemblée. A travers l'association, on a encouragé les jeunes à développer la culture caféière en Calédonie. C'est la culture qu'on défend, car ça porte profit aux Mélanésiens. C'est inscrit sur notre programme depuis la création.

"Le GAPCE, on croyait que ce serait un organisme qui, de plus en plus, aiderait les Mélanésiens. Mais de tous les producteurs de café, il n'y a pas un Mélanésien au Conseil d'Administration. La touque, qui compte à peu près sept kilos de café en cerises, rapporte deux ou trois kilos de café marchand. Dans le dernier calcul, entre le café en cerises et le café en parche, tout se passe en-dehors de la responsabilité du producteur ; le reste, il ne sait plus comment ça se passe. Il y a des choses qui m'échappent dans l'organisation du GAPCE. Le GAPCE est aussi devenu commerçant, ils vendent du sucre et tout ça. Je ne suis pas partisan des ventes du GAPCE. On est à une époque critique. Voyez Canala ! A l'heure actuelle, les commerçants, les colons de l'intérieur, se découragent. Ils voient le tabou au bout de la propriété, ou bien leur bétail a été tué. Si le GAPCE assure le relais pour les Mélanésiens, je suis d'accord ; mais si les commerçants ferment, je ne suis pas d'accord. Après, les commerçants et les colons vont s'en aller, et on va se retrouver comment ? Il faudra acheter ailleurs, en prenant le V.L pour aller à 8 km de là ! Voilà le problème. Je ne suis pas pour faire la concurrence au commerce. Le commerçant, s'il voit son chiffre d'affaires baisser, il ferme la porte ; c'est mon inquiétude pour l'avenir de l'intérieur. Je défends la cohabitation dans ce pays. Il n'est pas question que les

(1) plan de lutte contre le chômage.

Européens nous laissent tout seuls ; car alors, c'est la guerre clanique. Et puis, ça pousse les commerçants à créer un syndicat. Avec l'ancien gérant, le GAPCE a vendu des tôles, du bois, etc. Il n'y a pas eu de réaction des commerçants, car ils ne vendaient pas ça dans les rayons. Le GAPCE a eu un découvert de 9 millions. La gérante actuelle a repris le GAPCE, et soi-disant que ça marchait bien. Et puis l'année dernière ils ont voulu vendre des marchandises, et les commerçants ont formé un syndicat des commerçants de la Côte Est. Ce syndicat ne concerne que les Européens. Ça pousse les Européens à se regrouper. Le GAPCE, c'est un groupe mélanésien qui veut essayer de concurrencer les Européens. C'est pourquoi les Européens ont formé un groupe en bloc. Le problème de la Côte Est, c'est le nôtre. La gérante du GAPCE est femme de fonctionnaire, elle est là pour un temps. Quand elle partira, qu'est-ce qu'elle va nous laisser ? Des difficultés ? Mon point de vue n'est pas politique, il est économique. Il faut regrouper toutes les ethnies de la Côte Est pour créer quelque chose ensemble. Il faut que les Mélanésiens soient intégrés dans le secteur économique. Ça, c'est le problème dans l'immédiat. On est une société de consommation, c'est fait. Toutes les habitations sont éclairées, il faut payer l'électricité. Avec la colonisation et l'autorité coutumière, on était groupés. A l'heure actuelle, on est individualisés. Les jeunes qui reviennent de Métropole se lancent dans la politique. La colonisation ceci, la colonisation cela ; mais pas un seul ne travaille pour notre groupe. Ils n'ont pas essayé de créer des coopératives par exemple, et d'être responsables. Des coopératives, il y en a, mais il n'y a pas de responsables capables. La responsabilité de la comptabilité échappe aux Mélanésiens. Je veux pas politiser les choses, c'est un problème de la Côte Est. Je parle au niveau de la paix civile. L'attitude du GAPCE correspond à ce que veut l'UC. Si le GAPCE se développe plus, c'est un moyen de faire partir les Européens. Les Hienghène créent Hienghène-coop. Peut-être vont-ils fusionner avec le GAPCE ? Sur un plan politique, ils ne sont peut-être pas d'accord, mais sur un plan commercial, c'est possible qu'ils se retrouvent.

"Avec le café, je pense qu'il ne faut pas supprimer complètement ce qui existe. Si on supprime totalement les anciennes méthodes, et que la sécheresse arrive, si les gens n'ont pas les moyens d'arroser, ça portera atteinte aux cafés sans ombrage. Mais je suis pour l'Opération Café, je l'ai approuvée. Je fais confiance aux techniciens, il faut toujours leur faire confiance, ils ont la méthode. Maintenant, de plus en plus, quoi qu'on pense, on a besoin de techniciens. Aujourd'hui, il faut planter suivant l'alignement et l'écartement, pour entretenir mécaniquement. Les techniciens nous ont appris la rouille ; où il fallait planter l'Arabica, le Robusta. Tout ça, c'est des problèmes techniques. Aujourd'hui, on plante des bananes avec les engrais, on met des produits sur les ignames, car il y a des bêtes qui les attaquent. Qui peut nous apprendre ça ? Les techniciens. Depuis nos ancêtres, on a toujours cultivé au même endroit, sans enrichir la

terre, mais il arrive un jour où la terre est fatiguée. Pour la coutume, on peut avoir un champ d'ignames à part (1). L'autre champ pour la vente, on peut le travailler mécaniquement et mettre des engrais. Y a certaines choses qu'on peut développer. Mais suivant les conseils techniques, car nous, on ne sait pas. C'est tout ça qu'on attend de la part du Service de l'Agriculture."

L'Union Calédonienne quant à elle juge l'Opération Café de façon plus pragmatique. Encouragée où elle réussit, elle est reprochée à l'Administration comme une intervention technocratique, là où elle échoue. Dans l'ensemble cependant, l'opération est bien accueillie, étant donnés les résultats qu'elle obtient sur la Côte Est. Pour ce parti, l'opération peut être utilisée pour asseoir de nouvelles formes d'organisation du travail ainsi qu'une refonte radicale des systèmes de commercialisation. Mais dans le cadre d'une lutte politique qui met l'accent sur la nécessité de regagner une autonomie économique mise en péril par l'acquisition de besoins et d'habitudes alimentaires nouveaux, l'accent principal en matière de production agricole, est mis sur la préservation et le développement des cultures vivrières de manière à conserver une autonomie d'intervention politique. La caféiculture intensive doit alors s'insérer dans un système agricole appelé à se développer globalement, et contribuer à l'accroissement des transactions du secteur rural mélanésien dans le cadre d'une organisation socialisée de la production et de la commercialisation. Parce qu'elle est grande consommatrice de main d'oeuvre, la caféiculture intensive peut permettre de restaurer en les transposant, les rela-

(1) Ignames destinées aux présentations cérémonielles des coutumes de mariage, deuil...

tions d'entraide précoloniales. Le salariat serait alors replacé dans le cadre du contrôle communautaire, et la commercialisation s'effectuerait par des coopératives contrôlées par les producteurs, de manière à entamer les positions du secteur commercial privé.

"Pour le café, je crois que l'UC n'a jamais donné de position officielle. La position officielle de l'UC, c'est davantage sur le développement : comment développer sa région. En général, dans notre boulot, on a un a priori défavorable à toutes les opérations télécommandées ; mais on se dit que dans la mesure où les gens disent que c'est bon pour eux, on les encourage à profiter de la situation. Mais on ne donne pas de blanc-seing à une opération télécommandée. D'ailleurs, il vaut mieux pas trop se mouiller, parce que tout à l'heure...Je vois que si on avait pris une position pour cette Opération Café, ou contre, on serait embêté maintenant vis-à-vis de certaines régions ! On ne peut pas être d'accord avec le Service, là-dessus. Nous, on est pour la réalité des gens ; lui, il regarde les statistiques. Il dit : il y a eu tant d'opérations programmées pour cette année, il en faut tant pour telle autre. Finalement, il ne regarde pas si les opérations ont réussi ou si elles n'ont pas réussi.

"Pour l'Opération Café, il y a eu deux tendances à l'UC. Quelques uns disent : Le café, c'est une culture coloniale, ce sera donc le fiasco. D'après eux, c'est une culture importée qui n'est pas entrée dans une tradition mélanésienne (ce qui est peut-être faux, parce que je crois que le café est quelque chose qui est devenu mélanésien). Mais depuis qu'on a mis le café ici, ça a toujours été le fiasco. Les Canaques ont fait du café, d'accord ; mais finalement, ils ont tout laissé tomber, parce qu'il y a eu la mine et que le café ne rapporte rien. Les colons ont fait du café aussi, et ils ont employé pour leurs caféries de la main-d'oeuvre indonésienne, sous-payée. Alors nous, on dit : Si c'est pour faire du café pour trouver le même système, c'est pas la peine. Le café demande beaucoup de main-d'oeuvre, et aujourd'hui ça ne paie pas. Le problème, pour ceux qui ont cette position, c'est que le café se vend à l'heure actuelle sur le marché international à cause de ce qui s'est passé au Brésil (1). Mais à l'avenir, on ne sait pas ce qui va se passer. L'autre tendance de l'UC, ça a été : On est pour le café, mais que ça ne soit pas une monoculture. On a dit aux gens : Autant profiter d'un investissement que veut l'Administration, pour pouvoir mettre en valeur une partie de vos terres. Et je vois nos gens, par exemple dans un coin comme Vieux-Touho où les expériences ont été bonnes, ne regrettent pas aujourd'hui de s'être lancés dans cette Opération Café. Maintenant, dire que l'Opération Café garantit le développement dans le pays, nous, on ne le croit pas. On dit que c'est une opération qui peut aider au développement, mais on pense que le développement doit passer par la réalité des gens.

(1) Les gelées qui ont fait grimper les cours du café.

Peut-être que dans dix ans, on se rendra compte que le café c'est l'avenir du pays, et on va peut-être étendre ces cultures. Mais je dis, pour l'instant, nous, on a surtout dans l'esprit le fait que les gens, il faut pas qu'ils abandonnent leurs cultures traditionnelles pour ne faire que du café. On pousse nos gens à planter d'abord pour leur autosuffisance. Et on les pousse de plus en plus à la création de coopératives. On va dépasser le stade de l'autosuffisance, et c'est un phénomène nouveau. Pour nous, c'est une politique de l'UC : le Mélanésien jusqu'à présent n'avait qu'une économie de subsistance, mais nous, si on parle Indépendance, il faut déjà qu'on pense économie de marché. Mais ce que nous voulons, c'est une économie de marché qui maintienne le développement de tout ce qui est culture traditionnelle, vivrière, et même qui développe ces cultures. Mais la mentalité donnée par l'école, c'est d'être salarié, avoir un salaire ; et la notion de revenus est liée directement à la notion de salaire. Et je vois cela chez les jeunes. Ils disent : Moi je préfère aller travailler sur la route avec un entrepreneur, parce que je suis rémunéré, j'ai mon salaire. Mais travailler la terre, chez eux, non. Nous, à l'UC, nous sommes maintenant pour un autre point de vue. C'est important pour le développement de l'agriculture, et puis pour éviter que demain on fasse les erreurs de certains pays d'Afrique par exemple, qui ont laissé de côté leur économie de subsistance, pour se lancer dans le cacao ou dans le café.

"Le nouveau café, ça va impliquer beaucoup de main-d'oeuvre pour la récolte. C'est pour ça que nous disons que nous ne sommes pas contre le café. Dans la mesure où c'est pris en charge par des coopératives, où ça socialise les gens, nous, on est pour. Le nouveau café oblige à de la main-d'oeuvre, alors que l'igname n'oblige pas à de la main-d'oeuvre, le taro non plus, ni même les agrumes. Pour cueillir leurs oranges, les gens n'ont pas besoin de main-d'oeuvre, c'est eux ou leur famille qui le font. Mais le nouveau café mûrit presque en même temps. Et là, s'il n'y a pas de main-d'oeuvre, c'est le fiasco. C'est dire qu'on est obligé de compter sur les autres pour aider. Si moi je produis du café, je ne suis pas tout seul, j'ai tous les gens qui viennent pour cueillir mon café ; et moi je vais cueillir avec eux chez eux. C'est un genre d'entraide. Mais ce travail sera pris en charge par les coopératives. Autrefois, on pouvait demander aux gens un service qui était pour la collectivité, les gens le faisaient bénévolement. Aujourd'hui, les gens disent : Nous, si on travaille, on veut être payés. Vu la mentalité, il faudra établir le système de salaire. Mais il faut travailler avec des coopératives. Il faut qu'il y ait une chaîne de coopératives, qu'elles s'entraident entre elles. On dit que si les gens ne sont pas d'accord pour se mettre en coopératives, c'est le fiasco ; ça restera la loi de l'import-export, qui a toujours été le gros roi. Pourquoi Ballande a tant de terre aujourd'hui ? C'est parce que les colons se sont endettés, puis Ballande a saisi les terres pour rentrer dans ses fonds. Ou bien, on se dit qu'on continue le même système, et puis c'est Ballande qui fait la loi ; ou bien, on décrète qu'on déclare la guerre économique. Oui, c'est un

combat. Je crois que c'est un combat politique. Et ce combat, c'est grignoter le pouvoir économique. C'est pas un combat à court terme, c'est à long terme. Il faut mobiliser nos gens, ce qui montrera qu'il y a les bons et les mauvais, parce que ceux qui ne rentrent pas dans le combat ne sont pas bons. Nous, nous disons que notre combat pour l'Indépendance, il commence là, à ce niveau là, au niveau de la production et de l'achat. La chose intéressante du GAPCE, c'est qu'il a essayé de lutter contre l'import-export. C'est l'expérience du GAPCE, je crois, qu'il faut retenir. C'est que, en allant acheter du café, il a essayé de faire venir des produits pour les vendre à un taux beaucoup plus intéressant que chez les commerçants. Donc ça, c'est une expérience du GAPCE qu'il faut garder. Pour ça, on est pour l'opération du GAPCE.

"Avec les Groupements, c'est l'Administration qui, par l'intermédiaire du Service de l'Agriculture, a mené les affaires ; et les gens n'ont pas été intéressés. Si je prends un exemple comme Canala, il y a un Groupement de producteurs de café, et les gens ont boudé le Groupement, pour des raisons politiques ; et ils ont continué la vieille méthode de récolte d'anciennes caféries, et continuent à le vendre chez Ballande. C'est que l'Agriculture s'est appuyée sur un certain nombre de gens de la droite, or tous ceux de la gauche ont dit : Nous, on marche pas. Et ces gens de la droite se sont davantage occupés de certains individus, et n'ont pas vu assez l'aspect collectif. Je crois que c'est la raison essentielle du fiasco. Il y a eu trop d'histoires là-dedans... Je vous le dis, même pour la collecte du café, il y a eu des combines. Je viens ramasser le café chez vous, vous êtes un copain à moi, et moi gérant, je vous paie tout de suite. Toi, tu es d'un autre parti politique, tu attendras le mois prochain. C'est ce genre de chose qui a fait que les gens se sont coupés pratiquement du Groupement. C'était du copinage politique. Cela a fait que les gens se sont désintéressés, même des programmes genre Opération Café. Ce que je disais à propos de Canala, je le dis à propos du GAPCE aussi, mais c'est beaucoup moins qu'à Canala. Je pense qu'un type comme le chef de l'Opération Café a beaucoup travaillé pour le GAPCE. Avec l'IFCC, il a aidé le GAPCE à mettre la main sur le café, qui est la grosse production de la région. Ça n'a pas été le cas sur Canala. C'est ce qui a fait que le GAPCE a bien marché. Et puis, il a été aidé financièrement ; à un moment donné, ils étaient à trois millions de déficit, c'est l'Assemblée qui a renfloué. Là, il ne faut pas être trop rigide. Le GAPCE, à mon avis, peut très bien marcher, même si ce sont des hommes de droite. C'est pas une question d'avoir des hommes à nous. Vous savez, la politique du copinage peut très bien se faire d'un bord ou de l'autre... Seulement, disons que ces Groupements comme le GANO, le Groupement de Canala, le GPI (1), le GAPCE à la limite, sont tenus par certains hommes qu'on n'aime pas. Ou bien on rentre dans ces Groupements, on les noyauté, et puis on change les hommes, pour que ces Groupements s'intéressent davantage à l'ensemble de la population. Ou bien alors, on crée quelque chose de parallèle. Pour le cas du GAPCE, il y a déjà Pouébo qui a créé sa coopérative, et Hienghène qui

(1) GPI : Groupement des Producteurs de l'Intérieur et des Iles.

lance Hienghène-Coop."

La tendance marxiste du mouvement indépendantiste rejette l'Opération Café et demande à ses militants de la combattre (1). Selon son analyse, l'opération vise au maintien de la présence coloniale et à une plus grande intégration des Mélanésiens à l'économie de marché. L'accroissement de la productivité ne servirait qu'à renforcer les structures dominantes dans leur pouvoir économique et politique, entraînant la désagrégation de la société mélanésienne. L'indépendance est l'objectif prioritaire et le préalable à toute intervention économique, en vue de l'édification d'une société reposant sur des rapports socialistes. L'accent est mis sur la conscientisation et la lutte politique. Ce discours politique tranche par ailleurs par une vision résolument moderniste des transformations du milieu mélanésien.

"Puisqu'on m'a demandé de dire ce que je pense des opérations lancées par l'Administration, Kanak que je suis, je veux m'efforcer de parler dans cette langue qui n'est pas la mienne.

"Peu de Kanak ont accepté ces opérations. Parmi eux, beaucoup n'ont pas fait de bonnes affaires, je dirais même que beaucoup échouent. La question que je vais poser est la suivante : Pourquoi, en gros, ces opérations café, reboisement, FADIL, ont été rejetées par la majorité des Kanaks et n'ont pas tellement réussi chez le peu de Kanaks qui ont accepté ? Pour moi, au-dessus de tout ça, ça va faire bientôt cent vingt neuf ans que la France a dit à ces grandes nations, qui parcouraient au siècle dernier les océans à la découverte et faisaient main basse sur les terres lointaines, que la Nouvelle-Calédonie (qui était la Kanakie) est devenue "fille de la mère patrie". Je voudrais dire que malgré plus d'un siècle de présence, nous, la majorité des Kanaks (82 % au Front Indépendantiste), nous n'avons jamais dit oui à la France. La preuve, elle est là. Toute cette révolte, d'Ataï et de Noël, et de nos jours, la majorité des Kanaks revendiquant leur indépendance nationale (2).

(1) Les sections locales de ce parti jouissant d'une certaine autonomie, cette analyse ne représente pas une position centrale.

(2) Le soulèvement de 1878 dont Ataï fut un des meneurs, est le plus important des multiples soulèvements survenus au siècle dernier. Celui de Noël, en 1917, est le dernier.

"Revenons à ces questions d'Opération Café, reboisement, FADIL (Caisse de bienfaisance pour financer ces opérations)...Je suis sûr et certain que si demain le gouvernement socialiste ne nous comprend pas, il va pondre d'autres opérations de ce genre. Ces deux opérations, café et reboisement, ont été étudiées exprès pour faire croire aux Kanaks qu'on s'occupe d'eux. Alors, un Kanak inconscient se dira : Peut-être que la France a pitié du peuple Kanak, qu'elle veut le sauver, assurer sa survie ; il faut commencer à faire comme le blanc pour que nous ayons un rendement. Mais un Kanak conscient se dira : Ces opérations café et de reboisement, c'est pour mieux ramener le Kanak à s'affairer dans son petit monde naturel qu'est sa réserve. Du fait qu'il aura sa petite cafèrie, sa petite forêt, dans son petit lopin de terre de sa réserve, le Kanak restera toujours agriculteur de naissance. Alors que souvent on se dispute dans la réserve, pour un petit bout de terre. Dans le système capitaliste, l'Administration, pour tromper le Kanak et résoudre la question du chômage, va d'abord garer le Kanak dans une école comme la MFR, en prétendant qu'avec des techniques modernes on peut produire le double sur le petit lopin de terre de la réserve. Pour moi, qu'est-ce que le Kanak va produire ? C'est vrai, il va peut-être doubler sa production. Mais qu'est-ce que ça représente cette double production sur un petit lopin de terre ? Ça ne suffira peut-être même pas à faire vivre uniquement sa famille. Ces petits Kanaks, remisés dans ces centres d'orientation MFR, resteront toujours des agriculteurs. (Pourquoi des agriculteurs ? Parce que le mot agriculteur, c'est simplement pour abaisser le Kanak ; ça veut dire sans fortune, sans métier, un vaurien, et c'est pour cela que le Kanak est la plupart du temps un chômeur). N'est-ce pas pour cela qu'on crée ces deux opérations café et forêt ? Vu sous cet angle, on veut une fois de plus faire croire aux Kanaks qu'on s'occupe de leur sort, et en réalité on veut maintenir le Kanak en tant qu'être inférieur, en le muselant de quelques miettes du gros gâteau sorti de sa vraie terre. Je voudrais dire qu'on veut museler le Kanak qui, depuis un siècle de souffrance, cherche sa place au soleil en revendiquant son indépendance nationale. Je voudrais dire qu'en choisissant ces deux projets café et reboisement, l'Administration veut continuer à maintenir le Kanak dans une situation naturelle, une situation qui n'évolue pas vers la société progressiste. Le Kanak a raison de se méfier, car les agents de la France n'ont pas encore avalé qu'il faudra décoloniser un jour. Je voudrais dire que le mot décolonisation n'est pas uniquement national, il est aussi international, et s'étend au Pacifique. Je veux dire que demain la société du Pacifique sera là. Qu'on le veuille ou non, la Kanakie sera indépendante. Non pas dans un système capitaliste, mais dans un système socialiste et révolutionnaire" (1).

(1) Cette position de refus de l'Opération Café entre en contradiction avec les avantages matériels que peuvent tirer les agriculteurs. Elle a de ce fait du mal à s'imposer. Voir en annexe 1 le récit d'une telle intervention.

Malgré le renforcement ces dernières années des motivations et des activités politiques, la politique n'occupe encore qu'une place secondaire dans la vie sociale des Mélanésiens (1). Cependant si les prises de positions politiques ne traversent qu'à l'occasion le discours des caféiculteurs, le rapport politique impliqué au travers des opérations de développement n'en est pas moins sous-jacent.

L'histoire de la colonisation met le Mélanésien dans une position spécifique, sanctionnée au niveau juridique par l'attribution du statut de "droit particulier", et les réserves sont tout à la fois régies par l'ordre coutumier et par les gendarmes, "syndics des affaires autochtones". L'organisation de la société mélanésienne et les principes du droit particulier impliquent un certain type de rapport à l'Administration et des contacts fréquents avec la gendarmerie qu'il s'agisse de problèmes fonciers ou de toute affaire sanctionnée par un "procès verbal de palabre". La relation entre Européen et Mélanésien produite par deux formations sociales dont l'une en position de subordination, induit un écart culturel (2) qui façonne une assimilation globalisante de tout ce qui touche à l'administration ou aux services publics. C'est ainsi que dans le cadre de l'Opération Café, les cultivateurs confondent le plus souvent le Service de l'Agriculture,

(1) La participation des Mélanésiens à la vie politique institutionnalisée ne date que du début des années 50 (Lenormand, 1953). Le rapport à la situation d'enquête contribue sans doute pour sa part à la faible occurrence des discours politiques.

(2) Dépossession culturelle qui se traduit autant par la disparition de pratiques précoloniales ou leur dévalorisation, que par l'écart technologique instauré par la colonisation. L'imposition du Français sans que cette langue soit également maîtrisée par tous, est une dimension importante de l'écart culturel.

l'Institut Français du Café et du Cacao, les groupements de producteurs, ou la SEDERCAL. Cet écart culturel est renforcé par la domination sous-jacente au rapport colonial (1). Ce qui peut être perçu en présence des interlocuteurs de l'Administration, c'est alors moins la spécificité de leurs compétences que leur position commune dans le système, concrétisée par les signes du savoir légitimé ou du pouvoir. Différents programmes de développement qui se sont succédés en milieu mélanésien s'insèrent dans ce contexte. Tributaires de l'optique coloniale, les services tentent le plus souvent d'imposer les modèles économiques et sociaux dominants et se heurtent de ce fait régulièrement aux spécificités autochtones. La structure économique extravertie du Territoire renforce le phénomène par la rotation des fonctionnaires métropolitains. Indépendamment de leurs objectifs de promotion du milieu mélanésien, les opérations de développement s'inscrivant dans des stratégies qui impliquent l'ensemble du champ social, il s'exprime parfois un sentiment diffus de méfiance à l'égard des initiatives de l'Administration (2). Les propos des caféiculteurs renvoient parfois aux thèmes développés par les partis politiques tels que le soutien aux groupements de producteurs et l'autonomie

(1) Tout système colonial est objectivement un système de domination, mais cela n'implique pas qu'il soit perçu comme tel par les individus. Le rapport de domination peut être intériorisé et réinterprété, soit sous l'influence de conditionnements sociaux, soit dans le cadre de stratégies individuelles. L'idéologie du progrès, portée par la fraction sociale dominante, est particulièrement efficace pour occulter le rapport de domination.

(2) Balandier (1963 : 8) note que d'une façon générale l'Administration, les églises et l'action économique ont été les forces motrices de la mise en place coloniale et que leur action est difficile à dissocier.

alimentaire et vivrière (1).

"Le Service est venu travailler à enlever les arbres et les caféiers gratuitement, mais ils oublient que ma vie de chaque jour n'est pas gratuite. Il faut garder les caféiers à ombrage, et faire du café sans ombrage avec de nouvelles terres. Le café sans ombrage est bon pour un salarié. Et je reviens à ce que je disais que le départ de l'opération était mauvais. Qu'on nous donne d'abord les terres revendiquées, et on pourra faire tout travail ou projet qu'on nous demande de faire. Je conclus en disant que les Services qui sont ici pour développer le pays, par exemple l'Agriculture, financée par l'Etat Français, ne font que gaspiller cet argent, car un chef du Service a son plan, ses projets : il est là pour un séjour de trois ans, au bout desquels un autre vient le remplacer et changer tous ces projets, un nouveau chef du Service avec un nouveau plan, des nouveaux projets, et ainsi de suite. Voilà le travail avec son déroulement, depuis ces dernières années d'après-guerre. Chaque chef a sa technique. Maintenant, je constate que le Mélanésien n'a plus du tout confiance en l'Administration, car il n'y a pas de résultats concrets. Les crédits qui ont été alloués au financement de ces travaux de développement rural ont été bouffés uniquement par le va-et-vient de ces agents du Service. Il n'y a pas les résultats du travail de ces crédits. L'Etat a bien gaspillé cet argent, en payant ces agents qui ne font que passer ici un congé de trois ans aux frais de l'Etat. C'est pourquoi, il faut confier maintenant au Mélanésien la direction de son devenir et non à qui que ce soit, car il n'a plus confiance."

"On n'a rien fait ici pour les Mélanésiens sur le Territoire, alors que l'Etat verse des milliards. Ils ont voulu faire quelque chose et, sans demander aux gars, leur imposer la culture du café sans ombrage. Mais il faut que les gars s'adaptent aux nouvelles méthodes. Ils ne comprennent pas les nouvelles méthodes. L'Administration veut imposer quelque chose sans demander l'avis des gens, et sans voir s'ils peuvent le faire.

"L'Ecole d'Agriculture de Port-Laguerre, dans mon idée, c'était pour former des ouvriers pour les colons. On n'a pas vu beaucoup de gens qui sont allés en France pour poursuivre les études. C'était pas pour former des cadres de l'agriculture, c'était juste pour faire des ouvriers. Les études qu'on faisait là-bas, c'était pas adapté, c'était suivant les méthodes de l'Ecole d'Agriculture en France. Maintenant, où peut-on voir des gens qui vivent de l'agriculture ? Actuellement, le cultivateur mélanésien ne sait plus vivre dans la tribu, par exemple il achète du poulet congelé. Ce que la CPS (2) a constitué dans les îles du Pacifique, c'est très différent : ils ont appris aux gens

(1) Voir en annexe 2 la critique de l'Opération Café développée par la Maison Familiale et Rurale de Canala.

(2) Commission du Pacifique Sud. Organisme international regroupant divers pays insulaires du Pacifique Sud ainsi que celle des puissances mondiales qui y ont encore des territoires.

à se servir de ce qu'ils avaient chez eux. On ne peut pas se lancer dans le développement sans savoir ce dont les gens ont besoin."

"L'Agriculture, c'est comme l'Elevage, c'est comme le GANO, (1) c'est de l'argent gaspillé. Ils vont trop vite, au lieu de faire des essais ici et là... Ils vont trop vite, et ça se casse la gueule. C'est de la politique, ou quoi ? C'est pour amasser les Canaques dans leurs réserves. Tout cet argent qui est gaspillé avec le Café, le GANO, la SICNC (2), et les maisons, etc., ils feraient mieux de le mettre ailleurs, et de donner du travail aux gens. Comment vont-ils faire pour se rembourser, puisque la réserve est insaisissable ? Mais ils ne sont pas si fous que ça. Ils savent bien que pour le café, les Européens c'est foutu, il n'y a que les Canaques. C'est pourquoi ils mettent le café en tribu. Ils se disent que peut-être ça va marcher.

"L'agent de terrain est bien, car il nous dit pas seulement de travailler, travailler. Il est mélanésien. Il sait qu'on a autre chose à faire que le café. Il sait patienter et aider au travail. Les Canaques, c'est pas comme les blancs. Il faut bien expliquer et réexpliquer. Il faut choisir des gens qui ont vraiment envie, et faire petit à petit. Mais pas comme ça d'un seul coup. C'est de la politique. C'est du travail, oui ; mais c'est de la politique."

4.2 L'insertion des Mélanésiens dans les circuits de commercialisation

"Est-ce que vraiment ils vont réussir l'Opération Café ? Parce que la plupart ce sont des Mélanésiens, ce ne sont plus des Européens ou des Indonésiens (3). A moins qu'ils se limitent, vous savez, ne pas faire plus d'un demi-hectare et d'un hectare. Ça va être des plantations que je considère un peu occasionnelles, parce que eux, ils ont leurs cultures pour vivre. Au Groupement, ils disent qu'ils font de la qualité. Mais nous, on en a fait de la qualité. De la qualité c'est bien beau, mais il faut qu'il reste quelque chose au producteur, il faut qu'il vive ce producteur. Alors parmi tous ces agriculteurs, combien y en a-t-il d'Européens et d'Indonésiens ? Peut-être 10 %. La plupart, ce sont des Mélanésiens. Moi, je ne fais aucun parti-pris aux Mélanésiens, mais je crois que si les Mélanésiens, et c'est leur habitude, ils arrivent à vivre et ne disent rien lorsqu'ils sont payés à 360 francs la touque (à Canala, ils achètent paraît-il à 240 francs la touque), eh bien moi je dis qu'ils ne se rendent pas compte. Parce qu'eux ils ne vivent pas qu'avec le café, ils vivent surtout avec leurs plantations vivrières : ignames, taros, bananes, le café c'est

(1) Groupement Agricole du Nord Ouest.

(2) Société Immobilière de Crédit de Nouvelle-Calédonie : organisme de crédit qui dans le cadre des garanties FADIL consent des prêts pour la construction de maisons sur terres de réserve.

(3) De nombreux Indonésiens ont été employés sur les plantations européennes au moment où le café était d'un bon rapport. Par la suite, ils sont devenus métayers, et éventuellement propriétaires.

secondaire pour eux. La preuve, combien de kilos font les Mélanésiens : ils font 200kgs, 500kgs, 1 tonne c'est rare. Y en a qui font 50 kgs, j'ai vu ça dans les tribus. Ils vivent, mais ils vivent pas avec le café, ils vivent avec leurs cultures. Mais nous, c'est pas pareil. Nous, on vit du café, on ne peut pas vivre avec l'igname. Mais combien on a de revenus ? Au maximum 20.000 à 25.000 francs par mois. Mais à l'heure actuelle, est-ce qu'on peut vivre avec ça ? C'est pas possible, et si on veut faire de la qualité, qu'est-ce qu'il va nous rester, 15.000 francs ? C'est la vérité. Si on insiste sur cette méthode là, c'est la condamnation à l'étranglement pur et simple. Mais attention, à l'heure actuelle, il ne faut pas dire que les Mélanésiens, surtout les jeunes, ne savent pas vivre comme nous. Ils vivent comme les Européens, alors ça veut dire qu'il faut d'abord regarder la situation de chacun, parce qu'on ne peut pas changer de méthode d'un jour à l'autre sans regarder si la personne va arriver ou pas.

"Les Mélanésiens, pour le moment, vous savez, ils ne disent rien. Ce sont des gens quand vous allez discuter avec eux, ils ne discutent pas et ne disent jamais rien. Mais si on insiste sur cette méthode, le café restera aux Mélanésiens, et aux producteurs qui ont double emploi. En faisant de la qualité, le Groupement ne cherche pas à comprendre tandis que nous les producteurs, on est les premiers touchés. Alors, ces gens-là disent : Oui, mais Ballande c'est le commerce, il vous fait des avances, c'est pour la marchandise. Mais non, en réalité, il nous fait des avances en marchandises, sans intérêt, il nous fait des avances en argent sans intérêt. Et la marchandise arrivée ici coûtait moins cher, de 20 à 30 %, que celle des magasins ici et c'est comme ça qu'on a vécu. Et le règlement de compte se faisait après la récolte, mais Barrau et Ballande, moi je dis qu'ils sont liés aux producteurs de café.

"Moi, je ne conteste rien. Je pense seulement qu'on ne peut pas vivre de cette façon. Si maintenant c'est la faute des Mélanésiens qui sèchent mal leur café, alors que nous, nous ne séchons pas mal notre café, alors nous sommes condamnés à cause des Mélanésiens. Peut-être que le Service a raison lorsqu'il dit que le café est mauvais. Mais alors, quand on pense que la relance du café ce n'est pas fait uniquement pour les Mélanésiens, c'est une relance du café pour toutes ethnies, si on fait la réforme c'est pour toutes ethnies, pour essayer de supprimer, diminuer le chômage, alors c'est une chose qu'il faut comprendre. La personne qui travaille le café doit pouvoir vivre. Il ne faut pas seulement penser à une partie de la population, il faut que nous aussi nous puissions vivre".

En introduisant une nouvelle filière de traitement, l'opération Café remet en cause la répartition entre les différents intervenants du secteur de commercialisation et de traitement, sanction d'anciennes

compétitions (1). Si le quintuplement de la production visée par l'Opération Café doit entraîner une augmentation des masses monétaires propre à satisfaire les groupes sociaux en aval, elle implique aussi une redistribution des parts respectives des différents circuits. En outre, par les moyens qui sont mis à sa disposition (opération intégrée ayant l'appui de l'Administration) et le discours hégémonique qu'elle développe (séchage et produit de qualité), elle serait susceptible de drainer une part importante de la commercialisation. En avançant qu'il est possible de sortir la caféiculture calédonienne de son marasme par la production d'un produit fini de qualité et qu'il est nécessaire de substituer un système de traitement à un autre, la relance caféicole implique une confrontation d'intérêts entre tenants du séchage en usine (les groupements et le Service de l'Agriculture), et les usiniers traitant le café séché par voie solaire dont le principal représentant reste la Maison de Commerce Ballande. Le nouveau système de traitement du café entraîne un ramassage fréquent du café mûr, produit périssable, et une décentralisation des usines de séchage. Ainsi, alors que la Maison de Commerce traite l'ensemble de son café séché par voie solaire dans son usine de Nouméa, les groupements possèdent déjà trois usines réparties en différents points du Territoire et à partir desquels se fait le ramassage. La généralisation du ramassage du café mûr éliminerait de même le colportage. Ces transformations qui restent à l'état potentiel à cause des sérieuses

(1) Trois maisons de commerce ont pu se livrer au ramassage du café. Actuellement il n'en reste plus qu'une.

difficultés financières auxquelles se heurtent les groupements, expliquent les divergences d'appréciation qui s'expriment en milieu européen sur l'Opération Café, entre professionnels de la commercialisation et caféiculteurs, comme au sein du personnel politique.

Lors de la saison 1980-81, le prix payé par le Groupement Agricole des Producteurs de la Côte Est (GAPCE), pour une touque de Robusta mûr est de 360 francs. Le kilo de café séché est alors acheté 85 francs aux comptoirs de la Maison de commerce, tandis que les colporteurs prennent ce même café à 80 francs. Le prix du café usiné est de deux cents francs le kilo moins les frais. Ramenés au prix du café marchand (café prêt à la torréfaction), les écarts entre les trois circuits s'établissent comme suit et pour le Robusta :

- Une touque de café mûr payé 360 francs au producteur donne entre 2,2 et 2,5 kg de café marchand; le prix du café marchand est alors compris entre 144 et 163 francs le kilo (1).
- Le café sec peut être vendu au colporteur ou au comptoir local de la Maison de commerce, à 80 ou 85 francs le kilo. 100 kg de café séché fournissent 55 kg de café marchand, le prix de ce dernier s'élève à 145 ou 155 francs le kilo.
- Le café séché par le producteur et donné à usinage pour en faire un café marchand est payé 185 francs au producteur après déduction des frais.

(1) D'après les agents des services techniques, il faut 650 touques pour 1,5 tonne de café marchand, soit une moyenne de 2,3 kg par touque. Le prix payé pour la touque équivaut donc à 156 francs le kilo de café marchand. Certains colons contestent ces chiffres, en faisant valoir que leurs touques contiennent 2,5 kg de café marchand.

Le troisième circuit qui est contrôlé par la Maison de commerce et les usines privées est donc celui qui rapporte le plus. La vente du café séché aux colporteurs ou aux comptoirs locaux de la Maison de Commerce est à l'inverse moins avantageuse. A travail égal, la rémunération est de 30 à 40 francs inférieure au kilo par rapport à la troisième filière. La différence entre la première filière (où le caféiculteur ne sèche pas son café) et la troisième, est également sensible puisqu'elle atteint environ 29 francs par kilo (1). Ainsi dans le cadre de la concurrence entre groupements, Maison de Commerce et usiniers, ceux-ci ne sont-ils pas, pour des caféiculteurs visant le meilleur taux de rémunération, compétitifs par rapport à ceux-là. Mais les moyens d'évaluation des différents circuits aussi bien que l'ensemble des déterminations socio-économiques qui agissent sur les caféiculteurs au moment de la vente, varient en fonction des ethnies. Les petits producteurs mélanésiens sont aussi ceux qui recourent le plus facilement à la filière la moins rémunératrice. Lorsque les caféiculteurs mélanésiens, peu habitués à faire leurs comptes essaient de déterminer la solution la plus avantageuse, les différences entre circuits n'apparaissent pas toujours clairement. Les trois circuits rémunèrent en effet un café pris à différents stades de traitement qui renvoient à des mesures non immédiatement comparables. Le café mûr est payé à la touque, unité mesurant un volume, le café séché et le café usiné sont tous deux payés au kilo, mais le second est moins lourd

(1) Certains caféiculteurs européens chiffrent la différence entre les deux filières à près de 40 francs le kilo.

que le premier. Les écarts entre les prix, qui sont souvent sensibles pour des cultivateurs européens commercialisant d'importantes quantités de café, sont moins facilement perçues ou prises en considération par les Mélanésiens qui produisent beaucoup moins. Certains Mélanésiens pour se faire une opinion, comparent les poids et les mesures aux différents stades d'un traitement qu'ils pratiquent eux-mêmes avec une touque de café, d'autres expérimentent la rentabilité respective des circuits en les essayant tour à tour. Les variations des prix du café séché en cours de saison sous l'effet de la concurrence, compliquent encore la situation. Mais l'appréciation monétaire est loin d'être le seul facteur qui intervienne dans le recours aux différents circuits. La faiblesse des disponibilités monétaires oblige beaucoup de caféiculteurs mélanésiens à vendre leur café sans délai pour faire face à des dépenses imprévues (telle les coutumes de deuil ou de mariage), ou pour faire face à leurs besoins ordinaires : certains caféiculteurs par exemple ne peuvent se procurer des cueilleurs qu'avec le produit de la cueillette précédente. De fait et bien que les ventes de café séché au colporteur ou de café mûr aux groupements se traduisent par des pertes sensibles, un grand nombre de caféiculteurs y compris parmi ceux qui vendent leur récolte en café marchand, écoulent du café par ces filières. La possibilité de disposer d'argent liquide est ainsi un des avantages que les cultivateurs reconnaissent aux groupements. Pour des raisons diamétralement opposées, le système de traite mis en place par les Maisons de Commerce conserve, au delà des avantages financiers qu'il procure, ses partisans. Pour ces

caféiculteurs qui sont souvent parmi les plus âgés, ce système permet une meilleure utilisation et un meilleur contrôle de l'argent tout au long de l'année. L'argent de la récolte, crédité sur des comptes de la Maison de Commerce, peut être ainsi plus facilement réservé à des besoins particuliers tels la scolarisation, alors que l'argent du café mûr récolté au fur et à mesure échappe au contrôle familial et est plus facilement dilapidé. Ces caféiculteurs contribuent ainsi à la perpétuation du système qui permet aux Maisons de Commerce de payer en marchandises une part importante du café qu'elles traitent, et de s'assurer du contrôle de la production. Les bénéfices effectués sur la vente des marchandises augmentent alors ceux produits par le traitement du café.

Il est fréquent que les caféiculteurs mélanésien aient recours aux différents circuits au gré de leurs besoins monétaires.

"Quelquefois, si on a quelque chose qui arrive le mariage, le décès, eh bien on donne au colporteur. Mais on donne toujours chez Ballande. Si arrive le camion (1), on donne; si arrive le colporteur, on donne. Ballande, il paie bien. Et si on a besoin d'argent, on prend 1 000 francs pour le car, le casse-croûte, et on descend à Nouméa demander l'argent".

"Pour un mariage, un mort, on vend vite au colporteur ou au mec qui veut le café vert, si on est pressé, si on n'a pas assez d'argent. Mais sinon, on garde pour envoyer à Nouméa ."

"Le colporteur vend des marchandises. Il a donné de l'argent, mais l'argent lui a été redonné pour acheter des marchandises. C'est un peu bon chez Ballande, parce qu'ils paient plus. Mais nous, on a besoin de quelque chose, alors on achète tout de suite."

"Quand vous vendez comme ça, en touques, on ne peut pas avoir de l'argent. Par exemple, pour la rentrée scolaire des enfants, on arrive au mois de mars (2), on n'a plus de sous pour les enfants. Alors que

(1) Il s'agit du camion du groupement des producteurs.

(2) Date de la rentrée des classes

si on envoie chez Ballande, le mandat arrive en février, alors on peut faire face à toutes ces dépenses. Si on vend à la touque, ça part, ça part, et il reste plus rien. C'est pourquoi j'ai essayé de vendre à Ballande. En cas de besoin, je continue à vendre au Groupement."

"On envoie toujours chez Ballande pour garder les sous, car si on les garde ici, on dépense plus vite. Si on a besoin de commandes de sucre, de riz, etc., on écrit ; on descend à Nouméa, si on a besoin d'argent. L'année dernière, on a tout pris. Mais il n'y a pas beaucoup d'argent, car le café rapporte peu. Il sert aux besoins pour l'école."

"Ballande c'est bien, tu as un compte et tu retires quand tu as besoin. Avec le Groupement, j'ai donné peut-être quinze touques. J'ai eu 5 000 francs, et avec les colporteurs, c'est tout parti. On achète le poulet, les sardines, tout est parti dans la semaine."

"Entre Ballande et le Groupement, je préfère les deux. Ballande, c'est d'accord, paie cher. Mais l'argent reste en dépôt, et on lui demande de poster l'argent, et il ne veut pas. La somme du café reste en dépôt, on peut pas l'avoir. Lui, il nous demande d'abord ce qu'on veut acheter et il envoie l'argent, mais si on demande l'argent pour une petite bringue, il est pas d'accord. Alors, on pense que le compte reste en dépôt, il n'y a pas de pourcentage là-dessus, et nous pensons que le pourcentage, ça reste dans la caisse de Ballande. Il gagne sur le café, il gagne sur le pourcentage encore. C'est pourquoi mon cas à moi, je ne laisse pas l'argent à Ballande. Mon avis à moi, je n'aime pas Ballande".

Mais pour la majorité des cultivateurs mélanésiens l'avantage des ventes aux groupements consiste à ne plus sécher le café. La collecte du café mûr entraîne ainsi une économie de temps de travail qui, n'étant pas réutilisée à d'autres activités rémunératrices se traduit par une perte de revenus. La caféiculture intensive n'étant ni généralisée à l'ensemble des caféiculteurs, ni parvenue à un niveau de production significatif, ces pertes ne sont pas compensées par l'accroissement des rendements. Aussi le lancement de l'Opération Café doit-il s'accompagner dans un premier temps d'une baisse générale du revenu des nombreux caféiculteurs mélanésiens qui recourent à la vente aux groupements. Disqualifiés sur le plan de la concurrence commer-

ciale, les groupements sont pourtant choisis par les Mélanésiens désireux de satisfaire des besoins d'argent immédiats et de retrouver en abandonnant le séchage, une plus grande liberté de mouvement (1). L'intensification de la caféiculture se traduit ainsi pour tous les caféiculteurs n'ayant pas de café sans ombrage et vendant leur café mûr par un désengagement. En supprimant les activités liées au séchage, ces caféiculteurs ramènent encore davantage la caféiculture sans ombrage à une activité de cueillette.

"Le Groupement, c'est moins de difficultés, pas beaucoup de travail. Ça évite, en temps de pluie, d'avoir à courir pour rentrer le café."

"Autrefois, Ballande, c'était bon d'un côté, mais le séchage fait beaucoup de travail, et je préfère le Groupement. Avec Ballande, on ne voyait pas les sacs (1). Avec le Groupement, on a les sous et on achète ce qu'on veut."

"Le Groupement, ça fait moins de travail. C'est meilleur maintenant. D'un côté, je vois que j'ai pas gagné; mais c'est meilleur, car j'ai moins de travail."

"Ballande paie bien le café, mais avec les frais, ça revient au même. Le Groupement, ça fait moins de travail, mais c'est pas beaucoup payé. Quand ils ont commencé le Groupement, j'ai fait le calcul. Avec Ballande, encre, timbre, sacs... Avec le Groupement, il paie moins cher, mais c'est vite fait."

"Maintenant, on préfère le vendre au camion, car il y a beaucoup de travail. Si on a le temps de faire sécher le café, on sèche, mais s'il pleut, on vend au camion."

(1) Sans trop prendre en compte le facteur de rentabilité, le Mélanésien tend à privilégier l'activité qui exige le "moins de travail", et qui lui laisse la plus grande latitude dans l'exécution des tâches. Il préférera ainsi la production de fruits à la caféiculture, l'élevage extensif à des formes d'élevage plus intensif (porcs, volaille, etc...)

Saussol (1979 : 385) fait la même remarque. L'intensification de la production et du travail est une des données du passage d'un rapport social à l'autre.

(2) "On ne voyait pas les sacs" : à cause du compte on ne voyait jamais l'argent rapporté par les sacs de café.

4.3 - Les insuffisances techniques et organisationnelles de l'Opération Café.

L'intensification de la production par l'utilisation de variétés à hauts rendements et la révolution des techniques de production recourent à des procédés qui tendent à s'imposer dans les principaux pays producteurs de café. L'Opération Café a pour sa part fait la preuve, avec l'arrivée en production des premières parcelles de Robusta, que les techniques étaient au point et qu'il était possible pour un caféiculteur mélanésien de multiplier de trois à cinq fois sa production (1). Bien que les premiers travaux de recherche aient été entrepris dix ans avant la phase de vulgarisation, le déroulement initial de la relance est fortement marqué par des insuffisances tant techniques qu'organisationnelles qui contribuent pour leur part à l'hypothèque des résultats et à l'augmentation des coûts. Ces revers apparaissent comme étant tout à la fois le produit des caractéristiques internes aux différents services et instances concernés par la relance, le résultat d'erreurs techniques et d'une mauvaise appréhension du milieu humain, ainsi que la conséquence des objectifs et délais imposés par le pouvoir politique, rapportés aux capacités d'intervention de l'époque des services techniques.

Dans le Nord et sur la Côte Ouest, la culture de l'Arabica (2) se heurte aux effets de la rouille du caféier, endémique sur le Territoire depuis qu'elle détruit la majorité des caféiers de cette

(1) "Cinq plantations situées à Touho et Hienghène dont les récoltes sont terminées, ont donné une production moyenne à l'hectare de 1 822 kg de café marchand, avec des niveaux de production variant de 1 400 kg à 2 700 kg de café marchand à l'hectare" Service de l'Agriculture (1981 : 5). Ces parcelles, de 0,25 ha, ont été plantées en 1978.

(2) L'Arabica doit représenter le tiers de la production.

espèce au début du siècle. Malgré l'impacte de cette maladie dans l'histoire de la caféiculture calédonienne, sa présence et ses effets semblent avoir été ignorés (1) ou mésestimés. Les effets de la rouille ont été d'autant plus importants que le choix du nouvel Arabica s'est porté sur une variété des îles Hawaï à la suite d'une mission effectuée en 1966 par deux observateurs de la Caisse Café et du Service de l'Agriculture. Le choix fut arrêté au vu des rendements de la plante : les îles Hawaï ne connaissant pas la maladie, cette variété allait s'avérer particulièrement réceptive. Ce n'est qu'en 1979, alors que les programmes sont arrêtés et les plantations entamées depuis l'année précédente que les rapports d'activités de l'Institut Français du Café et du Cacao mentionnent la présence de la maladie et qu'une étude phytopathologique doit être confiée à l'ORSTOM (2). Dès cette époque, l'IFCC prend du recul par rapport aux plantations d'Arabica :

"La position de l'IFCC est très prudente face à un accroissement de surfaces plantées en Arabica : en effet il est nécessaire d'avoir présent à l'esprit l'attaque d'*Hemilia* de 1910 qui a entièrement détruit les Arabicas et provoqué l'introduction du Robusta."
"Plutôt que de lutter contre la rouille grâce à des fongicides, il est préférable d'avoir recours à du matériel végétal hautement sélectionné (à long terme)" (IFCC, 1979 : 5).

Le premier rapport de l'ORSTOM vient confirmer l'importance de la maladie et les réorientations qui devraient être prises pour le moyen terme (3).

(1) Guiart, Tercinier (1956 : 42) en relèvent pourtant des traces.

(2) Les travaux de l'IFCC sur l'Arabica semblent avoir été moins avancés que ceux sur le Robusta, des parcelles comportementales de cette dernière espèce existant depuis plusieurs années.

(3) Le délai minimum avancé par le rapport représente la moitié de la durée prévue du plan de relance.

"L'impression qui domine après cette première année d'observations et de recherches est que le matériel végétal actuellement distribué aux planteurs est extrêmement fragile.(....) Il est d'ailleurs pour le moins surprenant que l'histoire de la rouille et des ravages qu'elle causa en Nouvelle-Calédonie au début du siècle n'ait pas laissé plus de traces dans les mémoires, et que l'on soit allé quérir des variétés d'Arabica aux îles Hawaï, le seul pays producteur de café dans le pacifique qui n'ait jamais été atteint par cette maladie.

"La lutte chimique contre les maladies fongiques du caféier, indispensable à court terme sur les variétés hawaïennes, ne va cependant pas sans inconvénient. Outre le surcroît de travail et les contraintes qu'elle imposera aux planteurs, elle entraînera une augmentation des coûts de production non négligeable pour un produit dont les cours sont régulièrement soumis à d'importantes fluctuations au plan mondial. C'est pourquoi la seule solution satisfaisante à long terme est de substituer des caféiers résistants aux variétés actuelles.

"Dans l'hypothèse la plus optimiste, ces variétés résistantes nouvelles ne seront cependant pas disponibles avant quatre ou cinq ans" (ORSTOM, 1981: 27-29).

Cependant, plusieurs plantations sont en place et les programmes définis pour les années suivantes ne seront guère modifiés malgré la propagation de la maladie. La recherche s'oriente alors sur le choix de fongicides efficaces et peu onéreux avec lesquels traiter les plantations et, à plus long terme, sur la sélection de variétés tolérantes. Le coût et la réalisation du traitement sont dans l'immédiat supportés par le Service de l'Agriculture (1).

Les insuffisances organisationnelles et une logique de fonctionnement qui pousse davantage à la réalisation des prévisions annuelles qu'à la réunion des conditions optimum de réussite sont à l'origine de nombreux contretemps et de pertes de plants. Les plantations d'Arabica sont les plus affectées.

(1) Les implications matérielles et financières des traitements actuellement pris en charge par le Service de l'Agriculture n'étant pas assurés par la suite, il est à présumer qu'une partie des cultivateurs se montrerait réticente devant le coût et le supplément de travail au cas où ils leur incomberaient.



La plante de couverture

- * entre les rangées de caféiers
- * étouffant les pieds de caféiers

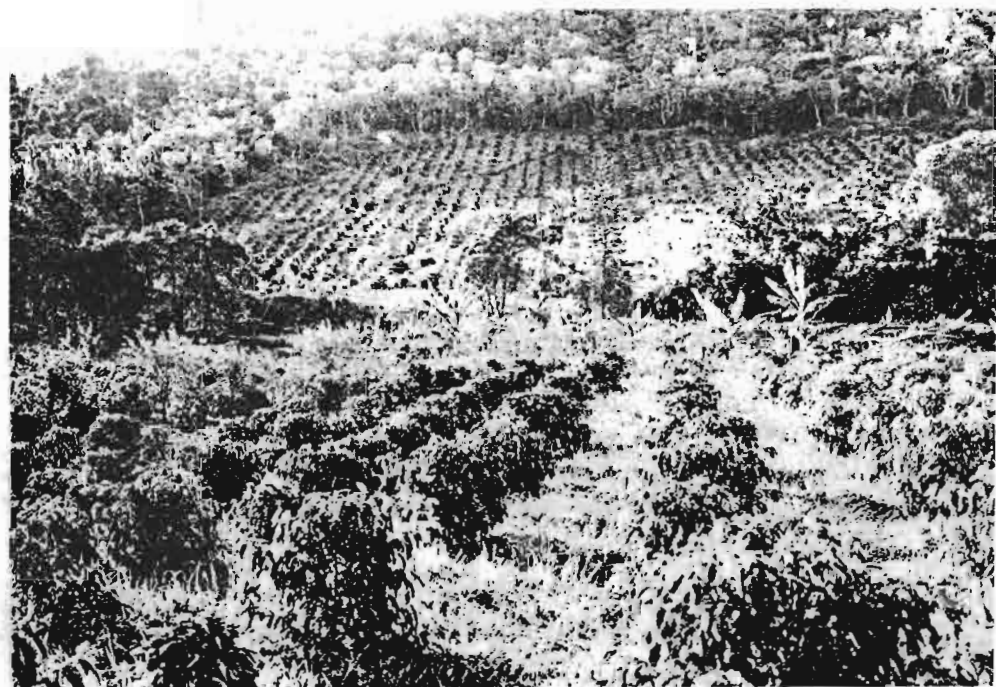
Pépinière



Piquetage



Les plantations
de Goyetta



La production de plants sous ombrières nécessite un travail de huit à dix mois. Dans la plupart des cas, les pépinières sont confiées sous contrat à des cultivateurs qui possèdent des parcelles de café nouveau. La durée exigée pour la croissance des plants et la nécessité d'éponger ou de limiter les pertes font du passage en pépinière une opération délicate et qui conditionne la plantation. Or, les retards et les plants mal venus se sont accumulés. Le bon déroulement de cette phase s'est très fréquemment heurté à des erreurs d'implantations (insuffisance des possibilités d'arrosage) et au manque de persévérance de nombreux pépiniéristes mélanésiens. La complexité du système de règlement (1) et les retards intervenus dans les paiements ont multiplié les causes de friction, entraînant des délais supplémentaires voire des pertes de plants. Les retards dans les livraisons de plants ont alors pu se combiner avec les difficultés éprouvées par la SEDERCAL, qui a l'exclusivité de la préparation des parcelles, pour faire face à ses échéances (2). Sur la côte Ouest et dans le Nord, malgré des probabilités accrues d'échec, les Arabicas ont été plantés en dehors de la période favorable de la saison des pluies par des chefs de secteurs contraints de remplir leurs révisions de plantations et de disposer des plants issus de pépinière (1)

(1) La rémunération des pépiniéristes s'effectue en quatre tranches, la première lorsque l'ombrière est construite et que la moitié des pochons est remplie de terre, la seconde lorsque tous les pochons sont remplis et les plants repiqués, la troisième trois mois après le repiquage, et la quatrième à la livraison.

Une tranche ne peut, en principe, être payée que si les termes du contrat sont intégralement respectés : il faut que les plants manquants soient remplacés.

(2) La SEDERCAL est une entreprise semi-publique qui éprouvait des difficultés financières avant d'être intégrée à l'Opération Café. Le monopole des travaux l'oblige à de nombreux déplacements.

L'ampleur des objectifs et la rapidité des délais ont aussi marqué le recrutement de personnel. Les urgences de l'Opération Café ont ainsi contraint le Service de l'Agriculture à recruter des techniciens et à constituer hâtivement le nouveau corps des agents de terrain. Sous la pression de la nécessité, ces embauches n'ont pas toujours été suivies de stages de formation suffisants. Certains techniciens d'origine européenne n'étaient guère initiés à l'agriculture tropicale. Les agents de terrains, pour la plupart mélanésiens, n'avaient aucune expérience préalable de la vulgarisation et leurs connaissances ont dû se forger au quotidien (2).

Malgré des réussites sur la Côte Est et le Robusta, l'Opération Café subit de nombreux revers dans le Nord et sur la Côte Ouest avec les Arabicas. Ces échecs, fruits d'erreurs techniques (oubli de la rouille dont la virulence est accrue dans les plantations sans ombrages), et d'erreurs organisationnelles (pépinières et pépiniéristes), sont tout autant conditionnés par les contraintes du calendrier et l'importance des objectifs définis par le Secrétariat d'Etat (plantation en dehors des périodes favorables, absence de personnel formé). La part exacte de ces échecs qui permettrait de cerner la portée actuelle de l'Opération ne peut cependant pas être appréhendée, en

(1) Le Robusta éprouve beaucoup plus rarement les problèmes de sécheresse, étant planté sur la Côte Est qui est la côte au vent. Les plants de Robusta sont fournis par l'IFCC.

Le Service a remédié aux problèmes posés par les pépinières d'Arabica en centralisant la production.

Sur les problèmes de l'Arabica voir en annexe 3 le discours des agents du Service de l'Agriculture.

(2) Cf. le discours en annexe 3

l'absence de toute évaluation par le Service de l'Agriculture (1). Les abandons de parcelles, les incertitudes qui pèsent sur l'utilisation des produits de traitement, les réorientations prises ultérieurement pour les Arabicas (2), laissent à penser que les échecs dans les plantations d'Arabicas ont été importants.

Au plan social, l'Opération Café apparaît en prise sur la situation politique de remise en cause du rapport colonial, aussi bien dans ses origines que dans la façon dont elle est perçue par certaines fractions de la population. Le contrôle des formes de développement et des circuits économiques apparaissent ainsi comme des enjeux entre groupes sociaux impliquant potentiellement la répartition du produit caféicole entre les différents circuits de commercialisation et de traitement, comme entre les différents groupes de producteurs. Ne se confondant nullement dans leurs déterminations, les différenciations entre groupes sociaux coïncident largement avec des différenciations ethniques.

(1) Les promoteurs sont tenus de signaler les abandons au Service de l'Agriculture, ce qu'ils ne font guère. Le Service quant à lui, se retranche derrière ces chiffres pour évaluer les taux de réussite de l'opération. Pour ce qui est des abandons officiellement enregistrés, la Direction de l'Opération Café indique : "Pour les programmes antérieurs 1979, 1980 et 1981, actuellement 34 promoteurs (soit 3,5% du nombre total) ont abandonné 31,50 hectares de plantations (soit 8,7% de la surface programmée)" Service de l'Agriculture, (1981,4). Ces chiffres, qui concernent aussi bien les abandons avant plantation que les abandons après plantation sont très sous estimés puisqu'il n'est pas dans le comportement des Mélanésiens de demander à signer des déclarations officielles d'abandon. Seul un inventaire sur le terrain des pertes et abandons réellement intervenus permettrait une évaluation rigoureuse de l'Opération Café.

(2) "Production d'Arabica : dans un premier temps, cette culture devra garder un caractère expérimental. Il y aura donc lieu de prévoir une compensation ou une solution de remplacement pour les planteurs en cas d'échecs. (..) En ce qui concerne le programme de plantation, il sera réduit de manière à limiter au maximum les risques d'échecs". (Avenir de l'Opération Café -préparation de la deuxième tranche d'emprunt, 22 septembre 1983).

5- Le déroulement de l'opération café

Les opérations de développement sont des procès de transformation qui concourent pour leur part aux mutations des relations sociales et des systèmes de production précoloniaux. Le rapport politique sous-jacent à ces transformations ne rend cependant pas entièrement compte des opérations de développement et il serait inexact de présenter unilatéralement l'écart entre normes de projets et conditions de leur réalisation en tant qu'écart voulu dont la cohérence serait politique (1). Si les opérations de développement participent des transformations sociales, elles visent essentiellement cet objectif au travers

(1) L'écart aussi grand soit-il entre le projet et ses résultats n'entre toutefois pas forcément en contradiction avec les intérêts des forces qui en sont à l'origine. Ainsi certains chercheurs notent-ils que l'échec de projets économiques coloniaux n'a pas empêché (voire a contribué pour sa part à)... "la centralisation du pouvoir politique et l'émergence de l'Etat-nation comme lieu de force de l'impérialisme"; d'autres notent que le succès de certaines opérations a pu se faire... "contre les modalités prévues par le projet économique colonial puis contre le pouvoir économique colonial tout en assurant la reproduction des conditions de domination économique" (in groupe "anthropologie historique", 1984 :4).

des critères qu'elles se sont données. Les écarts souvent enregistrés entre les projets et leurs réalisations relèvent alors en partie des caractéristiques propres aux différentes institutions financière, politique et technique à la base des opérations et des idéologies qui les informent (1), ainsi que des intérêts d'institutions ou de groupes sociaux dont chacune d'entre elles est porteuse (2). Mais ces écarts peuvent relever également du décalage entre les rapports sociaux que tend à imposer l'opération de développement et ceux qui structurent le système social à transformer, lequel conditionne les valeurs, les connaissances et les stratégies sociales des individus qui le composent. Ceux-ci mettent alors à profit la situation nouvelle créée par l'opération pour asseoir des stratégies et atteindre des objectifs qui leurs sont propres (3), qu'ils soient congruents ou non avec ceux du projet. Les difficultés des opérations de développement peuvent ainsi être révélatrices de certains lieux d'achoppement des rapports sociaux en présence et des résistances, ou faiblesses de la formation sociale qui y est soumise (4). Toutefois le degré et les modalités des transformations sont indissociables du degré de dissolution des rapports sociaux précoloniaux et du cadre politique général dans lequel il se développe (subordination de type colonial ou néocolonial) comme

(1)Le développement : idéologies et pratiques, 1983

(2)L'Opération Café où se conjuguent les sphères et les intérêts politiques (politique de l'Etat et de ses alliés locaux), financiers (différents individus et institutions concernés par la relance) et technico-corporatistes (différents services techniques), justifierait de ce type d'analyse.

(3)L'Opération Café a ainsi été très fréquemment mise à profit dans le cadre de stratégies foncières ou pour l'ouverture de chemins d'accès.

(4)BALANDIER, 1963:37.

du rapport entre les forces sociales en présence. La transformation sociale n'étant pas seulement une transition "technique" d'un mode de production à un autre, les conditions de réalisation de l'Opération Café sont indissociables du rapport colonial dans lequel elles s'effectuent et de son histoire (BALANDIER, 1963). Si les caractéristiques des formations sociales précoloniales conditionnent les modalités des transformations, les décalages entre techniques nouvelles et pratiques sociales ne sauraient être considérées en termes absolus de "blocage au développement" et d'incompatibilité entre deux "logiques" (AUBERTIN, CABANNES et Alii.. 1982 : 302) (1). C'est sous cet éclairage qu'il convient de considérer la présentation du déroulement de l'Opération Café qui renvoie moins à des achoppements envisagés sous forme d'incompatibilités absolues, qu'à un moment particulier d'une configuration sociale donnée.

5.1- Pragmatisme et ordre social; diffusion de l'information

"Le magasin, c'était une réussite. Mais à cause de la maladie qu'ils m'ont envoyée, je me suis freiné. Pour le nouveau café, le matériel m'a encouragé. Avec l'aide FADIL, le matériel a été un encouragement pour ceux qui veulent se lancer. On pourrait même se lancer dans autre chose avec le FADIL. On pourrait mieux faire. Seuls, on pourrait pas étaler. J'ai perdu le premier café; ce n'est pas de ma

(1) Cette analyse prend le contrepied de toutes celles qui sous une forme ou une autre (valorisante ou dévalorisante) retiennent le "social", "la logique propre de sociétés" ou leur "irréductibilité" a-historique comme facteur explicatif définitif des échecs du développement.

faute. Le deuxième, ce sera pareil. Mais je pourrais faire d'autres choses encore à la place du café. Le café crève à cause du temps. Pour le nouveau café, j'avais déjà l'idée de ce que mes parents avaient fait. L'Agriculture m'a encouragé. Les gens hésitaient, ils ont eu peur. On va avoir des affaires avec l'Administration, la réserve sera comme ci, comme ça, avec des problèmes de terres. Je leur ai dit que la réserve étant incessible, l'Administration ne faisait pas ça pour avoir le terrain. Pour cette opération, l'Administration nous donnait le moyen de rester chez nous. Je considérais que c'était un cadeau que personne d'autre ne pourrait nous faire. Tout le monde disait : Tu es fou. J'ai répondu : le jour où vous comprendrez mieux qu'il ne faut pas penser à ses petits intérêts personnels, vous aurez dix ans de retard! Il faut trouver quelque chose pour remplacer l'ancien café. Avec le nouveau café, on peut aller n'importe où, et non pas seulement dans la plaine par exemple. Les échecs, ça ne donne aucun courage, et je ne les prends pas pour moi. Il existe des critiques politiques du nouveau café, et de tout le reste. Mais ce sont des critiques théoriques, qui viennent de Nouméa, de gens qui ne font rien chez eux."

Les valeurs d'une société ou d'un groupe social tendent à s'inscrire chez les individus qui en relèvent sous forme de schémas de références et de comportements qui sont à la base de leurs choix et de leurs attitudes (BOURDIEU: 1980). Ces valeurs "culturelles" (1) qui

(1) La culture et les valeurs culturelles d'un groupe (défini à un moment de l'histoire), ne peuvent être que des constatations a-posteriori (un regard sur l'histoire) alors qu'ils se trouvent appréhendés dans les mouvements culturalistes et traditionnels sous forme intemporelle (spiritualiste et a-historique) donc a-priori. S'il paraît difficile de ne pas penser que la culture est la forme particulière sous laquelle une société donnée répond au problème général de la transformation sociale de la nature et des relations entre les individus qui la composent et que de ce fait un certain contenu culturel est irréductible (voir à ce sujet le peu de crédibilité de la tentative de réduction du culturel à l'environnement géographique de Eliou, 1979), il n'en demeure pas moins qu'une part tout aussi importante du "culturel" est l'expression de la base matérielle et sociale d'une société. Les valeurs envisagées dans la suite du texte sont de cet ordre.

sont l'intériorisation et l'expression des rapports sociaux et de la relation à la nature qu'entretient la société, sont appelées à se modifier avec les transformations du milieu social (1). Le lancement de l'Opération Café et les réactions suscitées par l'innovation technique, la façon particulière dont elle a pu être appréhendée, traduisent tout à la fois la prégnance des valeurs et des conceptions précoloniales comme des rapports sociaux qui les sous-tendent, ainsi que leurs transformations. Le lancement de l'Opération Café est tout autant marqué par le contexte global de subordination dans lequel il s'effectue (2).

(1) Les "schémas de référence" permettent comme le dit BOURDIEU (1980) de faire la "théorie de la pratique". Schémas tendanciels mais non uniformes ou univoques, ils sont sujets à des réajustements et rendent compte notamment des décalages générationnels lorsque les changements sociaux sont rapides (BOURDIEU 1980).

(2) AUBERTIN, CABANNES et ALII... soulignent que (...) "le Développement fait partie de la mémoire collective actuelle tout autant que la "Tradition" (1982:337). Le discours cité en exergue (et certains passages du chapitre 4 notamment) illustrent la validité de cette analyse. Il apparaît ainsi que la dépossession foncière a marqué la mémoire collective des Mélanésiens de la Grande Terre et que la crainte de se voir retirer leurs terres par l'Administration est toujours présente alors même que cette période est terminée et que le courant a été inversé par les Mélanésiens eux-mêmes (dans le contexte historique global de la décolonisation).

Les débuts de l'Opération Café sont confrontés à un attentisme et un pragmatisme qui se traduisent par une incrédulité envers toute innovation non expérimentée par les individus eux mêmes. Nombreux sont les Mélanésiens qui dans cette phase de l'opération disent avoir besoin de voir pour croire, ou de faire un essai avant de pouvoir se déterminer. Inversement, mais de façon beaucoup plus marginale, certains cultivateurs réagissent en fonction de leur propension à s'approprier le monde végétal (HAUDRICOURT, 1964), l'acquisition et la connaissance des plantes étant fortement valorisées et la circulation des boutures faisant partie de la vie quotidienne. Ces données "culturelles" qu'il convient de rapporter au contexte général de l'opération (1) expliquent que dans sa phase de lancement, la caféiculture intensive se soit heurtée à une certaine passivité et que les Mélanésiens aient par la suite d'avantage envisagé leur participation en tant qu'essai plutôt qu'en tant qu'option résolue en faveur de la caféiculture. Le contexte du lancement permettrait en même temps et selon les localités à un certain attentisme généré par les nécessités de l'équilibre social de renforcer les attentes (2).

(1) Les conditions économiques sont ainsi déterminantes. Joue également le caractère progressif ou non de l'innovation. Une collectivité villageoise comme celle de Goyetta (Côte Est) dans laquelle des parcelles de comportement avaient été installées depuis de nombreuses années, connaissait un développement remarquable de la caféiculture dès le lancement de l'opération.

(2) Les conditions dans lesquelles est introduit le café nouveau sont variables d'une région ou d'une communauté à l'autre. En dehors des facteurs économiques généraux, peuvent intervenir les facteurs internes aux communautés (plus ou moins grande intégration), ou le facteur temps (diffusion générale de l'innovation au moment où la collectivité fait ses demandes).

Les travaux de DOUMENGE (1973,1975) montraient que l'expansion de la caféiculture sous-ombrage n'avait pas touché tous les individus de la même manière et que la création de caféières dépendait, au delà des motivations individuelles, des disponibilités foncières commandées par l'insertion statutaire de chacun au sein de la formation précoloniale. Les disparités foncières apparaissaient comme un des traits de la caféiculture mélanésienne commandé par les rapports sociaux précoloniaux. Les débuts de l'Opération Café quelque trente à cinquante ans plus tard (1) confirment l'importance de ce facteur, dans le contexte d'une diffusion technologique : lorsque la participation à l'Opération Café a pu relever d'initiatives individuelles, comme ce put être le cas dans les premières tranches annuelles, la part des individus ayant une position sociale d'importance (chefs administratifs ou coutumiers, membres du conseil des anciens ou de lignages prééminents...) s'est avérée prépondérante. Si les enjeux de la formation précoloniale continuent à ordonner l'essentiel des relations sociales, à l'inverse et sans doute à la différence de ce qui a prévalu dans l'ouverture des caféières sousombrage (2), les profils du salarié et de l'individu ayant acquis des compétences en dehors du milieu rural s'inscrivent dans le développement du café sans ombrage, comme ils s'inscrivent désormais dans les rapports internes au milieu villageois. Ces nouvel-

(1) De l'imposition de la caféiculture en 1930 à son expansion maximale vers 1955.

(2) Les caféières sous-ombrage se sont développées massivement et ont touché l'ensemble des cultivateurs; la caféiculture intensive au contraire ne devrait pas toucher la totalité des caféiculteurs, pour des raisons foncières et financières. L'accès aux plants passe en outre par les services techniques.

les positions qui viennent éventuellement redoubler les positions précoloniales (1) sont révélatrices de l'impact monétaire. Si la caféiculture sous ombrage et le manque de main-d'oeuvre ont pu instaurer une ébauche de relation salariale (ponctuelle) entre villageois, corrélative au développement du salariat, la caféiculture intensive par ses caractéristiques techniques semble propre à soutenir et à élargir cette tendance (2).

Dans une formation sociale où une certaine forme de compétition statutaire et de valorisation du prestige individuel ne va pas sans une propension aussi forte au contrôle de cette compétition à l'intérieur de certaines normes, l'innovation peut être utilisée à des fins internes et à la remise en cause des positions acquises. GUIART (1972:1137) écrit ainsi : "La règle d'or de la sociologie mélanésienne est (...) l'équilibre (...). De tous temps l'accusation d'orgueil : "il veut se faire grand!" a été la plus efficace des calomnies ". L'envoi d'une "maladie" (sortilège) sanctionne alors le plus souvent celui qui veut s'élever. Le discours mélanésien fait fréquemment

(1) La pénétration des rapports marchands se traduit par l'apparition de nouvelles catégories et classes sociales. Dans ce processus, il semblerait que les tenants de l'ancien ordre social soient le plus souvent avantagés (transformation des aînés de lignage en petite bourgeoisie de planteurs par exemple, BALANDIER, (1963:195). Si le milieu rural mélanésien n'apparaît pas comme le lieu d'une différenciation de classe à l'inverse de maints exemples africains, les positions statutaires "traditionnelles" ou pseudo traditionnelles (chefferies administratives) peuvent être à l'origine de la transformation en catégories sociales nouvelles. Le secteur minier par exemple semble avoir facilité le recrutement des chefs en tant que salariés. L'accès aux fonctions ecclésiastiques semble avoir opéré selon le même schéma.

(2) Des salariés à temps complet ont pu se lancer dans la caféiculture intensive; il sont de ce fait plus aptes que d'autres à recourir au salariat. Il n'est pas certain toutefois que ce lieu constitue la source d'une différenciation sociale marquée en secteur rural.

allusion à cette situation (1) vraisemblablement renforcée par la mise en réserve, et les problèmes fonciers qui en ont découlé. La possibilité d'une différenciation sociale par des voies menaçant l'ordre et l'égalité économique précoloniale sont aptes à multiplier les cas d'agression symbolique. Aussi l'individu qui se lance dans une opération nouvelle se distinguera-t-il d'autant plus facilement que sa position sociale l'y autorise et qu'il n'outrepasse pas les limites au-delà desquelles l'on considèrera qu'il cherche par trop à s'élever. Dans de nombreuses régions les "promoteurs" (2) des premières tranches annuelles se retrouvent conjointement constitués par la démarche des services techniques qui cherchent avant tout à toucher les "Chefs" (3), et par la logique sociale non marchande. Ceux disposant de sta-

(1) A rapprocher de la neutralisation de la richesse chez les Fang : "Mais la richesse personnelle, créatrice de prééminence, n'est pas tolérée si un lignage de quelque importance n'est pas là pour la garantir et y participer en compensation" (BALANDIER, 1963 : 183).

(2) Terme par lequel le service de l'Agriculture dénomme les participants de l'Opération Café.

(3) L'administration coloniale a toujours cherché à trouver en face d'elle un certain pouvoir centralisé dans ses relations avec les colonisés. Elle s'est de ce fait toujours employée à trouver des "chefs" lorsqu'elle n'allait pas jusqu'à les susciter (voir l'exemple africain des Fang au Gabon in BALANDIER 1963). Telle fut le cas de la Nouvelle-Calédonie où le chef est souvent loin de disposer de la réalité du pouvoir (GUIART, 1981) et où les modalités du pouvoir renvoient davantage aux structures acéphales.

En règle générale, l'administration a essayé de se concilier les chefs en place : une partie de ceux-ci ont trouvé dans les rapports avec les instances coloniales la possibilité d'asseoir de nouvelles formes de pouvoir. Quand les chefs coutumiers manifestaient leur hostilité, l'administration n'hésitait pas à les destituer et à les remplacer. De leur côté, certains chefs coutumiers préféraient rester en retrait, soit par prudence, soit parce qu'ils ne s'estimaient pas assez habiles dans les rapports avec l'administration et ils mettaient en avant des individus mieux armés pour servir d'intermédiaire avec l'Administration, en essayant de garder par devers eux la réalité du pouvoir. Indépendamment de leurs relations traditionnelles, les chefferies ont été restructurées en fonction des besoins de l'Administra-

tuts coutumiers (chefs coutumiers ou aînés de lignages) pensent de leur devoir de donner l'exemple, lorsque plus ambitieux ou en compétition avec d'autres, ils n'attendent pas de ces initiatives un renforcement de leur prestige (1). La participation répétée à des entreprises dépassant celles codifiées par la coutume est alors utilisée pour conforter ou accroître le prestige et l'influence personnelle, le succès ou l'échec des opérations étant à la limite indifférents. Il n'est pas rare que le discours mélanésien fasse référence à la notion d'exemple à donner.

"Les gens ont entendu parler du nouveau café à Hienghène ou ailleurs, mais c'était comme des nouvelles de France ou d'Allemagne. Ils n'avaient pas vu. Après avoir été à Ponérihouen, on a vu."

"J'ai entendu parler du nouveau café, il y a quatre ans de ça quand on faisait le stage de MFR à Ponérihouen. J'ai tout de suite remarqué que ce café là ne ressemble pas beaucoup au café des vieux. On pouvait le travailler facilement. Avec les nôtres, là, vous avez un pied de café, ça fait au moins sa course sur trois ou quatre mètres, tandis que l'autre vous avez un pied de café là juste devant vous, alors c'est facile à récolter. Avec le nôtre, faut monter sur les branches là-haut pour ramasser des cerises, là-bas, on perd énormément de temps. Ce qui m'intéresserait, je voudrais faire un voyage sur Ponérihouen avec les jeunes et même les adultes, pour aller voir ce genre de café, pour voir ce que ça donne. Car vous voyez, chez nous on

suite de la note (3) de la page précédente
tion, qui a systématisé à l'ensemble du pays une distinction entre chefferies prééminents et secondaires. Affublés d'uniformes et de grades militaires, les chefs devaient servir de relais à la domination coloniale sous le contrôle des gendarmes.

(1) Le cultivateur qui a produit le discours cité en exergue est un des deux premiers cultivateurs de sa collectivité à s'être lancé dans l'Opération Café, l'autre étant le chef coutumier. Fils de catéchiste, il est devenu moniteur puis catéchiste et il est président du conseil des anciens. Il a successivement tenu une épicerie au village, fait le commerce du café et été responsable d'un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) de reboisement. Il attribue l'échec de certaines de ses initiatives à l'hostilité de la collectivité. Pour un exemple semblable voir KOHLER, 1980.

fait à peu près la vie de Saint Thomas. La personne, si vous lui dites que c'est bien de faire une plantation comme ça, que ça rapporte tant, eh bien, tant que la personne elle n'a pas vu, qu'elle n'a pas pris en main ce travail là, elle ne peut pas le concevoir. C'est quand ils sont là sur place, et en travaillant, qu'ils s'aperçoivent s'il est nécessaire de faire ou de ne pas faire".

"Jusqu'à présent, je ne m'occupais pas du café, mais étant donné qu'il y a tous ces gens qui ne sont pas motivés, j'ai voulu faire un champ de façon à montrer aux autres. Pour moi, je pense que le café à un avenir assez important, surtout dans le contexte national. A l'heure actuelle, les gens misent sur le nickel, mais il suffit de voir l'an dernier, quand il y a eu deux mois de grève(1), les gens sont tout de suite retournés dans le café. Le café, ancienne culture, c'est un peu à l'état sauvage, c'est pas de la culture."

"C'est un essai. Moi, je voudrais le faire, mais je vais voir si ça donne chez les autres au bout de trois ans. Il y a beaucoup de gens comme ça, ils laissent faire pour voir si ça réussit."

"Le café, c'est la seule ressource qui nous revenait, l'héritage des anciens; il n'y avait pas d'autres ressources que le café. Pour le nouveau café, il y a beaucoup de gens qui le font déjà depuis deux ou trois ans. Moi, je suis parmi les gens inscrits, je voulais faire un essai, car les travaux maintenant pour le nouveau café, ce n'est plus les mêmes qu'avant. Le système qu'il donne maintenant, on ne peut pas savoir si ça va nous rapporter. Sans ombrage, il y a trop à juger pour commencer. Le caféier, je crois qu'il produit deux ou trois ans, et puis après on le supprime. On supprime et on recommence, alors c'est un travail difficile (2)."

"Malgré tout, moi j'ai envie de faire du café. Je veux essayer, car c'est nouveau. On voulait planter pour voir. On a déjà vu celui de Firmin et celui de la Mission. Ça donnait bien. Ça nous encourage de regarder quand ils sont en fleurs, quand ils ont donné des fruits; ils chargent jusqu'au bout des branches. Moi, je crois que ça va marcher. Au début, dans le temps, quand le café ça marchait bien, tout le monde en avait. Puis le café ne s'est plus vendu, et nous, ça nous décourage, et tous laissent tomber. Et puis on nous a proposé le prix du café et pour tous, c'est l'argent de la tribu."

Dans la formation précoloniale où la division du travail est peu poussée, la connaissance et les pratiques techniques sont accessibles à tous (3). Les rapports sociaux capitalistes induisent au contraire

(1) Grèves de 1978 à la SLN. Le locuteur est salarié.

(2) Il s'agit de recépage.

(3) Inversement les connaissances technologiques peuvent asseoir le pouvoir des aînés.

une diversification des techniques qui ne renvoie plus à la maîtrise de l'ensemble des savoirs techniques, mais à une plus grande spécialisation. Cette rupture dans la formation des connaissances et des techniques, implique des transformations dans la transmission du savoir. Au contraire de l'ancienne société mélanésienne apte à rendre compte de toutes choses la concernant, les mélanésiens ont été mis aux prises avec des phénomènes sociaux issus de la colonisation et d'autant plus difficiles à maîtriser qu'ils s'effectuent dans un contexte de désagrégation de certaines structures précoloniales. La circulation de l'information et son assimilation se heurtent aux décalages qui affectent au plan culturel et économique le milieu mélanésien - niveau général de connaissances, accès aux journaux et à la radio - comme au contexte politique général dans lequel s'effectue la diffusion technologique (enjeux politiques, décalages linguistiques, rapports services techniques/caféiculteur). La persistance de schémas de référence en décalage par rapport aux conditions nouvelles peut en être prolongée. Aussi l'information technique circule-t-elle difficilement et ne peut guère se couper de préoccupations qui ne s'y rapportent pas directement. Les prises de décisions qui ressortissent au niveau collectif se heurtent aux mêmes difficultés, les systèmes d'autorité souvent affaiblis ayant à faire face à des situations non codifiées par la coutume et dont certaines exigent des décisions bousculant les rythmes habituels.

Pour faire connaître l'Opération Café, le service de l'Agriculture a eu recours à divers circuits d'information. Les mass-média -

radio, télévision, journaux locaux - ont été utilisés. Le Service de l'Agriculture a également organisé des visites à l'IFCC. Mais l'action principale a consisté en réunions tenues dans les collectivités locales ou à la mairie, le service espérant beaucoup par ailleurs des premières plantations qui devaient servir de modèle. Les réunions dans les collectivités locales, mode d'information et activité valorisée des Mélanésiens, ont été loin de toujours bénéficier de la présence d'un large auditoire. Bien que les Mélanésiens les pratiquent couramment pour s'informer ou débattre de problèmes, les réunions convoquées par l'Administration et les Services Techniques ne pouvaient être perçues à l'image de celles qui, appelées à l'initiative des autorités coutumières, répondent à des besoins ordinaires ou cérémoniels vécus comme émanant de la collectivité. Les réunions organisées par les instances extérieures portent souvent sur des sujets dont l'intérêt n'est pas immédiat pour les Mélanésiens qui en maîtrisent mal le sens ou les implications. En outre l'absence à ces réunions est dénuée de signification sociale, au contraire des réunions coutumières où la participation est déterminante pour la vie de la communauté. Dans ces dernières, les gens connaissent les acteurs et mesurent les enjeux, ce qui est loin d'être toujours le cas par ailleurs. La sous information réelle qui existe chez de nombreux cultivateurs prouve que l'information diffusée par le Service de l'Agriculture n'a pris sur le milieu que très progressivement. Dans l'ensemble, l'Opération Café a mobilisé les canaux d'information disponibles et, en dépit de certains manques (variables selon les régions), la quantité d'information déversée a

été considérable. Mais cette information tombait sur un milieu non sensibilisé : assez souvent le cultivateur se contente du minimum d'information dont il a besoin sur le moment et n'attache guère d'importance au reste (1).

"Le problème chez nous, c'est un peu le manque d'information. On pourrait bénéficier de différents projets, mais on ne sait pas ce qui se fait. Chacun répond à sa façon. Ce qui est dommage chez nous, c'est que tout le monde veut réaliser ses idées, mais avec qui, pour qui et pourquoi? les gens sont trop enfermés sur eux-mêmes et ne discutent pas avec tout le monde : donc ils n'ont pas de projets déterminés. Avec le nouveau café, beaucoup de gens se sont lancés sans savoir où ils allaient. Pourquoi ? Par manque d'informations. Si le résultat vient au bout de cinq ans, six ans, il faut beaucoup de souci pour arriver à ça. Les gens ne sont pas assez conscients, ils ne voient pas la peine qu'il faut mettre pour obtenir le résultat."

"On ferait mieux de balayer devant notre porte avant d'accuser les autres. On parle beaucoup, il y a des forts en gueule, mais ils ne font rien. A chaque réunion, je me déplace, puisque je suis responsable, et que si je ne suis pas là, ils ne feront rien. J'ai fait plusieurs kilomètres à pied et quand j'arrive, rien n'est prêt ou ils ont oublié. Tu as oublié quoi ? On a dit pourtant, tu n'as qu'à noter ! Ou bien ils sont en retard ; c'est les heures canaques. Dans notre tribu, ça va bien, on n'est pas nombreux et on s'entend. On est toujours d'accord pour les décisions. Dans d'autres tribus ou lors des réunions hors tribus, on n'arrive pas à se mettre d'accord. On parle sur un sujet, et aussitôt ça part sur tout un tas de choses qui n'ont rien à voir, et ça finit toujours par déboucher sur des problèmes de terres. Alors, chacun se fait la gueule. On est incapable de parler et on se sépare sans avoir rien décidé, au lieu de prendre un problème et de le régler."

"Aux réunions les gens ne viennent pas et il n'y a rien à faire. Ils ne viennent pas plus avec les chefs coutumiers (2). Autrefois, les vieux n'agissaient pas comme ça. Ils venaient à l'appel du chef. Je travaille chez moi et on n'a pas l'habitude d'aller voir chez les autres, même dans les plantations vivrières. Peut-être qu'on le fait ici chez nous, entre nous à la tribu; mais chez les autres, on n'a pas l'habitude."

"L'agriculture, ils arrivent toujours, mais ils voient les chefs. Ils font les réunions à la maison commune, mais on ne le sait qu'après : le chef vient, on est aux champs, on ne sait rien, on n'apprend qu'après."

(1) cf annexe III.

(2) Le locuteur est un chef administratif.

"L'agent de l'Agriculture est passé dans les tribus voir les chefs et leur a expliqué. Puis un jour en passant, les chefs nous ont expliqué. J'ai donné un nom au chef, qui l'a donné à l'Agriculture quand il est revenu".

"Après les réunions, il se rapporte de fausses nouvelles, car les gens sont sortis plusieurs fois pendant la réunion, ou bien ils rapportent de travers à leur famille. Aussi, ils ne comprennent pas les mots compliqués".

5.2 - Le contexte foncier

La colonisation de la Nouvelle-Calédonie a été essentiellement marquée par la dépossession foncière des Mélanésiens de la Grande Terre (1). Dans un pays de faible étendue et où les terres fertiles

(1) La colonisation est une forme spécifique de soumission de formations sociales autochtones aux besoins de formations étrangères; elle peut s'effectuer sous différentes formes. Sur le continent africain par exemple, la période précoloniale (XVI^e-XIX^e siècles) et les débuts de la période coloniale, renvoient pour l'essentiel à la traite esclavagiste puis à celle des produits tropicaux, ainsi qu'aux systèmes de plantations européennes ou autochtones. La colonisation vise alors essentiellement au détournement de main d'oeuvre, et à la captation de surplus agricoles fournis par la population autochtone. La relation économique - politiquement imposée ou non - avec la formation autochtone constitue l'essentiel du rapport. En Nouvelle-Calédonie, bien que cette relation économique directe de traite ait existé (traite du santal, du coprah...), elle apparaît secondaire par rapport à la dépossession foncière. L'exploitation de la colonie ne passe pas essentiellement par l'extorsion d'un surplus de produits agricoles, mais par l'exploitation des mines, par l'installation d'un colonat européen, et d'un colonat pénitenciaire, gros consommateurs d'espace dans un pays aux dimensions réduites. Jusqu'en 1930 qui marque le développement d'une traite de produits tropicaux jusque là limitée aux îles et aux régions côtières (coprah, huile de coco) la relation économique se réduit (dans des proportions qu'il conviendrait de mieux connaître) à la captation de la main d'oeuvre autochtone par le biais du travail forcé (1887) et de l'impôt de capitation (1897). Cette captation n'a néanmoins jamais suffi aux besoins de la colonie, importatrice de main d'oeuvre indienne, indonésienne, vietnamienne et hébridaise. La production par les autochtones d'un surplus agricole n'apparaît pas comme le projet central de la colonisation.

L'ouvrage le plus complet sur la dépossession foncière est celui de SAUSSOL, 1979.

sont rares (1), les Mélanésiens voyaient peu à peu se réduire leur espace, avant d'être pour la plupart d'entre eux, déplacés et repoussés dans les fonds de vallées aux terres moins propices aux cultures. Cette dépossession qui ne s'est pas faite sans résistance, rend compte des débuts de la colonisation de 1853 jusqu'au cantonnement généralisé entre 1897 et 1903 sous le gouverneur Feillet (2). Moins de vingt ans après le cantonnement - et alors que l'essor démographique n'est pas amorcé - certains villages connaissent déjà les problèmes fonciers qui ne cesseront de se poser par la suite. Un rapport administratif de cette époque note : que "les cultures (...) suffisent à peine à la nourriture des natifs; tantôt le sol est infertile, tantôt les réserves affectées aux tribus sont trop petites eu égard au nombre d'habitants appelés à y vivre.." (3). Malgré diverses redistributions de

(1) "Les bonnes terres de cultures représenteraient environ 2% de la surface totale de l'île et les terres où les pâturages améliorés peuvent être installés, environ 13%. les terres à aptitudes forestières (...) représenteraient pour leur part près de 30% de la surface du Territoire." (LATHAM, 1981).

(2) Si les premières appropriations de terres se firent par transactions ou par saisies, la nécessité d'une politique foncière et de délimitations de réserves apparut dès 1868 (DOUMENGE, 1982: 30). La mise en place de réserves se fit au coup par coup jusqu'en 1893, n'intéressant que le Nord et le Sud de la grande terre (DOUMENGE : 1982 : 132). "En 1895, la Nouvelle-Calédonie est toujours une "colonie sans colons" en dehors des grands éleveurs et des concessionnaires pénaux(...) la plus grande partie du peuplement européen (62%) se concentre à Nouméa et ses abords immédiats. Dans une "brousse" vide, seuls Païta et Bourail dépassent 300 habitants". (SAUSSOL, 1981). Pour sa politique d'installation d'un petit colonat familial, le gouverneur Feillet allait procéder de 1897 à 1903 au déplacement et cantonnement général des Mélanésiens à l'intérieur de délimitations qui constituent la base des réserves actuelles. Des dépossession foncières locales se poursuivent jusqu'au tournant des années trente (SAUSSOL, 1979 : 328-329).

(3) Rapport établi au lendemain de la révolte de 1917 et cité par SAUSSOL, 1979 : 366.

terre, la situation contemporaine reste le produit direct de cette main mise coloniale (1). Au début des années quatre-vingt, (...) "moins de mille actifs agricoles Européens ou assimilés, contrôlent quelque 370 000 hectares de propriété avec la plus grande partie des 145 000 hectares de locations domaniales (...alors que...) 25 000 Mélanésiens (...) détiennent (...) 165 000 hectares de réserves et une dizaine de milliers d'hectares de concessions privées auxquelles on peut ajouter quelques sociétés civiles"(SAUSSOL, 1979 : 461).

A l'issue du cantonnement, les Mélanésiens de la Grande Terre voyaient leur espace se réduire aux 122 464 ha qui leur avaient été accordés (2). Ils perdaient ainsi la quasi-totalité de leurs terrains de plaine ou de basse-vallée soit "...les 5/6ème de la surface agricole utile traditionnelle"(DOUMENGE, 1982 :138) (3). Le déplacement des individus et la perte de la majeure partie des espaces fonciers lignagers conditionne dès lors, la régression des pratiques horticoles comme les transformations d'une organisation sociale structurée autour du rapport à l'espace et du contrôle foncier. La remontée démographique qui s'amorce dans la seconde moitié des années vingt (4), et

(1) Entre 1898 et 1901 à la fin de la grande période du cantonnement, le patrimoine foncier mélanésien passe de 250 000 ha à 123 000 ha (SAUSSOL, 1979 : 291). Les extensions de réserve commencent dans les années vingt mais ne prendront de réelle signification qu'à partir des années cinquante (SAUSSOL, 1979 : 366-370).

(2) La superficie totale de la Grande Terre est de 16 900 Km².

(3) "La surface agricole utile de l'ensemble de Canala est de 960 ha alors qu'avant 1876 elle s'élevait à 2640 ha (...). L'effondrement de la SAU est surtout manifeste dans la vallée de Kouaoua puisque la terre de culture rétrécit en 20 ans de plus de 80%"(DOUMENGE, 1975 : 94).

(4) La population mélanésienne passe de 28 500 en 1931 (METAIS, 1953) à 55 600 en 1976.

L'introduction de la culture commerciale du café sur les espaces vivriers accélèrent la pression foncière. Barrau note dès 1956, des dégradations de sols par raccourcissement des durées de jachères. GUIART, TERCINIER (1956: 64) relèvent également dans leur enquête pédologique et socio-économique, que tel village de leur échantillon dispose..d'une surface cultivable trop faible pour (sa population)" (1). Vingt ans plus tard, DOUMENGE (1982) souligne à son tour la persistance d'une pression foncière que le salariat et l'exode rural ne parviennent pas à compenser. La nécessité de pourvoir en terres des lignages dépossédés par le cantonnement, l'introduction de la caféiculture commerciale, et la pression foncière tendent à transformer les pratiques foncières précoloniales : "L'ancienne tenure des terres ou chaque clan vivait sur son sol au milieu de son domaine (...) ne subsiste que quand la pression démographique n'a pas obligé à une redistribution des terres (...) Ailleurs, la nécessité a poussé à un morcellement des surfaces par le jeu des parentés et des mariages" (GUIART, TERCINIER, 1956 : 80-81). L'accès à la terre reste ainsi orienté par les "droits fonciers" non marchands relatifs au patrimoine lignager et à la transmission temporaire ou définitive de terres aux alliés par mariage ou aux fils de soeurs, mais les superficies foncières et l'accès foncier se fragmentent (2). L'extension des cultures pérennes commerciales induit des distorsions entre des normes fon-

(1) Le cas n'est pas général et se présente dans un village sur les six étudiés. Dans un autre village au contraire (...) "La marge de sécurité en terres est fort large" (Guiart, Tercinier, 1956:40).

(2) Et sont aptes à se fragmenter davantage avec toute cause concourant au déplacement des ménages (recherche du salariat notamment).

cières précoloniales qui restent patrimoniales et inséparables des obligations de la parenté, et des cultures qui sources de revenus monétaires, (café, pinus), tendent à être le support d'une appropriation plus restreinte.

5.2.1. - les mécanismes fonciers

"Le manguier par exemple, il va toujours rester là, il garde le bout de terrain, on ne peut pas l'abandonner. La succession, ça va commencer de là. Mais la terre nue, c'est pour tout le monde. Le chef de famille seul peut décider de donner. Si vous me donnez un bout de terrain, je bâtis, et je donne un nom de mon clan. Un arbre, je peux dire c'est un grand-père qui a planté. Mais si on m'a donné la terre, je n'ai pas le droit de la redonner; il faut la garder comme chose ancestrale. C'est pour cette raison qu'on va reconnaître que le gars est arrivé là et pourquoi. Il faut que je garde la totalité de ce qu'avait donné le chef, c'est à moi".

"On peut nous dire de repartir, car on n'est pas chez nous. On est resté pour travailler (1). Mais pas pour toujours. S'ils disent de repartir, on repart. Les mecs, ils ont travaillé dans la coutume. Ils ont pris des femmes, il y a une coutume s'il naît des gosses. Mais s'il y a des difficultés, on repart. Du temps des vieux, ils font ça. On reste ensemble pour travailler ensemble".

Un lignage est lié à sa terre, support des générations passées et futures et lieu où sont enterrés ses ancêtres. Le territoire est désigné par le nom du groupe qui l'habite. Un lignage et un clan donnent à leurs lieux d'habitat des noms qu'en principe ils sont seuls à pouvoir utiliser et qui sont la marque des droits fonciers. Une localisation topographique ou un nom de tertre désignent l'identité d'un groupe.

(1) Ce terme a une signification plus large que son sens français ne le laisse à penser. Il signifie moins la notion de "travail" en tant que tel (labour), que la participation à une entreprise commune qui est celle du prestige et de la renommée du regroupement politique.

La terre est le patrimoine de l'ensemble des membres du lignage et c'est l'appartenance lignagère d'un individu qui fonde ses droits d'accès immédiat à la terre de ce lignage (1). De ce fait, les droits d'accès de chacun des membres restent au regard de l'ensemble lignager perçu dans sa dimension temporelle (2), des droits d'usage. L'unité des membres du lignage fondée sur le principe de l'appartenance commune à un groupe de descendance patrilinéaire est l'élément déterminant dans l'accès des individus aux terres. C'est pourquoi l'accès foncier des individus adoptés ne s'assure qu'avec la consolidation de leur nouvelle appartenance lignagère (DOUMENGE, 1975 :113) ou que les individus urbanisés - si distendues que soient leurs relations avec leur village d'origine - peuvent toujours prétendre à des terres (3). Dans la mesure des disponibilités foncières, il n'est guère possible de refuser à un parent lignager l'accès à la terre (4). Les droits d'usage particuliers que peuvent posséder les lignées ou familles étendues, autrefois distinguées par le site "d'habitat" sur certaines

(1) Le terme de "patrimoine" est utilisé à la suite de MEILLASSOUX (1975 :62), de préférence aux termes de "propriété commune" ou de "propriété collective". La notion de "propriété" en effet par son aspect juridique s'oppose à la compréhension des mécanismes sociaux qui fondent dans nombre de formations sociales, l'accès aux terres. La fixation sur la notion de "droits fonciers" en découle (recherche d'un mécanisme juridique de l'accès aux terres).

(2) "Dans leurs représentations, les cultivateurs ne dissocient pas la terre des ancêtres, c'est-à-dire les liens sociaux passés et présents qui sous tendent la productivité" (MEILLASSOUX, 1975 : 62). De nombreux passages du discours mélanésien soulignent la continuité des générations.

(3) Mécanisme qui s'oppose dans la mesure des disponibilités foncières à la prolétarianisation.

(4) Dans la formation sociale non marchande, la terre n'est pas le support des stratégies d'accumulation et elle ne circule pas en tant que marchandise. Le problème des demandes actuelles de terres est lié à la mise en réserve et à la pression foncière.

portions de la terre lignagère (DOUMENGE, 1975 : 60) peuvent, dans le cadre de la réserve, se redistribuer (DOUMENGE, 1975 : 60) (1). Le contrôle foncier lignager varie alors suivant la position du lignage dans la chefferie et suivant celles des individus à l'intérieur du lignage (2). La terre n'est que le support de la production des hommes sur laquelle reposent la puissance et le prestige des lignages et des chefferies. Le rapport des hommes à la terre est fonction de la place des terres et de leur circulation dans les mécanismes qui permettent la consolidation du lignage, celle de ses alliances de mariage, et celle de la chefferie, soit ceux qui assurent la puissance

(1) L'appartenance à un groupe de descendance lignagère est décisive dans ce transfert foncier qui n'est que l'illustration de l'unité du groupe de descendance lignagère. Les individus peuvent se redistribuer de même, notamment, les lignages étant associés deux à deux à l'intérieur des regroupements claniques, lorsqu'un des deux lignages vient à disparaître.

(2) Le regroupement en une unité politique d'un ensemble de lignages apparentés en ligne patrilinéaire et constituant une partie ou la totalité d'un regroupement clanique semble être l'unité politique et territoriale originelle (BENSA, RIVIERE, 1982 : 88). Dans ce cas, tous les lignages sont "originaires" du lieu et disposent de leur patrimoine. L'inégalité dans le contrôle de l'espace est liée à la fonction (maître de la terre, maître des cultures...) (DOUMENGE, 1981). Lorsque la chefferie est composée de lignages d'origines claniques différentes, se superposent les notions statutaires "d'originaire" et "d'étranger" appelées à varier avec le temps (les anciens "étrangers" devenant "des originaires", lorsque de nouveaux groupes sont intégrés (BENSA et RIVIERE, 1983 : 6). Cet accueil peut s'accompagner d'un don de terre et de la constitution d'un patrimoine, ou d'une simple cession usufructière.

De même que tout lignage contrôle sa terre, toute lignée ou famille étendue (unité résidentielle et domestique constitutive du lignage), contrôle la sienne. Dans un système politique marqué par l'acéphalité, il n'est pas de "chef" de lignage contrôlant la terre (BENSA, RIVIERE, 1982 : 68). L'aîné de la branche aînée du lignage n'est alors qu'un primus inter pares et les cessions de terres requièrent l'assentiment de l'ensemble des aînés et des hommes mariés du lignage. Sur le même principe, c'est l'aîné de la famille élargie qui représente la terre indivise de son groupe familial.

démographique et politique des groupes (1).

La cession de terres à titre temporaire ou définitif joue un rôle important dans la reproduction des rapports sociaux et il est fréquent que des individus cultivent sur des terres autres que celles de leur lignage. L'alliance de mariage notamment peut s'accompagner d'une cession temporaire ou définitive de droits. C'est par ce biais que les lignages obligés de s'installer dans des réserves où ils ne disposaient pas de droits fonciers ont pu se procurer des terrains de culture (GUIART, 1956 : 44-45). Mais, alors que la société précoloniale ne cultivait guère de plantes pérennes entraînant une immobilisation prolongée du sol (2), et que l'offrande d'un don annuel de prémices permettait de conserver la trace de la relation foncière, le développement du caféier qui immobilise le sol sur plusieurs dizaines d'années, en prolongeant la durée d'utilisation et en devenant source de rentrées monétaires, transforme la relation foncière. Les plantes pérennes donnent la possibilité aux lignages qui ont acquis des droits temporaires de transformer ceux-ci en transférant l'usufruit sur la plante cultivée, en droit sur le sol. Elles opèrent également des glissements au sein même du patrimoine lignager (3). La cohabitation

(1) Cette analyse diffère de celle présentée par DOUMENGE, 1975 qui fait du "dynamisme agraire" le moteur de la société mélanésienne et de l'accaparement foncier un but en soi (1975 : 59).

(2) A l'exception des cocotiers.

(3) Au sein du lignage, la plantation en pinus peut être le support d'un détournement de l'usufruit au profit de certains groupes de descendance. Il ne semble cependant pas que la propriété privée puisse advenir par le simple développement de ce processus et sans autre forme de rupture (notamment des rapports de parenté).

forcée de lignages d'origines diverses et pourvus de droits fonciers différents s'ajoutant à l'accroissement démographique et à la présence de cultures commerciales entraîne un morcellement des droits fonciers, la tendance à une cristallisation des droits à un niveau plus individualisé, et des tensions accrues pour la préservation ou la conquête de droits sur les terres. Ce glissement qui ne constitue pas un passage à la propriété privée contribue sans doute à ralentir la circulation des terres en fonction des besoins des parents lignagers ou claniques et des affins. Des stratégies d'occupation de terres par la plantation d'arbres se mettent en place, figeant ainsi les droits d'usage au profit d'un lignage ou d'une lignée. Aussi la plantation d'arbres, notamment de pinus, est-elle le lieu le plus fréquent des conflits fonciers. En même temps ces plantations (notamment celles de caféières) sont le plus souvent perçues comme des menaces sur les besoins lignagers en terres de cultures. Les mécanismes sociaux non marchands qui régularisent l'accès aux terres en situation précoloniale sont alors conditionnées par la pression foncière et le développement des rapports marchands. Les conflits qui en résultent mettent fréquemment l'Opération Café face à des blocages d'ordre foncier.

"Couper l'ancienne caférie pose tout un tas de problèmes à cause des voisins. Ma parcelle de nouveaux café est sur des terres en friches, car il ne faut pas détruire le travail des vieux".

"Ceux qui ont beaucoup de terres peuvent planter du nouveau café. Moi je n'ai pas assez de terres, et mes caféries sont au milieu de celles des autres. Je ne peux pas couper les arbres, car où les mettre?"

"Dans une de mes deux parts, c'est une presqu'île. Est-ce que le café pousserait là? Et puis, il faudrait passer dans les champs des autres personnes. C'est pas la peine d'essayer. C'est non d'avance."

"Lui n'a pas pu faire de plantations, car un clan voisin s'est opposé au passage du bull. Le bull devait faire une voie d'accès à la caféière et le clan s'est opposé au passage, le jour de la venue du bull, coupe-coupe en main. Il y a eu discussions et recul du Service, après avoir perdu plusieurs heures de bull".

"Comme on est beaucoup, nous les...si je prends ce terrain qui est un peu plat, c'est le seul, et ça crée des difficultés entre nous les...., car moi j'ai pris le meilleur."

"Pour le nouveau café, dans un premier temps, j'ai essayé de convaincre le Conseil des Anciens. Ça n'a pas marché. En 1971, ils ont fait venir les pinus, les Anciens n'ont pas voulu. Mon frère avait commandé les pinus, il a été obligé de renvoyer, les autres n'ont pas voulu. Il y a toujours des gens pour dire : c'est à moi. Il a essayé de planter en face, ils l'ont arrêté. Pour mon café, j'ai été obligé de passer en-dehors du Conseil des Anciens. Pour la route d'accès, ils sont venus voir, pour pas que j'esquinte les champs des gars. J'ai été voir les gens, et ils ont dit d'accord. Dans la réserve, on a du terrain plat, mais là-bas tout à fait dans le fond. J'ai essayé de relancer le café, j'ai été voir le chef et ses notables, et j'ai parlé, mais ils n'ont toujours rien dit. Beaucoup maintenant, quand ils voient la route et le champ, peut-être qu'ils vont penser à s'inscrire. Avec le service, il faut au moins cinq hectares pour penser à faire une route là-bas. Mais il faut que les anciens acceptent de faire du café. On est obligé de passer par eux".

La pression foncière et la nécessité de préserver les futurs besoins en terres du lignage développent parfois de violentes oppositions aux plantations de caféiers. L'exemple ci-dessous est le récit d'un conflit entre deux frères à propos d'une plantation de café sans ombrage. Le premier paragraphe est la version du cadet célibataire; le second est celui de l'aîné, marié et père de famille (1).

"J'ai voulu faire du café dans une des parcelles claniques, et j'avais déjà fait venir les machines du Service de L'Agriculture. Seulement, quelques jours après, mon grand frère s'est opposé à ce projet. C'est alors qu'on s'est disputé, car pour moi, comme je suis célibataire, je pense qu'il est bon que je travaille pour nos enfants dans les années à venir (2). Pour lui, il faut conserver nos parcelles

(1) Le frère aîné est distingué dans la terminologie de parenté; il a un statut supérieur (Lambert, 1900 : 113; LEENHARDT, 1953 :132).

(2) Dans la terminologie de parenté, un individu appelle fils et filles les enfants de ses frères.

pour les besoins des cultures vivrières. Il a peut-être raison, car nous n'avons pas beaucoup de terres, et nous avons beaucoup d'enfants. Mais il se trouve que je m'intéresse à ce genre de culture, qui pourrait aussi nous procurer de l'argent. Mais je n'y peux rien. Notre dispute s'envenime à tel point que mon frère m'a porté un coup de sabre d'abattis, et que je porte encore maintenant la blessure. Je pense que je vais tout abandonner, car je pense que mon frère a raison. Il ne faut pas planter en café le peu de terre qui nous reste. Il n'y a pas que nous qui avons ces difficultés, il y a aussi d'autres clans qui sont dans le même cas que nous. Pour moi je voudrais, si possible, avoir une parcelle de terre qui serait à moi seul, afin que je puisse faire ce que je veux dessus. Pour moi, je suis découragé, car il y a trop de disputes d'ordre foncier en tribu. Il faut que cela change d'une façon ou une autre dans les années à venir".

"Je ne suis pas opposé au café sans ombrage. Mais j'estime que les caféries plantées par les vieux ont pris assez de place dans nos terres. Nous sommes déjà plusieurs membres dans le clan et si on s'amuse à planter du café dans les parcelles à cultures, il est certain qu'il n'y aura pas de place pour tout le monde. Il faut savoir que j'ai des enfants, d'autres cousins (1), en ont aussi, alors on comprend bien pourquoi je suis opposé au projet de café à mon frère. On nous demande de planter du café et du pinus. Je veux bien, car c'est peut-être pour le développement économique. Mais entre-temps, que mangerons-nous ? Où cultiverons-nous nos cultures ? Il faudrait prévoir des garanties à notre subsistance. Tout cela est sûrement bon pour nous dans l'avenir; mais ce n'est pas tout de chercher à voir ce qui va se passer dans cet avenir incertain, il faut aussi s'occuper de notre vie actuelle. Les pinus c'est bien beau, mais pendant quinze ou vingt ans, et pourquoi pas plus, je ne vais pas nourrir mes enfants avec les fruits de cet arbre. Nous sommes ici coincés entre les montagnes. Vers le fond de la rivière, il y a du bétail pour d'autres clans. Vous comprenez pourquoi je veux conserver nos parcelles à cultures."

Cet autre conflit oppose deux membres d'un même lignage, mais de lignées différentes, à propos de la succession à une parcelle de café. L'un des deux protagonistes est le fils du défunt, l'autre un de ses parents lignagers. Si le fils ne nie pas l'éventualité des droits de son parent, son père étant mort sans l'éclairer à ce sujet, il n'en estime pas moins que la parcelle plantée par son père devrait lui

(1) Membres du même lignage; "frères", dans la terminologie de parenté et qui ont des droits fonciers sur la terre du lignage.

revenir . Le parent quant à lui, argue de droits fonciers traditionnels (qui seraient en faveur de son propre fils). Chacun restant sur ses positions, le conflit ne peut être tranché. Ce conflit trouve son origine dans le type de dévolution foncière qui prévaut dans le Nord de la Grande Terre. En sus de leur appartenance lignagère ou clanique, les individus sont identifiés par des petits noms auxquels correspondent, pour les enfants mâles, des portions de territoire lignager désignées par ces mêmes noms. Ainsi, un individu détient-il le contrôle et les droits d'usage sur la parcelle qui porte son nom et qu'il peut cependant céder pour un temps plus ou moins long à un tiers (1). La liste des noms de garçons et de filles relevant d'un lignage ou d'un clan donné appartient aux membres de ce groupe et les noms ne seraient attribués qu'après accord de l'ensemble du groupe lignager. Les garçons ne porteraient jamais le même nom que leur père, mais celui d'un ascendant agnatique en ligne directe ou collatérale ("grand-père" réel ou classificatoire). Avec un tel système, un individu hérite d'une personne portant le même petit nom, et un fils ne peut pas hériter de son père. Un tel système de dévolution foncière entre alors en conflit avec l'extension du rapport marchand et des cultures pérennes.

Par ailleurs les propos rapportés font une large part à la stratégie de revendication foncière et de retour des lignages sur leurs

(1) Ce système foncier qui ne prévaut pas sur toute la Grande-Terre, semble être représentatif des systèmes du Nord-Calédonien (zone ohot, waap). ROCHETEAU (1968) le mentionne à propos des cocoteraies. Un système similaire a été décrit par BARAK SOPE (s.d.20) pour certaines régions du Vanuatu.

terres, développée par une tendance du mouvement indépendantiste. L'importance accordée à la terre dans les représentations issues de la formation précoloniale est le support d'une reconquête foncière et la dimension essentielle d'un mouvement qui base sa recherche du pouvoir politique sur l'identité culturelle.

"Il y a des gens qui se laissent faire, mais il faut se défendre. Ici, la terre c'est toujours un problème. Par exemple, lorsque mon père a planté des pinus, il y a eu des histoires. Il y a des gens qui sont venus dire que les terres étaient à eux. Les gens bougent si vous plantez. Il y en a beaucoup qui se découragent et qui ne luttent pas, pour ne pas faire d'histoires. Moi, si je n'avais pas cette parcelle de nouveau café, j'aurais tenu là-bas sur la parcelle de mon père. Maintenant, on peut faire des arrangements avant de mourir, et c'est fréquent, mais ça fait des histoires. Moi, je suis un vrai....(1), pas lui. L'histoire est allée trop loin, je ne veux pas revenir en arrière maintenant, et on va rompre avec lui, car il fait des histoires. Ainsi pour les pinus, il aurait bien voulu en être, mais je l'ai bloqué.

"Parfois, des individus sont reçus, mais ils n'ont pas la propriété des terres, ils n'ont que le droit de cultiver, lorsque l'accueillant meurt, ses fils peuvent décider de chasser celui que le père avait accueilli. Ça va si c'est des gens d'ici. Mais si c'est des gens d'à côté, ils se feront sortir du premier coup (2). Maintenant, c'est dur avec le pinus et le café, on voit que c'est des sous. Autrefois on disait : Plante là, et c'était réglé. Mais maintenant, pinus, café, c'est difficile, c'est des sous, on le sait.

"Avec les bruits qui circulent maintenant, de politique et de retour aux terres, on pourrait dire par exemple que tel clan qui a reçu des gens des terres de tel autre doit retourner chez lui. C'est ça qui fait que y a des gens qui se demandent s'ils vont rester ou être balancés. Par exemple, pour le café et le pinus, ça va que c'est un terrain à nous; mais avec la politique, le FADIL et tout ça, si les autres ils disent : c'est à nous, alors.. Ça fait peur à beaucoup de gens ça, vu que ceux qui sont vraiment sur leurs terrains...Mais pour ceux qui sont là par des arrangements qui ont été faits par les

(1) Le qualificatif vrai signifie que celui qui parle est un fils réel alors que son parent n'est qu'un fils adopté. Théoriquement identiques, les droits d'un fils adopté sont toujours aptes à être contestés.

(2) Des gens originaires de la région peuvent faire jouer leurs alliances pour se défendre, ou tout au moins leur est-il plus facile qu'à des gens de l'extérieur de se maintenir.

vieux avant, ils savent pas s'ils vont tenir ou si les autres vont les balancer. Et ça va s'ils ont de vrais terrains ailleurs; mais s'ils n'ont rien ailleurs, c'est pire encore. Ça peut aller très loin. Si la terre a été donnée par quelque autre famille, où faut-il retourner pour trouver le vrai, vrai propriétaire d'avant ? On prendra les deux derniers, mais s'il faut trouver le vrai, vrai, on peut plus savoir. C'est au chef à trouver un arrangement, sans ça il n'y a plus de limites. J'ai vu sur les papiers ce que les autres ont fait. Ils disent qu'il faut retourner sur la terre et tout ça".

5.2.2 : Planter pour affirmer ses droits sur la terre

La cession des droits d'usage temporaires à des membres d'un autre clan avait comme corollaire l'obligation pour les bénéficiaires d'offrir à la récolte les prémices à l'aîné du lignage qui avait cédé la terre. La relation foncière demeurait de ce fait clairement établie. Cette situation change avec le caféier qui prolonge l'occupation de la terre sur plusieurs années et plusieurs générations sans qu'aucune reconnaissance annuellement renouvelée de la situation foncière intervienne. De ce fait, même quand une terre plantée en caféiers a été cédée en droit d'usage révocable, les successeurs de l'individu ayant cédé la terre peuvent avoir du mal à faire valoir leurs droits s'ils désirent la récupérer(1). L'arbre étant la marque de la mise en valeur, planter des caféiers ou tout autre plante pérenne comme le pinus ou le kaori est une stratégie foncière visant à affirmer ses droits lorsqu'ils sont menacés ou à s'en créer pour s'emparer d'une terre. L'Opération Café est fréquemment utilisée à cet effet.

(1) DOUMENGÉ (1975 : 202) cite un exemple de litige foncier de cet ordre, où les caféiers ont du être arrachés.

"Le Service est allé le prévenir un jour qu'il fallait qu'il entoure ses bêtes pour ne pas qu'elles puissent venir dans les parcelles de café. Mais, a-t-il dit : c'est pas sur la réserve, c'est sur ma location. Le petit chef avait dit que toutes les terres étaient sur la réserve, mais ce n'était pas vrai. Lui, il avait demandé la terre aux autres avant, par la coutume, pour son bétail (1). Ils avaient refusé pour l'emmerder, car ils n'ont pas de bétail".

Les terres de cet autre lignage sont également situées sur un terrain domanial. Un membre d'un autre lignage, désireux de se lancer dans l'élevage, rallie le conseil des Anciens à ce projet auquel est associée la collectivité et obtient une location sur les terres. Pour empêcher toute extension ultérieure sur ses terres, le lignage se lance à son tour dans diverses activités économiques dont l'Opération Café. Sans doute peut-on imputer à une situation coutumière défavorable le fait que ce lignage ait été évincé d'une partie de ses terres.

"Il avait gagné le Conseil des Anciens et leur avait fait signer un papier sans leur laisser le temps de réfléchir. Il nous a montré une carte avec les lots et a dit que ces lots étaient maintenant à lui, et qu'on n'avait plus qu'à partir. Nous, on a rien dit, mais on est resté. Ils ont mis du bétail. Mais tu sais, nous on a des médicaments (2), et quand tu les poses, tu peux élever du bétail, prendre la terre, construire une maison, rien ne vient. On est allé et on a mis le médicament. Et le bétail ne vient pas, et les autres tournent en rond, et nous on attend. Maintenant, on veut occuper les terres, comme ça ils ne pourront plus nous déloger. On a replanté le vieux coco que le grand-père avait planté pour ne pas qu'on puisse nous dire : qu'est-ce qu'il a fait ton grand-père ? Car nous on sait pas ce qu'il a fait le grand-père (3). Ils ne pourront pas nous chasser, car ils

(1) Outre les droits obtenus de l'Administration, l'autorisation coutumière des propriétaires traditionnels est indispensable pour éviter les conflits. Elle est scellée par un présent généralement constitué d'étoffe, de "monnaie mélanésienne", d'argent. "La monnaie mélanésienne" est faite de coquillages et d'os de roussette.

(2) Le terme médicament désigne les plantes transmises par les ancêtres pour protéger les membres et les biens du lignage.

(3) La terminologie de parenté ne remontant pas au-delà du grand-père, il peut s'agir ici du grand-père ou de tout autre ascendant.

devraient nous dédommager, et ils ne le pourront pas"(1).

5.2.3. : Conflits fonciers à implications politiques

Depuis 1868 et jusqu'en 1981, la législation ne reconnaissait dans les terres de réserve qu'une propriété collective tribale ne correspondant à aucune réalité sociale. Dès cette époque cependant, le système foncier collectif des mélanésiens apparaissait aux autorités administratives peu aptes à favoriser le développement économique. S'il ne pouvait s'avérer opportun dans l'immédiat d'y toucher, la "constitution à terme de la propriété privée mélanésienne selon le droit français"..(SAUSSOL, 1979: 405) demeurait l'objectif souhaitable. Cette visée ne cessera dès lors d'être plus ou moins présente. vers 1955, une politique de transition à la propriété individuelle en marge des réserves commence à se mettre en place et la fin de la décennie voit l'attribution des premières concessions aux Mélanésiens (SAUSSOL, 1979 :440). Ces dernières années, l'Administration mettant à profit l'idéologie du développement et ses ambiguïtés, a procédé à des restitutions de terres en lots individuels ou à des

(1) Un autre individu a obtenu des droits de location sur la terre du lignage mais avant de faire appel au Service des Domaines, il a fait un don coutumier aux représentants du lignage : "Lui, c'est pas pareil. Il a fait la coutume avec nous; il a donné le morceau d'étoffe et la monnaie indigène, il a donné les 500 francs. Et après seulement, il a écrit au Service des Domaines. Alors que l'autre, il a fait l'inverse. Il a écrit au Service des Domaines d'abord, n'a pas fait la coutume, et veut nous chasser : Tout ça c'est au domaine, tu n'es rien ici. Il a eu les vieux du Conseil en les embobinant, en leur faisant miroiter qu'il y aurait des arbres fruitiers, du bétail. Des types comme ça, ils sont allés à Nouméa, ils y sont restés; ils n'ont pas été élevés à la tribu avec les vieux, ils ne connaissent rien à la coutume, et après ils parlent de coutume."

agrandissements de réserves, subordonnés à des obligations de mise en valeur. Conscientes des implications de certaines de ces interventions, des collectivités mélanésiennes ont pu s'opposer aux restitutions à titre individuel.

Les propos qui suivent sont l'illustration d'un conflit foncier créé par la distribution de terres en lots individuels à des mélanésien dépourvus de droits sur le sol, et alors même que les possesseurs traditionnels sont sur place. Les bénéficiaires de l'opération votaient pour la majorité conservatrice européenne détentrice de la municipalité, tandis que les seconds donnaient leurs voix aux Indépendantistes. La mise en valeur du sol a été effectuée par la plantation de caféiculture intensive, mais à terme, le sort de ces caféiers paraît lié à l'évolution politique du territoire. Dans ce conflit, les oppositions politiques et religieuses entre des protestants pour le maintien de la présence française et des catholiques indépendantistes sont mobilisées.

Dès le début du siècle, le protestantisme a eu tendance à se présenter comme un mouvement radical et progressiste face à un catholicisme jugé laxiste et davantage préoccupé par les besoins de la mission que par la promotion économique des fidèles. A l'occasion, l'importance de la production de café des protestants mélanésien était avancée en faveur de la supériorité du protestantisme. Après une période d'assoupissement, le progressisme du milieu protestant a connu un renouveau avec la scission qui, en 1958, a donné naissance à l'Eglise Evangélique Libre. Celle-ci a été créée dans une optique

privilégiant résolument la promotion sociale du milieu mélanésien, en s'appuyant sur les cadres de l'AICLF et sur les jeunes moniteurs mélanésiens de l'enseignement privé. En l'absence de revendication nationaliste à cette époque, ce courant a cherché à tirer profit des possibilités de promotion offertes par l'ordre colonial. Ainsi s'explique en partie son alliance ultérieure avec les forces conservatrices, et l'insistance mise sur des formes de promotion telles que l'éducation et l'économie. L'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, qui était restée soumise aux Missions Evangéliques de Paris, ne s'est engagée dans le débat social et politique que beaucoup plus tard, dans un contexte où il apparaissait que le renouveau mélanésien devait passer par une libération politique.

"Dans le haut de la vallée, la chefferie a revendiqué, autour de 1970, les terres ancestrales. La terre a été redistribuée en 1971, mais l'Assemblée Territoriale a attribué les lots individuels aux gens sur le territoire de la chefferie. Sachant que ce terrain leur est contesté, les gens font de la mise en valeur pérenne pour s'assurer la place, mais ne construisent pas de maisons. Ils plantent sur des terres d'alluvions, mais ils s'en fichent puisqu'ils ne sont pas chez eux. Ils sont allés apporter la coutume pour couper les racines. Le chef leur a dit : apportez votre coutume à ceux qui vous ont donné le terrain!"(1).

"Tu vois cette vallée, autrefois on ne cultivait pas tout. Aujourd'hui on peut travailler. Je suis contre ceux qui réclament la terre aux blancs pour rien en faire. Les blancs ont pris nos terres. Je suis d'accord pour qu'on les leur reprenne, puisqu'ils ont pris nos terres. Mais je ne suis pas d'accord pour qu'on les reprenne aux Canaques. D'ailleurs il y a un seul grand chef pour les trois tribus. mais c'est la politique, et les catholiques sont indépendantistes, nous pas. Les pays qui sont indépendants, y en a qui sont malheureux maintenant. Depuis la guerre, on a eu la liberté. On était tous protes-

(1) "Couper les racines" : coutume par laquelle une terre est définitivement cédée. La réponse du chef renvoie les solliciteurs à l'Administration européenne.

tants, et puis le Père est venu tourner la tête au grand - chef; depuis, on ne s'entend plus. Ils nous ont fait la guerre, les catholiques, et ils ont fait la guerre aux blancs en 1917. Il y a assez de place ici pour tous. C'est pas la peine de prendre des terres pour rien en faire."

" Le chef n'est pas d'accord avec ceux de la tribu, à cause des terres. Mais sur les terres de réserve, qu'est-ce qu'on fout ? Qu'est-ce qu'il y a là-haut dans les montagnes ? Rien. En cas d'Indépendance, on les rendra."

5.3 - Difficultés foncières et monétaires

Même si les situations diffèrent d'un village à l'autre, la pression foncière apparaît dans de nombreuses régions comme constitutive des données du milieu mélanésien et des conditions de sa reproduction. Le manque de terre oblige certains cultivateurs à couper leurs caféières et nombreux sont ceux qui hésitent à planter en caféiers. Certains jeunes, sur le point de s'installer, perçoivent défavorablement les vastes caféières plantées par les anciennes générations sur des terres à ignames. Avec la pression foncière, "le caféier condamne la terre". De fait, les cultivateurs se plaignent autant du manque de terre dans des régions où la caféiculture piétine comme à Canala, que dans celles où elle se développe de manière satisfaisante comme à Hienghène, ou à Ponérihouen. Les contraintes foncières qui pèsent sur certains cultivateurs et certaines communautés ne semblent toutefois pas de nature à compromettre l'Opération Café dans son ensemble. Si le manque de terre empêche des cultivateurs de créer de nouvelles caféières, d'autres mettent à profit leur situation de salarié ou leurs disponibilités foncières pour participer à l'Opé-

ration Café en recourant au besoin à une main d'oeuvre salariée (1). La caféiculture intensive permettant la réduction des superficies plantées en caféiers, son développement est pour une part autant conditionné par la pression foncière que par la faiblesse des rentrées monétaires.

"On est serré et on ne peut pas se lancer dans des grandes parcelles qui soient rentables. Il y en a qui ont coupé le café pour faire des champs d'ignames et de taros, car il y a trop de jeunes maintenant. On ne peut pas occuper le terrain d'un autre clan. Ce qui nous manque ici, c'est la terre, on est beaucoup et on a chacun de petites parcelles. S'ils font une relance du café et qu'on a des grandes parcelles de terre, alors là oui, on pourra faire du café. Ça fait sept ans qu'il y a des revendications, mais ça n'a jamais abouti."

"Dans le clan, on manque de terres; je ne peux pas faire de café. On a trouvé que les revendications de terres, c'est pas suffisant pour le clan. En répartissant le terrain, c'est insuffisant. Il doit y avoir une soixantaine d'hectares; et dans la famille, rien que les hommes, on est une soixantaine, on n'a pas compté les femmes (2). Soixante en 1978. Les dernières naissances, on n'a pas compté. On ne peut pas faire de café."

"J'ai supprimé la caféière parce qu'on est nombreux, et qu'il n'y a pas de place. Alors, j'ai fait des parcelles pour que mes fils construisent des maisons. Si on plante le café, on condamne la terre."

(1) La main d'oeuvre est alors embauchée "au contrat", une somme forfaitaire étant versée pour un travail donné. Les relations entre employeur et employé sont indissociables des relations de parenté et d'appartenance à une même collectivité villageoise. Le "contrat" et le "travail à la touque" pour le ramassage du café sont les formes les plus répandues de rémunération du travail agricole.

(2) En Nouvelle Calédonie, la transmission des droits fonciers se fait à l'intérieur du lignage et passe par les hommes. A Canala, d'ou ces propos sont rapportés, des parcelles de café peuvent transiter entre hommes du lignage par l'intermédiaire d'une femme du lignage qui en a eu l'usufruit, tout comme ses frères celle d'autres parcelles, et qu'elle abandonne à l'un de ses parents lignagers à son mariage. La parcelle reste ainsi au lignage. Cette situation est l'illustration des modifications introduites dans l'accès aux terres par la caféiculture et les besoins monétaires; elles peuvent être également liées à des modifications dans les pratiques matrimoniales (conception hors mariage ou retard au mariage) et au salariat des femmes.

"Je peux planter du nouveau café, mais j'ai pitié de mes petits neveux. Quand ils auront trente ans, il faudra que je leur cède la terre. Ici c'est trop petit. Avec la réforme foncière, on a revendiqué des terres; mais nous, on est beaucoup, je pourrais pas avoir un hectare. J'ai pas de terrain personnel, la propriété est familiale. Il faut des terrains privés pour faire le nouveau café. J'aimerais bien un endroit où aller sur la Côte Ouest"(1).

"Qu'est-ce qui rapporte comme le café en Nouvelle-Calédonie, quel produit on peut cultiver comme le café? Y a pas. Ici on n'a que le café, puis l'élevage. Mais tout le monde ne peut pas faire l'élevage. C'est les grands propriétaires qui ont leur bétail, mais nous on peut pas faire dans les tribus comme ça. Regarde, ma petite parcelle. Là, c'est pour nous; là-bas, c'est pour eux. Alors, on se partage des petites parcelles comme ça entre nous. Pourquoi? C'est parce qu'il n'y a pas de place, c'est la réserve."

"Le nouveau café, c'est beaucoup de travail si le mec ne veut pas travailler. Le mec qui veut travailler, c'est pas de travail. Y a beaucoup de gens, ils veulent planter, mais ils ont pas de terres. S'ils donnent les revendications de terres, y a beaucoup de mecs qui vont planter. Par exemple, dans la rivière, à Tendo, Tiendanite, les mecs ont eu des terres, et ils ont planté le café. Avant, il n'y avait que du bétail" (2).

"Mon grand-père, mon père, c'était bien pour eux parce qu'ils n'étaient pas nombreux. Mais maintenant, nous les ..., on est nombreux et on n'a pas assez de terres. Ici, je ne vois pas de gens qui aient beaucoup de terres. Moi, mes trois petits carrés de café, c'est pas assez pour nous. Des fois, je vais là-haut, dans la crête, il y a des sillons que j'ai fait moi-même. J'ai fait ça comme ça, parce qu'il n'y a plus de place dans la plaine. Les letchies, les vergers, on en a parlé (3). Mais tout ça c'est bon s'il y a de la place. Moi, j'ai besoin de faire autre chose, des letchis, par exemple, mais je ne peux pas. Mon fils aîné, il a des gosses maintenant et je lui ai dit que s'il reste ici, on pourra pas vivre avec toute la famille. Il est parti à Nouméa".

"Albert travaille au Nickel parce qu'il n'a pas de café. Je sais pas si ça va continuer, le Nickel. C'est pas assez de terrain pour nous. Si on n'a pas de filles, on laisse tomber, c'est foutu."

"Lorsque j'ai commencé à diriger ma tribu, j'ai vu qu'il fallait beaucoup aider les gens. Par exemple, le café c'est très utile. D'après ce que je vois, il n'y a personne en tribu qui ait un terrain

(1) Contrairement à la Côte Est, la Côte Ouest comporte de vastes étendues de plaine.

(2) Elevage pratiqué par les colons.

(3) Projets du Service de l'Agriculture.

de plus d'un hectare. Donc impossible de planter d'autres cultures. Presque toutes les terres de ma tribu sont stériles, on ne peut pas faire grand chose. On plante un peu de café, mais c'est très dur de travailler le café. J'ai planté du nouveau café. La plupart de ceux qui vivent en tribu profitent de l'oeuvre de leurs ancêtres pour en récolter le fruit. C'est-à-dire qu'ils n'ont presque rien planté de nouveau. Je ne pourrais pas vivre sans planter le café pour gagner un peu d'argent. C'est bien meilleur de voir l'argent qui provient de son travail. On trouve que le café est meilleur que les bananiers, les maniocs...Chaque homme finira par ne faire qu'un quart d'hectare, tant les hommes sont plus nombreux que la surface de la terre. Beaucoup autrefois ont vendu leurs terres aux colons (1), mais comment pensent-ils pouvoir vivre maintenant? Pendant la période d'attente du fruit, c'est-à-dire pendant trois ans, il faut trouver quelque chose pour les besoins de subsistance. On va au Chalandage, mais cela n'est pas suffisant pour améliorer le niveau de vie familiale, car on travaille d'une manière intermittante. Beaucoup veulent faire du café, c'est pourquoi, j'ai toujours parlé de l'aggrandissement de la réserve. Enfin, c'est ce que je pense, car si les gens disposent chacun de bonnes surfaces, je suis sûr que cela leur donnera du courage. Quant au Service de l'Agriculture ou tout autre organisme similaire, s'ils veulent vraiment nous aider, il faut d'abord commencer par nous donner de la terre. On parle bien sûr du café, mais il y a également d'autres cultures à développer et pour lesquelles il faut envisager une éventuelle commercialisation. Mais là aussi, se pose le problème des terres. On peut faire des projets beaux et tentants, mais si on ne cherche pas à résoudre le problème de fond qui est celui de la terre, les beaux projets de développement économique en milieu mélanésien seront irrémédiablement voués à l'échec. C'est malheureux de dire cela aux pouvoirs publics, mais je crois que c'est cela la vérité. Je ne discute pas la technique des Services, je me réjouis même du résultat obtenu. S'il est possible d'avoir de la terre, je pense que je vais essayer de faire du café sur deux hectares. Mais le problème de la main-d'oeuvre va se poser, car il est clair qu'on va payer ces gens qui travaillent et cela pendant trois ans. La cueillette va devenir aisée, puisque je ferai des conditions avec ceux qui viennent m'aider."

La faiblesse du revenu foncier monétaire moyen en milieu agricole mélanésien est indissociable de la pression foncière. C'est dans la mesure où ils ont peu de ressources financières et peu de terres qu'un certain nombre de cultivateurs affirment ne pas pouvoir sacrifier pendant trois années la production de 25 ares d'anciens caféiers

(1) Référence aux débuts de la période coloniale.

complantés d'agrumes pour planter du café sans ombrage (1). Le peu d'extension de la commercialisation des produits agricoles les oblige de même à rechercher des rémunérations à l'extérieur du village, ce qui n'est pas toujours compatible avec les soins à porter au nouveau caféier. Faute de disponibilités monétaires, certains éprouvent des difficultés à se procurer de la main d'oeuvre lors des récoltes ou se trouvent maintenus dans des rapports commerciaux où leur production et leur force de travail sont cédées à des conditions désavantageuses. La pression foncière accentue l'importance des cultures dérobées et selon les régions, les caféiers abritent des mandariniers, des bananiers, des taros ou diverses autres plantes. Aussi couper la caféière et ses arbres d'ombrage pour la remplacer par une caféière intensive qui ne donnera pas avant trois ans et dont les résultats paraissent incertains, relève-t-il d'un pari économique hasardeux, voire difficile à mener.

"L'Opération Café, je suis pour. Je crois que c'est une bonne chose, mais elle a quinze ans de retard. Je compte au moins quatre ans avant que ça me rapporte. On ne pourra pas tellement s'occuper des cafés, car il faut bien manger, s'habiller; avec ce café, on n'aura pas d'argent avant quatre ans. On est obligés de trouver quelque chose d'autre, on aura autre chose à penser qu'au café. C'est trop de travail, on ne sait pas où on va et entre temps il faut manger".

"Le nouveau café, ça serait intéressant si on avait du terrain. S'il s'agit de couper le vieux café, pas d'accord. Dans la caféière,

(1) "En 1956, GUIART, TERCINIER (1956:65-67) faisaient la même constatation : "en voulant avoir sur le même terrain une récolte de café et une production de noix, l'on perd sur les deux tableaux (...) (et il est) même possible que ce manque de terres puisse gêner ou empêcher certaines améliorations souhaitables. Il est délicat en effet de demander la suppression des cocotiers dans les caféries si les besoins en amandes de coco pour la consommation intérieure ne peuvent être couverts d'une autre façon."

il y a toutes sortes de choses; des agrumes, des ignames, du taro. Pendant trois, quatre ou plus, cinq ans, on n'aurait rien. Je préfère profiter des bananes, des oranges, des ignames. Dans la caférie de mon père, il y a de tout".

"Pour le nouveau café, il y a trop de travail, faut une habitude. Il y a beaucoup de choses qui rentrent. Ce qui gêne les gens, c'est le problème foncier. S'ils détruisent une vieille caférie, et qu'à l'intérieur il y a des bananiers, des cocotiers, si tu fais l'abattage là-dedans, tu supprimes la vie".

"J'ai été obligé de couper l'ancien café pour faire le nouveau, car il n'y a pas de place. Mais il n'y a pas grand monde qui peut le faire. Ils disent qu'il est bien le café nouveau, car ils ont vu celui de Tom. Mais trois ans..., on va faire quoi? On va crever."

"On ne peut pas faire de nouveau café, c'est dû à des problèmes de terres. Dans la vallée où je suis, c'est à pic et je ne peux pas arracher le café; pendant ce temps-là, il n'y aura rien. Le nouveau café, c'est intéressant, mais y a trop de difficultés si on doit arracher l'autre. Il y a des problèmes de terres. On peut même pas planter des ignames, c'est pas pour planter du café."

5.4- Le goulot de la main d'oeuvre

"Oui, j'aime cultiver le café. Mais je ne le cultive pas, parce que je n'en ai pas la possibilité. Je pense quand même essayer, mais en cultivant un peu seulement. Les travailleurs salariés peuvent s'aider, en donnant des contrats aux courageux qui ne travaillent pas (1). Quand à moi, c'est impossible que je me fasse aider. J'ai déjà trouvé un terrain pour planter le café, mais ce n'est pas tellement bon, ni grand. Je serais capable de maintenir une grande plantation, si quelqu'un me vient en aide. Car c'est très difficile de commencer une plantation, et en plus on utilise de la main-d'oeuvre. Je pense vraiment qu'ils ont une grande aide, ceux qui engagent les non-diplômés pour s'occuper de leur terre. Mais ils peuvent les payer, puisque eux travaillent aux bureaux, ils sont salariés. Celui avec qui j'ai un contrat, me paye 20 000 francs et en plus il me donne le sucre, le riz... Dans une année, il m'appelle trois fois. C'est bien, parce qu'il est salarié, il touche une grande somme. Ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent, ils ne peuvent pas demander de l'aide. Alors, ils laissent mourir des grandes plantations de café; c'est qu'ils ne peuvent rien faire pour maintenir ces cafés."

(1) Les non-salariés.

Les relations de travail non marchand sont fondées sur la patrilinéarité, l'alliance de mariage, ou l'appartenance à un même ensemble politique ("travail de la chefferie")(1). La composition des groupes de travail varie selon la nature de l'activité et sa signification sociale. L'horticulture vivrière reste le principal support d'activités qui peuvent se limiter à l'individu ou à la famille nucléaire, s'élargir aux membres de la lignée ou aux parents patrilinéaires, impliquer des affins ou toute autre personne de passage.

Lorsque les activités n'ont pas un but collectif, le travail s'effectue sur la base de la réciprocité différée, sans autre contrepartie immédiate que celle du repas. Il peut également consister en une aide unilatérale fournie par des jeunes gens à des anciens qui leur sont liés par les liens patrilinéaires ou par ceux de l'affinité (2).

Les cultures vivrières (et notamment l'igname) qui s'insèrent dans le cadre d'une production presque entièrement auto-consommée et qui ne sont le support d'aucune accumulation, restent le lieu privilégié d'une coopération non marchande. Ce modèle n'est toutefois plus intégralement opératoire au niveau de la caféiculture dont le produit

(1) La seconde partie traite plus en détail de la question des groupes de travail. A côté des différentes formes d'organisation de travail précolonial, il convient de noter l'existence de nouveaux groupes fondés sur des différences générationnelles ("groupes de jeunes"), sexuelles ("groupes de femmes"), ou sur des appartenances religieuses ou sportives.

(2) Cette aide ne s'assimile pas aux prestations obligatoires des cadets aux aînés de lignages telles que les organisent certaines formations sociales africaines. Elles relèvent davantage d'obligations diffuses et réciproques créées par l'existence de liens de parenté et par la valorisation de la position des anciennes générations.

n'est pas le support privilégié (telle l'igname) des obligations de la parenté, et qui fait l'objet d'une appropriation plus individualisée et susceptible d'accumulation (1). L'éclatement des groupes domestiques élargis qui n'est pas indépendant de l'introduction des relations marchandes, voire de celle de la caféiculture, fait le plus souvent du caféiculteur un individu qui contrôle le produit de sa caféière, mais ne dispose par ailleurs que de la main d'oeuvre que lui fournit son groupe conjugal (DOUMENGE, 1982:195). Toutefois à côté des unités domestiques centrées sur la famille conjugale, diverses modalités de la famille élargie précoloniale se maintiennent et les conditions de l'appropriation du produit y sont différentes (2). La production précoloniale qui au-delà des nécessités techniques avait pour fonction de renforcer les liens sociaux unissant les différents groupes, glisse avec la caféiculture vers des conduites plus individuelles. Une certaine forme de dissolution des anciennes relations de travail fréquem-

(1) L'accumulation est le facteur crucial. Les produits de l'horticulture sont périssables et non accumulables; ils circulent entre les individus et les groupes et ne sont la source d'aucune forme de pouvoir autre que celle déjà donnée par les statuts des individus et qui, dépendant de la place occupée au sein des groupes de descendance, s'obtient indépendamment de toute capacité à fournir ou à contrôler une forte production vivrière. Ce point différencie les systèmes à chefferies calédoniens des systèmes à big-men de Papouasie ou des Salomons qui organisent la différence statutaire à partir de l'aptitude à capter et à contrôler la production du plus grand nombre d'individus. La seconde partie traite plus particulièrement de la circulation des produits.

(2) Dans les familles élargies, le produit de la caféiculture est fréquemment géré au bénéfice de l'ensemble familial. Toutefois la différence avec la famille conjugale n'est pas aussi tranchée qu'elle pourrait apparaître : même dans ce cas de figure, les produits de la récolte peuvent être soumis à des demandes de parents qui bien que n'ayant pas participé aux autres travaux, peuvent cueillir pour leur compte.

ment notée lorsque des organisations précoloniales viennent à être soumises aux rapports capitalistes et marchands (SUAREZ, 1979) est ainsi perceptible. L'entraide pour la caféiculture, plus incertaine parce que non codifiée et susceptible d'être le support d'une relation inégalitaire, se joue alors dans le cadre de groupes de parenté plus restreints. De ce fait, le salariat apparaît comme le seul moyen d'obtenir de la main-d'oeuvre. Toutefois la forme précoloniale se perpétue et les rapports non marchands (en passe à ce niveau d'être vidés de leur contenu) (1) orientent la relation salariale. Un caféiculteur ayant besoin de main-d'oeuvre sollicite plutôt sa parenté et la rémunération ne se réduira pas ainsi au paiement du travail. Lorsque le caféiculteur dispose par ailleurs de numéraire, il arrive qu'il paie cette main d'oeuvre au dessus du taux en vigueur.

La récolte qui s'étale de mars à juin pour l'Arabica et de juillet à décembre pour le Robusta, est la phase la plus exigeante en force de travail. Avec le café sous ombrage, les grains qui ne mûrissent pas tous en même temps, nécessitent plusieurs passages. La caféiculture intensive produit au contraire des cerises qui arrivent à maturité en même temps. Le manque de main-d'oeuvre qui a abouti à l'abandon de la caféiculture en milieu Européen, est également sensible en milieu villageois. Là encore, les difficultés d'accès à la main- d'oeuvre lors de la récolte se manifestent différemment suivant les individus et l'importance régionale du salariat. Les cultivateurs

(1) Si la forme de la relation parentale subsiste, son contenu se modifie sensiblement puisque la relation salariale y devient le rapport central.

disposant de rentrées monétaires disent pouvoir se procurer des cueilleurs tandis que les autres se contentent d'une main-d'oeuvre le plus souvent réduite au groupe domestique. Etant largement déterminé par le contexte salarial, le discours sur la main-d'oeuvre diverge.

"Avec le café, on commence à rentrer dans le travail des blancs pour faire payer la touque. Notre coutume à nous, c'est toujours les ignames."

"Les jeunes d'aujourd'hui veulent être rémunérés, alors que les trente-quarante ans ont l'esprit de collectivité. Si le jeune a besoin d'argent pour s'installer, c'est une bonne chose; autrement, non."

"Personne ne vient donner la main aujourd'hui, alors que les vieux n'avaient que ça."

"Il faut que les gens, maintenant, ils aient un peu d'argent. Alors, la coutume c'est pas très bien. Les gosses, ils ont besoin de pain, ils ont besoin de beurre, je ne peux pas donner un taro d'eau au commerçant pour avoir le beurre."

"La main-d'oeuvre, c'est bien quant on veut finir un travail rapidement. Mais moi, je n'ai jamais demandé, parce que j'ai honte de dire aux gens de venir me donner la main. Ceux de là-bas sont comme moi. Ceux d'ici, les protestants, ils se donnent la main facilement. C'est ça qui est bien chez les protestants. Chez les catholiques, chacun travaille pour soi. Ce n'est plus comme au temps des vieux (1).

"Nous, on vit avec le café dans la tribu. Nous, les protestants, on s'est groupé et on ramasse le café à un autre (2). Quand on a terminé, on va chez les autres. Ici, il y a les protestants et les catholiques. Ceux qui ramassent mes cafés, je les paie. On calcule le nombre de touques; on paie à la touque, mais c'est bénévole, et on met ça dans la caisse du temple, une caisse pour monter notre temple. On trouve toujours des jeunes pour ramasser; il n'y a pas de pertes. Ici, tous les jeunes, ils viennent ramasser le café; même à Tendo, ils viennent. On fait un peu la coutume, s'il y a des familles à Tendo, je les paie et ils viennent. Ils restent avec nous."

(1) Les Mélanésiens se répartissent à égalité entre les religions catholique et protestante (KÖHLER, 1981). Les positions de ces deux religions sont toutefois différentes. S'il n'est guère de prêtres mélanésiens, les pasteurs le sont tous. Les pratiques différentes des deux confessions font que le protestantisme est davantage inséré dans la vie quotidienne des Mélanésiens que le catholicisme.

(2) Groupe de travail du Temple; le prix de la touque est fixé par celui qui bénéficie de la cueillette en fonction de ses possibilités.

"Le café, c'est pas intéressant pour les gens maintenant. Combien la touque? Tu vas donner combien? Aouah! Si je donne 200 francs la touque, je vais faire quoi avec les 90 francs qui restent. Le reste est perdu. Si je fais une caférie d'un hectare, où je vais trouver la main-d'oeuvre lorsqu'il sera mûr? De la main-d'oeuvre oui, il y en a, mais je vais payer avec quoi? Partager 290 francs pour la main-d'oeuvre, pour moi, pour le nettoyage, dans l'année? Le café en touque ne paie pas la main-d'oeuvre. Le travail d'entreprise paie beaucoup mieux; 1 600 francs par jour en entreprise, alors que l'on ne ramasse que quatre touques d'Arabica par jour! Dernièrement, j'ai dit à ma femme : On va essayer de trouver deux ou trois filles pour ramasser, car on est fatigués. Mais payer avec quoi? Les jeunes, ils ont déjà fréquenté quelque travail par là, ils ont bien calculé aussi; maintenant, ils courent après 200 francs de l'heure. Y a pas moyen. Aussi, on va juste ramasser pour nous et laisser la moitié tomber" (1).

"Si on paie bien et qu'on donne bien à manger, on trouve des gens pour ramasser. Tout le monde ne trouve pas, car c'est les sous qui commandent."

"Ici, c'est un peu dur de trouver de la main-d'oeuvre pour travailler, parce que chacun a son café. Si, on peut trouver, mais ils vont faire une semaine et puis ça y est, ils retournent à leur café. Seulement, on a besoin de café, car ici à Hienghène, c'est la seule ressource."

"Il est difficile de trouver de la main-d'oeuvre. Les gens ont tous du café et préfèrent travailler pour eux-mêmes. Il faut donc les payer. Mais si on ne paie pas, personne ne vient" (2).

5.5. Relations sociales non marchandes et objectifs de l'Opération Café

"L'agriculture vivrière c'est cinq, dix ares on ne peut pas s'occuper de vingt cinq ares quand les mimosas prennent dedans. Le Mélanésien, c'est pas du jour au lendemain qu'il changera sa vie."

"Autrefois, ils avaient ça comme seule occupation, cultiver c'est tout; pas de problèmes de scolarisation, de travail. Aujourd'hui avec l'évolution, il y a trop de travail."

(1) Canala, Sud de la Côte Est, proximité de Nouméa et zone minière.

(2) L'importance de la demande en main-d'oeuvre pour la récolte du café et les difficultés rencontrées pour y faire face peuvent être rapprochées du discours politique du chapitre 4, qui envisage la caféiculture intensive comme un des supports possible d'une politique de socialisation de la main-d'oeuvre.

Le projet initial de relance prévoyait trois hectares de café par caféiculteur. Conçues en fonction du seul impératif politique de l'augmentation des revenus mélanésiens du secteur rural et de leur mise à parité avec les revenus des autres ethnies, ces normes ne prenaient en compte aucun des éléments -disponibilités foncières, obligations sociales, circulation des produits, rapport au travail- qui organisent la vie mélanésienne. Les normes initiales, largement surestimées n'ont cependant jamais abouti à l'ouverture d'aussi vastes superficies par caféiculteur. La superficie minimale étant le quart d'hectare (1), la parcelle moyenne d'un caféiculteur mélanésien s'établissait en cours d'opération entre 0,40 et 0,50 hectare avec des possibilités de surévaluation (2). Dans un contexte horticole où la superficie moyenne mise en culture chaque année pour un couple s'établit autour de 300 à 500 m² (DOUMENGE, 1982:294) les normes de la culture caféicole intensive sont en complet décalage avec le milieu, indépendamment de toutes contraintes foncières ou financières (3). Toutefois, en dehors des problèmes d'ordre foncier, la place assignée aux différentes activités (qu'elles soient de production ou non) interfère avec l'introduction de techniques nouvelles et l'inten-

(1) Cette superficie minimale est celle qui a été retenue pour l'utilisation du bulldozer.

(2) Les parcelles hors réserves sont près de deux fois plus importantes.

(3) Les superficies consacrées à la caféiculture sous ombrage sont largement plus importantes que celles consacrées aux cultures puisqu'elles représentent une moyenne de 1 ha par caféiculteur (DOUMENGE, 1981). La caféiculture intensive nécessite toutefois une dépense de travail qui ne peut se comparer à celle mise en oeuvre pour le café sous ombrage.

sification de la production en milieu agricole (1). L'intensification du travail tendrait alors à modifier la répartition des activités nécessaires à la reproduction de la formation précoloniale, ainsi que la part des travaux de production dans l'ensemble des activités sociales (2).

Dans les anciennes caféières, les Mélanésiens ne s'astreignent généralement qu'à un ou deux entretiens annuels. Contrairement aux caféiculteurs européens, ils optent pour une forte densité d'ombrage de manière à empêcher le développement des herbes, quitte à renoncer à la pleine fructification des caféiers. De ce fait, la caféiculture reçoit un investissement en travail réduit, qui l'apparente souvent à une activité de cueillette. Quels que soient les soins apportés aux caféières, lesquels varient selon les individus, la caféiculture passe toujours après les cultures vivrières autour desquelles gravite la reproduction sociale. Contrairement à la caféiculture, les pratiques horticoles relèvent de techniques élaborées. Peu habitués à consacrer plus de quelques jours par an aux caféières et disposant de par le

(1) Il ne convient pas de considérer in abstracto les caractéristiques de chacune des formations sociales pour y trouver des points d'achoppement irréductibles. Ceux-ci sont en effet toujours conditionnés par la relation entre les deux formations sociales et par le degré de transformation induit par les rapports sociaux dominants.

(2) Tous les travaux ne tiennent pas la même place dans la reproduction matérielle, idéologique, ou sociale (dans sa dimension de reproduction de la place des différents groupes sociaux) d'une formation sociale. Ainsi chez les Gouro de Côte d'Ivoire, MEILLASSOUX (1964:121) souligne que dans l'ensemble des productions agricoles c'est la culture du riz qui tient la place la plus importante en ce qu'elle conditionne la reproduction de la relation aîné/cadet et celle du contrôle des femmes. En Nouvelle-Calédonie, c'est l'igname qui tient la place centrale dans la reproduction sociale, mais son rôle tient entièrement au domaine des représentations et cette culture n'est le lieu d'aucun contrôle d'un groupe social sur un autre.

type de culture pratiqué, d'une certaine latitude dans leurs interventions, un grand nombre de cultivateurs paraissent de prime abord rebutés par la caféiculture intensive qui nécessite une présence beaucoup plus importante et de la régularité dans les interventions. Aussi les nouvelles formes de travail qui tendent à être imposées par la caféiculture intensive -mais qui n'étaient pas imposées par la caféiculture sous-ombrage- apparaissent-elles comme le point focal des transformations. Le décalage constitué par cette intensification et ses modalités transparaît dans l'importante controverse qui s'est développée autour de la plante de couverture destinée à empêcher la croissance des herbes adventices. La maîtrise de cette plante qui constitue une menace permanente pour les jeunes plants, nécessite des interventions régulières et représente la majeure partie du temps de travail requis. Pour échapper à cette contrainte de nombreux caféiculteurs suppriment la plante de couverture, estimant que le contrôle des mauvaises herbes est un moindre mal et qu'il leur laisse une plus grande liberté d'intervention conforme aux habitudes de travail et aux nécessités sociales et économiques qui leur sont propres. Dans l'ensemble, les opinions sur le temps de travail nécessaire à la caféiculture intensive varient et les contraintes techniques peuvent être perçues de manière différentes, voire contradictoires, que les cultivateurs s'y soumettent ou non. Certains se contentent du minimum et trouvent encore que c'est trop de travail, d'autres affirment l'inverse tout en suivant dans l'ensemble les directives.

"C'est trop de brousse tout le temps; il faut travailler, alors qu'autrefois on ne le faisait qu'une fois par an pour débrousser. Le café IFCC nécessite du travail, l'herbe pousse. Mais je pense essayer. A Grondu, ça ne marche pas, les gens sont fatigués de débrousser tous les mois."

"Pour moi, il y a des avantages avec le nouveau café. Sûr, car ils produisent beaucoup, puis il paraît que c'est de meilleure qualité. Ses inconvénients, c'est l'entretien. Ça demande beaucoup de travail aux gens pour le débroussage. C'est dur par exemple pour un gars qui a un hectare, c'est dur un hectare pour une seule personne, c'est trop dur; un demi-hectare, ça permet de travailler librement. D'après moi, il n'y a pas trop d'inconvénients à la nouvelle culture du café si les gens sont conscients de ce qu'ils font. Le café qu'a l'IFCC, tous les jours il y a des gens qui sont là à l'entretenir, et c'est pas pareil que pour les gens qui travaillent pour eux-mêmes, parce que dans la tribu on n'a pas que le café à faire, il y a la coutume".

"J'ai vu le champ du frère du chef et celui du chef. C'est bien chargé. Je préfère le nouveau café. C'est pas dur au niveau travail. Le travail c'est pas un problème. La plante de couverture, j'ai pas gardé. C'est ça que j'aime pas. Des fois, on laisse même pas une semaine, on débrousse. Faut toujours regarder, toujours surveiller, ça peut faire crever le café. C'est bon, mais il faut toujours s'en occuper."

"Dans l'ensemble, c'est assez bien, quand on voit comment les plantes grandissent. On s'est basé sur la petite parcelle qui est à côté du chef. D'après les rendements que le propriétaire avait eus, il a dit que ça donnait bien. Ce qui me pose un problème, le gros travail, c'est pour le débroussage. Dans l'ensemble, c'est seulement le débroussage qui est assez difficile. Ça va pour les anciennes cafés, l'herbe pousse moins. Dans les nouvelles, ça pousse très vite. Autrement, c'est pas trop de problèmes. Il y aussi la cueillette, faut perdre beaucoup de temps. Des fois, ils mettent un mois pour la petite parcelle à côté du chef. Il faut être habitué pour vite cueillir. La plante de couverture, c'était très bien mais au bout d'un moment, j'avais vu que les caféiers n'arrivaient pas à pousser. Une fois que l'on coupe la plante de couverture, j'avais vu que les tiges elles repoussaient, alors en coupant, on multiplie. Si ça doit durer deux ans..."

"Ça fait deux ans que j'ai le nouveau café. C'est façon de dire. Mais si tu veux qu'il rapporte, faut respecter les cycles proposés par les techniciens. Y a du travail là-dedans. On a l'expérience de Jean-Marie. Il a bossé au début; et pour finir, sa parcelle est rentable pour ce qu'il a fait. Alors ça donne des idées aux gens de la tribu, aux gens qui bossent. Et si c'est plus rentable, il n'y a pas de raisons de garder l'autre."

"Les vieux cafés, on en a l'expérience, ça fait quarante ans qu'ils donnent. Il y a plus de travail dans les nouveaux cafés, car il y a pas d'ombrage. La croissance du nouveau café, c'est long. Il faut travailler constamment dessus. Je sais pas, avec un motoculteur, ça irait. Mais si c'est pas mécanisé, alors le gars il en a raz le bol, parce qu'avec l'herbe, à peine arrivé à l'autre bout de la parcelle, il se retourne et elle est encore à un mètre de hauteur derrière lui."

"L'organisation de l'IFCC est bonne, les défauts viennent de nous : avec nos autres occupations, nous laissons notre café un peu en brousse. Les nouvelles caféries demandent beaucoup de travail. Pour avoir l'engrais, il faut que la caféière soit propre, pour entretenir vite, il faut beaucoup de mains. Si le débroussage n'est pas fait, on débrousse autour du pied de café pour mettre l'engrais, en attendant d'avoir le temps pour faire le tout. Le café risque d'être concurrencé par tous les autres travaux qu'on est amené à faire, parce qu'il exige des soins constants."

"Je lui ai dit : C'est bon si tu viens voir mon champ, les branches se touchent, moi je ne travaille plus, y a plus d'herbe! Mais le début, j'ai souffert avec ma femme, ah là... Ils ont planté la liane, mais je l'ai coupée. Ça monte dans le café, et quand on tire, c'est costaud. Je l'ai coupée et ça allait mieux. Ça pousse vite les lianes, quand on laisse un mois, elles étouffent le café haut de quatre-vingt centimètres. Avec l'engrais, l'herbe pousse. Mais tous les autres, quand ils sont passés comme ça, ils m'ont dit : Eh, tu vas être fou tout à l'heure, avec ton café! Si je plantais encore du café, je planterais du nouveau, car l'ancien, il faut attendre cinq ans, tandis que là, deux ans et ça donne."

"Avec Jacques, ce qu'il y a de bien, c'est qu'il a le respect (1). Il arrive; il va pas commencer à parler tout de suite du travail, il va pas pousser les gens à travailler, travailler... Lui, il connaît, il sait que les gens ont des choses à faire. Ce n'est pas comme ceux qui disent que les gens en tribu ils ne font rien(2). Il laisse faire, et puis quand vient le moment, il dit : Tu sais, tu devrais faire ça. Moi, j'ai beaucoup de mal à trouver les planteurs (3). Parfois, comme à partir de demain, jeudi, ce n'est pas la peine que je compte voir les gens avant mardi prochain, à cause du mariage. Des fois, je vais voir un gars pour lui dire de faire une chose, il me dit : Je peux pas, car il y a la coutume. Mais moi je vais à la coutume pour voir, et il n'est pas là. Dans la tribu, on est un peu libre, on

(1) La notion de respect semble être une dimension importante de l'idéologie qui cimenter les relations sociales et les positionnements statutaires. Une de ces manifestations semble être le souci (dans certaines circonstances) de se faire petit et de minimiser systématiquement les produits que l'on offre (LAMBERT,1900:106).

(2) Allusion à une idée communément reçue en milieu européen.

(3) Le locuteur est un agent de terrain.

aime être libre, même pour les affaires coutumières. Des fois, il y a des gens qui sont importants et on les attend; ils ne viennent pas...Et ce n'est pas parce qu'il y a un problème(1)."

Les activités agricoles ne constituent pas, dans l'existence quotidienne du Mélanésien, un secteur distinct du reste de ses occupations. Le travail agricole, "le travail de l'igname", relève de l'ensemble des activités qui intègre au même titre les occupations commandées par la parenté et par toute l'organisation sociale -telles que "le travail de la coutume, le travail de la chefferie, le travail de l'égise". Il est symptomatique que ces différentes activités soient toutes désignées par le même terme de "travail". Au-delà de la notion de besogne ou de labeur, le terme implique un réseau d'obligations sociales et véhicule une forte charge affective. Sans être comparable au "travail de l'igname" par son importance au plan de la subsistance et de la valeur sociale, "le travail du café" peut relever du même univers que les autres sortes de travail qui constituent la vie du Mélanésien; c'est le cas des anciennes caféières qui ont été insérées dans l'environnement matériel et culturel. Face à ces représentations intégrées, l'innovation est une irruption qui exige une réorganisation au plan de l'idéologie comme au plan des comportements, dès lors qu'elle ne peut pas se couler dans les structures existantes. Pour changer de technique ou adopter une technique nouvelle, il faut, à terme, changer de vie. Mais pour changer de vie, il faut d'une manière ou d'une autre s'y trouver contraint; et même sous l'effet des contraintes, le processus demande du temps. S'il n'apparaît pas possible

(1) Manifestation de désapprobation.

pour le Mélanésien de transposer directement dans son milieu la caféiculture pratiquée à l'IFCC, il ne l'impute pas à son faible niveau technologique, ni à un manque de main-d'oeuvre capable et motivée : les expérimentations de l'IFCC relèvent d'un univers technique fondamentalement différent. A l'opposé des sociétés capitalistes fondées sur une technologie et une division du travail très diversifiées, l'univers précolonial forme un tout sensible à la moindre intervention dans un de ses domaines particuliers, et qui doit se modifier en conséquence. Opter pour la caféiculture intensive ne se réduit donc pas à un simple changement dans les techniques culturales. C'est prendre le risque de bouleverser l'ordre social, en changeant l'agencement qui existe entre les différentes activités de l'existence individuelle et sociale, et en modifiant du même coup la hiérarchie des valeurs qui les unit. Dans la mesure où la surveillance de la plante de couverture prive le Mélanésien de sa liberté coutumière, elle le prive en fait de toute sa manière d'être habituelle. Dans la vie traditionnelle, rien ne saurait être plus important que les obligations sociales, qui s'expriment à travers les fêtes coutumières. Subordonner ces obligations à la production agricole, c'est changer de vie.

"C'est quelqu'un de l'Agriculture qui est venu pour demander si parmi nous, il y en a un qui veut faire un essai pour essayer (1). C'est une bonne chose; mais pour nous c'est pas bon, parce qu'on est trop occupés; mais ça c'est un bon travail pour quelqu'un qui n'a pas autre chose à faire que le café, pour essayer d'assurer tout ce qui a été dit. Il a été fait un essai, mais il n'a pas bien réussi. Ils ont fait l'essai de couper le café, l'ancienne caféerie. On n'a pas réussi, car on n'a pas l'habitude. Ils sont venus demander : Est-ce qu'on peut

(1) Il s'agit ici d'essais de recépages tentés par le Service de l'Agriculture et qui ont échoués. Une plante de couverture est également utilisée.

avoir un coin par là, pour faire un essai pour montrer à tout le monde? On a essayé, mais on a pas bien réussi, car c'est pas rien ce boulot, et on a beaucoup d'autres occupations. Des fois, il faut aller d'un côté, il fallait faire comme des médicaments (1), ou bien planter l'herbe. Peut-être c'est pas d'accord avec la terre(2), travailler comme ça, pas d'ombrage et puis couper le café. Ils nous ont demandé d'entretenir, de tirer l'herbe pour nettoyer. C'est pas beaucoup de travail, mais il faut être là tous les jours. Mais il y a pas moyen pour nous, car on est comme ça, aujourd'hui une chose, demain autre chose. Mais s'il y a quelqu'un qui reste là tous les jours, là on peut bien réussir à avoir du café. Les autres ont vu mais ils ne pensent pas le faire, car ils ont vu que là aussi c'est du travail. Y a pas moyen pour nous, on est toujours à droite, à gauche."

"En ce qui concerne l'Opération Café, je crois qu'il faut mettre en parallèle tous les travaux qui découlent de la nouvelle opération de plantation du café avec la vie du Mélanésien lui-même. Parce qu'il faut bien se dire une chose, c'est que, à l'IFCC, on fait venir les gens en leur disant de regarder le résultat du travail qui a été effectué par le Service, depuis qu'il s'est établi dans la région de Ponérihouen. Ça c'est un fait; mais je crois qu'on a quand même oublié de dire aux gens que le travail qu'ils ont pu constater, c'est le travail de l'IFCC, ce sont des travaux qui sont effectués par du personnel qui travaille du 1er janvier au 31 décembre pour eux. Je parle en tant que Mélanésien. Vous savez comment on est, nous les Mélanésiens. Par exemple, il y a une naissance, il y a un deuil, il y a un mort, il y a une fête religieuse; les gens, au lieu d'être comme l'Européen qui lui le fait tout à fait simplement, nous Mélanésiens il nous faut au moins deux ou trois jours, quatre jours, cinq jours alors que pour moi l'Opération Café trouvera sa réussite à partir du moment où on entretient tout, où on est tout le temps après cette culture du café. C'est une différence entre les nouvelles et les anciennes caféières, ça. Parce qu'il faut dire une chose, c'est que les anciennes caféières, il y a moins de travail, parce qu'il y a de l'ombrage. Et la pousse d'herbe, elle est pas trop conséquente, vu qu'elle a de l'ombrage. Tandis que les nouvelles caféières, elles n'ont pas d'ombrage. Sur les terrains où il y a des schistes et où ça ne convient pas au café, c'est bon, l'herbe ne pousse pas vite; mais vous savez, l'herbe sur les terrains d'alluvions, elle pousse très vite. Pour moi, Mélanésien, on doit bien expliquer au Mélanésien voilà, on va faire l'Opération Café, mais seulement, on vous conseille

(1) Médicament : terme utilisé pour désigner, par analogie, l'usage des plantes à des fins de guérison ou à des fins maléfiques, en liaison avec le monde du surnaturel. Le cultivateur l'emploie ici pour désigner une opération technique.

(2) Dans la bouche d'un cultivateur âgé, l'expression n'est pas technique; elle renvoie à la terre en tant que puissance liée aux ancêtres.

de faire un demi-hectare, parce que faire un hectare, c'est trop dur pour un Mélanésien. Une ancienne caféière, je peux pas vous donner une idée exacte, mais il faut dire que ça réclame moins de travail manuel qu'une caféière sans ombrage. Pourquoi? parce qu'il y a moins d'herbe, tandis que les caféières sans ombrage permettent une pousse plus rapide des herbes. On gagne plus d'argent, ça c'est vrai, je peux voir par moi-même le travail qui a été fait à l'IFCC... L'IFCC fournit de l'engrais, mais jusqu'à quand? Elle fournit de l'engrais pendant trois ans, mais moi je vous le dis tout de suite, pour moi le truc de l'Opération Café, j'ai participé en tant que membre du Conseil Municipal, mais à vrai dire, ils ne sont pas venus pour nous expliquer. Moi, je ne pense pas avoir assisté à une réunion où on nous explique vraiment comment ça doit se mener, l'Opération Café. Moi, je crois que quand on demande aux gens de faire quelque chose, il faut leur dire aussi les conséquences. C'est pas tout de leur dire : Vous faites l'Opération Café qui sera subventionnée par le FADIL, les emprunts d'argent et ceci, cela. Les engrais se limitent à trois ans, tandis que la caféière après, elle sera au Mélanésien. Il ne faut pas que le Mélanésien, après trois ans, il n'arrive plus à pouvoir acheter des engrais, où à faire du travail; parce que moi j'ai vu comment les gens ils travaillent. Je vous ai parlé ce matin d'un gars. Eh bien, ce gars là, il participait à cette expérience de plantation de café, mais il a aussi une licence V.L.(1) donc il se partage entre les deux choses. Bon alors, je suis passé, j'ai vu sa caféière, est-ce que c'est parce qu'il n'a pas fait le boulot qu'il fallait faire? Est-ce que la terre convient justement pour ce genre de truc? C'est tout un programme qu'il fallait que le Service de l'Agriculture ou les Services de l'IFCC, d'un commun accord, puissent faire pour aider les gens. Qu'ils viennent d'abord regarder, et pas simplement dire qu'il faut faire des champs de caféerie; qu'ils viennent regarder quand le gars leur dit : Je veux faire un champ de caféerie. Ensuite expertiser la terre, parce que la culture du café, il faut dire que ça pousse un peu partout, mais pour avoir du rendement, il faut que ça puisse pousser dans de la bonne terre.

"Pour moi, je pense que quand il faut demander au Mélanésien de faire quelque chose, le Mélanésien est bon enfant, mais on lui demande des tas de trucs. A partir du moment où on lui dit qu'il y a de l'argent à gagner, il le fait. Seulement, il faut lui parler, il faut qu'il prenne conscience que après l'aide qui sera apportée par l'IFCC ou le Service de l'Agriculture, il y aura un temps où on lui laissera tout ça. Nous, on a déjà du mal, de la peine à travailler les caféières des vieux. Je vais avoir cinquante ans; ces caféeries là, quand je suis né, elles étaient déjà en rapport et elles continuent de rapporter. Les méthodes nouvelles, bien sûr, elles ont été expérimentées; mais ce qu'il y a, c'est qu'il faut qu'elles soient à la portée de tout le monde, et pour celà, il faut d'abord bien expliquer aux gens comment ça se passera dans cinq ans, dans dix ans, la caféière, s'il faut continuer à l'entretenir, si vous continuez à acheter de

(1) V.L. : voiture légère, utilisée comme taxi.

l'engrais, si vous devez faire ceci, cela... C'est pourquoi moi, je dis que faire un demi-hectare de caféier, ça sera suffisant."

"Il y a une deuxième question qui vient après, c'est que quand on dit aux gens, on va vous subventionner, mais cet argent, c'est de l'argent qui vient de la Métropole, c'est de l'argent qu'on leur a retiré, ce qu'on appelle les impôts directs, les impôts indirects, payés par le contribuable métropolitain. On envoie cet argent au Territoire pour développer la Nouvelle-Calédonie, mais il faut que cet argent là rentre dans les caisses de l'Etat par une porte ou par une autre. C'est ça que je voulais qu'on explique aux gars. Vous allez faire du café, on va vous subventionner en tout pendant trois ans, on va être derrière vous pour apporter toutes les aides possibles, aussi bien techniques que matérielles, et puis après ça, il faut que vous continuiez parce que votre caféerie, il faut qu'elle rapporte tant, pour que nous aussi, nous puissions avoir une rentrée d'argent. Parce que moi, je n'ai pas essayé, je ne peux pas vous dire comment se fera la rentabilité. Bon, elle sera rentable pour le gars parce qu'il fera son champ de café, mais est-ce qu'il n'y aura pas de contraintes par derrière, c'est ça le problème. Parce que quand on fait un emprunt, s'il n'y a pas toujours une rentrée, c'est pas possible, il faut quand même qu'il y ait une porte d'entrée, de l'argent qui rentre n'importe comment. D'après un bruit que j'ai entendu dire, il faut que le café récolté sur ces fameux champs de caféiers sans abri soit cueilli et apporté à l'IFCC. Seulement, moi je peux pas vous dire, vous certifier si c'est vrai. Mais c'est un bruit que j'ai entendu dire. Et si on apporte le café à l'IFCC, est-ce que l'IFCC paie tout le prix au producteur, ou est-ce qu'il y a une partie qui est retirée, sur la touque, sur un kilo, pour amortir le prêt qui a été fait?"

"Pour moi, il faut mettre en parallèle la vie du Mélanésien avec la production du café. A l'heure actuelle, on fait de la production de café avec les anciennes caféières, ça nous pose pas trop de problèmes parce que nous, avec notre vie mélanésienne qui est tout à fait une vie particulière, qu'on ne peut pas comparer avec une autre vie, parce que c'est une société tout à fait autre, eh bien, on arrive quand même à faire cinq, dix, quinze sacs dans l'année si ça rapporte bien (1). Pour moi, en travaillant à la SLN, c'est une façon comme une autre de gagner de l'argent pour subvenir aux besoins de la famille, aux besoins de la tribu. Vous savez que quand on a de l'argent, c'est jamais pour nous personnellement, il y a toujours un truc qui vient, une famille qui a un besoin. Cette année-ci, je suis obligé de dire à ma femme et à mon gosse de rester à la tribu ici, et moi sur mine, pour qu'ils puissent travailler un peu plus à la tribu, tout en aménageant la maison et l'agriculture vivrière, et faire un peu de café. Parce que je sais que quand je suis au travail, je ne peux pas ramener les deux bouts. Forcément, car quand je suis au centre minier, toute la famille y est, il y a personne ici. Le café du temps des vieux,

(1) Sacs de 40 Kgs

c'était très bien du temps des vieux, car il y a toute une famille. Ça posait pas trop de problèmes en ce temps là, les filles restaient à la maison; tandis qu'à l'heure actuelle, les grandes filles, elles sont plus dans la région. Vous ne voyez plus les grandes filles; elles sont où, les grandes filles? Elles ne sont plus ici, elles sont à Nouméa. Alors qu'avant, elles étaient la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre est facile, la main-d'oeuvre c'est la femme mélanésienne; tandis qu'à l'heure actuelle, c'est des problèmes qui se posent. Comme disait Pierre ce matin, il est obligé de prendre des congés pour ramasser le café, parce qu'il n'y a plus personne pour ramasser. C'est très contraignant si vous voulez, mais c'est quand même fâcheux pour nous qui travaillons. Pour Pierre, ça pose pas trop de problèmes, car il travaille aux Travaux Publics, il part le matin et il rentre le soir. Mais moi, soit je pars d'ici le lundi, soit le dimanche soir; je rentre soit le vendredi après-midi, si je suis du premier quart, ou je rentre le samedi matin quand je suis du deuxième quart. Alors ça pose quand même un problème."

Le déroulement de l'Opération Café permet d'aborder certains traits de la formation sociale non marchande et de ses transformations dans le contexte global de subordination aux rapports capitalistes. Cette subordination est d'abord marquée par le phénomène historique de la dépossession foncière établie au tournant du siècle et dont les conséquences actuelles sont celles d'une forte pression foncière qui régit partiellement (c'est à dire dans leur distribution) les plantations de nouveaux caféiers. Cette subordination est également marquée par les difficultés financières et de main-d'oeuvre que connaissent nombre de caféiculteurs mélanésiens et qui illustrent tout à la fois la ponction de main-d'oeuvre effectuée par les secteurs secondaire et tertiaire sur le milieu villageois et l'établissement des relations monétaires dans la vie quotidienne villageoise quand bien même, celles-ci, rapportées aux autres ethnies et aux mélanésiens urbanisés restent globalement faibles.

Mais au-delà de ces phénomènes qui conditionnent pour leur part son déroulement, l'opération de développement met en évidence des transformations plus profondes (potentielles ou en cours de réalisation) de la formation précoloniale : un enjeu culturel au niveau de l'accès à l'information (dont le contenu et les modalités ne sont plus ceux de la situation précoloniale), et au niveau de l'appropriation de nouvelles techniques agricoles qui seront à terme nécessitées par l'accroissement des besoins; en second lieu un glissement - qui n'est cependant pas une rupture - au niveau de l'accès foncier, induit à la fois par une sédentarisation et une mise en valeur marchande des terres; et en troisième lieu une redéfinition du travail de production et de sa place dans l'ensemble des activités sociales. Ces phénomènes enclanchés par la mise en réserve et l'interdiction de circuler, comme par la suppression des guerres, et ayant entraîné un appauvrissement du contenu cérémoniel entre chefferies, ainsi que celui de la production vivrière qui lui était liée évoluent vers la transformation d'un travail non marchand orienté par la production vivrière et cérémonielle en un travail producteur de marchandises.

DEUXIEME PARTIE : UNE APPROCHE DU SYSTEME DE PRODUCTION

6 - L'anthropologie économique

L'approche des systèmes économiques est une dimension de l'anthropologie presque aussi ancienne que la discipline elle-même. A la suite des travaux comparatistes des historiens du droit de la seconde moitié du XIX^e siècle, l'analyse anthropologique des systèmes économiques émerge au début des années vingt (1), dans le contexte des débats sur le contenu de l'activité économique qui divisent les économistes (GODELIER, 1977:51-56). L'anthropologie économique se constitue en approche distincte qui prend place à côté des analyses sur la parenté, les mythes et les phénomènes religieux et s'impose peu à peu en tant que dimension essentielle de l'analyse sociale. Firth, lors de la

(1) GODELIER (1977:51), rappelle qu'en 1902 déjà, Malinowski avait écrit un article d'anthropologie économique. Les débuts de l'anthropologie économique ne datent toutefois que de 1922 et de son article sur l'économie des trobriandais.

réédition de "Primitive Polynesian Economy" (1) précise ainsi sa démarche : "Après avoir publié une analyse de la structure sociale, en particulier de la structure de parenté (in We, The Tikopia, London, 1936), j'ai analysé la structure économique de la société parce qu'il y avait tant de relations sociales qui devenaient plus manifestes quand on analysait leur contenu économique. En effet, la structure sociale, et en particulier la structure politique, dépendait clairement des relations économiques spécifiques qui naissaient du système de contrôle des ressources. Et à ces relations étaient liées, à leur tour, les activités et institutions religieuses de la société" (cité par GODELIER, 1977:54-55).

Ce qui peut passer pour un consensus sur l'importance des relations sociales s'organisant autour de la production et de la distribution des ressources, ne réduit pas pour autant les divergences d'analyse entre les trois courants qui régissent l'anthropologie économique. Pour les "formalistes", toutes les (...) "variétés de comportement humain (..) consistent à combiner le mieux possible des moyens déterminés et rares pour atteindre des fins spécifiques" (GODELIER, 1977:58). L'activité économique devient ainsi la recherche d'une (...) "maximisation du profit des individus ou des groupes sociaux qui s'affrontent dans la concurrence, au sein d'une société réduite à un marché (de biens, de pouvoir, de valeurs, etc.)"(GODELIER,1977:59).

(1) "Primitive Polynesian Economy" (1939) est avec "The Argonauts of the Western Pacific" (Malinowski, 1922) et "Les Nuers" (Evans Pritchard, 1940), une des oeuvres les plus importantes des débuts de l'anthropologie économique.

et les catégories de l'économie marchande peuvent rendre compte de l'ensemble des comportements humains, quelles que soient les sociétés considérées. Les "substantivistes" diffèrent sur ce point et (...) "se refusent à appliquer à l'analyse de tous les systèmes économiques (des) catégories théoriques empiriques dont ils restreignent l'usage à la seule analyse des économies marchandes" (GODELIER, 1977:62-63). Le troisième courant, issu des catégories de l'analyse marxiste, s'oppose aux "formalistes" dont il juge l'approche erronée et aux "substantivistes" dont il estime l'orientation insuffisante. Pour ce courant en effet, un (...) "principe méthodologique apparaît qui est de partir de l'analyse de la production et non de la circulation des biens si l'on veut comparer la logique réelle d'un système économique" (GODELIER, 1977 : 64). A partir des catégories de "mode de production" et de "formation économique et sociale" élaborées par Marx, il se donne pour objet l'analyse de (...) "la combinaison, susceptible de se reproduire, des forces productives et des rapports sociaux de production spécifiques qui déterminent la structure et la forme du procès de production et de circulation des biens matériels au sein d'une société historiquement déterminée" (GODELIER, 1977:57).

Alors que les trois courants se proposent de rendre compte de l'ensemble des sociétés, les "formalistes" pensent y parvenir à l'aide des catégories issues de l'économie marchande, tandis que "substantivistes" et "marxistes" postulent la spécificité par rapport au système capitaliste des systèmes non capitalistes. Les premiers cependant restreignent leur approche à une utilisation des catégories empiriques de la circulation (réciprocité, redistribution, marché), alors que les seconds, partant de l'analyse de la production, tentent de dépasser les catégories empiriques et de mettre à jour les rapports sociaux

(relations, rapports entre groupes sociaux), constitutifs des modes de production. Le courant marxiste englobe alors dans sa problématique l'ensemble des (...) "conditions politiques et idéologiques de la reproduction de (la) société..."(GODELIER, 1977:133), dans une perspective qui déborde et abolit une conception de l'économie limitée à la production et à la circulation (1). La relecture des données anthropologiques sur la Nouvelle-Calédonie se situera dans le cadre de cette dernière analyse.

6.1 - Les données d'anthropologie économique en Nouvelle-Calédonie

Le Père LAMBERT (2) est le premier à entreprendre à partir de 1856 une description approfondie de la société mélanésienne. Intéressé de par son ministère et ses visées religieuses aux activités rituelles et magiques de tous ordres, il fournit un témoignage irremplaçable sur de nombreuses pratiques aujourd'hui disparues; ses descriptions des objets et techniques utilisés, de même que certaines descriptions des activités de production, ses recensements des supports matériels de la vie sociale, sont exhaustifs. LAMBERT décrit ainsi tour à tour, l'habitat, les différents types de cases et leur utilisation, les poteries et les objets de la vie domestique, les modes de cuisson, les vêtements et parures, les étoffes de tapa, les objets "précieux" et la

(1) GODELIER (1977:34) : "Nous sommes ainsi parvenus en un lieu (...) où il n'est plus possible de fermer sur soi, de constituer en un domaine autonome, fétichisé l'analyse des rapports et des systèmes économiques."

(2) "Moeurs et superstitions des néo-calédoniens".

"monnaie", les outils et l'armement, le masque, les pierres et objets propitiatoires, les amulettes, les pirogues ainsi que leurs utilisations. Les activités et les produits de la culture, de la cueillette, de la chasse et de la pêche sont également abordés.

La société que décrit LAMBERT se présente comme une société où la circulation et les échanges de produits vivriers et d'objets divers sur le modèle don/contre-don tiennent une place prépondérante. Ces dons réciproques de produits identiques (en ce qui concerne les produits vivriers), se déroulent entre groupes liés entre eux par des relations de parenté utérine, où lorsqu'il s'agit de chefferies, par des relations d'alliance. Ils sont inséparables des nombreux discours qui les accompagnent. Deux types de réceptions et de dons de produits accompagnés de discours peuvent avoir lieu selon que ne sont concernés que deux unités patrilinéaires en relation d'oncle maternel à neveu ou selon qu'elles concernent des chefferies dans leur ensemble. Même dans ce dernier cas, les relations entre hôtes et invités sont le plus souvent codifiées sur le modèle de l'alliance de mariage. Ces réceptions scandent les épisodes de la vie des individus ou des groupes d'âge de la chefferie : naissance, port de l'étui pénien (1), subincision (2), mariage, deuil. Au niveau des chefferies, elles donnent lieu à d'intenses préparations (3) et à des constructions de cases de prestige, destinées à accueillir les nombreux invités. Leur durée est

(1) A l'âge de sept ou huit ans (1900:105-106)

(2) Entre quinze et dix huit ans (1900:107)

(3) (...) "le chef fait connaître à tous ses volontés. Il défend de toucher aux cocotiers et aux plantations, pour qu'il y ait abondance à la grande réunion qui doit avoir lieu dans tant de lunes (mois) ..." (1900:108)

de plusieurs jours au cours desquels alternent dons, discours et danses. Toute visite à des parents, à des amis, d'un chef à un autre, tout retour d'un chef après une absence, toute demande particulière de service (1), toute invitation, s'accompagnent d'un don et de discours. La générosité dans l'offre des produits vivriers est de rigueur : "Leur hospitalité paraît sincère et empressée quand des visiteurs amis (...) arrivent au village. Le chef ou l'homme influent donne ses ordres avec tact (...) et, un moment après, on voit apparaître une suite d'individus portant ignames, taros, bananes, cannes à sucre et poisson (...). Tout cela est offert avec une bonne parole. Ces sortes de visiteurs ont presque toujours sous la main quelques présents qu'ils offrent en retour. Ceux qui les reçoivent partagent avec eux comme ils ont partagé les charges de la réception. Cette manière d'agir est profondément imprimée dans le coutumier" (1900:74).

Au nombre des objets plus ou moins valorisés qui circulent entre les individus et les groupes et qui accompagnent demandes, remerciements, visites et cérémonies coutumières, LAMBERT relève un certain nombre d'objets "précieux" tels les "perles-monnaie", les nattes, les manteaux, les ceintures, les étoffes d'écorce (1900:106), les bracelets de coquillage (1900:124,146), les casse-têtes de parade (en jade), les colliers de jade, les ganses de poils de roussette, les coquillages (1900:124-125), le couteau fait avec les valves de l'huître perlère "de grande taille, irisé sur les bords (et) assez large" (1900:169). Certains de ces objets ne sont destinés qu'aux échanges entre chefs (1900:169).

(1) Guerres, constructions de pirogue, levée d'un maléfice...

Si l'équivalence du don et du contre-don lors des échanges entre groupes est le plus souvent recherchée, (1900:116;1900:118), il est des occasions où l'équivalence ne peut se faire lors de cette seule transaction. Lors des naissances par exemple..." le lot des parents maternels (...) doit toujours être le plus considérable. Dans une fête dont nous avons été les témoins, la famille de la mère avait donné un seul paquet de perle-monnaie, la famille du père en rendit quatre; et le reste fut en proportion" (1900:106). Les cérémonies de coutumes apparaissent comme un des temps forts de la vie sociale, où se joue le prestige de la chefferie et se confortent ses alliances.

Au niveau de l'organisation sociale, les descriptions de LAMBERT montrent une société à chefferie, où le chef bien qu'investi d'autorité dans la préparation des fêtes (1900:108), des guerres ou au niveau foncier (1900:85), n'en possède pas pour autant un pouvoir absolu puisqu'il peut être désigné, dépossédé ou tué par son peuple (1900:7-9) et qu'il est assisté d'un conseil d'anciens (1900:80). Ces anciens, aînés des "familles souches" (lignages et clans) composant la chefferie, jouissent d'un certain prestige vis à vis de leur groupe de descendance (1900:82-111), qui partage leurs fonctions dans la chefferie. L'ensemble des pratiques propitiatoires qui président au déroulement de la vie sociale est réparti entre les groupes de descendance.

Maurice LEENHARDT arrive en Nouvelle-Calédonie au début du siècle. Sa contribution (1) qui reprend sur de nombreux points celle

(1) "La fête du pilou en Nouvelle-Calédonie" (1922); "Notes d'ethnologie néo-calédonienne" (1930); "Gens de la Grande Terre" (1953).

de LAMBERT et l'élargit dans certains domaines, porte sur un recensement et une description des travaux de culture, de cueillette, d'artisanat, accompagnée d'un descriptif des matériaux travaillés et des techniques mises en oeuvre (travail du balassor, de la pierre, des coquillages..). LEENHARDT fournit une description exhaustive de la division sexuelle du travail (1953:52). Certaines de ses notations situent les limites technologiques d'un système économique ne reposant que sur l'outillage lithique et le travail des végétaux et minéraux. Ainsi la coupe du poteau central nécessite-t-elle (...) "un patient travail de deux ou trois saisons, avec la hache de pierre et le tison de feu" (1953:23); de même, le transport de ces troncs sur plusieurs kilomètres représentait-il un travail nécessitant une importante coopération : "on a disposé un chemin dans la forêt, préparé des fascines pour le glissement, des lianes énormes pour la traction. La foule du menu peuple tire..." (1953:23).

Le second apport de LEENHARDT tient au recensement systématique qu'il fait des pratiques rituelles et des lieux de cultes liés aux travaux des champs ou aux invocations aux ancêtres. Dans ces descriptions, LEENHARDT montre à son tour que la dimension rituelle est omniprésente quelles que soient les activités, et qu'elle ordonne l'ensemble des travaux des champs. Rituels et représentations convergent vers la personne du chef pour décider du calendrier agraire et des rythmes qui présideront aux travaux pour l'ensemble des membres de la chefferie (1953:149-150). Après MALINOWSKI pour l'archipel des Trobriands, l'indissociabilité des pratiques rituelles et des rythmes

agraires dans certains types de société est de nouveau mise en lumière.

Bien qu'il existe des spécialistes tels le sculpteur, ou un personnage aussi respecté que le chef, ni l'un ni l'autre ne sont dispensés des travaux de culture ou retirés de la production (1953:149-150). S'il est perceptible qu'une part du travail des membres de la chefferie revient aux champs du chef (1953:149), ou à son habitat (1953: 29), la société n'apparaît pas comme organisant une division travailleur/non travailleur. Tous les individus apparaissent aptes, dans le cadre de la division sexuelle du travail à satisfaire leurs besoins par la production vivrière et artisanale et par l'échange (1953:53). Même les individus préposés aux fonctions rituelles n'ont pas l'exclusive de ces pratiques.

Un des apports les plus importants se situe dans le recensement des objets circulant entre les groupes, dans la description des mécanismes d'échanges notamment au niveau des rapports entre paternels et maternels. La description des objets "précieux" circulant entre les groupes reprend celle de LAMBERT : étoffes de balassor, échevaux de poils de roussette, bracelets de coquillage, monnaie mélanésienne, haches ostensoires et colliers de serpentine sont remisés dans une petite case construite à cet effet. Ils servent de support à une vaste circulation entre les groupes : "Belles ignames de trente-six kilos, grands balassors, cônes serrés de tapas, riches parures, puissantes

magies et heureuses esthétiques, circulent..." (1953:96) (1). Outre les échanges avec les montagnards pour l'obtention des mâts et des poteaux de case (1953:19,23), la circulation et les échanges de produits vivriers et d'objets artisanaux sont de trois sortes :

- Le troc : pratiqué lors des échanges périodiques des produits vivriers venant de différentes zones écologiques : "Ce contact régulier entre montagnards et riverains, est l'occasion de contacts particuliers entre individus désirant des objets qui ne se trouvent pas chez eux, comme par exemple la marmite de terre, qui vient du Nord" (1953 : 93) (2) ou lors des réunions cérémonielles avec les utérins (1953 : 94) par échange direct ou par "danse assise" (3) : "(...) le vipoa (est un) commerce installé dans une allée...ce sont les gens du village qui mettent à l'étalage contre un bois horizontal tout ce qu'ils désirent échanger (étoffes d'écorce, poils de roussette, bracelets, nattes, manteaux à pailles longues, etc). Celui qui convoite l'un de ces objets va le prendre, en suppute la surface et apporte autre chose de dimension approximative. Seuls les outils

(1) Jade et serpentine font l'objet d'un circuit distinct et orienté qui part du centre et du nord de la Grande Terre pour atteindre l'île des Pins, passer aux Loyauté puis au nord de la Grande Terre avant de redescendre : "C'est le mouvement normal des échanges qui ramène un objet de valeur à son point de départ après quelques générations" (1953 :95). Ces objets qui ne circulent qu'entre chefs, ne concernent que les chefferies des îles du bord de mer.

(2) DOUMENGE (1975 : 64) décrit les échanges de produits vivriers de ce type entre trois zones écologiques : bord de mer, plaine, montagne.

(3) LAMBERT (1900 :157) décrit cette forme de troc qu'il appelle "danse intéressée" : "Ce jeu a beaucoup d'attraits pour eux et ils s'y livrent fréquemment et avec passion". Pour LAMBERT, cette danse vise à la répartition des produits de l'artisanat (étoffes d'écorce, cordon de poils de roussette, nattes...) entre les intéressés. L'équivalence est recherchée.

sont échangés contre de la monnaie. Le vendeur qui n'est pas satisfait de l'échange proposé se garde de le prendre. Il reste sans mot dire, le visage boudeur. L'acheteur comprend, augmente la valeur de sa pièce d'échange et le marché est accompli" (1922 :260).

- la circulation des vivres et objets précieux par dons et contre-dons lors des rencontres avec les utérins. L'équivalence lors de chaque transaction est ou n'est pas recherchée. Contrairement au troc précédemment mentionné, les produits qui circulent ne font pas l'objet d'une demande et sont le plus souvent identiques; ils ne sont pas marchandés.

- un échange de nature marchande qui se place lors des cérémonies avec les utérins : "Mais les objets de prix, hache de jade, balassor, aigrettes, ne se troquent pas (...) on les acquiert en offrant des longueurs et des qualités diverses de monnaie calédonienne. C'est le seul acte que nous connaissions dans l'Ile ayant l'aspect d'un véritable achat" (1953 : 94). L'obtention des outils peut également relever de cette catégorie (1922 : 260) (1).

(1) Selon GODELIER (1977 : 262), certaines sociétés de Mélanésie connaissent en situation précoloniale des formes limitées de circulation marchande notamment dans l'obtention à l'extérieur "(...) d'objets précieux (qui) prenaient provisoirement la forme de marchandises troquées à des taux fixes ou fluctuant assez peu. A l'intérieur de chaque société, ils circulaient le plus souvent non plus comme des marchandises, mais comme un objet à donner ou à redistribuer dans le procès même de la vie sociale des rapports de parenté, de production et du pouvoir". Certains objets s'échangeant dans le cadre des relations marchandes contre différents autres pouvaient faire office de monnaie. C'est dans cette perspective que GODELIER (ibid) analyse ensuite la monnaie de sel des Baruya de Nouvelle-Guinée. Aussi importants soient-ils pour la reproduction sociale, ces échanges marchands restent toujours étroitement limités et ne concernent que les relations de ces sociétés avec l'extérieur (POLANYI, ARENSBERG, 1975). Les structures sociales n'admettent sur-

A côté des relations de troc, la circulation des produits entre paternels et utérins lors des réunions cérémonielles ou des visites, est la forme principale de la circulation. De ce point de vue, la description donnée par LEENHARDT (1922) d'une de ces réunions et des dons et contre-dons qui s'instaurent entre les lignages est sans équivalent dans la littérature ethnologique sur la Nouvelle-Calédonie. La circulation y apparaît ouverte, sans contre-partie immédiate; l'équilibre des échanges peut-être approximatif : "Ce passage du discours révèle une sage précaution. Il y a très peu de fêtes qui soient exactement rendues parce qu'il suffit de la mort de celui qui est capable de l'entreprendre pour en empêcher la réalisation. Les susceptibilités de ceux qui pourraient trouver leurs efforts anciens oubliés sont écartés par cette phrase prudente" (1922 : 236). Certains objets cédés lors de la fête font par contre l'objet d'un échange différé puisqu'ils sont comptabilisés et seront rendus lors d'une occasion semblable : (...) "Cet acte achevé, des gens désignés du groupe maternel arrachent les mâts "corps de danse" que les maîtres du groupe paternel avaient plantés. Ils se partagent entre eux les objets, banderoles, ignames, taros, qui y étaient suspendus, tandis que l'un deux, par des noeuds sur une cordelette, note chaque chose reçue, afin qu'au pilou qu'il donneront une fois chez eux, ils puissent offrir en retour les mêmes objets dans les mêmes conditions. Ces cordelettes sont ainsi conservées des années" (1922 : 255-256).

(1) suite de la note (1) de la page précédente.
tout pas la transformation de la terre et du travail en marchandises (GODELIER, 1977 : 164); la caractérisation de ces sociétés en tant que formations non marchandes en découle.

La spécialisation de certains villages dans la fabrication de produits (poteries, nattes, monnaies...) est également une notation de Maurice LEENHARDT.

Jean-Pierre DOUMENGE (1) a systématisé les recherches sur les transformations de l'horticulture vivrière inaugurées par BARRAU, GUIART (1956), GUIART, TERCINIER (1956); GUIART, ROBERT (1960) qui marquaient le début des travaux quantitatifs en Nouvelle-Calédonie. Par ses recherches et sa démarche totalisante, il a largement contribué à une description d'ensemble des activités horticoles. Reprenant les données de ses prédécesseurs, notamment celles de BARRAU, DOUMENGE mène une description exhaustive de la vie agraire et de son calendrier, des différentes étapes et des techniques horticoles. Il décrit les billons et la place occupée par les différentes variétés d'ignames, ainsi que la culture du taro et des autres plantes vivrières. Il étudie les rotations, quantifie les productions et la part de chaque produit vivrier dans la production totale. Ses cartographies foncières et ses calculs de superficies vivrières par famille conjugale fournissent des données le plus souvent originales (2). Il assoit sur un certain nombre d'exemples, une typologie des terroirs en trois éco-systèmes de littoral (exploitations des ressources maritimes), de vallée (culture de l'igname), et de chaîne (culture du taro). Ses études sur la caféiculture mélanésienne mettent en relief le lien existant entre culture commerciale et position

(1) "Paysans mélanésiens en pays canala" (1975); "du terroir ...à la ville" (1982).

(2) Les cartographies foncières ont été inaugurées par GUIART, TERCINIER (1956).

sociale. Il est le premier à fournir un éventail assez large des règles régissant l'accès foncier.

Par ses quantifications de produits, ses mesures de surfaces et recensements de rentrées monétaires, DOUMENGE se rattache directement aux travaux de la fin des années cinquante. Il s'en distingue toutefois par une approche plus globale du passage d'une société horticole à des activités marchandes et industrielles et par l'étude de l'insertion des Mélanésiens dans la société néo-calédonienne. L'apport de DOUMENGE réside dans l'étendue et la variété des terroirs villageois considérés, de même que dans des suivis de plusieurs années qui mènent en parallèle l'étude des techniques et terroirs horticoles de la Grande Terre et des Iles. Jean Pierre DOUMENGE s'est également penché sur les temps de travaux relatifs à l'igname, pour lesquels il fournit une estimation : "au total, le cycle de l'igname ne nécessitait pas plus de 35 journées de travail par an par adulte à nourrir..."(1982 : 86). Son approche des groupes de travail centrés sur le couple et des (...) "formes d'entraide (qui) semblent se limiter à la famille lignagère (...)" (1982 : 264), renvoie à une limite générale en Nouvelle-Calédonie des connaissances en ce domaine.

La présente étude fournit des données sur un certain nombre de points n'ayant jusqu'ici fait l'objet d'aucune recherche : les différentes activités et le temps qui leur est consacré, les groupes de travail et l'entraide, la circulation des produits entre les groupes domestiques en dehors des activités cérémonielles. Au-delà de ces apports, l'approche permet de cerner le système de production et les rapports sociaux qui l'organisent et sur lesquels il n'existe aucune étude à ce jour.

7 - L'ORGANISATION SOCIALE

7.1. - Systèmes sociaux précoloniaux

Les systèmes sociaux de la Grande Terre (1) reposent sur l'organisation de groupes de filiations patrilineaires et lignagères, regroupés en fonction d'une filiation commune (ou pseudo-commune) par rapport à une ancêtre mythique (GUIART, 1981), au sein de clans patrilineaires (2). Lignages et clans qui constituent les seuls groupes de

(1) Sur de nombreux points, cette description pourrait également s'appliquer aux îles Loyauté. Néanmoins les différences entre les systèmes des îles et ceux de la Grande-Terre sont suffisamment marquées pour qu'ils justifient d'une analyse séparée.

(2) La description de l'organisation lignagère et clanique des Mélanésien de Nouvelle-Calédonie n'a été connue que fort récemment par les travaux de BENZA (1981) qui écrit "L'entité qui intègre sous un même nom (...) et selon un modèle spatial de l'unifiliation, tous les "tertres-lignages" se considérant comme agnats, définit pour Ego les limites de la consanguinité; elle est donc assimilable à un clan. La zone considérée comprend quelques 7000 personnes; on a pu y recenser 16 clans auxquels correspondent environ 500 tertres-lignages..."Jusqu'à ces travaux et à l'exception d'une notation de LAMBERT (1900 : 264), et d'écrits de METAIS (1976), l'organisation lignagère et clanique était perçue de manière confuse, le lignage étant, à la suite des travaux de LEENHARDT assimilé à un clan.

filiation désignés dans les diverses langues, sont nommés. Les groupes de filiation inférieurs, la lignée et les familles élargies ne sont pas nommés mais désignés par leur site d'habitat (1). Le groupe de descendance patrilineaire de trois générations (famille élargie) est l'unité domestique et résidentielle de base (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 34), localisée sur un site d'habitat (tertre) distinct, et désigné soit par le nom d'un ancêtre, soit par un toponyme. Ce groupe dispose de ses cultures et de son propre accès foncier. La profondeur généalogique est de trois générations (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 86). Le mariage et la résidence sont patrilocaux, les chefs et certains aînés de lignages pratiquant la polygamie (LAMBERT, 1900 : 95).

La scission ou l'intégration des individus ou groupes d'individus indépendamment de toute référence à des positions généalogiques structurellement définies (2) est une des caractéristiques du système de filiation. Par ce mécanisme, le système social réorganise les groupes locaux de parenté et donne lieu à des reformulations de références lignagères, claniques et politiques. L'éclatement des relations est tel qu'« (...) au niveau des généalogies véritables, on voit les lignées, les familles, les individus circuler (...). Ces entités changent de tertre-lignage (3) au sein de leur contenant-de-chef

(1) La lignée est un groupe de filiation alors que la famille élargie est une unité résidentielle (formée à partir d'un groupe de filiation). De ce fait, les deux termes peuvent ou non coïncider.

(2) Cette caractéristique des systèmes de parenté mélanésien les distingue des systèmes homologues de parenté africains, dans lesquels les scissions ne peuvent intervenir qu'à des niveaux donnés des structures généalogiques (BARNES, 1962).

(3) le terme de "tertre-lignage" est employé par BENSA et RIVIERRE (1982 : 58) dans le sens de lignage.

(1), changent de contenants-de-chefs à l'intérieur du clan ou passent d'un clan à l'autre" (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 79). Cette fluidité des appartenances lignagères, résidentielles et politiques s'ordonne au niveau de l'ensemble social selon les normes qui régissent les relations de parenté, les références à l'espace, la hiérarchie des relations statutaires lignagères et l'organisation politique. L'intensité des mouvements des individus et des groupes, fruit des disputes, de la guerre, des séparations de lignages et des migrations sert ainsi de base à une constante réorganisation. Originaires d'un point précis de l'espace (qu'ils peuvent cependant choisir de modifier; BENSA, 1981), les lignages se déplacent (LAMBERT, 1900 : 7; GUIART, 1981; DOUMENGE, 1975 : 69; BENSA, 1981), constituant ainsi des itinéraires mémorisés au cours desquels ils ont créé de nouvelles chefferies ou se sont intégrées à d'anciennes.

Fortement marqué par la patrilinéarité au niveau des règles de filiation, de résidence, de transmission foncière, de culte ancestral et de pratiques rituelles (LEENHARDT, 1953), l'organisation sociale repose tout autant sur l'alliance de mariage et les relations avec les utérins (LEENHARDT, 1953). Le lignage pratiquant une politique matrimoniale commune et n'échangeant des femmes qu'avec un nombre défini de lignages dans le cadre d'une exogamie lignagère et clanique, les alliés par mariage sont des utérins réciproques, à la fois frères de

(1) "Contenant-de-chefs" : terme par lequel les Cémuhi désignent chacune des chefferies du clan : "Chacun des trente deux tertres est inséré dans une des quatre unités d'allégeance (...) que compte (...) le clan Goïta ainsi pourvu de quatre tertres-lignages chefs (...)" (BENSA, 1981).

mère et de fils de soeurs (1), dont les obligations structurent les relations politiques entre lignages de clans différents et entre chefferies. Les utérins sont ceux avec lesquels on peut résider (LAMBERT, 1900: 11) et qui accueillent sur leurs terres l'individu qui s'est brouillé avec ses parents patrilinéaires (GUIART, 1981) ou les fugitifs d'une guerre malheureuse. Les fils de soeurs issus des femmes du lignage sont aussi ceux qui se transforment le plus facilement en agnats par l'adoption (2), voire en successeurs si le lignage vient à disparaître (3).

L'unité politique de base est la chefferie (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 71), regroupement de plusieurs lignages du clan ou de lignages d'appartenances claniques différentes, autour du lignage et du clan prééminent dont le nom sert à désigner le territoire et l'ensemble du groupe. La chefferie est alors conçue comme un ensemble de lignages de fonctions et de statuts différents convergeant vers le lignage des chefs et dont les relations sont formalisées sur le modèle de la parenté : un "chef" est le "fils aîné" de son peuple, "pères et grand-pères" (BENSA, RIVIERRE, 1982: 75). A l'intérieur de la chefferie, les relations entre lignages d'un même clan sont codifiées selon l'ordre de fondation des terres auxquels ils se rattachent (BENSA,

(1) Le frère de la mère est un dispensateur de la vie et du sang du fils de la soeur (LEENHARDT, 1953). Comme dans de nombreuses sociétés d'Océanie, ce rapport frère de mère, fils de soeur est sacralisé.

(2) Confère les généalogies et les adoptions de la page

(3) le nom et les terres d'un lignage qui s'éteint sont le plus fréquemment repris par des parents claniques, et notamment semble-t-il par ceux du lignage qui lui est associé. Lorsqu'un lignage venait à disparaître, le chef était garant des terres jusqu'à leur cession à de nouveaux arrivants (LENNHARDT, 1953 : 151). Il est des exemples de lignage éteints dont les terres sont passées à leurs neveux, situation qui paraît avoir été rare autrefois (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 82).

1981) (1) en lignage aîné, puîné, cadet, parfois signifiés dans le nom lignager lui-même (2). Le lignage et les lignées remplissent alors une ou plusieurs fonctions constitutives de la chefferie et dont les attributions se distribuent sur le modèle des positions lignagères internes au clan ou au regroupement politique lorsqu'il réunit des clans d'origines différentes. A l'intérieur d'un regroupement politique, un lignage aîné pourra ainsi fournir les "chefs" et les "guerriers" (3), les lignages puînés faire office de "porte-parole du chef" ou de "médiateurs" (DOUMENGE, 1975 :45), les lignages cadets de "maîtres des rituels", de "maître du sol" ou de "maître des cultures" (LEENHARDT, 1953 : 60) (4). Tout un ensemble plus ou moins valorisé et élaboré de fonctions nécessaires à la bonne marche de la chefferie est ainsi distribué entre les groupes de descendance patrilinéaire (qu'ils soient de même clan ou de clans différents), à l'intérieur mais éventuellement à l'extérieur de la chefferie. Les relations entre lignages apparaissent comme la convergence autour de la chefferie des différentes fonctions et pouvoirs possédés par les groupes de descendance patrilinéaire et dont l'association est nécessaire au contrôle des

(1) La hiérarchie statutaire des lignages selon l'ordre d'apparition des tertres, ordonne également l'ensemble des lignages du clan répartis entre les différentes chefferies (BENSA,1981).

(2) DOUMENGE, 1975 :45-46.

(3) L'ensemble des hommes de la chefferie participant au combat, la fonction de ce groupe de descendance est plutôt de fournir "le chef de guerre".

(4) "Deux cadets remplissent les fonctions de prêtres. L'un est le Maître des cultures sèches, l'igname. Il utilise l'autel du clan, le ka moaro. L'autre est le maître des cultures humides, taro, canne à sucre, bananier, etc. Son autel est sur le tertre de la case ou tout auprès. Un même homme d'ailleurs peut cumuler les deux charges" (LENNHARDT, 1953 : 60).

éléments (1) et à la vie sociale. La fluidité du système et le déplacement des groupes de descendance ajoutent une notion discriminante supplémentaire : "...une place prépondérante est accordée à qui peut se prétendre "fondateur", ancien du pays, alors que le nouveau venu, "l'étranger", occupe une position précaire ou dépendante" (BENSA, RIVIERRE, 1983 : 6). L'arrivée de nouveaux lignages, leur intégration éventuelle en tant que "chefs" oblige à des réajustements de fonction et de statuts (2).

L'accueil des étrangers et leur positionnement par ceux qui les reçoivent à la tête de la chefferie (3) situent la nature du pouvoir. Le chef, installé dans cette fonction par son peuple (BENSA, RIVIERRE, 1982: 75), n'est que le représentant de la chefferie et des anciens du pays (...) (il) "ne dispose pas seul de l'autorité dont il porte au plus haut tout le prestige. Il partage celle-ci avec un conseil d'anciens, formé de ses frères et de quelques vieux sages qu'il convoque" (LEENHARDT, 1953 : 150) (4). Le chef peut ainsi n'avoir dans une large

(1) "(...) maîtres d'un des facteurs constituant l'univers : le mille-pattes, le bananier pwêdii (...), la brise de mer qui annonce la montée de l'igname, ou de la baleine dont le passage annuel est lié à celui de la brise de mer favorisant la pousse de la plante, etc... La liste de toutes les "appartenances" des clans (..) établit de ce fait l'inventaire des statuts sociaux (....) si l'on sait vis à vis de qui chacun agit, s'il le fait à son initiative, ou s'il doit être sollicité par un "chef" dont c'est là la fonction" (GUIART, 1981).

(2) Ce renforcement de la chefferie par l'accueil de nouveaux arrivants est aussi propre à la déstabiliser : "(...) la rencontre de plusieurs groupes et l'ajustement de leurs statuts sociaux au sein d'un ensemble politique stable se solde souvent par des échecs" (BENSA, RIVIERRE, 1983 : 9).

(3) Phénomène qui se retrouve également à Fidji.

(4) LAMBERT 1900 : 80; DOUMENGE 1975 : 56.

mesure qu'un rôle de représentation, le pouvoir de décision restant aux mains de ceux qui l'ont accueilli, et reçu en tant que chef (1). L'autonomie des groupes lignagers vis à vis de la chefferie est importante. A l'intérieur du groupe lignager ne se détache aucun individu n'ayant autorité sur les autres : "Le tertre lignage (...) n'a pas de leader distinct. Toutes les affaires d'ordre foncier, matrimonial ou cérémoniel le concernant sont débattues et tranchées par les vieux (...) (les hommes mariés et pères de famille et leurs ascendants), globalement opposés aux jeunes (les célibataires moins âgés)" (BENSA, RIVIERRE, 1982 :68). L'aîné du lignage est toutefois l'objet des marques de respect dûes au frère aîné (LAMBERT, 1900 : 82).

Les relations entre les individus et les groupes sont régies par trois ensembles de références : celles de la parenté patrilinéaire et de la primogéniture qui structurent les relations internes au lignage, de même que celles des lignages à l'intérieur du clan et de chacune des chefferies claniques (BENSA, RIVIERRE, 1982 :70), celles de la résidence qui structurent l'organisation territoriale des chefferies; et celles qui orientent les relations entre alliés par mariage, tous ensembles donneurs et preneurs de femmes. Ce sont ces trois ensembles de relations qui organisent le rang, le statut et les fonctions des individus et des groupes de parenté.

(1) GUIART, 1972 : 1139; BENSA, RIVIERRE, 1982 : 75 pour la Grande Terre et GUIART, 1972 : 1143 pour les îles Loyauté. La position de fils aîné (ou de "chef") est ainsi une position statutaire investie de signes extérieurs de respect et non pas une position de pouvoir. Ce phénomène qui rend impropre l'utilisation de la notion de "sujet" (BENSA, RIVIERRE, 1982 :110), ne s'oppose cependant pas à la caractérisation des systèmes sociaux de Nouvelle-Calédonie en tant que chefferies (Compte-rendu des journées scientifiques de Yaoundé, 1982).

La prime apparition, l'aïnesse biologique est le fondement du statut supérieur des aînés sur les cadets : "L'aîné a une autorité de grand caractère, ses cadets ne touchent pas aux vivres qu'il s'est procuré, ils ne passent pas derrière son dos, ils ne peuvent regarder sa femme...Un cadet ne peut lui résister et doit garder un esprit de discipline totale" (LEENHARDT, 1953 : 132). C'est sur ce modèle généalogique que se fondent les relations de rang entre lignages d'un même clan, à l'intérieur de chacune des chefferies du clan comme dans l'ensemble clanique. Chaque lignage de chef est ainsi considéré comme aîné par rapport aux autres lignages globalement assimilés à des cadets, et chacun des lignages du clan prend rang dans un ensemble ordonné selon l'émergence des tertres de référence (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 70). Le statut supérieur dû au frère aîné est ainsi étendu au chef et à son lignage et, dans les relations d'alliance, au frère de la mère (LEENHARDT, 1953 : 149) (1).

La résidence et la chefferie fournissent une seconde série de références principalement orientées par la distinction entre premiers occupants possesseurs initiaux de la terre et arrivants ultérieurs. A l'intérieur de la chefferie, ce statut semble commander les pouvoirs de décision les plus importants. C'est aussi au niveau de l'ensemble résidentiel et politique que se répartissent les fonctions des différents lignages et les droits fonciers. Les appartenances agnatiques et les allégeances politiques n'étant pas immuables et ne se recouvrant pas exactement, les individus et les groupes qui transfèrent leur appartenance agnatique ou politique n'en préservent pas moins leur anciennes références et leurs allégeances : cadet dans une chefferie, un lignage peut être chef dans une autre (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 83).

Les différents positionnements auxquels un groupe lignager peut se référer sont ainsi commandés par son rang à l'intérieur de la parenté clanique, coiffée par le lignage chef et le chef de clan (2) et par les rangs et fonctions qu'il a successivement assumés dans les chefferies auxquelles il a appartenu au cours de ses déplacements et qui relèvent ou non de son groupe clanique.

Les réunions cérémonielles qui sont périodiquement organisées par les chefferies pour le port de l'étui pénien ou la subincision des classes d'âges ainsi que pour commémorer la mort des chefs, sont des temps forts de la reproduction sociale et du renforcement du prestige et des alliances de la chefferie. Ces cérémonies qui s'étendent sur une durée de vingt jours (LEENHARDT, 1922) nécessitent une préparation de plusieurs années. Elles finissent par rassembler des membres de chefferies différentes dont les antagonismes peuvent être plus ou moins latents. Aussi sont-elles soulignées par les premiers observateurs comme étant particulièrement périlleuses :

"La construction de ces cases ("de grand concours" (3)) a pour but moins de loger les invités que de les recevoir avec dignité : on veut captiver leurs regards, forcer leur admiration et grandir de plus en plus le renom de la tribu. Ces cases, de même forme que les autres,

(1) Le statut de frère de mère peut, sous certains aspects commander un pouvoir politique (BENSA, RIVIERRE, 1982 :96).

(2) Le chef de clan n'a autorité que sur les membres de la chefferie résidentielle dont il est le chef. Les lignages épars du clan peuvent cependant le consulter pour les stratégies matrimoniales ou pour le soutenir en cas de conflit (BENSA, RIVIERRE, 1982 : 68).

(3) Terme employé par LAMBERT pour souligner l'aspect ostentatoire et compétitif de ces fêtes.

se distinguent par des proportions, en tout sens, plus majestueuses, elles atteignent quelque fois une hauteur considérable "(LAMBERT, 1900 : 124). "Outre certaines fêtes publiques, l'on en fait encore une autre en l'honneur des très grands chefs, et c'est sans contredit la plus solennelle. Elle est appelée Nian, mot qui pourrait se traduire par Congrès. Le Nian peut avoir lieu dans le courant de l'année, mais le plus ordinairement, il est renvoyé à la deuxième, à la troisième et même jusqu'à la dixième année après la mort du grand chef, à cause des préparatifs qu'il demande. (...) Comme le Nian est une fête extraordinaire, ce qui s'y fait doit sortir des habitudes". (LAMBERT, 1900: 245)." C'est un appel général adressé à toutes les tribus environnantes pour se rendre à la fête et y apporter leurs richesses. Dès lors, chacun des villages qui doivent faire les honneurs de la réception, choisit son jour pour offrir ses présents. Viennent ensuite les tribus voisines qui doivent aussi se mettre à contribution pour le Nian. Enfin arrive en dernier lieu la tribu qui reçoit les hommages et les richesses. Cette tribu est celle d'où est originaire la mère du grand chef défunt.(...) Aussi la tribu qui doit avoir les honneurs du Nian a soin de s'informer exactement du nombre des peuplades réunies pour la fête. Elle invite elle-même un nombre égal de tribus amies, pour être à même de s'assurer la victoire en cas de conflit. Nous pourrions apprécier, dans la suite, l'opportunité de cette mesure" (LAMBERT, 1900 : 246). (La fin des cérémonies est) ..."en effet l'instant critique; un rien, (...) peut devenir l'occasion d'une débacle complète et le signal d'une guerre terrible" (LAMBERT, 1900 :249).

Les discours et distributions de vivres et "d'objets précieux" qui constituent l'essentiel de ces cérémonies, sont l'occasion de réaffirmer les positions respectives des groupes : "Le besoin de glorifier son propre groupe et ses plus fermes alliés, la tentation permanente de tenir un rang supérieur (...), amènent l'orateur à moduler sans cesse son récit selon l'occasion et les membres assemblés pour l'écouter". (DOUMENGE, 1982 : 55). La guerre joue un rôle important dans l'acquisition et la conservation du prestige des chefferies (GUIART, 1972 : 1146-1147; BENSA, RIVIERRE, 1982 : 112). Aussi lignages et chefferies s'insèrent-ils dans des alliances qui les unissent par le mariage à d'autres lignages et chefferies. Des alliances plus vastes englobent plusieurs chefferies globalement opposées aux alliances adverses (LAMBERT, 1900 : 173 pour l'opposition dualiste non matrimoniale du Nord; BENSA, RIVIERRE, 1982 : 469 pour les alliances côte Est-Loyauté).

7.2. Données générales sur l'horticulture mélanésienne.

Les descriptions de l'agriculture en Nouvelle-Calédonie opposent habituellement deux secteurs de production, globalement définis l'un comme "moderne", l'autre comme "traditionnel". Ces deux catégories empiriques renvoient au clivage général entre une agriculture tournée vers la production marchande et une agriculture dont l'objectif principal reste l'autoconsommation, et la satisfaction de besoins sociaux irréductibles à la circulation marchande. L'agriculture tournée vers le marché est celle des Européens, en particulier de ceux localisés sur les plaines de la côte Ouest, et des anciens métayers javanais.

L'agriculture non marchande est celle des villages mélanésiens dont les implantations les plus importantes se situent sur la Côte Est et dans les îles (1).

Lorsqu'elle est implicitement comparée aux normes de l'agriculture mécanisée, la faiblesse des superficies mises en culture chaque année est une des principales caractéristiques de l'horticulture mélanésienne. Dans une étude déjà ancienne, BARRAU montre que l'espace vivrier mis en culture dans quatre villages différemment situés varie entre 9 et 11 ha pour des populations comprises entre 140 et 180 personnes, ce qui donne une moyenne de 0,08 ha par adulte (2). Ces données sont proches de celles disponibles pour d'autres régions de Mélanésie (3). Plus de vingt années après les études de BARRAU les superficies consacrées aux cultures vivrières restent faibles. D'après les recherches menées par DOUMENGE sur neuf terroirs villageois de la Grande-Terre en 1979, les superficies cultivées sont comprises entre 0,85 et 3,8 ha pour des populations variant entre 65 et 240 individus (4). En définissant "l'exploitation horticole" comme l'association des

(1) Le secteur mélanésien est souvent qualifié de secteur "d'autoconsommation", terme qui permet tout comme ceux de "moderne" et de "traditionnel" de confondre la formation non marchande mélanésienne avec les petits propriétaires parcellaires européens de certaines régions qui vivent largement en autarcie.

(2) J. BARRAU (1956 : 136); cet auteur prenait lui-même pour point de départ de son étude les travaux de P. GOUROU (1948) menés au Cameroun dans un même contexte tropical et pour un "complexe végétal identique".

(3) BROOKFIELD, BROWN (1963 : 114-115), comparant les résultats de leurs propres recherches sur les Chimbu de Nouvelle-Guinée à ceux de BARRAU reprennent ses conclusions et avancent un chiffre inférieur à 0,2 acres (0,08 ha) par individu en ce qui concerne les cultures vivrières destinées à l'alimentation humaine (la nourriture destinée aux cochons étant comptée à part).

(4) Aux Iles Loyauté, et notamment à Lifou, les superficies mises en culture sont plus importantes (Doumenge 1982 :293).

jardins cultivés "par une même cellule familiale", Doumenge (1982 :291) aboutit à la répartition suivante des cultures cultivées par les cellules familiales" (1) : 40% mesurent moins de 250 m², 33 % ont entre 250 et 499 m², 20% entre 500 et 999 m² , et 7% sont comprises entre 1000 et 1999 m². Il signale également, d'un village à l'autre des variations importantes des superficies moyennes mises en culture.

Tableau 2 - Superficies cultivées en produits vivriers dans neuf terroirs de la Grande-terre. Année 1977. D'après DOUMENE(1982 :294).

"Espaces horticoles"	Superficie totale (m ²)	Nombre d'"exploitations"	Superf. moyenne par "exploitation"
Goro	8 508	24	355
Amon Kasiori	37 999	40	950
Ouérou Pimé	13 427	41	327
Embouchure	16 278	51	319
Tchamba	23 837	44	542
Ouaté	10 506	32	328
Atéou	10 072	27	373
Tiendanite	15 509	26	597
St Gabriel	16 866	19	888
Total	153 002	304	503

(1) Cellule familiale conjugale.

Le morcellement des parcelles est un autre trait du système agricole, et DOUMENGE note que si la disparité de taille entre unités de mise en valeur vivrière est grande, "le nombre de jardins par exploitation reste stable, supérieur en moyenne à deux (...)" (1982 : 293). La taille moyenne d'un jardin vivrier oscillerait sur la Grande terre entre 118 et 342 m² et, en incluant les Iles, elle se situerait entre 118 et 1149 m² (1982 : 273).

La répartition des plantes cultivées varie selon les terroirs. Dans neuf terroirs de la Grande Terre, l'igname représente entre 40 et 69% des productions (l'emportant ainsi largement sur les autres plantes), le manioc peut atteindre jusqu'à 30% des productions, avec un minimum de 5%, et les taros, patates et bananes s'élever au quart de la production.

Tableau 3 - Evaluation des productions issues de l'espace horticole de neuf terroirs témoins de la Grande Terre (à partir des surfaces moyennes cultivées annuellement durant la période 1975-1978).
Pourcentages - D'après DOUMENGE (1982 : 289).

"Espaces horticoles"	Igname	Taro <i>Colocasia</i>	Taro <i>Xanthosoma</i>	Manioc	Patate	Banane
Goro	68,9	1,2	0,3	9,3	14,7	5,6
Amon-Kasiori	47,9	0,6	24,3	4,8	3,9	18,4
Ouêrou-Pimé	58	1,1	5,6	16	0,4	18,8
Embouchure	40,2	4,7	9,2	25,6	4,7	15,6
Tchamba	43,3	5,6	2,2	29,9	3,1	16
Ouaté	42,2	4,2	7,1	14,5	4,6	27,3
Atéou	57,1	2,7	9,2	5	4,4	21,5
Tiendanite	63,3	0,7	0,1	9,1	18	4,7
St Gabriel	57	3	1,4	7,9	24,3	6,4

8 - L'EMPLOI DU TEMPS

8.1 : Présentation de l'échantillon

8.1.1. : Composition de l'échantillon en fonction du ----- sexe, de l'âge, et de la situation matrimo- ----- niale. -----

Les vingt-huit individus qui composent l'échantillon se répartissent de manière à peu près égale entre les catégories définies par le sexe et la situation matrimoniale; seules les femmes mariées sont légèrement sur-représentées par rapport aux célibataires et aux catégories masculines. La moyenne d'âge des femmes, tout comme celle des hommes est de 32 ans. Dans le cadre de la répartition en fonction de la situation matrimoniale, une veuve et un couple non marié ont été assimilés à des individus mariés. A l'inverse, une jeune femme divorcée sans enfants et vivant avec ses parents a été comptabilisée en tant que célibataire.

Le nombre d'individus dont les activités ont été suivies a fluctué en cours d'année. Les données brutes correspondent à un total de

6 094 journées, soit 3 469 jours pour les hommes (1 721 pour les célibataires et 1 748 pour les hommes mariés) et 2 625 jours pour les femmes (744 pour les célibataires et 1 881 pour les femmes mariées) (1).

Tableau 4 - Distribution de l'échantillon selon le sexe, l'âge, et la situation matrimoniale

	Hommes		Femmes		Total
	Célibat.	Mariés	Célibat.	Mariées	
15-19	2		4		6
20-24	4	1	1	1	7
25-34	1	2	1	2	6
35-44		1		3	4
45-54		2			2
55-64				2	2
65 et +		1			1
Total	7	7	6	8	28

8.1.2. : Composition de l'échantillon en fonction des liens

 de parenté et des unités conjugales

Dans les systèmes non marchands, les rapports sociaux n'aboutissent pas comme dans les systèmes sociaux capitalistes ou socialistes développés, à la constitution de champs sociaux distincts. S'il est

(1) Pour résorber les distortions liées à la fluctuation, en cours d'enquête, du nombre de personnes soumises au relevé d'activités, les données brutes ont été analysées pour chaque jour de l'année, et ramenées à des temps moyens se rapportant à un individu pour chacune des quatre catégories définies par les critères du sexe et de la situation matrimoniale.

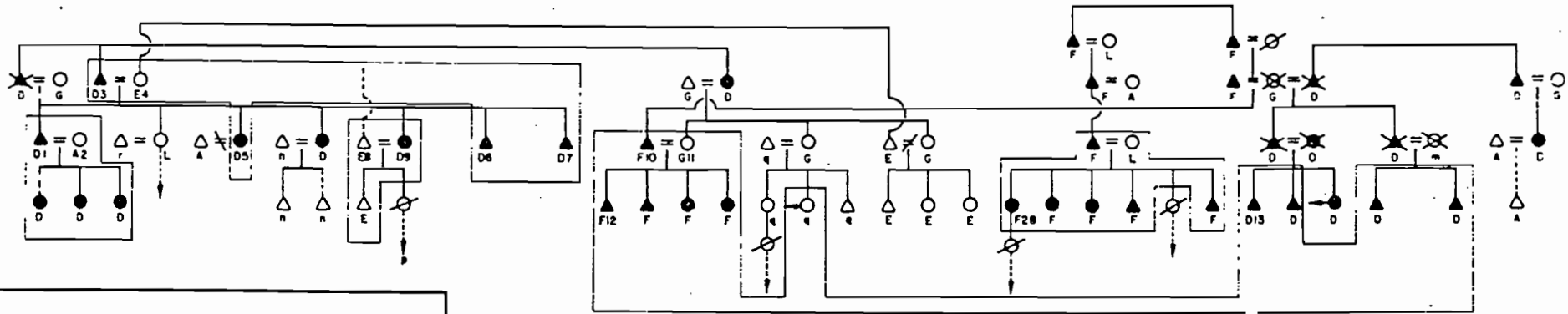
possible en système capitaliste de distinguer un champ économique, un champ religieux ou politique, ou encore un champ de la parenté, ces distinctions ne s'appliquent que pour les nécessités de l'analyse aux sociétés non marchandes. Dans ces formations sociales, les relations relevant de manière formelle de l'économie ne peuvent être disjointes de celles relevant du rituel ou des rapports de parenté lesquels constituent le cadre général dans lequel s'organisent la production, les échanges économiques, et l'ensemble des relations sociales. L'établissement des généalogies, (et des "adoptions"), est indispensable à la compréhension du système social(1).

A la différence de ce qui prévaut dans les autres régions de la Grande Terre et aux îles, les lignages et les clans de l'aire linguistique paicî sont regroupés en un système dualiste qui régit les relations matrimoniales. Tout individu relevant de par son appartenance lignagère et clanique du regroupement des "Dui" doit épouser un individu relevant des "Bayes", et réciproquement. Ces échanges se pratiquent en fonction des alliances matrimoniales en cours, chaque lignage ne dispose, dans le regroupement opposé, que d'un certain nombre de lignages dans lesquels il prendra et auxquelles il cèdera des épouses (BENSA, RIVIERRE 1982 :114). Le mariage préférentiel est celui qui se conclut avec la cousine bilatérale réelle ou classificatoire (2).

(1) La circulation des individus à l'intérieur des lignages et entre les lignages n'est qu'un aspect parmi d'autres d'une circulation de produits vivriers, de femmes, et de terres entre les groupes sociaux. Alors qu'en français le terme indiquant le transfert d'un individu d'un groupe de parenté à un autre relève du vocabulaire de la parenté ("adoption"), en paicî ce terme relève de la circulation ("nââ épo, pa épo" : donner, prendre un enfant).

(2) Les généalogies répartissent les individus de l'échantillon en fonction d'unités conjugales qui ne doivent pas être assimilées à des unités domestiques ou à des unités de production.

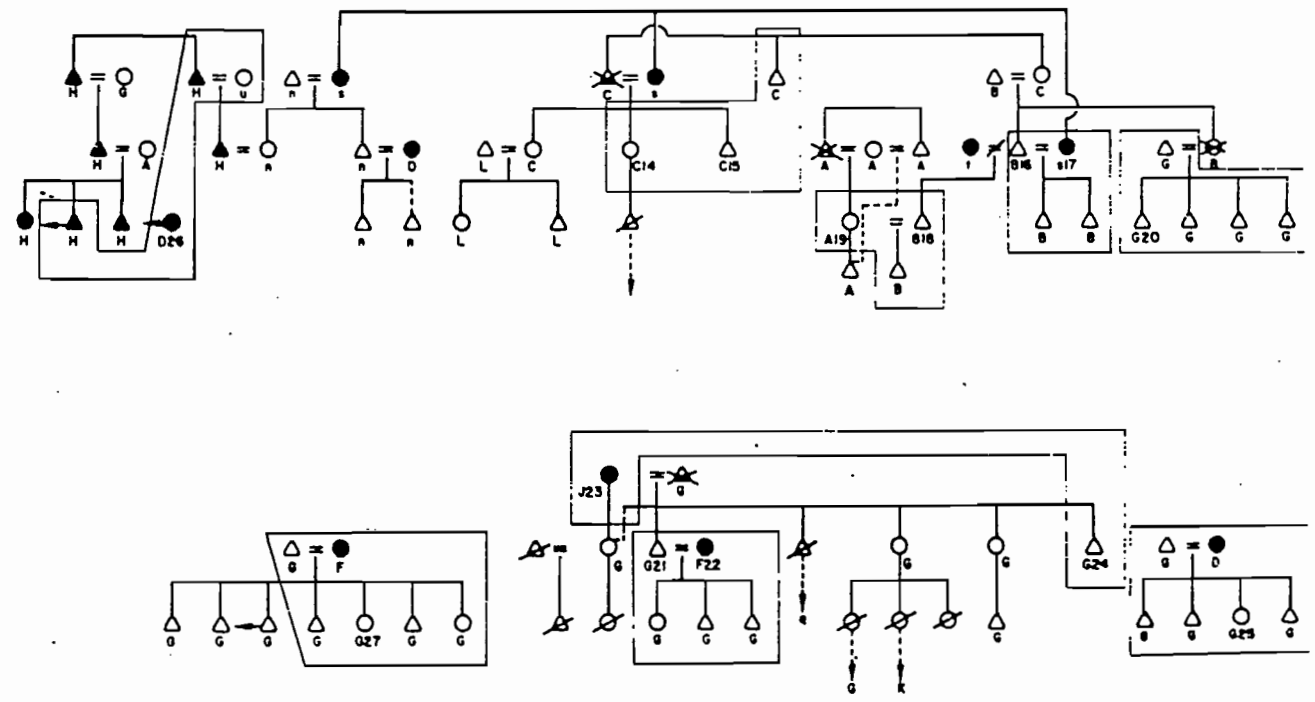
GENEALOGIES ET REPARTITION SELON LES UNITES CONJUGALES DES MEMBRES DE L'ECHANTILLON.



LEGENDE

- △ Homme
- Femme
- Filiation
- Collatéralité
- △ Individu reçu en adoption
- Individu donné en adoption
- Entant non adopté, élevé en dehors de sa famille restreinte
- ≡ Union, sanctionnée ou non par un mariage
- ≡ Diverge ou séparation
- ⊗ Décès
- △○ Lignes de regroupement matrimonial *Dur*
- Lignes de regroupement matrimonial *Seye*
- ⊗ Appartenance au regroupement matrimonial non indiquée ou inexistante (individus de droit commun)

A, B, C, D, E, F, Lignes constitutifs de l'ensemble résidentiel
 G, H, J, K, L, Lignes antérieurs à l'ensemble résidentiel
 m, n, o, p, q, r, s, t, u, Membres de l'échantillon
 1, 2, 3, ..., 28



Genealogies établies par M. Husberg

A l'intérieur des regroupements claniques des Mélanésiens de la Grande Terre, les lignages sont ordonnés et associés deux à deux sur le modèle aîné/cadet (1). Ces appariements de lignages conditionnent une des modalités d'accès à la terre : lorsqu'un des deux lignages s'éteint, le lignage survivant reprend les terres et le nom du lignage éteint, que certains de ses membres feront renaître (2).

L'association deux à deux des onze lignages présentés dans la généalogie s'établit comme suit :

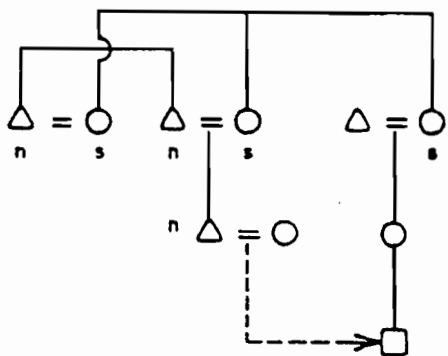
L et A, E et G, C et B pour le regroupement Dui;

D et H, J et K, F et (lignage non représenté au village) pour le regroupement Bayes.

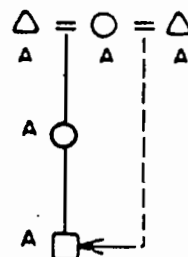
(1) Cette information est à rapprocher de celle de Bensa et Rivierre (1982 : 83) qui concluent à l'existence de "listes presque fermées de topopatronymes".

(2) Pour se faire une idée de la façon dont les lignages sont associés on pourra se reporter aux listes déclamées lors des cérémonies de coutume, citées par Doumenge (1974 : 77-78) pour la région de Canala. Voir également Bensa et Rivierre (1982 : 69) pour un exemple Cemuhi. L'association et la fusion des deux unités en une seule est un trait du système de classification qui prévaut en Nouvelle-Calédonie. Leenhardt (1930 : 59), Haudricourt, Ozanne-Rivierre (1982 : 144-145) le signalent avec l'utilisation des duels de parenté (grand-père/petit fils, oncle/neveu utérin, etc.) : dans certaines régions, les ignames sont présentées deux par deux lors des coutumes, une igname "chef" accompagnée d'une igname "sujet", de même que certains lignages "sujets" suivent leur chef dans ses déplacements.

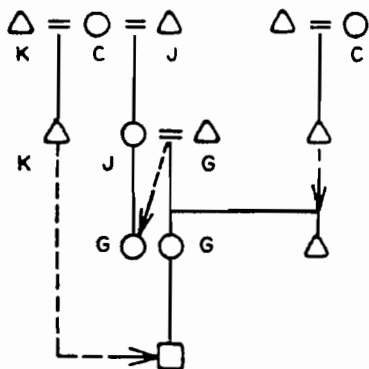
L'ordre dans lequel les deux lignages sont associés ne n'est pas toujours garant de la relation qui s'établit entre eux, l'aîné pouvant être dissimulé derrière le cadet.



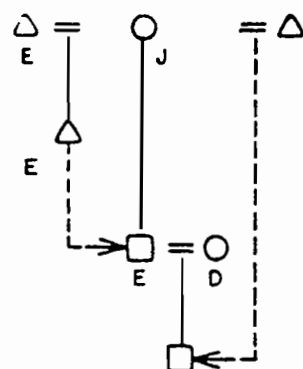
Cas 1



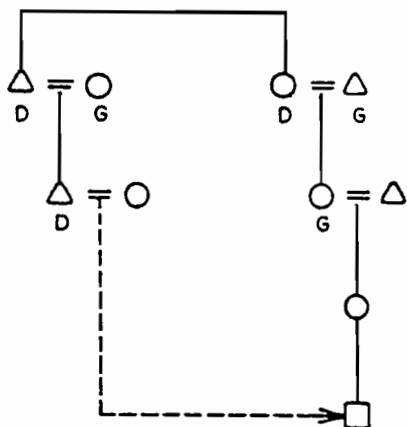
Cas 2



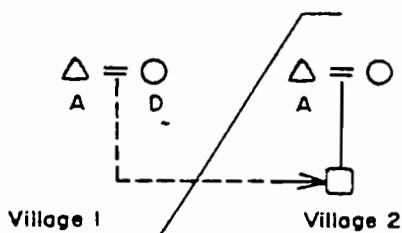
Cas 3



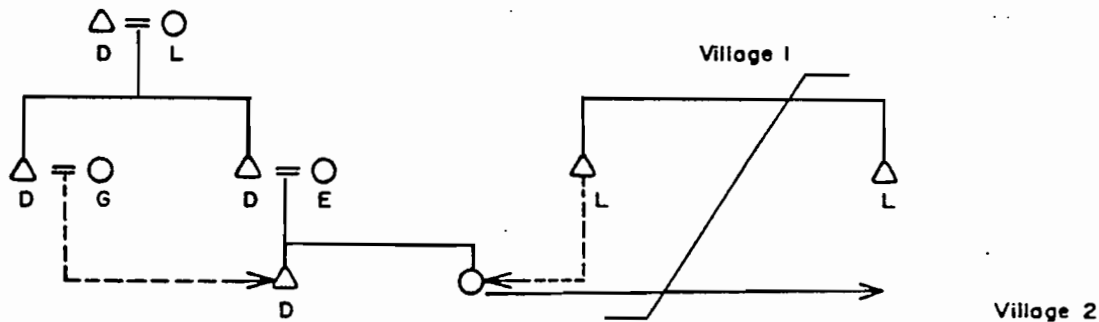
Cas 4



Cas 5

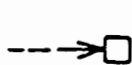


Cas 6



Cas 7

LEGENDE



Individu adopté

A, B, C, ...

Lignages



Espaces villageois

Exemples tirés de l'échantillon

Les généalogies de l'échantillon, qui ne représentent qu'une partie du village, illustrent un des types de mariage pratiqué par les Mélanésiens de Nouvelle - Calédonie (1). Chaque lignage ou groupe de lignages entre dans des relations d'échange de femmes avec un certain nombre de lignages de la moitié matrimoniale opposée. Les échanges de femmes entre lignages s'équilibrent durant la même génération ou dans des générations ultérieures. Les dons d'enfants interviennent dans le rétablissement de l'équilibre. Il apparaît ainsi que les lignages D et H entretiennent des alliances préférentielles avec les lignages E et G, et L et A (la mère de D3 non portée sur la généalogie est du lignage L); de même le lignage F échange-t-il avec les lignages L et A et le lignage G. Par ailleurs, des ruptures d'interdits matrimoniaux apparaissent avec des mariages internes au regroupement matrimonial (2). Lorsque cela est possible, la rupture d'interdit est justifiée par la double appartenance de l'un des deux futurs époux : parce qu'il

(1) Dans la littérature ethnologique, le mariage chez les Mélanésiens de Nouvelle -Calédonie est fréquemment présenté comme un échange de femmes entre deux lignages, la fille remplaçant sa mère en épousant le fils du frère de sa mère (Leenhardt 1930 : 72-73; METAIS 1976 :35). Les travaux de BENZA, RIVIERRE (1982) et les présentes généalogies montrent que le mariage se fait sur une base sensiblement différente, non pas entre deux mais plusieurs lignages, et que l'épouse potentielle est une cousine classificatoire.

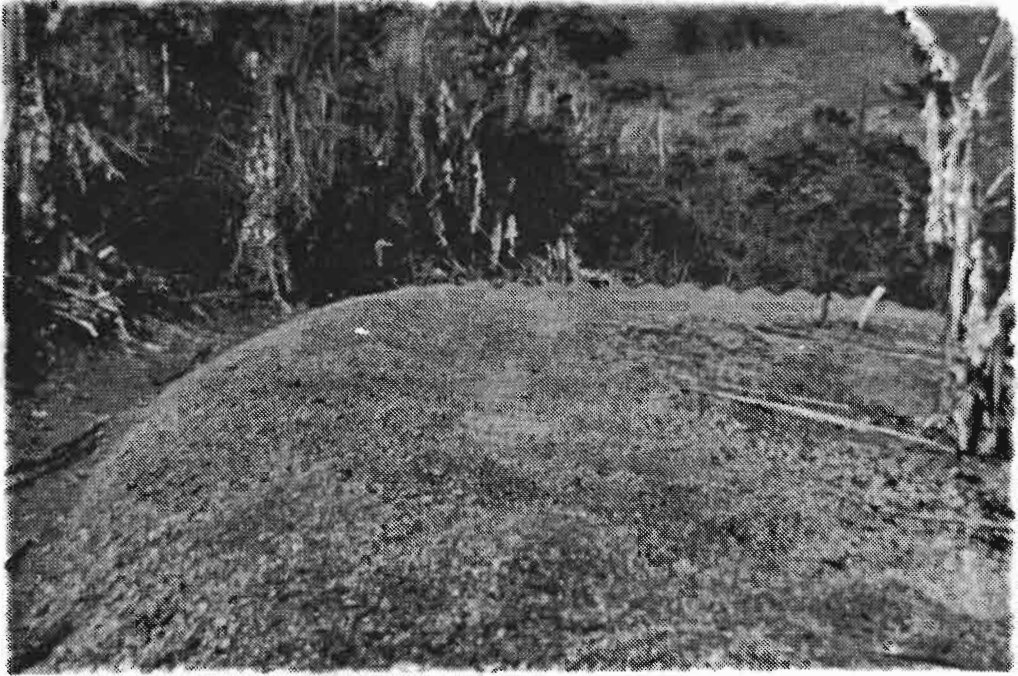
Il convient également de rappeler que le mariage présenté ici est celui de la région paicî, qui est la seule région où soit pratiqué le dualisme matrimonial et où le mariage est autorisé, voire valorisé, dès la première génération (fille de frère de mère). D'autres régions pratiquent l'interdit matrimonial jusqu'à la seconde génération (dans le Nord notamment, cf LEENHARDT 1930 :72), voire jusqu'à la troisième génération.

(2) la parenté peut s'opposer à un mariage interne au regroupement matrimonial censé avoir des conséquences néfastes, même lorsque le couple a des enfants (communication personnelle M. Husberg).

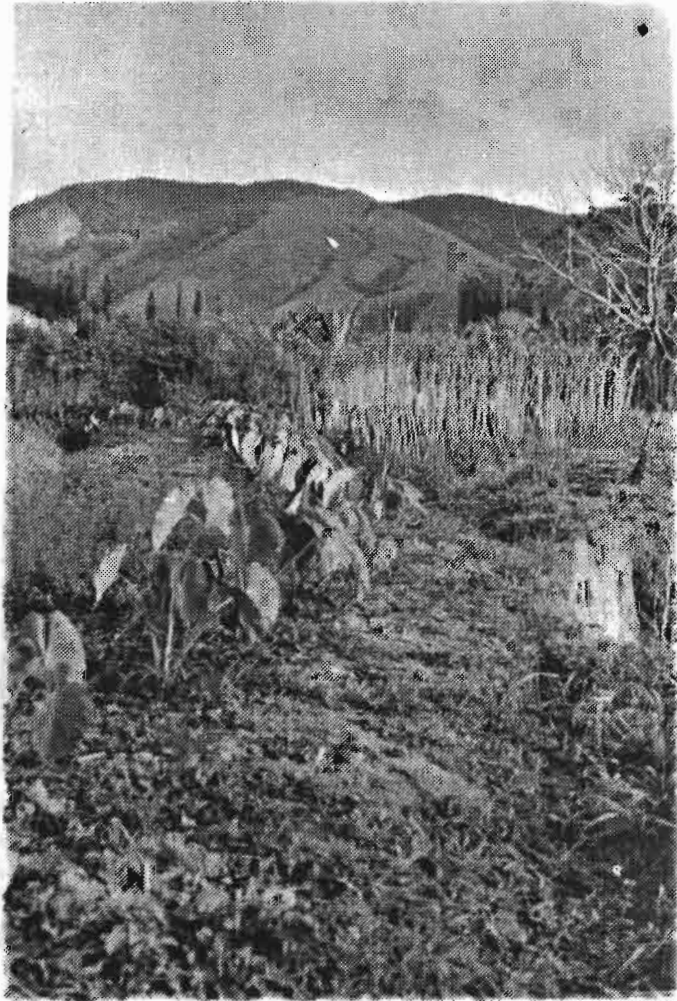
a été adopté ou parce qu'il n'a pas été reconnu par son père, l'individu concerné n'est pas "un vrai Dui", ou "pas un vrai Bayes", et de ce fait la rupture ne serait pas aussi grave. La multiplication des enfants conçus hors mariage se donne également comme transformation des pratiques matrimoniales. Les enfants issus de ces unions sont conservés par le lignage de la mère, avec ou sans adoption, ou circulent selon les canaux des échanges entre lignages. L'adoption qui est un exemple des échanges renouvelés entre les lignages, suit la circulation des femmes, un enfant pouvant être rendu contre une femme prise à la génération précédente. Il est de pratique courante qu'un individu fasse don d'un de ses enfants, garçon ou fille, au frère de son épouse. La circulation des individus s'instaure également entre parents patrilinéaires, et le père adoptif est le plus souvent un oncle paternel réel ou classificatoire, et donc un des "pères" de l'enfant selon la terminologie classificatoire. Entre frères réels et parents patrilinéaires, le don d'un enfant effectué par un cadet à son aîné marque une relation de respect (statut supérieur de l'aîné) renforçant la ligne aînée, et permet une redistribution des individus (définis selon leur généalogie réelle) en fonction des droits fonciers et des sites d'habitat disponibles (généalogie sociale) (1).

Les positions généalogiques des individus selon le rapport aîné-cadet impliquant des enjeux statutaires qui rejailliront sur les lignées à venir, deux enfants de même génération peuvent être adoptés

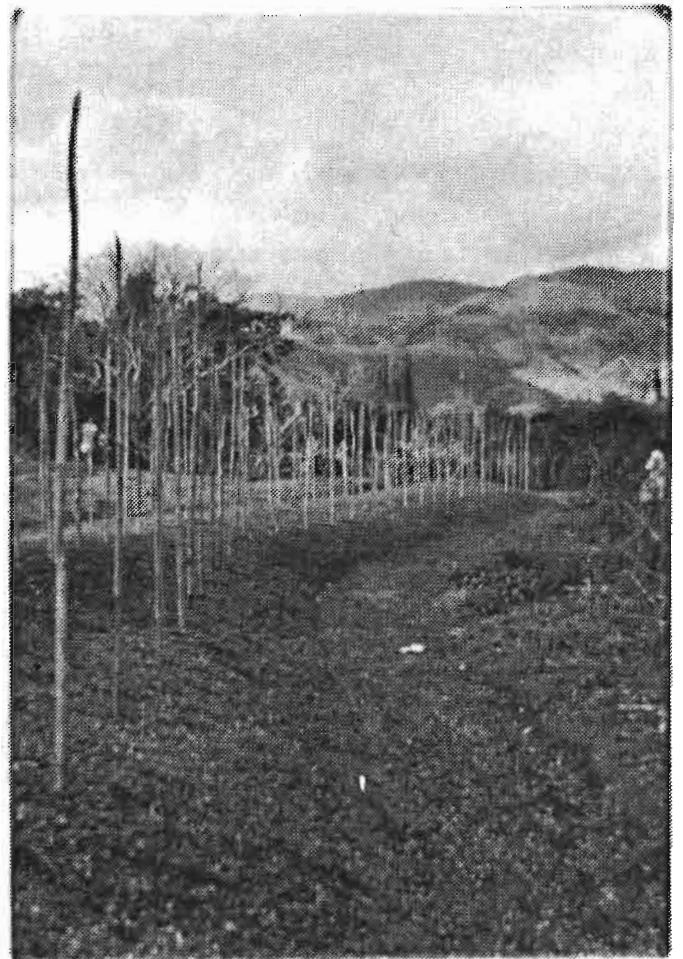
(1) Pour un exemple d'adoption de fils aîné de frère cadet par un frère aîné de père, cf. la généalogie du lignage D. La terminologie de parenté paicî distingue pour un individu donné ses frères aînés de ses frères cadets.



Billon d'ignames en demi-lune



Manioc et taro



Rames à ignames

**Plantation de taros
sur billon**



Plantation d'igname



Buttage de l'igname



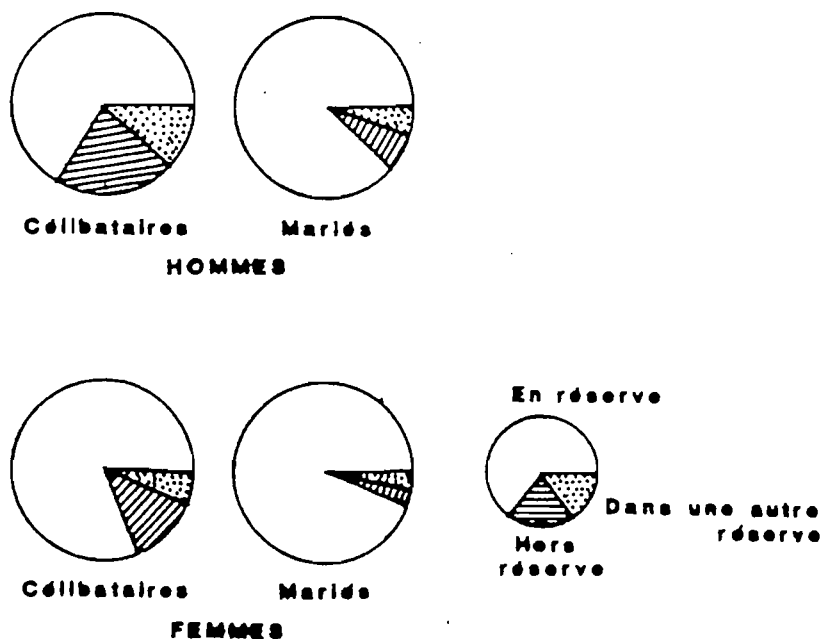
selon des modalités différentes, l'un en tant que "fils", l'autre en tant que "petit-fils", et indépendamment de leurs positions généalogiques réelles. Un grand-père peut adopter un de ses "petits fils" en tant que "fils".

8.2. : Caractéristiques globales de l'emploi du temps

8.2.1. : Activités en milieu villageois et hors milieu villageois.

Les activités qui n'ont pu être relevées lors des séjours dans un autre village, ont été comptabilisées en tant que déplacements dont la signification relève davantage des relations de parenté que de la participation aux activités de production. Les activités des individus en déplacement dans le village ont été restituées en traitant chaque jour d'absence comme correspondant à la distribution moyenne de l'emploi du temps des individus présents, compte tenu du sexe et de la situation matrimoniale. Pour l'ensemble de l'échantillon, les déplacements hors village représentent 17% du temps saisi; les hommes s'absentent plus souvent que les femmes, les célibataires plus que les hommes mariés.

REPARTITION GLOBALE DES ACTIVITES EN RESERVE ET HORS RESERVE SELON
LE SEXE ET LE STATUT MATRIMONIAL



Les hommes célibataires passent 34% de leur temps hors de la réserve, soit 12% dans une autre réserve et 22% hors réserve. Pour les femmes célibataires, les pourcentages sont inférieurs de moitié : les absences représentent 18% du temps total, soit 5% dans une autre réserve et 13% hors réserve. Pour les individus mariés, le temps d'absence est de 12 % chez les hommes et de moitié moins chez les femmes, avec une différence au niveau de la répartition du temps passé dans une autre réserve et hors réserve. Tandis que les hommes sont plus souvent hors réserve (7%) que dans une autre réserve (5%), les femmes tendraient vers la situation inverse avec un peu plus de 3% dans une autre réserve et moins de 3 % hors réserve.

Tableau 5 : Répartition globale des activités en réserve et hors réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale. Temps heures, rapportés à un individu par catégorie (1).

		En réserve	Dans autre réserve	Hors réserve		Total
				Divers	Maladie*	
Hommes	Célibat.	2 361	425	810	2	3 598
	Mariés	3 252	174	242	18	3 686
	Moyenne	2 806	300	526	10	3 642
Femmes	Célibat.	2 886	161	417	42	3 506
	Mariées	3 448	114	71	32	3 665
	Moyenne	3 167	138	244	37	3 586

* Cette rubrique comprend les visites aux malades.

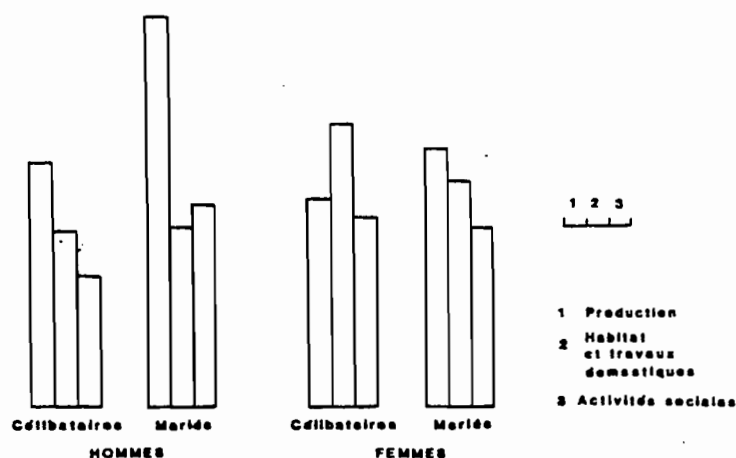
8.2.2. - Les principales catégories d'activités en milieu villageois

Les principales activités sont constituées par les tâches de production, les obligations domestiques et les activités sociales. La

(1) Les indications de durée représentées dans les tableaux de cette étude sont données en heures. Hormis celles contenues dans les tableaux 7 à 9, qui concernent les heures de travail de l'échantillon dans son ensemble, elles se rapportent toutes à un individu par catégorie.

production mobilise 40% du temps qui leur est consacré, l'habitat et les travaux domestiques le tiers, et les activités sociales le quart. Les hommes mariés fournissent 36% du temps de production, les femmes mariées 23%, les célibataires masculins 22% et les femmes célibataires 19% (1). Les activités liées à l'habitat et aux travaux domestiques sont plutôt l'affaire des femmes, qui y participent à raison de 33 et de 26%, les célibataires assurant la plus grosse part. La participation masculine est de l'ordre de 20% pour les deux catégories. Les activités sociales mobilisent autant les hommes mariés que les femmes célibataires ou mariées. Les proportions s'établissant respectivement à 29, 27 et 26%. Seuls les hommes célibataires dont la part s'élève à 19% sont moins représentés. La pratique des sports mobilise les célibataires des deux sexes, alors que les femmes mariées sont les plus occupées par les soins de santé (grossesses, maladies, soins à malades et visites aux malades).

LES PRINCIPALES CATEGORIES D'ACTIVITES EN RESERVE SELON LE SEXE ET LE STATUT MATRIMONIAL



(1) "Il n'est pas vrai de dire que les travaux les plus durs sont dévolus à la femme calédonienne. Aux hommes seuls, et encore à la portion la plus robuste, il appartient de donner le vigoureux coup de bras qui apporte la fertilité et la richesse ; la femme se contente d'entretenir la propreté au milieu des plantations. Dans les autres travaux, l'homme a d'ailleurs la plus large part". (LAMBERT, 1900 : 221).

TABLEAU 6 : Répartition des principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale.

	H o m m e s			F e m m e s		
	Célibat.	Mariés	Moyenne	Célibat.	Mariées	Moyenne
Production	537	863	700	461	570	516
Habitat et trav. dom.	390	400	395	630	508	569
Activités sociales	291	449	370	416	408	412
Maladie*	28	91	60	65	325	195
Sports et loisirs	144	65	105	107	28	68
Repos et non précisé	971	1 384	1 177	1 207	1 609	1 408
Total	2 361	3 252	2 807	2 886	3 448	3 167

* Cette rubrique comprend les visites aux malades.

8.3. calendrier et importance comparée des diverses activités agricoles (1).

8.3.1. : la culture de l'igname

L'ensemble des travaux requis par la culture de l'igname mobilise

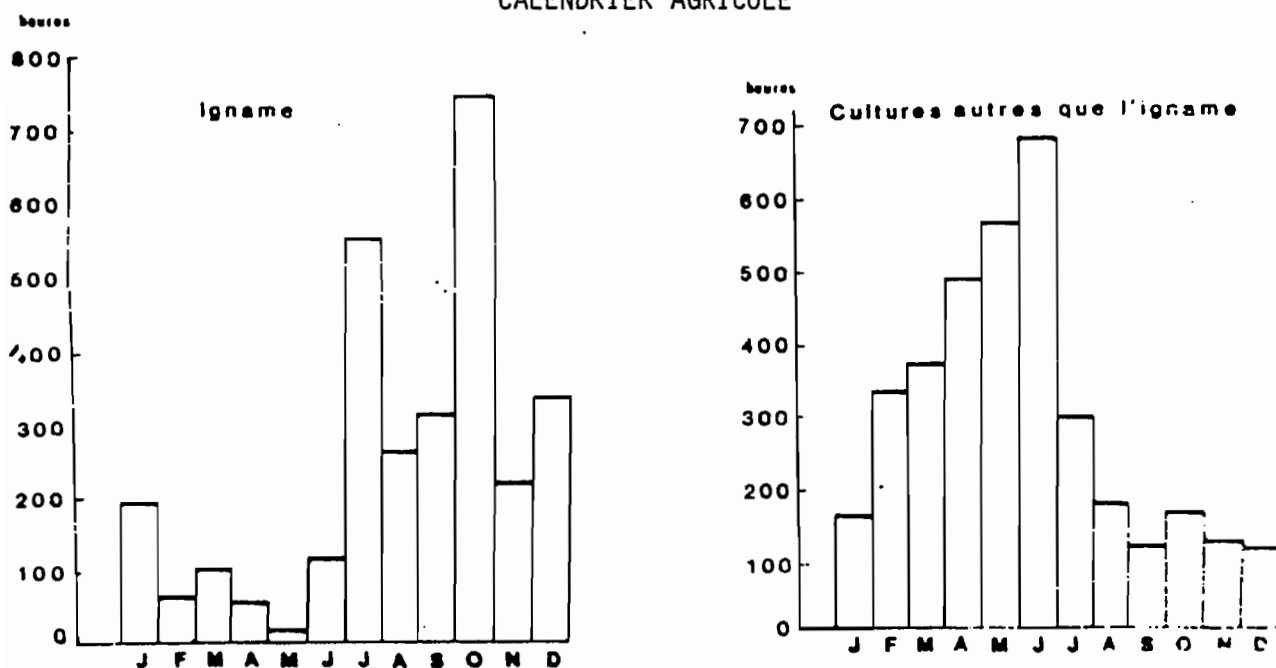
(1) ce calendrier agricole ne porte que sur une année et un échantillon réduit. Il est par conséquent soumis à de nombreux aléas de nature individuelle, sociale ou climatique.

En Mélanésie, la production agricole connaît des intensifications périodiques en fonction d'objectifs sociaux précis (Bell 1953 : 34; Guiart : 1969). De ce point de vue, l'année ne constitue pas une période suffisante pour la mesure des activités agricoles.

29% du temps de production. Les opérations relatives à cette culture ont été regroupées en trois catégories. La première, désignée par les termes de préparation et labour, comprend le défrichage, le brûlage, le défonçage du sol, le billonnage et la préparation des trous à ignames. La seconde concerne la plantation. La dernière catégorie regroupe les travaux d'entretien et de récolte et inclut les opérations qui viennent après la plantation, tels la pose des tuteurs et les désherbages (1).

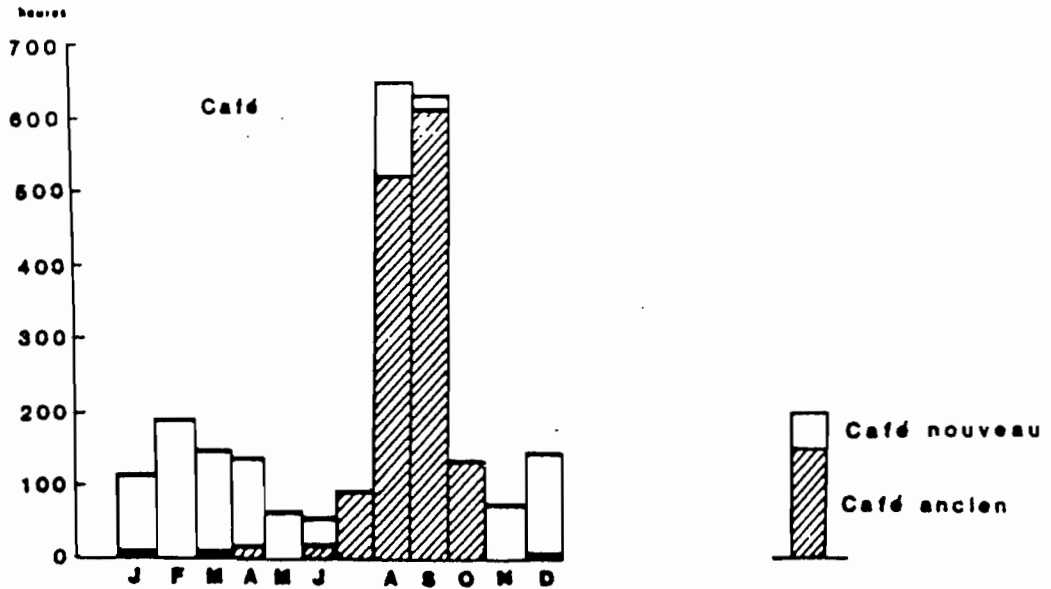
Les opérations de préparation et de labour ont débuté en juillet et se sont poursuivies jusqu'en décembre (2). Les ignames de prémices

CALENDRIER AGRICOLE



(1) Pour des descriptions plus précises des diverses phases de la culture de l'igname, on se rapportera à LEENHARDT (1930 : 132) BARRAU (1956 : 52-53), DOUMENGE (1982 : 264-265).

(2) Ces données s'écartent sensiblement de celles fournies par LEENHARDT (1930 : 132) et DOUMENGE (1982 : 264-265), qui donnent le mois d'octobre pour la fin des travaux.



ont été mises en terre dès le mois de juillet; mais la véritable période de plantation commencée fin septembre a surtout occupé le mois d'octobre. Cette opération s'est étalée dans le temps en fonction des variétés plantées (1); la pose des tuteurs est intervenue en novembre. Par la suite, l'entretien s'est limité à quelques travaux de désherbage(2). La récolte des prémices a eu lieu en mars et c'est en juin-juillet que les cultivateurs ont été de nouveau occupés par la récolte de l'igname (3). La culture de l'igname a ainsi été menée avec plus ou moins d'intensité durant la majeure partie de l'année, à l'exception de la période d'avril à juin. La baisse d'activité en août et septembre coïncide avec la récolte du café.

Tableau 7 : Répartition du temps de travail consacré à l'igname par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations

	Heures	%
Préparation et labour	1 921	65
Plantation	312	11
Entretien et récolte	701	24
Total	2 934	100

8.3.2. : Les cultures vivrières autres que l'igname

Ces cultures passent après l'igname qui détermine le calendrier agricole et les aménagements du terroir (Doumenge, 1982 : 270)

(3). Le temps qui leur est consacré représente 34% des activités de production. Elles sont pratiquées soit comme cultures d'accompagnement sur le billon principal comportant les ignames de l'année, et après que celles - ci aient été plantées (Doumenge 1982 : 270), soit la seconde année, à l'exclusion des ignames. Si l'igname suit un cycle agricole immuable, il n'en va pas de même des autres plantes qui peuvent être mises en terre à différentes périodes. Les principales plantes cultivées sont le manioc, le taro, la banane, la canne à sucre.

(1) Bourret (1973 :26)

(2) Bien que le désherbage ait une influence sur la croissance du tubercule (Sahlins 1973 :40), cette opération est plus ou moins délaissée par certains cultivateurs (Doumenge 1982 : 265).

(3) Barrau (1956 : 54) indique la période de février à juillet pour la récolte. Doumenge donne cette même période, en indiquant toutefois que "la récolte proprement dite s'étale d'avril à juin" (Doumenge 1982 : 265).

(4) L'année est perçue en fonction de la culture de l'igname (Métais 1968 : 244; Doumenge 1974 :50). Bell (1953 : 141) fait une remarque similaire à propos des Tanga de Nouvelle Irlande.

8.3.3. : la caféiculture

Sur la Grande terre la caféiculture est la principale culture commerciale, le coprah étant surtout localisé aux îles et au nord de la Grande Terre. Elle occupe 60 à 80 % de la surface agricole utile, contre 6 à 10% pour les cultures vivrières (Doumenge 1981). A l'échelle du Territoire, chaque caféiculteur cultive en moyenne près de 1 ha de caféiers répartis sur plusieurs parcelles (Doumenge 1982 : 304) mais cette moyenne recouvre de grandes disparités. 23% du temps de production est consacré à la caféiculture.

Tableau 8 : Répartition du temps de travail consacré à la caféiculture ancienne et nouvelle par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations

Café ancien	Heures	%
Entretien	105	7
Récolte	1 264	91
Vente	23	2
Total	1 392	100

Café nouveau	1 004	
--------------	-------	--

La variété de café cultivée est le Robusta dont l'entretien et la récolte sont pour l'essentiel regroupés dans le temps. Les premiers travaux d'entretien se situent en mars-avril, mais la période la plus importante qui va de juin à septembre, coïncide en partie avec la

récolte. A superficie égale, le café ancien nécessite moins de temps de travail que le café nouveau. La comparaison entre les deux types de culture ne peut cependant être menée terme à terme, puisque le café nouveau exige davantage de travail les trois premières années et que les opérations de plantation majorent les temps de travail. Les superficies plantées en café nouveau étant largement inférieures à celles qui portent le café ancien (1), le temps d'entretien requis par le nouveau café apparaît largement supérieur à celui consacré au café ancien. Contrairement à la culture du café ancien, la culture du café nouveau s'étend sur l'ensemble de l'année, quelle que soit la période de plantation.

8.3.4. : les activités de production secondaires

Sous cette rubrique sont regroupées des activités telles que la plantation de pinus, l'élevage de gros et de petit bétail, la pose de clôtures, la chasse et la pêche. Ces activités représentent 14% du temps de production. La pêche et la chasse viennent largement en tête, tandis que l'élevage tient une place modeste.

(1) L'échantillon comprenait alors quatre promoteurs disposant de 2,5 ha de café nouveau. Ces superficies se sont encore trouvées diminuées durant la période de l'enquête, du fait de l'abandon d'une parcelle par un membre de l'échantillon.

Tableau 9 : activités de production secondaires par l'ensemble de l'échantillon

	Heures	%
Chasse, pêche	799	55
Elevage	257	18
Pinus	206	14
Divers*	184	13
Total	1 446	100

*Installation et réparation de clôtures, aménagement de pistes, etc. Ne sont pas comptées les activités réalisées en réserve pour le compte d'individus ou d'organismes extérieurs à la réserve.

Les tâches réalisées en réserve pour le compte d'individus ou d'organismes extérieurs à la réserve (pour un colon ou l'Administration par exemple) représentent 1 179 heures, soit 10 % du temps de production.

8.4. les activités agricoles en fonction du sexe et de la situation matrimoniale (1).

(1) Après LEENHARDT (1953 : 52), METAIS (1972 :1117) donne la division sexuelle du travail suivante :

"Tâches masculines :

Abattage des arbres et transport. Erection de la maison. Défonçage de la terre. Chasse à la fronde, au lacet, au bâton, guerre. Grande pêche en mer au filet, à la sagaie, à l'arc parfois. Construction de la pirogue simple ou double. Fabrication de hâches de pierres, hâches-ostentensoirs, herminettes, forêts à percer le jade, battoirs en bois à cannelures destinés à faire les étoffes. Travail du coquillage : bracelets, colliers, cordelette-monnaie. Travail de la fibre : lianes, cordages. Sculpture sur bois, masques tabous (oeuvres de quelques artistes). Vie sociale, diplomatie, alliances de guerre, mariages, échanges. Religion, magie, sorcellerie, médecine, danses diverses. Monnaie. Education technique de l'enfant.

8.4. 1. Division des tâches pour la culture de l'igname

La culture de l'igname met en place une coopération des deux sexes en partie liée à des considérations symboliques (1). La part des hommes apparaît supérieure à celle des femmes, la différence provenant pour l'essentielle de la phase de défrichage, de défonçage du sol et de préparation des billons. Par la suite, la division des tâches tendrait à se rééquilibrer, mais la prépondérance du travail masculin demeure (2).

suite de la note (1) de la page précédente

"Taches féminines"

Transport du petit bois pour le feu. Port des charges dans les déplacements, et de l'enfant. Transport des herbes pour la couverture du toit. Possibilité de défonçage, ratissage avec la main. Transport des produits jusqu'à la case; Entraide dans la petite pêche (crabes, etc). Danses pendant les grandes pêches. Tressage de la fibre, fabrication des paniers en feuilles de cocotier, des assiettes en "jonc" du pays ou en feuilles de cocotiers; nattes, manteaux de paille. Poterie. Cuisine. Education de l'enfant jusqu'à l'initiation (de 8 à 10 ans). Participation à la vie sociale, mais non à la vie politique; pas de personnalité juridique; beaucoup de femmes sont des conseillères de leur mari. Ce rôle n'a pas été assez mis en relief, elles ne sont pas prêtresses, quoique des aieuls aient dû agir comme prêtresses du totem. Sorcellerie. "Médecine" pour les enfants (les femmes, parfois les hommes). Divination. Tatouage.etc.

(1) Sur la symbolique relative à l'igname : "Il peut paraître surprenant que les ignames, plantes mâles en principe, aient des représentants femelles. il serait plus exact de dire : ignames des hommes /ignames des femmes, c'est à dire : ignames cultivées par les hommes- /ignames cultivées par les femmes." Bourret (1973 : 89) et Doumenge (1982 : 164).

(2) L'écart entre le travail des hommes et celui des femmes dans la culture de l'igname provient également du fait que certains célibataires masculins de l'échantillon se cantonnent dans cette culture.

tableau 10 : Division sexuelle du travail pour la culture de l'igname (1).

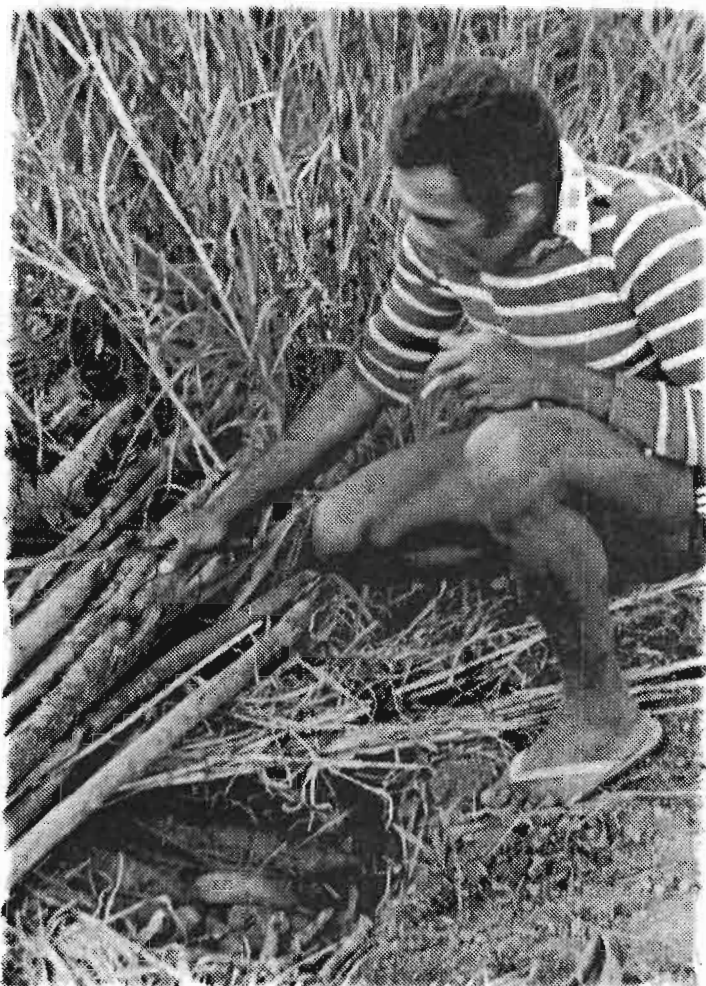
	Hommes			Femmes		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Préparation et labour	166	27,4	6,1	57	9,8	5,8
Plantation	21	3,1	6,8	18	3,0	6,0
Entretien et récolte	50	10,3	4,9	34	9,5	3,6
Total	237			109		

Si les célibataires sont presque aussi présents que les hommes mariés lors de la phase initiale des travaux, leur part diminue dans les phases ultérieures (2). L'âge des individus peut également intervenir, les hommes âgés semblent fournir plus de travail pour la culture de l'igname que les autres.

(1) Pour des raisons pratiques, la durée des déplacements n'a pas été décomptée. Le déplacement fait d'ailleurs partie intégrante du temps consacré à la production. certains jardins sont relativement éloignés des lieux de résidence (jusqu'à 5 ou 6 km).

Dans ce tableau et dans ceux qui suivent, les jours ne sont pas totalisés, pour éviter les double-comptes (deux activités différentes pouvant intervenir dans la même journée).

(2) La division sexuelle du travail qui prévaut en Nouvelle-Calédonie pour la culture de l'igname pourrait être comparée à celle que l'on rencontre dans d'autres régions de la Mélanésie. Sahlins (1963 : 60) signale par exemple que sur l'île de Moala seuls les hommes s'occupent de l'igname et des jardins, alors que dans d'autres parties de Fidji, hommes et femmes participent à cette activité. A Tanga (Nouvelle - Irlande), la récolte des ignames est une activité purement féminine (Bell 1953 : 169).



Récolte de l'igname et sélection des semences



Retour du champ



Ramassage du bois



Tableau 11 : Division du travail dans la culture de l'igname en fonction du sexe et la situation matrimoniale

A. Hommes	Célibataires			Mariés		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/ Jour
Préparation et labour	152	25,6	5,9	180	29,3	6,1
Plantation	9	1,5	6,0	32	4,6	6,9
Entretien et récolte	26	5,9	4,4	74	14,8	5,0
Total	187			286		

B. Femmes	Célibataires			Mariées		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Préparation et labour	55	9,0	6,1	59	10,6	5,6
Plantation	30	5,0	6,0	6	1,0	6,0
Entretien et récolte	32	10,8	2,9	36	8,1	4,4
Total	117			101		

8.4.2. : Division des tâches pour les autres cultures

vivrières.

La participation des hommes et des femmes aux cultures secondaires varie du simple au double, les femmes allant plus souvent que les hommes chercher la nourriture dans les jardins. Les activités de récolte pour la préparation des repas se rattachent ainsi aux occupations domestiques qui relèvent du sexe féminin.

Tableau 12 : Division du travail dans les activités vivrières autres que la culture de l'igname, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale

		Heures	Jours	H/Jour
Hommes	Célibat.	46	11,5	4,0
	Mariés	248	41,8	5,9
	Moyenne	147	26,7	5,5
Femmes	Célibat.	220	81,1	2,7
	Mariées	351	83,1	4,2
	Moyenne	285	82,1	3,5

La part des femmes célibataires, inférieure à celle de leurs aînés en reste cependant proche (1). Par contre, la part des hommes célibataires est largement inférieure à celle des autres catégories et il semblerait que les jeunes gens ne considèrent comme obligatoire et valorisante que la culture du champ d'igname.

(1) La composition du groupe domestique joue un rôle dans la répartition des tâches entre femmes mariées et femmes célibataires, les adolescents pouvant libérer leurs mères des travaux agricoles au profit des soins apportés à de jeunes frères et soeurs.

8.4.3. : Division des tâches pour la caféiculture

Pour la caféiculture, comme pour la culture de l'igname, le travail des hommes reste prépondérant. Toutes les catégories interviennent dans la vente.

Tableau 13 : Division du travail dans la caféiculture ancienne, selon le sexe et la situation matrimoniale.

A. Hommes	Célibataire			Mariés			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Entretien	5	1,0	5,0	15	3,8	3,9	10	2,4	4,2
Récolte	84	14,0	6,0	73	13,1	5,6	78	13,5	5,8
Vente	2	1,9	1,0	1	0,7	1,4	2	1,4	1,4
Total	91			89			90		

B. Femmes	Célibataires			Mariées			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Entretien	6	1,3	4,6	1	0,4	2,5	3	0,8	3,7
Récolte	51	9,3	5,5	72	17,3	4,2	61	13,3	4,6
Vente	1	1,0	1,0	1	1,2	0,8	1	1,1	0,9
Total	58			74			65		

Les hommes célibataires travaillent moins que les individus mariés pour l'entretien du café ancien mais se montrent particulièrement actifs pour la récolte. Ce comportement est sans doute motivé par les

retrées monétaires, le cueilleur bénéficiant souvent du produit de sa récolte (1). Dans les travaux d'entretien du café ancien, les femmes célibataires sont plus présentes que les femmes mariées : la tendance s'inverse pour la récolte. En ce qui concerne le café nouveau, seules les opérations de plantation et d'entretien ont pu être observées et il apparaît que le travail est à dominante masculine.

Tableau 14 : Division du travail dans la caféiculture nouvelle, selon le sexe et la situation matrimoniale.

		Plantation et entretien		
		Heures	Jours	Heures/Jour
Hommes	Célibataires	79	15,3	5,2
	Mariés	77	15,1	5,1
	Moyenne	78	15,2	5,1
Femmes	Célibataires	11	2,0	5,5
	Mariées	41	9,7	4,2
	Moyenne	26	5,8	4,5

(1) Il est apparu lors des enquêtes que l'accès aux produits du travail caféicole (récolte et vente) ne coïncide pas forcément avec la participation aux activités de production (entretien), et ce même lorsque les individus concernés appartiennent à des unités domestiques différentes. La notion de travail apparaît comme secondaire par rapport à celle de parenté et de droit sur la terre.

La comparaison entre la caféiculture nouvelle et la caféiculture ancienne, montre une intensification du travail des femmes dans l'entretien du nouveau café. Ce changement est à mettre en relation avec le surcroît de travail impliqué par le passage au café nouveau et avec la nature des travaux de plantation et d'entretien du qui s'apparentent aux travaux des autres cultures. Si les hommes célibataires prennent plus de place dans l'entretien du nouveau café que les hommes mariés, alors que la situation est inverse pour l'ancien café, cette différence est sans doute liée davantage à l'âge qu'à la situation matrimoniale. Les femmes mariées sont plus présentes dans les nouvelles caféières que leurs cadettes célibataires (1).

8.4.4. : Division des tâches pour les activités de

production secondaires

L'ensemble de ces activités est à prépondérance masculine, certaines d'entre elles, élevage du gros bétail et chasse par exemple, étant exclusivement du ressort des hommes.

Tableau 15 : Division du travail dans les activités de production secondaires, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale

A. Hommes	Célibataires			Mariés			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Activités agri. secondaires	32	5,1	6,3	43	7,5	5,7	37	6,3	5,9
Elevage	32	5,8	5,5	20	5,4	3,7	26	5,6	4,6
Chasse et Pêche	63	8,4	7,5	79	9,0	8,8	71	8,7	8,2
Total	127			142			134		

(1) Des quatre catégories définies par le sexe et la situation matrimoniale, celle de la femme célibataire est la seule à ne pas bénéficier à terme, de par le système de dévolution foncière, des produits de la caféiculture nouvelle.

B. Femmes	Célibataires			Mariées			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Activités agri. secondaires	8	1	8,0				4	0,5	8,0
Elevage	2	1,7	1,2	1	0,3	3,3	1	1,0	1,0
Chasse et pêche	23	7,5	3,1	2	1,0	2,0	12	4,2	2,8
Total	33			3			17		

Dans ces activités, la prise en compte de la situation matrimoniale n'amplifie guère les différences observées entre hommes et femmes. La participation des célibataires aux activités d'élevage est plus importante que celle des hommes mariés, mais le phénomène s'inverse dans les activités de chasse. La pêche semble plus le fait des femmes célibataires que des femmes mariées.

8.5. Les activités non agricoles

8.5.1. - Activités liées à l'habitat et à la vie domestique

La construction et la réparation des maisons constituent des activités presque aussi importantes que les travaux d'ordre domestique. Dans cette dernière catégorie, la cuisine, la vaisselle, et les soins aux enfants prennent le plus de temps. A l'exception de la réparation des maisons, l'ensemble des activités concernant l'habitat et la vie domestique relève principalement des femmes. Dans chacun de

ces domaines, la part du travail féminin est au moins le double de celle des hommes. La part des femmes dans les activités domestiques quotidiennes est quasiment exclusive.

La répartition des activités en fonction de la situation matrimoniale donne des résultats sensiblement différents de ceux obtenus dans les activités de production. Globalement, célibataires et hommes mariés se partagent les tâches. Mais les premiers l'emportent dans la construction et la réparation de l'habitat, tandis que la part des seconds est plus importante dans les activités liées à la vie domestique. Chez les femmes, la répartition des tâches correspond à celle observée chez les hommes : une division apparaît entre les activités d'intérieur (activités domestiques) et les activités extérieures (habitat, bois sec) dans le premier cas, le travail des épouses est prépondérant, dans le second c'est celui des célibataires.

Tableau 16 : Division du travail dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon le sexe et la situation matrimoniale.

		Célibataires			Mariés			Moyenne		
		Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Habitat	Construction et réparation	326	45,0	7,2	317	48,1	6,6	321	46,6	6,9
	Entretien	15	3,2	4,7	22	6,6	3,3	19	4,9	3,9
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	14	5,9	2,4	24	9,2	2,6	19	7,6	2,5
	Occupations artisanales	6	1,1	5,5	9	2,4	3,8	8	1,8	4,4
Ramassage de bois		29	12,5	2,3	28	12,6	2,2	28	12,5	2,2
Total		390			400			395		

B. Femmes		Célibataires			Mariées			Moyenne		
		Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Habitat	Construction et réparation	100	18,5	5,4	16	3,3	4,8	58	10,9	5,3
	Entretien	61	15,8	3,9	40	9,3	4,3	50	12,5	4,0
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	370	109,9	3,4	380	108,6	3,5	375	109,2	3,4
	Occupations artisanales	12	2,8	4,3	26	5,0	5,2	19	3,9	4,9
Ramassage de bois		87	43,7	2,0	46	25,8	1,8	67	34,8	1,9
Total		630			508			569		

8.5.2 : Activités sociales, sports, loisirs, santé

On sait que les célibataires quittent davantage le village que les individus mariés, et les hommes plus que les femmes; mais la répartition des activités durant les absences n'est que partiellement connue dans la proportion de 63 et 61% pour les hommes et les femmes mariées, et dans celle de 26 et de 18% pour les célibataires masculins et féminins. Alors que les absences des individus mariés sont souvent identifiables, celles des célibataires qui correspondent à des habitudes de mobilité liées à l'âge, le sont moins. Parmi les absences identifiées, la vie sociale occupe une place prépondérante chez les individus mariés; respectivement 59 et 63% pour les hommes et les

femmes, alors qu'elle n'occupent que 6 et 9 % du temps des célibataires de sexe masculin et féminin. Chez ces derniers, les activités de sport et de loisir dominant et représentent 92 % du temps des hommes et 43 % de celui des femmes. Les femmes célibataires, et à un moindre degré les hommes mariés, ont passé le plus de temps en visites aux malades hors du milieu villageois.

Tableau 17 : Division en fonction du sexe et de la situation matrimoniale des activités hors réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé.

	Hommes		Femmes	
	Célibataires	Mariés	Célibataires	Mariées
Vie sociale et politique	9	87	8	73
Sports et loisirs	129	38	37	10
Maladie	2	2	10	18
Visites à malades		20	32	14
Total	140	147	87	115

Tableau 18 : Division en fonction du sexe et de la situation matrimoniale des activités en réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé.

A. Hommes	Célibataires			Mariés			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Vie sociale et politique	262	31,2	8,4	410	54,6	7,5	336	42,9	7,8
Activités religieuses	30	15,2	2,0	39	17,4	2,2	34	16,3	2,1
Sports et loisirs	144	49,2	2,9	65	23,5	2,8	104	36,4	2,8
Maladie	14	1,4	10,0	39	4,1	9,5	27	2,7	10,0
Visites à malades	13	1,3	10,0	52	5,9	8,8	33	3,6	9,2
Total	463			605			534		

B. Femmes	Célibataires			Mariées			Moyenne		
	Heures	Jours	H/Jour	Heure	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour
Vie sociale et politique	381	48,3	7,9	364	45,8	7,9	373	47,1	7,9
Activités religieuses	35	20,8	1,7	44	23,8	1,8	39	22,3	1,7
Sports et loisirs	107	47,5	2,3	28	9,3	3,0	68	28,4	2,4
Maladie	40	5,4	7,4	252	26,2	9,6	146	15,8	9,2
Visites à malades	25	2,5	10,0	73	8,6	8,4	49	5,5	8,9
Total	588			761			675		

Lors des réunions (coutumières ou non) et des activités sociales internes au village, les hommes célibataires sont les moins présents. Leur participation représente 18 % de ces activités, contre 29% pour les hommes mariés, 27% pour les femmes célibataires, et 26% pour les femmes mariées. Le rôle majeur est dévolu aux hommes mariés qui assurent la direction des affaires villageoises, cette part pouvant être complétée de la participation à des activités cérémonielles extérieures (1).

Les pratiques religieuses mobilisent les femmes plus que les hommes, les individus mariés plus que les célibataires.

Les hommes célibataires contribuent à 42% aux distractions (sports, jeux, chants, danses, promenades...), les hommes mariés à

19%, les femmes célibataires à 31% et les femmes mariées à 8%.

Les soins de santé s'élèvent à 4% du temps des hommes célibataires, à 11% pour les hommes mariés, à 12% pour les femmes célibataires, et 73 % pour les femmes mariées, cette prépondérance s'expliquant par les grossesses (2). Les visites à des tiers malades sont assurées à 8 % par les célibataires masculins, à 32% par les hommes mariés, à 15 % par les femmes célibataires, 45% par les femmes mariées. Cette activité est donc surtout liée à la situation matrimoniale.

8.5.3. : Activités cérémonielles coutumières

Dans le langage courant, le mot "coutume" désigne indistinctement toute relation sociale induite par la formation dont relèvent les Mélanésiens, par opposition aux relations déterminées par le système social dominant. L'utilisation indifférenciée de ce terme confond les relations quotidiennes entre individus avec les relations de type cérémoniel, qui impliquent des groupes distincts. C'est à la seconde relation qu'est appliquée la dénomination d'activité cérémonielle coutumière.

(1) Comme le souligne Dupré (1982 : 204) à propos d'une société africaine, il peut être important de saisir la part respective des deux sexes dans les activités de production et dans celles de reproduction sociale ("coutume", vie sociale et politique), pour repérer une éventuelle appropriation du travail féminin par les hommes. Si cette appropriation joue un rôle central dans certaines formations sociales d'Afrique, tel n'est pas le cas en Nouvelle-Calédonie, tout au moins au niveau de la production vivrière; (Weiner, 1982, montre qu'en Océanie l'utilisation par les hommes du travail artisanal féminin joue un rôle important dans la reproduction sociale).

(2) Trois femmes de l'échantillon ont été enceintes, ce qui correspond au taux moyen de grossesse rapporté à l'ensemble des femmes mélanésiennes.

La participation aux activités cérémonielles est déterminée par l'appartenance lignagère et clanique, aussi le temps consacré aux obligations sociales cérémonielles varie-t-il selon les individus. Ces variations sont plus sensibles lors des cérémonies coutumières dans un autre village, celles internes à la communauté villageoise tendant à impliquer l'ensemble du village au travers des liens de parenté.

Tableau 19 : Activités cérémonielles et fêtes en réserve et hors réserve

A. Hommes	Célibataires			Mariés			Moyenne	
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours
Naissances	8	1	8	18	2	9	13	2
Mariages	5	1	5	25	3	8,3	15	2
Funérailles	137	20	6,9	229	28	8,2	183	24
Fêtes	198	24	8,3	132	15	8,8	165	20
Total	348			404			376	

B. Femmes	Célibataires			Mariées			Moyenne	
	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours	H/Jour	Heures	Jours
Naissances	10	1	10	9	1	9	10	1
Mariages	10	1	10	27	3	9	19	2
Funérailles	288	33	8,7	184	21	8,8	236	27
Fêtes	194	21	9,2	114	12	9,5	154	17
Total	502			334			419	

L'ensemble des activités cérémonielles et des fêtes concerne près de 13% des journées des individus des deux sexes et représente près de 10 % du temps disponible pour les hommes, et 11 % de celui des femmes (1). Les cérémonies de funérailles sont les plus importantes : elles occupent 88% du temps passé en activités cérémonielles. Mariages et naissances fournissent respectivement 7 % et 5 % du temps consacré aux cérémonies (2).

La participation aux activités de coutume et de fête dans le cadre du village est relativement équilibrée (21 et 24 % pour les catégories masculines, 34 et 21 % pour les catégories féminines). La part des activités de préparation (récolte, préparation de la nourriture) est faible (inférieure à 9% du temps total) et concerne surtout les femmes célibataires.

Tableau 20 : Répartition des activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale, et le secteur d'activité en réserve.

	H o m m e s		F e m m e s	
	Célibat.	Mariés	Célibat.	Mariées
Activités de production	8	16	4	3
Habitat et activ. domestiques	13	7	52	19
Activités sociales	261	309	411	263
Total	282	332	467	285
Moyenne	307		376	

(1) La durée des journées étant arrêtée à dix heures.

(2) Ce village connaît peu de mariage depuis un certain nombre d'années.

Tableau 21: Répartition des activités cérémonielles, selon le sexe et la situation matrimoniale et le secteur d'activité; dans une autre réserve.

	H o m m e s		F e m m e s	
	Célibat.	Mariés	Célibat.	Mariées
Activités de production				
Habitat et act. domestiques		4		
Activités sociales	66	68	15	49
Total	66	72	35	49
Moyenne	69		42	

Les hommes sont davantage concernés que les femmes par les activités cérémonielles extérieures au village. La participation est à peu de chose près égale pour les hommes mariés et célibataires; elle est en revanche faible pour les filles célibataires, comparées à celle des femmes mariées.

9 - GROUPES DOMESTIQUES ET ORGANISATION SOCIALE DU TRAVAIL

9.1 - Familles élargies, familles conjugales, unités domestiques et unités de production

La subordination des rapports sociaux non marchands aux rapports dominants, induit leur transformation. C'est ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, les rapports sociaux non marchands qui ordonnent des champs plus ou moins vastes des relations sociales tendent à être réorganisés sous l'impact du rapport capitaliste et de ses présupposés : à la diversité des agencements sociaux caractéristiques de la formation précoloniale s'ajoute la diversité des pratiques issues des rapports capitalistes et de son inégal développement régional. Dans de nombreuses formations sociales précoloniales, l'unité domestique est l'unité de production et la cellule sociale de base. La compréhension de l'unité domestique précoloniale et de ses transformations est dès lors étroitement liée à celle des rapports de production et du système de production.

9.1.1 - Les transformations de l'unité domestique et de

l'unité de production précoloniale

En situation précoloniale, le groupe domestique se compose normalement d'une famille étendue (1), constituée autour des descendants d'un même ancêtre en ligne directe ou collatérale et regroupant deux à trois générations. Ces familles peuvent comprendre un homme, son ou ses épouses et leurs enfants, et parmi ces derniers, des fils mariés ayant leurs propres enfants. D'autres, centrées sur les relations de collatéralité, rassemblent des frères, mariés ou non. La filiation patrilinéaire et la résidence patrivirilocale, voulant que les filles mariées quittent la résidence de leur père pour habiter celle du père de leur époux, les filles qui font partie de l'unité résidentielle de leur père ou frère sont des célibataires ou des veuves (2). A ces noyaux peuvent s'agréger des collatéraux en ligne plus éloignée, un frère ou une soeur de père par exemple. Seuls les aléas de la démographie et le cours des générations assignent des compositions différentes à ces ensembles parentaux, identiques dans leur principe. La faible profondeur généalogique et le peu d'extension en collatéralité en font des groupes d'importance démographique réduite (3).

Sur le site résidentiel de la famille élargie, l'appartenance des individus aux différentes familles nucléaires ou polygames est

(1) Bensa, Rivierre (1982:86) L'unité domestique peut également se ramener à une famille conjugale.

(2) Les femmes mariées conservent leur appartenance lignagère et clanique d'origine. Lorsque leur insertion dans le village où elles sont mariées n'est pas bonne, les veuves reviennent vivre avec leur parenté agnatique (Métais 1976:131).

(3) Guiart (1963:268), Métais (1976:97), Bensa, Rivierre (1982:53)

marquée. Chaque homme possède sa propre case dans laquelle il loge avec ses fils et ses germains non mariés. Chacune des épouses possède sa case, située à proximité immédiate de celle de son mari, et dans laquelle dorment les filles et les jeunes enfants. Regroupement de familles nucléaires autour d'hommes unis entre eux par la filiation patrilinéaire, la famille élargie constitue un ensemble dont le site d'habitat se distingue de ceux des autres familles. Unité résidentielle de base (Bensa, Rivierre 1982:34), la famille élargie forme un ensemble homogène vis-à-vis de l'extérieur, et peut-être appréhendée tout à la fois en tant qu'unité domestique et unité de production. Réunie au sein d'un même espace (l'allée ou tertre) (1), son unité est matérialisée au niveau de l'habitat par l'utilisation d'un site et de construction en commun, telles la case-cuisine ou la case d'accueil (Bensa, Rivierre 1982:35). Placée sous l'autorité de l'aîné du groupe, "maître de l'allée", elle est connue sous le nom de la case habitée par ce dernier (Bensa, Rivierre 1982: 45), et dispose de ses propres lieux de culte aux ancêtres où l'un de ses membres est chargé d'officier (Leenhardt 1937:40; Bensa, Rivierre 1982:43; Doumenge 1982:292). Ses fonctions en tant qu'unité domestique se manifestent notamment par la préparation et la consommation en commun des repas, chacun des sexes mangeant séparément. Lors des cérémonies coutumières c'est en

(1) Bensa, Rivierre (1982:34) décrivent ainsi le tertre ou pomwo (aire linguistique cemuhî) : "Le pomwo est un groupe de cases disposées sur (...) une grande allée (...). Cadre de toutes les activités domestiques et cérémonielles, cette unité résidentielle de base comprend, selon son importance, un nombre très variable de cases de plusieurs types. Le pomwo est le lieu de résidence d'un groupe domestique composé d'une ou plusieurs familles nucléaires, en principe apparentées agnatiquement".

tant qu'unité socialement distincte des autres unités de même niveau structural que la famille élargie apporte sa contribution en ignames, taros ou monnaie mélanésienne. Au niveau de la production, l'unité du groupe familial est marquée par un accès particulier aux terres du lignage qui la différencie des autres lignées constituant le lignage, et par la reconnaissance de l'autorité de l'aîné pour ce qui est de l'utilisation des terres (Doumenge 1974:60). Enfin, les différents noyaux conjugaux de la famille élargie coopèrent pour certains travaux des champs, voire pour le travail d'un champ commun destiné à fournir les ignames cérémonielles (Doumenge 1982:292). Par le contrôle exercé sur la terre et l'utilisation des ressources (consommation), par les relations de coopération quotidiennes qui unissent ses membres, le groupe domestique constitué d'une famille élargie est à considérer comme l'unité de production de base, de préférence à la cellule conjugale, et ce malgré l'autonomie de cette dernière qui assure ses propres cultures (1). L'unité de production apparaît donc articulée à deux niveaux : celui de la famille élargie et celui des différents noyaux qui la composent.

L'extension du rapport capitaliste tend à transformer les unités domestiques qui prévalaient autrefois et à imposer la famille

(1) Même incluses dans des unités domestiques ou politiques plus larges, les familles conjugales, voire les individus qui les composent, cultivent le plus souvent leurs propres jardins. Cf. Sahlins (1962:26) pour Fidji; Bell (1953:145) pour la Nouvelle-Irlande.

nucléaire (1). Perceptible dans différentes sociétés du Pacifique, cette évolution a été signalée à Fidji (Sahlins 1962:98), au Vanuatu (Tonkinson 1983:4), à Tonga (Tupouniua 1977:14; Marcus 1980:11), et de manière générale en Polynésie (Danielson 1972:1323). La question de la transformation de l'unité domestique précoloniale et de la caractérisation de l'unité familiale qui se met en place (famille élargie/famille nucléaire) devient centrale pour la compréhension des mécanismes sociaux induits par la colonisation. Faut-il conclure de la transformation du groupe social observée en Nouvelle-Calédonie (METAIS 1954 : 1976) à la disparition de la famille élargie au profit de la famille nucléaire ? Et cette transformation suffit-elle à abolir les rapports de production antérieurs dans lesquels étaient prises les unités conjugales constitutives de l'unité domestique précoloniale ?

En Nouvelle-Calédonie, la caractérisation des unités domestiques et des unités de production est abordée d'une manière qui tend à accréditer l'idée d'une généralisation de l'unité domestique réduite à la cellule conjugale. Ainsi, pour DOUMENGE (1982 : 192) : "La majorité des ménages mélanésiens résidant en tribu s'articule autour d'un couple marié. La cohabitation des ascendants est moins fréquente

(1) La famille élargie de Nouvelle-Calédonie se rencontre ailleurs dans le Pacifique : elle est présente à Fidji (Sahlins 1962:87) et chez les Maori de Nouvelle-Zélande (Firth 1929:96). Dans les deux cas, elle remplit des fonctions économiques élargissant celles accomplies par la famille nucléaire (Sahlins 1962:120; Firth 1929:97).

Cette famille élargie patrilinéaire ou à inflexion patrilinéaire de plusieurs générations, est dans les trois cas cités (Nouvelle-Calédonie, Fidji, Nouvelle-Zélande) associée à une structure politique à chefferies.

que le sentiment général le laisse croire. La maisonnée s'identifiant à la lignée de trois générations est généralement entrée dans le passé. Par contre, il n'est pas rare que grands-parents et petits-enfants cohabitent lorsqu'une jeune mère célibataire salariée confie sa progéniture à la garde de ses parents ou encore lorsque de vieilles gens adoptent un de leurs petits fils ou petits neveux. Rares sont les cas de deux couples vivant sous le même toit. On peut évidemment prendre épisodiquement les repas en commun, mais tout couple tient à posséder une case dans laquelle il lui est possible de s'isoler". L'auteur note bien quelques cas de cohabitation, mais il précise aussitôt que celle-ci n'implique pas d'organisation commune au niveau de la production : "La plupart des anciennes maisonnées juxtaposent plusieurs ménages et autant d'exploitations vivrières". (DOUMENGE 1982 :292). Dans les travaux de ROCHETEAU (1964 : 12), ce sont également les cellules conjugales qui sont constituées en tant qu'instance autonomes au niveau du système de production. La famille est la "famille restreinte au sens occidental, composée du père de la mère et des personnes à charge", l'unité budgétaire "coïncide le plus souvent avec l'exploitation agricole" (souligné par nous). Quelques pages plus loin, l'auteur conclut : "Ainsi telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'exploitation autochtone se définit comme une exploitation familiale, au sens européen du terme. Le chef de famille dispose librement de son revenu, sans aucune redevance sinon symbolique" (1964:24).

Une telle approche de l'unité domestique et des unités de production pose problème. Elle suggère une extension généralisée de la famille nucléaire qui marginalise les autres formes de regroupements domestiques et évacue la question des relations entre unités domestiques. Elle entérine de ce fait le passage d'un type de regroupement familial à l'autre, en tant que processus social achevé (ou presque) - ce qui est en contradiction avec les situations concrètes. En même temps, le postulat de la généralisation de la famille nucléaire s'accompagne d'une généralisation du modèle capitaliste de l'unité conjugale en tant qu'unité économique, qui confond unité domestique et unité de production au sein du système social prévalant en milieu mélanésien. Mais, bien que le système de production capitaliste et les valeurs dont il est porteur (1) multiplient les unités domestiques conjugales et font éclater les espaces résidentiels traditionnels (2), ces transformations ne s'accompagnent pas ipso facto d'une rupture des rapports sociaux qui constituaient les unités domestiques précolumbiques en tant qu'unités de production.

(1) Dans certains villages de Nouvelle-Calédonie, les jeunes hommes adultes encore célibataires sont invités à se construire un logement, alors qu'autrefois la construction de la case ne se faisait qu'après le mariage.

(2) Le regroupement en village et la construction de maisons en matériaux solides ne permettent plus le réaménagement constant de l'espace en fonction des groupes domestiques.

9.1.2 - Unités domestiques et unités de production

contemporaines. Familles conjugales et familles

élargies.

Dans la formation sociale non marchande, la famille élargie était investie de fonctions qui en faisaient un des fondements de l'organisation sociale (1). En temps qu'unité résidentielle, elle occupait un espace séparé des autres groupes familiaux; elle constituait une unité économique et sociale par l'entraide dans les travaux domestiques et dans les travaux de production, et par la consommation des produits(2)

Dans les cérémonies coutumières, elles intervenaient en tant que telle, avant de prendre sa place dans des ensembles plus vastes dont elle relevait (3). Par la résidence et la consommation, par la coopération et l'accès à la terre, la famille élargie précoloniale constituait tout à la fois une unité de production et une unité domestique immédiatement identifiable. Aujourd'hui, cette unité tend à se dissoudre et chacun des traits constitutifs peut désormais être isolé, ou se combiner de façon variable avec chacun des autres traits. C'est l'ensemble de ces combinaisons, rapportées à la résidence, à l'entraide, à

(1) Une autre cellule de base est par exemple l'unité politique que constitue le "contenant-de-chef" ou chefferie (Bensa, Rivierre 1982:71).

(2) En dehors de l'entraide dans l'accomplissement des activités de production, la famille élargie permet l'accès à une plus grande variété de ressources. La consommation commune de même que l'accès commun aux ressources réalisent l'unité des cellules conjugales de la famille élargie en tant qu'unité de production (Sahlins, 1957).

(3) Lignée, lignage, clan, regroupement matrimonial, "contenant-de-chef", etc.

la consommation ainsi qu'aux prérogatives foncières, qui rend compte des relations entretenues par les cellules conjugales. Et c'est à travers ces combinaisons, dont les divers éléments étaient autrefois constitutifs de la famille élargie, que se forment les différents types contemporains d'unités domestiques et d'unités de production.

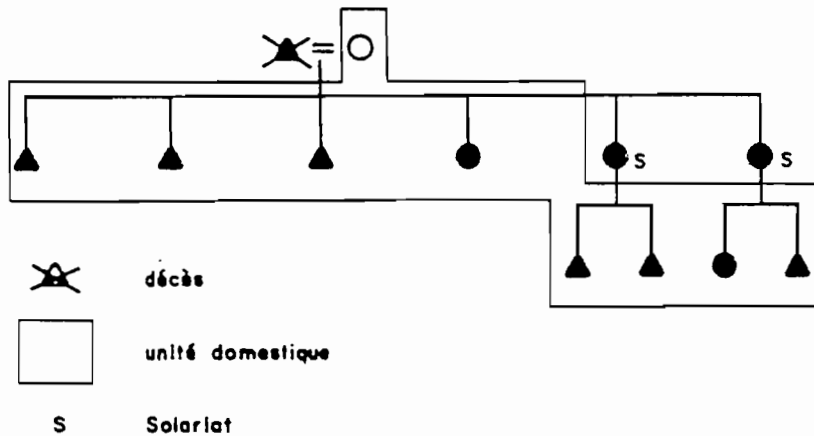
L'unité résidentielle n'est plus un critère de différenciation. Avec le fractionnement des unités domestiques, la proximité spatiale ou l'éloignement relatif de deux unités apparentées en ligne patrilinéaire ne préjuge pas des relations qu'elles entretiennent. L'unité économique entre les unités conjugales membres du groupe domestique élargi a également éclaté : la relation à la terre s'est diversifiée par la tendance à conférer davantage d'autonomie foncière aux familles conjugales, mais la présence des terres "non partagées" reste souvent la marque de familles élargies. De même, les diverses formes de coopération et d'entraide monétaire ne permettent pas toujours de déterminer le type de lien qui unit des unités conjugales distinctes.

Les données qui suivent ont été recueillies sur questionnaires, à l'occasion des recherches menées sur la caféiculture intensive dans des localités villageoises réparties sur l'ensemble du Territoire. Elles montrent que les unités domestiques composées d'une famille élargie ou d'une famille composite (1) sont des données de la sociolo-

(1) Le terme est emprunté à Sahlins : "Independent nuclear core family" (1962:101). Il sert à caractériser une famille de type élargi constituée à partir d'un seul noyau nucléaire.

gie mélanésienne contemporaine en Nouvelle-Calédonie, qui ne sauraient être écartées au profit de la seule famille nucléaire. Elles indiquent également que, tout en ayant leur modèle dans la société précoloniale, les regroupements domestiques ne répondent plus aux mêmes impératifs sociologiques qu'autrefois. Elles introduisent à une interrogation sur le système de production en présentant des exemples d'unités domestiques distinctes, entretenant entre elles des relations relevant de la production.

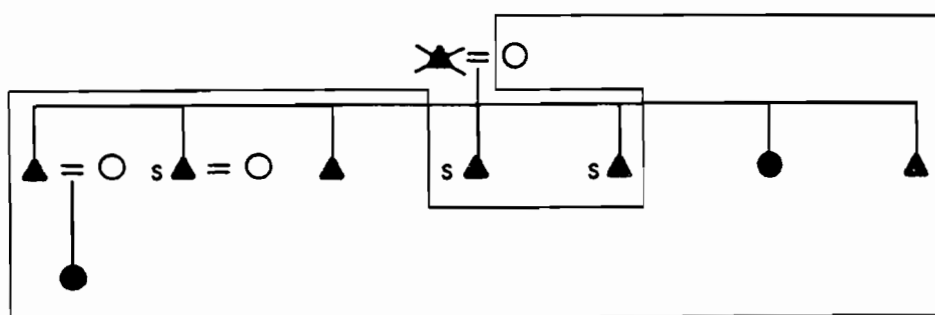
- Familles élargies et unités domestiques



Cette famille élargie constitue une unité domestique (revenus du café en indivis) (1) qui se construit sur le modèle précolonial. Elle

(1) La question de la consommation des produits est un des éléments primordiaux pour l'appréhension d'un regroupement familial en tant qu'unité domestique. Sahlins (1962:97), après avoir souligné qu'il n'était pas toujours aisé de distinguer au sein du village les familles élargies, ajoute que l'utilisation d'un four commun et la prise en commun des repas sont la marque des familles élargies. L'importance et la complexité d'une approche des unités domestiques ne s'étant dégagées que progressivement, la question du mode de consommation n'a pas été abordée dans le premier stade de l'enquête. Le fait que, dans le cas cité, les revenus de la caféiculture restent en commun marque que cette famille constitue effectivement un regroupement domestique.

en diffère cependant par sa composition démographique qui comprend un nombre élevé d'adultes non mariés (dont deux sont salariés et vivent à l'extérieur), et par la présence à la troisième génération d'enfants tirant leur appartenance lignagère du côté maternel. Le veuvage à la première génération, ainsi que l'absence de mariages et d'enfants issus de mariages à la seconde génération, conditionnent ce type d'unité domestique.

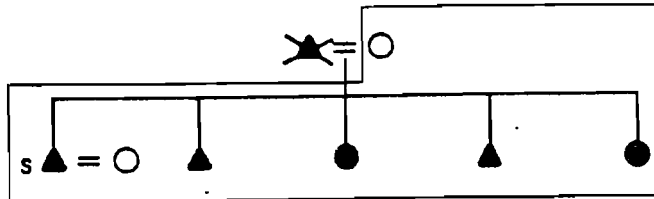


Famille élargie composée de trois niveaux générationnels, formant une unité domestique. Les terres sont en indivis (1), la récolte du café se fait en commun, et les revenus qui en sont tirés restent à l'unité domestique. Certains germains salariés vivant à l'extérieur apportent une aide monétaire.

Le veuvage de la mère et la faiblesse des disponibilités foncières, vu le nombre de germains mâles, sont données comme étant la raison du "non partage" des terres et de la perpétuation de l'unité

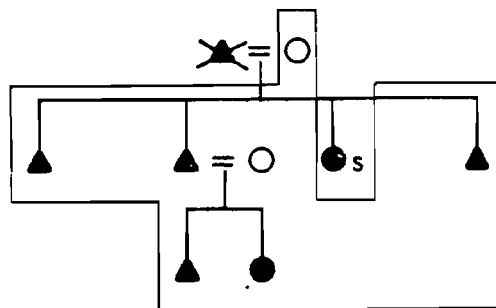
(1) Si les droits fonciers appartiennent au groupe lignager, la culture des terres et l'usufruit qu'elle implique reviennent aux individus. Le partage des terres à l'intérieur d'une famille élargie, qui dépend de la volonté de l'aîné consiste à attribuer l'usufruit de certaines parcelles à tel ou tel fils. Cette attribution revêt surtout de l'importance pour les cultures pérennes de caféiers; elle peut ne pas se faire pour les cultures vivrières.

domestique élargie. Le jeune âge de certains des germains contribue au maintien d'une structure familiale large. Le départ de l'ainé des germains sera lié à l'augmentation de sa propre descendance.



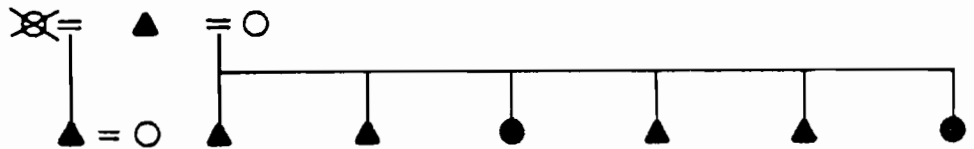
Famille élargie composée de deux niveaux générationnels et formant une unité domestique. Les trois frères ont leurs propres cultures vivrières et sont aidés par leur mère ou leurs soeurs. Les revenus de la caféiculture sont partagés entre tous.

Famille non originaire du lieu où elle vit, et ayant peu de disponibilités foncières (1).



(1) Le mariage peut se doubler d'une cession temporaire ou définitive de terre effectuée par le père de l'épouse. Les groupes familiaux peuvent ainsi obtenir de nouveaux droits fonciers par le biais des liens de l'alliance, et changer de résidence. Lorsque la cession de terre n'a pas été suffisamment importante, des problèmes fonciers surgissent parfois dès la génération suivante.

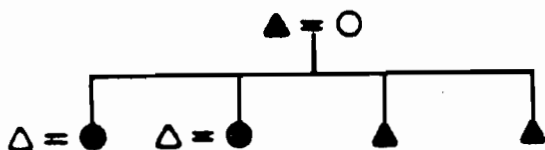
Famille élargie composée de trois niveaux générationnels avec espace résidentiel fragmenté. L'aîné des germains, âgé d'une quarantaine d'années, est célibataire et vit dans une maison voisine du lieu où habitent sa mère et ses frères. Cependant, tous mangent ensemble, la cuisine étant préparée par la mère, l'épouse du fils, ou la fille lorsque cette dernière, qui travaille à Nouméa, revient au village. Les terres vivrières sont en indivis, chacun cultivant ses propres parcelles d'ignames et aidant les autres à l'occasion. Les parcelles à café et l'argent de la récolte sont appropriés individuellement. La soeur célibataire vivant à Nouméa possède sa propre parcelle de café, et la conservera tant qu'elle ne sera pas mariée. Cette terre reviendra à ses frères après son mariage.



L'unité résidentielle de cette famille n'a pas été relevée, mais il est vraisemblable que cet ensemble parental constitue deux unités domestiques distinctes, l'une centrée sur le père, l'autre sur l'aîné

des germains (âgé de 39 ans).

Toute la famille travaille ensemble au café ancien. Les trois germains les plus âgés ramassent le café pour leur propre compte, le commercialisent eux-mêmes, et reversent une partie du produit de cette vente à leur père "pour les petits frères et soeurs". Une parcelle de café intensif est cultivée par l'aîné des germains, son épouse et son frère puîné. L'ancien café est ainsi considéré comme devant servir à tous, alors que le nouveau est approprié (formellement) par les deux frères.

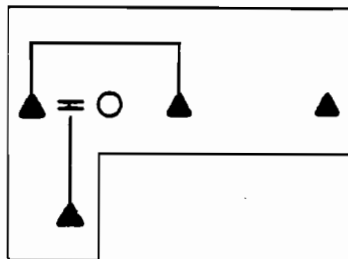


L'unité résidentielle de cette famille n'a pas été relevée. Il semblerait cependant que ces individus ne forment qu'une seule unité domestique, et constituent un cas peu courant de famille élargie, vue la règle de résidence.

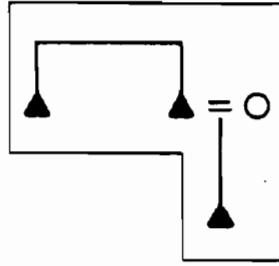
Les époux de filles sont venus habiter sur la terre du père de leur épouse. Les trois ménages cultivent et récoltent en commun les mêmes parcelles de café appartenant à l'aîné. L'argent de la récolte est mis en commun et reste sous le contrôle de ce dernier; mais lorsque l'ensemble familial travaille au contrat à la récolte du café pour le compte d'autrui, chaque membre conserve sa part. Les raisons

qui font que les deux époux de filles vivent avec le père de leur épouse sont sans doute d'ordre foncier et monétaire. Dans le même village, un autre cas d'époux de fille venu s'installer chez le père de son épouse a été motivé par la quasi-absence de revenu monétaire, l'époux étant originaire d'un village de bord de mer dépourvu de caféiers.

Métais (1976:129) cite des exemples de résidence uxorilocale pour la Nouvelle-Calédonie. Certaines pratiques résidentielles (résidence néo-locale avec l'urbanisation, résidence uxorilocale, habitat chez des parents agnatiques ou par alliance en fonction du marché de l'emploi, etc) et une certaine mobilité sont ainsi conditionnées par des données sociologiques nouvelles.

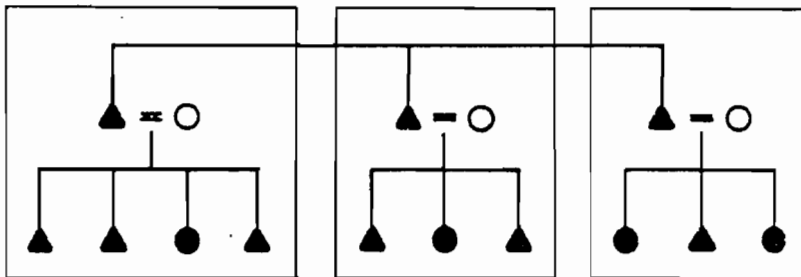


Famille centrée sur des collatéraux proches et un collatéral plus éloigné (frère classificatoire). Le frère cadet, mis au chômage, a quitté Nouméa pour revenir vivre au village - ce qui est courant pour les jeunes hommes célibataires. L'unité résidentielle et les repas communs font de ce regroupement familial une unité domestique, vraisemblablement temporaire.



Même exemple que ci-dessus, l'âge des germains en faisant un regroupement plus stable. Travail et récolte du café en commun entre les deux frères, qui se partagent cependant les revenus de la caféiculture. Repas et activités domestiques communs.

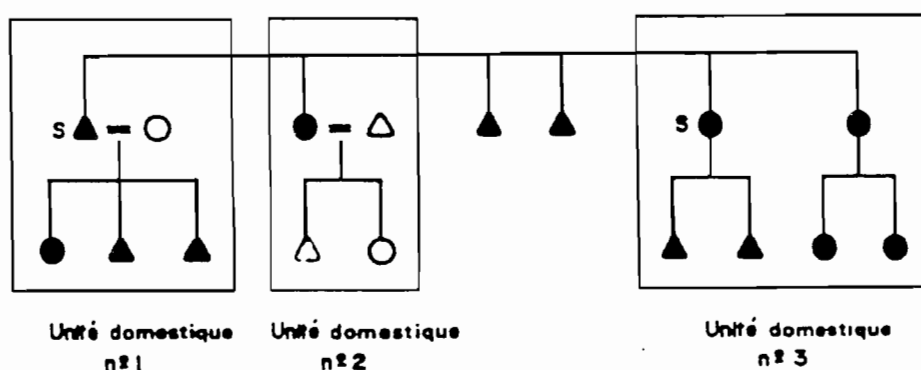
- Unités domestiques distinctes entretenant des rapports de production



Trois germains constituent les noyaux de trois familles conjugales formant trois unités domestiques distinctes. Les terres, y compris les parcelles de café plantées par le père des trois germains, restent en indivis. Chacune des trois familles accède aux parcelles de

café et conserve le produit de sa récolte. Les trois germains disent coopérer pour les travaux agricoles.

Ce lignage n'est pas originaire du village dans lequel il vit actuellement, et possède fort peu de terres par rapport à son importance démographique (notamment au nombre d'enfants de sexe masculin). Ces trois unités domestiques construisent leur coopération économique autour de liens de parenté constitutifs de la famille élargie précoloniale, mais cette coopération est due à la faiblesse de leurs disponibilités foncières et monétaires.

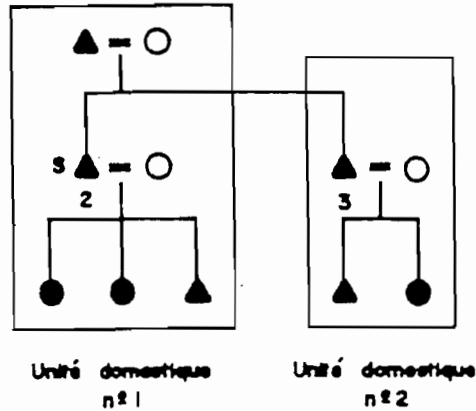


Le troisième groupe domestique se compose de deux soeurs célibataires et de leurs enfants en bas-âge. La terre, de même que la maison habitée par les deux soeurs, sont en indivis entre elles et tous leurs germains de sexe masculin (le schéma ci-dessus est simplifié au niveau des germains, qui sont plus nombreux). La terre cultivée par les deux soeurs est donc sous l'autorité de l'aîné des germains (premier groupe domestique), et sujette aux éventuelles demandes de tous les germains.

Dans les travaux agricoles, les deux soeurs peuvent compter sur l'aide de leurs germains et alliés présents dans le voisinage, à

savoir leur frère du premier groupe domestique (ainsi que son épouse et ses enfants), et leur soeur du deuxième groupe domestique.

La situation du troisième groupe domestique correspond tout à la fois à l'affirmation de la famille nucléaire et à un changement dans la place dévolue à la femme en système économique capitaliste (l'une des deux soeurs est salariée). L'indivision des terres tien à l'origine extérieure de ce lignage et au peu de terres qu'il possède en conséquence. C'est pour cette raison que la plupart des germains masculins ont dû rechercher des emplois salariés.



Deux unités domestiques, semble-t-il (1), dont l'une formée d'une famille élargie et l'autre d'une famille conjugale. Le père et son fils aîné vivent sur le même site résidentiel, ce fils aidant son père financièrement. L'autre fils vit sur un site différent. Le père n'a pas partagé ses terres à café, aussi la culture et la récolte sont-elles effectuées en commun par les trois ménages, le produit de la récolte étant ensuite partagé. Les membres de la famille coopèrent aussi dans les activités vivrières.

(1) En l'absence d'une information précise sur la consommation des repas et le partage des frais domestiques, il est difficile de préciser si les unités conjugales 1 et 2 constituent ou non une seule unité domestique, l'espace résidentiel étant unique.

9.1.3 - Les transformations de la cellule domestique

élargie précoloniale : comparaison avec un exemple

fidjien

Les transformations du groupe familial constitutif de l'unité domestique étant importantes pour la compréhension des rapports de production relevant de l'organisation sociale non marchande et pour l'étude des mécanismes du changement social, il est apparu utile de poursuivre l'analyse des données néo-calédoniennes en les confrontant avec un exemple fidjien (1). L'analyse menée par Sahlins (1962:95-96) sur les transformations de la famille élargie à Fidji montre que la dissolution du groupe familial précolonial se traduit plutôt par la multiplication des familles composites ("independent nuclear core family") centrées sur un noyau nucléaire, que par l'émergence de familles nucléaires proprement dites.

La famille étendue fidjienne se compose d'un homme, de son épouse, de ses fils et de ses filles célibataires, ainsi que de ses fils mariés, des épouses et des enfants de ceux-ci (famille patrilineaire et patrilocale). Le site résidentiel de cette famille étendue, distinct des autres sites au sein du village, se compose de plusieurs habitations, chacune d'elle occupée par une famille nucléaire. Les transformations de l'espace villageois et de l'unité domestique font que certains membres de la famille étendue vivent désormais éloignés des leurs, et que les unités domestiques nucléaires ou intermédiaires entre les deux types de regroupement familial se multiplient. Rien

(1) Du point de vue des structures politiques (chefferies) comme de celui du type de famille élargie, les systèmes sociaux fidjiens sont comparables aux systèmes néo-calédoniens.

dans l'agencement de l'habitat au sein du village ne permet plus de discerner l'emplacement d'une famille étendue de celui d'une famille nucléaire. Seule l'utilisation d'une cuisine commune indique la famille étendue, cette cuisine impliquant la mise en commun des ressources et de la main-d'oeuvre. Au niveau de l'unité de parenté, Sahlins (1962:105) indique que le recul des familles élargies de type précolonial est marquée mais que le développement des familles de type nucléaire strict est inférieur à celui des familles composites, formées d'un noyau familial nucléaire auquel viennent s'ajouter des adultes isolés. Les familles composites représentent le type domestique dominant, et certaines d'entre elles peuvent regrouper un nombre important d'individus. Bien que l'agrégation d'adultes isolés ait toujours été pratiquée, les regroupements qui constituent actuellement les familles de type composite répondent à d'autres déterminations sociologiques : femmes célibataires, soeurs du mari ou de l'épouse, mères célibataires. Pour Sahlins, ce type de regroupement familial traduit l'impact du système économique monétaire sur la vie villageoise, lequel tend à la rupture des familles élargies traditionnelles entraînant la mobilité des individus, la conception d'enfants hors mariage, et l'instabilité matrimoniale.

Cette analyse peut être appliquée aux transformations en cours en Nouvelle-Calédonie. Au-delà d'une alternative postulant la permanence ou la disparition des structures sociales non marchandes, elle permet d'aborder les modalités des transformations des anciennes structures et l'émergence des structures nouvelles. Sur la Grande Terre comme à

Moala, l'extension des rapports capitalistes entraîne une disparition des familles élargies précoloniales et la modification de la composition des unités familiales par la mobilité des individus (salarier hors village, urbanisation). Mais en l'absence d'étude précise, il est difficile d'avancer si l'instabilité matrimoniale est en Nouvelle-Calédonie comme à Moala, un phénomène important en dehors des zones urbaines. Par contre, la conception d'enfants hors mariage et l'émigration féminine sont des vecteurs des transformations qui affectent l'unité familiale (1). Cette dernière semble induire le célibat prolongé des hommes dans certaines zones rurales.

Bien qu'elle ne corresponde plus à la famille élargie des temps précoloniaux, l'unité domestique mélanésienne ne peut pas être assimilée à l'unité conjugale auto-centrée telle que la façonne le rapport capitaliste développé. Une typologie des unités domestiques actuelles fait apparaître plusieurs cas de figure : tantôt l'unité domestique est construite sur la présence de plusieurs couples, tantôt elle est du type "composite", tantôt elle se réduit au groupe conjugal. Ces différentes combinaisons forment un continuum entre la famille élargie précoloniale et l'unité conjugale qu'il pourrait être intéressant d'appréhender dans ses variations régionales. Mais l'analyse de la composition de l'unité domestique est de peu d'utilité si elle n'est pas rapportée au système de production. Il ne suffit pas que

(1) Si les causes de la rupture des familles élargies sont identiques à Fidji et en Nouvelle Calédonie, les modalités de ces transformations peuvent varier. Alors que l'émigration était masculine à Fidji, elle touche les deux sexes en Nouvelle-Calédonie, avec une prépondérance de l'émigration féminine sur l'émigration masculine pour les gens de la Grande Terre.

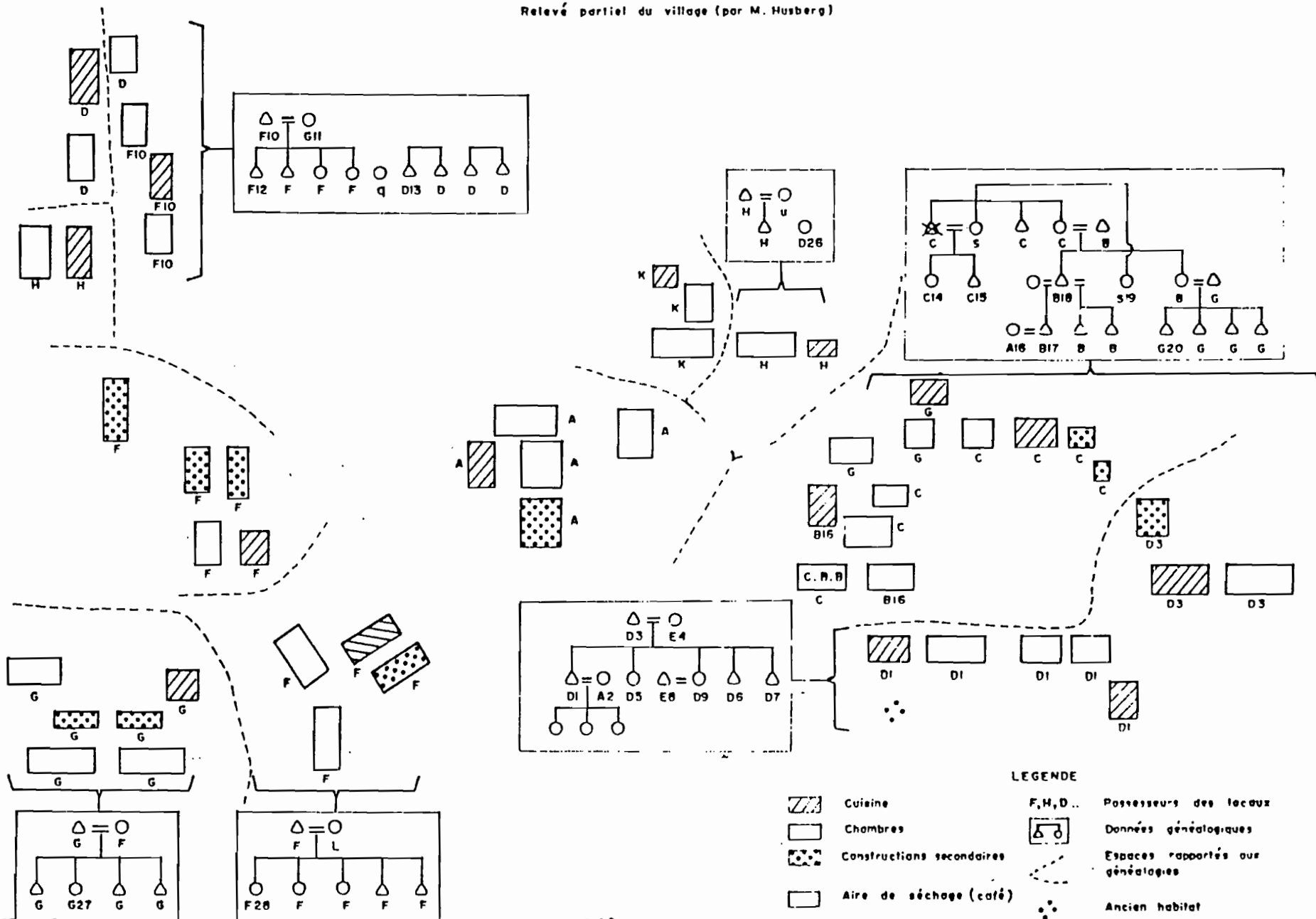
l'ancienne unité domestique élargie se scinde en ses différentes composantes conjugales, pour que les rapports de production non marchands disparaissent par le même mouvement. La séparation des unités conjugales dans l'espace, le plus souvent relative, n'entraîne pas par elle-même la rupture des liens de production et les unités conjugales formées par les germains de sexe masculin ne sont pas toujours détachées de celles de leurs parents au niveau de l'accès de la terre, de la circulation de la force de travail, de la circulation des produits de la terre et de l'argent, de même qu'au niveau de l'autorité. L'unité domestique conjugale n'est pas automatiquement autonome au niveau de la production, et les relations qui s'établissent entre unités domestiques apparentées en ligne patrilinéaire peuvent être fort diverses.

10 - LES RELATIONS DE TRAVAIL

Les formations sociales s'organisent à partir de rapports sociaux qui structurent l'ensemble de leur champ social. Contrairement aux sociétés construites autour du rapport social capitaliste, les sociétés organisées autour de rapports non marchands n'érigent pas le champ économique en instance dominante, et privilégient pour leur reproduction d'autres processus sociaux ne relevant pas directement de ce champ. D'où la nécessité d'une approche des sociétés non marchandes insérant le champ économique dans l'ensemble des autres relations sociales. En Nouvelle-Calédonie par exemple, le rituel, les cérémonies coutumières, les visites aux consanguins et aux alliés par mariage, ou les adoptions concourent à la reproduction d'un ordre social articulé autour des rapports de parenté. L'importance des activités "sociales" (cérémonies, réunions) opposées aux activités de "production" en découle.

L'ESPACE VILLAGEOIS

Relevé partiel du village (par M. Husberg)



L'organisation du champ économique et des rapports sociaux qui le régissent se saisit à travers l'organisation de la force de travail (division des tâches, composition des groupes de travail, unités de production), l'accès aux moyens de production (contrôle de la terre, contrôle de la force de travail, contrôle des outils de production), la distribution des produits du travail, et les formes du contrôle politique. Le champ économique est alors constitué par l'ensemble des capacités de production (potentialités du milieu et technologie) et des rapports de production.

10.1 - Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique

10.1.1. : Répartition globale du travail individuel et

du travail en commun

Tableau 22: Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique (activités quotidiennes, activités des groupes de travail, et salariat confondus).

A. Hommes	Célibataires			Mariés		
	Indiv.	En commun	Ss. total	Indiv.	En commun	Ss. total
Production	298	254	552	488	360	848
Habitat, Trav. domestiques	198	123	321	225	158	383
Total	496	377	873	713	518	1231

B. Femmes	Célibataires			Mariées		
	Indiv.	En commun	Ss. total	Indiv.	En commun	Ss. total
Production	248	192	440	354	206	560
Habitat, Trav. domestiques	474	142	616	394	107	501
Total	722	334	1056	748	313	1061

En comptabilisant les tâches réalisées en commun, les activités effectuées dans le cadre des groupes de travail, et les activités salariées exécutées à plusieurs, le travail en commun varie de 30 à 43% selon le sexe. Les femmes le pratiquent le moins - 29 et 32% respectivement pour les femmes mariées et les célibataires alors qu'il représente 42% du travail des hommes mariés et 43 % de celui des célibataires. Qu'il s'agisse de la production, des activités liées à l'habitat, ou à la vie domestique, le travail individuel l'emporte ainsi quelque soit le sexe ou le statut matrimonial, sur le travail en commun (toutes modalités de mise en oeuvre confondues). Celui-ci ne représente que 46 et 42% de l'ensemble des activités de production pour les hommes célibataires et mariés contre 44 et 36% pour les catégories féminines correspondantes. Pour les activités concernant l'habitat et la vie domestique, la part du travail effectué en commun par les différentes catégories est de 38,41,23,21%. Dans l'ensemble, il apparait que les activités de production bénéficient plus que les autres activités du travail en commun.

10.1.2. Travail individuel et travail en commun dans

les activités quotidiennes- en dehors des groupes

de travail et de la relation salariale.

Cette partie s'attache à cerner la part du travail individuel et du travail en commun dans les activités quotidiennes n'impliquant que des Mélanésiens, à l'exclusion des relations faisant l'objet d'une rémunération, et de l'entraide constituée par les groupes de travail.

Ces distinctions empiriques ne doivent cependant pas masquer la double détermination des relations sociales appréhendées : la rémunération ne se ramène pas entièrement à un rapport salarial puisque la parenté y conserve souvent une place, et l'entraide fournie par les groupes de travail peut faire l'objet d'une rémunération.

Tableau 23 Part du travail individuel et du travail à plusieurs dans les activités de production, en dehors des groupes de travail, et de la relation salariale

A. Hommes	Célibataires			Mariés		
	Indiv.	En commun	Ss.tot.	Indiv.	En commun	Ss.tot.
Igname	110	60	170	201	78	279
Vivrier autre	24	20	44	79	110	189
Café ancien	61	15	76	47	30	77
Café nouveau	58	11	69	58	14	72
Elevage	10	22	32	15	3	18
Chasse, pêche	19	30	49	50	26	76
Prod. diverses	9	16	25	28	7	35
Total	291	174	465	478	268	746

<u>B. Femmes</u>	Célibataires			Mariées		
	Indiv.	En commun	Ss. tot.	Indiv.	En commun	Ss. tot.
Igname	73	43	116	50	51	101
Vivrier autre	133	81	214	245	66	311
Café ancien	27	11	38	38	34	72
Café nouveau	3	2	5	32	9	41
Elevage	2		2		1	1
Chasse, pêche	9	14	23	2	1	3
Prod. diverses	1	4	5			
Total	248	155	403	367	162	529

A l'exclusion des activités réalisées en réserve pour le compte d'individus ou d'organismes hors réserve.

Dans la plupart des activités de production, le travail individuel est plus fréquent que le travail effectué à plusieurs, quelque soit le sexe ou la situation matrimoniale. La part respective du travail individuel et du travail en commun varie toutefois selon les activités et les catégories.

Pour la culture de l'igname, les hommes célibataires effectuent 65% du travail individuellement, les hommes mariés 72 %; les femmes célibataires 63% et les femmes mariées 50%. La faible proportion du travail individuel chez les femmes mariées s'explique dans doute par le fait que le champ d'igname est à forte connotation masculine et que

les femmes y travaillent souvent en compagnie de leurs maris ou de leurs filles. Pour les cultures vivrières autre que l'igname, activités à prépondérance féminine, le travail individuel représente 55% du temps des célibataires de sexe masculin, 62% du temps des célibataires de sexe féminin, et 78% de celui des femmes mariées; par contre, 58% du temps consacré à ces activités par les hommes mariés l'ont été dans le cadre d'un travail en commun.

La caféiculture est également une activité individuelle. Pour l'exploitation du café ancien, les célibataires masculins effectuent 80% de leur temps de travail individuellement et les célibataires de sexe féminin 71%. Cette proportion n'est que de 61% pour les hommes mariés, et 53% pour les femmes mariées. Le café nouveau donne lieu à une forte proportion de travail individuel pour toutes les catégories : pour les hommes cette proportion est de 84 et 81 % respectivement pour les célibataires et les hommes mariés. Pour les femmes mariées, elle est de 78%; la participation des femmes célibataires est trop faible pour être significative. Ces données indiquent la part prise par les femmes dans les activités de plantation et d'entretien des nouvelles caféries mises en place par les hommes mariés.

Les activités de production secondaires ressortissent du domaine masculin : en moyenne 118 heures pour les hommes, 17 pour les femmes. La répartition du travail en fonction de la situation matrimoniale fait apparaître une nette inversion de la tendance observée pour les autres activités : les hommes célibataires travaillent le plus souvent à plusieurs, alors que les hommes mariés travaillent plutôt individuellement.

Comme les activités de production, les activités quotidiennes liées à l'habitat et à la vie domestique sont plutôt effectuées individuellement, quel que soit le sexe et la situation matrimoniale.

TABLEAU 24: Part du travail individuel et du travail à plusieurs dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale.

A. Hommes		Célibataires			Mariés		
		Indiv.	En commun	Ss.tot.	Indiv.	En commun	Ss.tot.
Habitat	Construction et réparation	198	92	290	185	27	212
	Nettoyage	4	5	9	5	7	12
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	10	3	13	15	9	24
	Couture, réparations, tressage de nattes	6		6	9	1	10
Ramassage de bois		21	7	28	21	7	28
Total		239	107	346	235	51	286

B. Femmes		Célibataires			Mariées		
		Indiv.	En commun	Ss.tot.	Indiv.	En commun	Ss.tot.
Habitat	Construction et réparation	36	12	48	9	7	16
	Nettoyage	41	10	51	30	3	33
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	322	24	346	296	17	313
	Couture, réparation, tressage de nattes	12		12	26	1	27
Ramassage de bois		68	16	84	37	9	46
Total		479	62	541	398	37	435

10.1.3. Travail en commun au sein de l'unité conjugale,

avec participation extérieure ou hors de l'uni-

té conjugale.

La ventilation des activités réalisées en commun selon qu'elles n'ont mobilisé que des membres de l'unité conjugale ou qu'elles ont été effectuées avec la participation d'individus extérieurs révèle des variations liées à la situation matrimoniale. Dans le domaine des activités de production, les célibataires effectuent la plupart du travail en commun avec des individus extérieurs à leur unité conjugale : cette part s'élève à 70% pour les individus de sexe masculin, et à 68% pour ceux de sexe féminin. L'unique exception concerne la culture du café nouveau par les hommes célibataires, pour laquelle la collaboration au sein de l'unité conjugale l'emporte. Le travail en commun fourni par les personnes mariées dans le cadre des activités de production ne mobilise le plus souvent que des membres de l'unité conjugale : la part du travail effectuée avec des personnes extérieures ne représente que 33% pour les hommes et 20 % pour les femmes. Seules les activités de chasse et de pêche font exception, en étant fréquemment effectuées avec des individus n'appartenant pas à l'unité conjugale.

Au niveau des activités liées à l'habitat et à la vie domestique, le travail en commun des célibataires de sexe masculin se répartit à peu près également entre celui effectué au sein de l'unité conjugale exclusivement et celui effectué avec la participation de tierces personnes. Pour les autres catégories d'individus, c'est la

participation des personnes extérieures à l'unité conjugale qui est la plus fréquente aussi bien pour les travaux requis par l'habitat, que pour ceux relevant des tâches domestiques.

Tableau 25 Répartition du travail en commun, dans le cadre des activités de production, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement ou avec la participation de tiers

A. Hommes	Célibataires				Mariés			
	Indiv.	En commun*		Ss. tot.	Indiv.	En commun*		Ss. tot.
		Unité conjug. exclus.	Avec autres			Unité conjug. exclus.	Avec autres	
Ignané	110	24	36	170	201	41	37	279
Vivrier autre	24	5	15	44	79	99	11	189
Café ancien	61	2	13	76	47	24	6	77
Café nouveau	58	9	2	69	58	9	5	72
Elevage	10		22	32	15		3	18
Chasse, pêche	19	3	27	49	50	4	22	76
Prod. diverses	9	10	6	25	28	2	5	35
Total	291	53	121	465	478	179	89	746

B. Femmes	Célibataires				Mariées			
	Indiv.	En commun*		Ss. tot.	Indiv.	En commun*		Ss. tot.
		Unité conjug. exclus.	Avec autres			Unité conjug. exclus.	Avec autres	
Ignané	73	7	36	116	50	39	12	101
Vivrier autre	133	39	42	214	245	55	11	311
Café ancien	27	1	10	38	38	28	6	72
Café nouveau	3		2	5	32	7	2	41
Elevage	2			2		1		1
Chasse, pêche	9	3	11	23	2		1	3
Prod. diverses	1		4	5				
Total	248	50	105	403	367	130	32	529

Unité conjugale exclusivement : travail effectué en commun avec un ou plusieurs membres de l'unité conjugale, sans aide extérieure.
Avec d'autres : travail effectué en commun avec un ou plusieurs individus extérieurs à l'unité conjugale (et le concours éventuel de membres de celle-ci).

Tableau 26 Répartition du travail en commun, dans le cadre des activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement ou avec la participation de tiers.

A. Hommes		Célibataires				Mariés			
		Indiv.	En commun		Ss. tot.	Indiv.	En commun		Ss. tot.
			Unité conjug. exclus.	Avec autres			Unité conjug. exclus.	Avec autres	
Habitat	Construction et réparation	198	52	40	290	185	9	18	212
	Nettoyage	4	2	3	9	5	4	3	12
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	10	1	2	13	15	3	6	24
	Couture, réparations, tressage de nattes	6			6	9		1	10
	Ramassage de bois	21		7	28	21	5	2	28
	Total	239	55	52	346	235	21	30	266

B. Femmes		Célibataires				Mariées			
		Indiv.	En commun		Ss. tot.	Indiv.	En commun		Ss. tot.
			Unité conjug. exclus.	Avec autres			Unité conjug. exclus.	Avec autres	
Habitat	Construction et réparation	36	9	3	48	9		7	16
	Nettoyage	41	4	6	51	30		3	33
Activités domestiques	Cuisine, vaisselle, soins aux enfants	322	5	19	346	296	7	10	313
	Couture, réparations, tressage de nattes	12			12	26	1		27
	Ramassage de bois	68	6	10	84	37	5	4	46
	Total	479	24	38	541	398	13	24	435

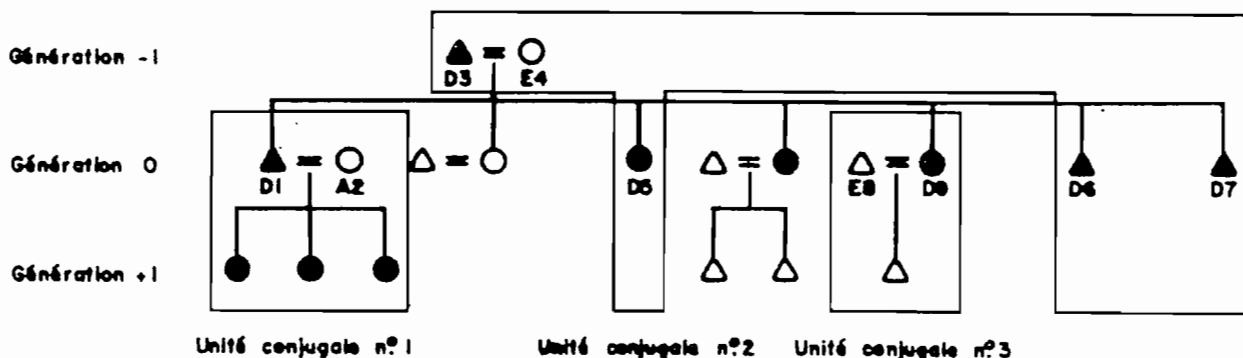
10.2 : La circulation entre les unités domestiques

10.2.1 : La méthode

L'éclatement de l'unité domestique élargie précoloniale entraîne une multiplication ces relations dans lesquelles peuvent entrer ses composantes. Ce sont des relations induites par l'insertion dans une économie de marché qui constituent la diversité des unités domestiques et des unités de production issues de la famille élargie précoloniale : l'unité domestique contemporaine en tant qu'unité de production et de consommation n'est pas une donnée immédiate de la sociologie du milieu mélanésien.

De même que l'on ne peut poser a priori l'autonomie contemporaine des composantes de l'ancienne famille élargie, on ne peut postuler le cloisonnement de l'ensemble des unités domestiques constitutives de l'agglomération villageoise, sous jacent aux notions d'unité conjugale et "d'exploitation agricole". Cette double approche (relations internes à l'unité parentale constitutive de l'ancienne unité domestique précoloniale et relations avec les unités domestiques extérieures à l'unité parentale) sera menée au niveau de la production et de la circulation.

10.2.2. Présentation de l'ensemble parental



Cet ensemble parental, dont tous les membres appartiennent à l'échantillon et pour lequel tous les renseignements collectés présentent sur l'ensemble de l'année la plus grande homogénéité (1), servira de support à l'analyse des relations entre unités domestiques proches dans l'ordre de la parenté. Les données tirées du reste de l'échantillon serviront de complément.

A l'exclusion de deux filles mariées, tous les descendants du couple de la première génération habitent un même espace villageois. L'ensemble parental ainsi limité se compose de trois unités conjugales distinctes, deux d'entre elles formées de deux adultes et de leurs enfants et la troisième comprenant cinq adultes(2). Ces trois unités conjugales ne constituent que deux unités domestiques. Le noyau principal de l'unité parentale s'organise autour des deux unités conjugales liées entre elles sur le modèle patrilineaire imposée par les règles de filiation et de résidence. La troisième unité se rattache aux deux autres par l'alliance de mariage.

Au moment de l'enquête, cette dernière unité conjugale vivait depuis plusieurs années sur le site résidentiel de l'unité parentale, dans les locaux appartenant à l'aîné. Depuis, elle a construit sa demeure sur les terres du lignage E où doit préférentiellement résider le couple (3). La résidence uxorilocale a donc constitué une disposi-

(1) Les activités des individus 1 à 7 ont été couvertes sur l'ensemble de l'année, celle des individus 8 et 9 l'ont été sur dix mois.

(2) L'individu le plus jeune est âgé de dix neuf ans.

(3) La construction ou l'amélioration de l'habitat constitue un objectif prioritaire ainsi que cela ressort des enquêtes menées sur questionnaire. La faiblesse des revenus fait souvent de la construction d'une maison en matériaux modernes une entreprise de longue durée.

tion transitoire, prenant appui sur les échanges renouvelés de femmes entre les lignages D et E (1).

Par ailleurs ce couple a résidé neuf mois chez un proche parent patrilinéaire de l'époux qui était malade (2). Ce couple n'a guère été en relation avec les autres membres de l'ensemble parental, et il n'apparaît pas dans leurs activités. Sauf mention contraire, il ne sera pas pris en considération par la suite.

La première unité conjugale est centrée sur D1. Elle possède ses propres locaux, et un accès aux terres vivrières et aux terres à café transmis par le "père adoptif" de D1. Elle se range cependant, quant à l'autorité et à la représentation sociale, sous la direction de D3 qui est l'aîné des membres du lignage vivant dans l'agglomération villageoise. La seconde unité domestique, centrée sur D3, se compose de deux unités conjugales, qui prennent leur repas ensemble.

La plupart des individus adultes de l'échantillon cultivent au moins leur propre champ d'igname. Au moment de l'enquête, neuf parcelles d'ignames sont cultivées par les membres des deux premières unités conjugales.

(1) Cette généalogie comporte quatre mariages réalisant des échanges renouvelés de femmes entre les lignages. Entre la première génération et la seconde, le lignage D obtient une femme du lignage E, puis lui en restitue une. A la seconde génération, le lignage D obtient une femme du lignage A et lui en cède une (D5 est mariée avec un membre du lignage A, cf. généalogie p.) Ces mariages illustrent les principes des routes matrimoniales privilégiées du lignage D (Cf BENSA, RIVIERRE 1982 : 114.)

(2) Liens de lignages appariés.

10.2.3 Circulation de la force de travail entre

l'ensemble parental et les unités domestiques exté-

rieures, dans les activités de production.

Le tableau qui suit tente d'appréhender, au niveau des activités de production, la circulation de la force de travail entre l'unité parentale et les groupes domestiques extérieurs. La répartition des durées se fait selon les individus et les unités conjugales composant l'ensemble parental, et selon que le travail a été effectué au bénéfice ou non de l'ensemble parental. Les données ne concernent que les activités réalisées dans le cadre de relations d'entraide, c'est-à-dire n'ayant fait l'objet d'aucune rémunération (1). En sont exclues les activités réalisées dans le cadre de cérémonies ou dans celui de groupes de travail constitués.

(1) Les durées reproduites dans ce tableau sont des durées réelles. Au niveau des transferts de travail, elles ne rendent compte que des activités directement suivies par l'enquête, c'est-à-dire de celles des individus présents dans leur unité domestique d'appartenance. Elles n'incluent pas certaines activités qui n'ont pu être comptabilisées durant les absences (parfois longues) des célibataires de l'échantillon en dehors de leur unité domestique, tout en restant dans le cadre villageois. De manière générale, la part de l'entraide interne à l'ensemble parental est légèrement sous-estimée.

Tableau 27 . - Circulation de la force de travail de l'unité parentale dans les activités de production, en fonction des groupes bénéficiaires de l'activité

Unit. conjug.	Indiv.	Ignose			Cultures vivrières autres			Café nouveau			Café ancien			Elevage			Activités diverses*		
		(1)	(2)	Tot.	(1)	(2)	Tot.	(1)	(2)	Tot.	(1)	(2)	Tot.	(1)	(2)	Tot.	(1)	(2)	Tot.
I	D1	101	3	104	129	3	132	57		57	94		94						
	A2	43		43	157		157	14		14	57	2	59						
Sous total		144	3	147	286	3	289	71		71	151	2	153						
II	D3	428	3	431	81		81				55		55	42	7	49		2	2
	E4	67	3	70	259		259				78		78				2		2
	D5	40		40	117		117	5		5	34	6	40						
	D6	228	3	231	37	6	43	15		15	21		21		12	12	17		17
	D7	83	78	161	23		23	32	6	38	28		28				16		16
Sous total		846	87	933	517	6	523	52	6	58	216	6	222	42	19	61	35	2	37

* Pinus, préparation et installation de clôtures, ramassage de paille, etc.

N'étant jamais effectuées au bénéfice d'une unité conjugale extérieure à l'ensemble parental, la chasse et la pêche ne sont pas mentionnées dans ce tableau.

(1) Travail effectué au bénéfice de la famille conjugale ou de l'ensemble parental.

(2) Travail effectué au bénéfice d'une unité conjugale extérieure à l'ensemble parental.

La part du travail cédée par les membres de l'ensemble parental à des unités conjugales extérieures dans le cadre des activités quotidiennes (1) est faible : 8,3% pour les activités de l'igname, 1,1% pour les activités vivrières autres que l'igname, 4,6% pour le café nouveau, 2,1% pour le café ancien, 5,4% pour les activités diverses, et 31,1% pour les activités d'élevage (ce dernier chiffre n'autorisant aucune conclusion, vu la faiblesse des heures comptabilisées) (2).

Les tableaux suivants précisent la circulation de la force de travail au niveau des unités conjugales. Trois catégories ont été retenues : les catégories 1 et 2 représentent les deux unités conjugales de l'ensemble parental, la catégorie 3 celle des unités conjugales extérieures à l'ensemble parental. Il est alors possible d'approcher, dans le cadre des activités effectuées en groupe, l'origine domestique des travailleurs et la part du travail accompli par des unités domestiques tierces au bénéfice de l'ensemble parental. Ces tableaux font ressortir l'existence d'une circulation du travail entre l'unité parentale et les unités domestiques qui lui sont extérieures

(1) Lorsque des individus quittent leur domicile habituel pour venir en aide à un parent malade, il y a transfert de force de travail. Outre le couple ayant été absent durant neuf mois, une célibataire de l'ensemble parental s'est également occupée d'un parent malade. Ces différents transferts de force de travail n'ont pas pu être pris en considération.

Il est à noter de même que le chiffre relativement élevé obtenu pour la culture de l'igname est dû à l'activité d'un célibataire masculin se partageant plus ou moins entre deux unités domestiques.

(2) La répartition de l'entraide dans les différentes activités renvoie à l'opposition entre igname (cultures vivrières) et café, l'un constituant le pôle traditionnel d'entraide, l'autre le pôle limité à la parenté proche.

tout en montrant que cette part est faible (1), et ce quelles que soient les activités prises en considération. Le maximum enregistré représente à peine plus de 3% de la force de travail mobilisée par l'unité conjugale concernée, et il se rapporte à la culture de l'igname. L'entraide est plus importante entre unités domestiques de l'ensemble parental.

(1) Pour évaluer la part réelle du transfert de main-d'oeuvre avec ou sans contrepartie, ces chiffres devraient être réinsérés dans l'ensemble des activités de production effectuées dans le cadre des cérémonies de coutume et dans celui des activités effectuées par les groupes de travail au bénéfice de la collectivité villageoise.

Tableau 28. - Circulation de la force de travail en fonction de l'origine parentale des individus et des groupes bénéficiaires.

A. - Culture de l'igname.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1	50	51	101	31	24		55	3		3		3	6	9
A2	31	12	43	31			31							
Ss.tot.	81	63	144	62	24		86	3		3		3	6	9
D3	19	409	428	8	24	18	50	3		3	3		6	9
E4	4	63	67	8			8	3		3	3		6	9
D5	6	34	40	8		2	10							
D6	40	188	228	32		8	40		3	3				
D7	45	38	83	40		5	45	40	38	78	23		43	66
Ss.tot.	114	732	846	96	24	33	153	46	41	87	29		55	84

B. - Autres cultures vivrières.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1	76	53	129	63	10	4	77		3	3				
A2	80	77	157	63	7		70							
Ss.tot.	156	130	286	126	17	4	147			3				
D3	9	72	81	9			9							
E4	4	255	259	4			4							
D5	25	92	117	13	7	4	24							
D6	15	22	37	15			15		6	6				
D7	10	13	23	4	10		14							
Ss.tot.	63	454	517	45	17	4	65			6				

C : Activités effectuées à plusieurs. I : Activités effectuées individuellement.

Apports de travail :

- (1) Heures effectuées par des membres de l'unité conjugale
- (2) Heures effectuées par des membres de l'ensemble parental n'appartenant pas à l'unité conjugale
- (3) Heures effectuées par des individus extérieurs à l'ensemble parental.

C. - Café ancien.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1	52	42	94	37			37							
A2	40	17	57	37		3	40		2	2				
Ss.tot.	92	59	151	74		3	77		2	2				
D3	3	52	55	3			3							
E4	5	73	78	5			5							
D5		34	34					6		6			6	6
D6		21	21											
D7	9	19	28	8			8							
Ss.tot.	17	199	216	16			16	6		6			6	6

D. - Café nouveau.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1	25	32	57	6	56		62							
A2	8	6	14	6	24		30							
Ss.tot.	33	38	71	12	80		92							
D3														
E4														
D5	5		5	10	10		20							
D6	15		15	20	20		40							
D7	25	7	32	20	30		50	6		6			6	6
Ss.tot.	45	7	52	50	60		110	6		5			6	6

E. - Elevage.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1														
A2														
Ss.tot.														
D3		42	42					7		7	4		10	14
E4														
D5														
D6								4	8	12			12	12
D7														
Ss.tot.		42	42					11	8	19	4		22	26

F.- Autres activités.

	Ensemble parental bénéficiaire							Ensemble parental non bénéficiaire						
	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.	C	I	Ss.tot.	(1)	(2)	(3)	Ss.tot.
D1														
A2														
Ss.tot.														
D3														
E4	2		2	2			2							
D5									2	2				
D6	12	5	17	12			12							
D7	16		16	16			16							
Ss.tot.	30	5	35	30			30		2	2				

10.2.4. Circulation du travail et des produits entre

unités domestiques de l'ensemble parental;

circulation des produits entre unités domes-

tiques villageoises

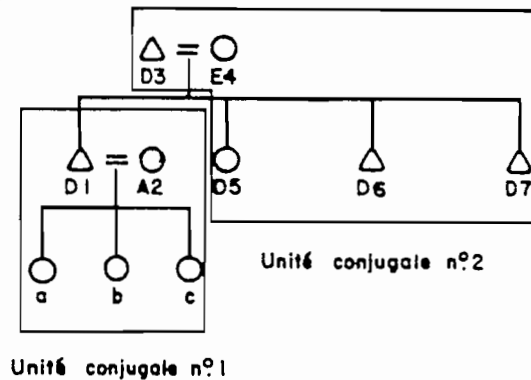
Jusqu'à présent, l'analyse des rapports entre unités domestiques distinctes privilégiait la circulation de la force de travail. Montrer que les unités domestiques constitutives de l'ancienne famille élargie ne se réduisent pas à une juxtaposition d'unités domestiques, mais entretiennent entre elles des rapports de production, nécessite de lier la circulation de la force de travail à celle des produits du travail.

En 1981-82, les parcelles de l'ensemble parental plantées en ignames se répartissent de la manière suivante. L'unité conjugale n°1 compte deux parcelles cultivées en commun par D1 et A2. La répartition des parcelles cultivées par les individus de l'unité domestique n° 2 est plus complexe. L'aîné de l'ensemble parental, D3, met trois parcelles en culture. Il cultive la première "pour lui", la seconde est cultivée "pour un de des enfants" de D1-A2 (b), et la troisième "pour l'aîné des fils" qui vivent avec lui (D6). E4 quant à elle cultive deux parcelles : l'une "pour elle", l'autre pour le cadet des fils" (D7). D6 cultive une parcelle, en plus de celle cultivée par son père; D7 n'a pas d'autres parcelles que celle cultivée par sa mère (1).

(1) Le discours des adultes met souvent l'accent sur l'entraînement au travail qu'il convient de donner aux adolescents : "j'ai planté du

Bien que l'unité conjugale n°2 soit conçue sur le modèle de l'autonomie relative des individus adultes, chacun d'entre eux cultivant sa ou ses parcelles, les produits consommés en commun. Au-delà de cette consommation qui fonde l'unité domestique, il est à noter que la proche parenté peut se servir dans l'une ou l'autre parcelle si besoin est.

La parcelle cultivée par D3 "pour b" est celle qui comporte les ignames des variétés utilisées lors des échanges cérémoniels, et qui sont offertes au nom des deux unités domestiques. La culture et l'utilisation des produits de cette parcelle sont réalisées par les deux unités conjugales (1).

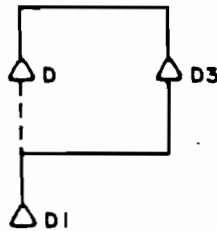


suite de la note (1) de la page précédente
café pour mon fils", "j'ai fait un champ pour apprendre à mes fils à travailler...". L'attribution d'une parcelle à chacun des deux fils (D6 et D7) à côté des parcelles cultivées par le père et la mère procède de cette démarche. Il est à relever que "travailler ensemble" signifie tout autant cultiver des parcelles qui sont côte à côte (dans un contexte horticole où les jardins sont fréquemment disséminés) que travailler sur une même parcelle. Travailler à proximité l'un de l'autre (ce qui peut impliquer le transfert temporaire des droits d'usage) est une relation sociale valorisée.

Pour le café nouveau par exemple, des frères, des membres d'un même lignage, de beaux frères, peuvent demander au Service de l'Agriculture l'ouverture d'une parcelle d'un seul tenant, et se la répartir ensuite.

(1) Doumenge (1982 : 266) estime qu'un tiers de la production d'igname est destinée à des fins cérémonielles.

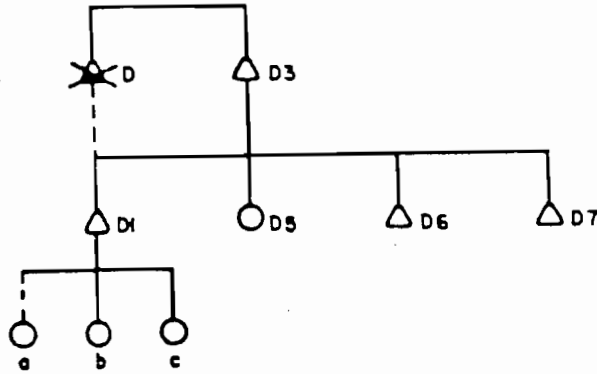
La parcelle destinée à produire les ignames cérémonielles est cultivée au nom de l'enfant b pour des raisons relevant de la symbolique : ces ignames sont cultivées par l'aîné ou par un cadet dans l'ordre de la parenté, soit réellement, soit à titre nominal (1). Sur trois générations, la succession à la culture de cette parcelle s'établit comme suit :



A la première génération, la lignée se compose de D et de D3, ainsi que de leurs épouses respectives. D est l'aîné de la lignée (et le départ d'une branche aînée) et cultive la parcelle. A la seconde génération, cette parcelle est cultivée pour D1, aîné des cadets de D et de D3. La culture de la parcelle reste ainsi à la branche aînée de

(1) Doumenge (1982 : 292) décrit la culture du billon à ignames cérémonielles en ces termes : "En Grande Terre comme aux Loyautés, cet aménagement ne peut être que le fait d'un homme, soit le plus vieux du lignage, soit le plus jeune adulte non marié qui officie suivant les directives que lui donne l'aïeul".

la lignée (celle de D1, aîné réel et sociologique de D6 et D7 par son adoption).



Au mariage de D1, la culture de cette parcelle (qui est effectuée par D3 après la mort de D) est faite "pour D7" (cadet des cadets). Lorsqu'à la troisième génération, D1 devient le père d'un enfant de sexe masculin, la culture se fait momentanément en son nom (aîné masculin des cadets de la troisième génération) (1). Après le décès de cet enfant et en l'absence de tout enfant de sexe masculin, la culture revient nommément à la fille b, aînée réelle des cadets de la troisième génération (a ayant été adoptée).

Cette parcelle consacrée aux ignames de coutume, qui seront utilisées par la lignée (c'est-à-dire, par les deux unités domestiques réunies), est essentiellement cultivée par D3 (dont toutes les parcelles sont localisées au même endroit); parfois aidé de D1 (2). Il y a là

(1) La place de cet enfant non situé sur la généalogie est entre b et c. En l'absence de garçon dans la descendance de D1, tout enfant mâle issu de D6 ou de D7 prendrait la suite de b. Le fait que la culture de ce billon se fasse au nom d'un enfant de sexe féminin semble assez inhabituel.

(2) La culture de cette parcelle ne doit pas traîner en longueur sous peine d'attirer le malheur sur la lignée.

une circulation du travail interne aux deux unités domestiques (2) qui, au-delà du billon d'ignames cérémoniels, s'applique à l'ensemble de la production vivrière. Les offrandes cérémonielles n'étant pas limitées aux seules variétés d'ignames cultivées sur ce billon, les produits qui seront offerts au nom de la lignée (ignames, taros, etc..) sont tirés de n'importe lequel des champs des deux unités domestiques.

L'accès aux caféiers met en jeu des relations similaires qui ne font pas coïncider travail et accès aux fruits du travail, et qui instaurent une certaine circulation des produits à l'intérieur de l'ensemble parental. D1 a reçu des caféiers de son père adoptif; D3 possède ses caféiers et en a donné une partie à son second fils (D6, aîné des fils non mariés). La récolte du café tend à s'effectuer de la manière suivante : D1 et son épouse A3 le ramassent dans leur caféière, D3 et E4 en font autant dans les leurs, mais E4 récolte également une partie du café de son frère parti vivre dans un village

(1) La culture à l'intérieur de la lignée, d'un billon d'ignames cérémonielles par un cadet est reproduite au niveau du lignage. Le lignage D comprenant trois lignées, chacune d'entre elles cultive son billon cérémoniel, mais seule l'une d'elles a pour fonction d'apporter à son initiative la première igname qui sera consommée grillée par les hommes du lignage. Après cet acte, hommes et femmes du lignage pourront se réunir pour consommer les premières ignames venant des différents billons, cette fois sous forme de bouillie. Cf. sur ce point GUIART 1972 :1138.

La constitution des lignées (principe généalogique) relève à la fois des généalogies et de la position des germains les uns par rapport aux autres (principe statutaire). ainsi les trois lignées du lignage D forment-elles la descendance réelle ou par adoption de quatre hommes, et le produit de cinq mariages. Les demi-frères forment des lignées séparées, alors que les cousins patrilinéaires (fils de frères) sont assimilés à une même lignée (ce qui souligne l'importance de la filiation par les femmes).

de la Côte Ouest. D6 ramasse le café sur sa parcelle D5 et D7, qui n'ont pas de parcelle propre, récoltent sur les terres des uns et des autres, à savoir chez D1, D3 ou D6. Cependant à la différence de sa soeur, D7 héritera des caféières que son père continue à cultiver pour le moment.

Les conditions de recueil des données n'ont pas permis de mener un analyse exhaustive de la circulation de la force de travail à l'intérieur de l'ensemble parental, en fonction d'un décompte précis des temps de travail sur chacune des parcelles et par individus. Il apparaît cependant que ces unités domestiques proches sont celles qui coopèrent le plus aisément. Ainsi l'unité conjugale qui possède du café nouveau a-t-elle bénéficié d'une aide bénévole représentant plus de la moitié du travail fourni dans le cadre de cette activité. La forme de collaboration qui l'emporte reste toutefois celle qui se développe au sein de l'unité conjugale.

De fortes disparités dans les activités des individus sont également perceptibles. D3 pour l'igname, son épouse E4 pour les cultures vivrières fournissent ensemble 835 heures de travail, alors que D1 et son épouse A2 n'en fournissent que 430. La part de certains cultivateurs est donc de loin supérieure à celle des autres. L'absence d'accumulation et le peu d'importance de la commercialisation conduit à une redistribution, entre les unités domestiques, que ce soit dans les relations quotidiennes ou lors des cérémonies de coutume. Dans ce

cas, la circulation peut passer d'un village à l'autre (1).

La circulation entre unités domestiques a été envisagée au niveau d'un relevé des échanges quotidiens de repas, de produits vivriers, de produits divers, et d'argent, sur une période de vingt deux jours, allant de la mi-mars au début du mois d'avril. cette circulation établie à partir de D1, porte le plus souvent sur des liens de parenté réels. La parenté classificatoire est précisée.

(1) lors des cérémonies de deuil, par exemple, les ignames sont offertes aux oncles maternels du défunt, traditionnellement sans contrepartie. Il est fréquent que les oncles soient d'un autre village; l'équilibre dans la circulation des produits entre "oncles" et "neveux" fluctue en fonction des décès, chaque lignage étant, suivant les circonstances impliqué en tant qu'"oncles" (récipiendaires) ou en tant que "neveux" (donataires). Il semblerait qu'en zone paicî, l'évolution des pratiques sociales implique en tant qu'"oncles" et "neveux" des groupes plus larges qu'autrefois. Cette tendance a déjà été signalée pour Maré (Naisseline 1952 : 43).

Journée	Sens de l'échange	Nature de l'échange et bénéficiaire	(1)	(2)
1	donné	repas du matin : épouse de frère d'épouse, soeur d'épouse, soeur, fille de frère d'épouse, père repas de midi : soeur, fille de soeur d'épouse, père repas du soir : mère et fils de soeur 1 sac de bananes : épouse de frère d'épouse 1 pain : fils du frère de mère 1 litre de pétrole : fille de frère de père (classificatoire)	2 2 1	3 1 1 1 1 1
2	donné	repas de midi : soeur, fille de soeur d'épouse repas du soir : fille de soeur d'épouse 1.000 Frs : fils de soeur de père d'épouse	1	1 1 1
3	donné reçu	repas du matin : fille de soeur d'épouse repas de midi : fille de soeur d'épouse repas du soir : fille de soeur d'épouse 1 sac de "taro bourbon" : frère d'épouse 1 sac de "taro bourbon" : mère 3 ignames : mère	1 1	1 1 1 1
4	donné	repas du matin : fille de soeur d'épouse, père repas de midi : soeur, fille de soeur d'épouse repas du soir : fille de soeur d'épouse 1 sac de "taro bourbon" : fille de frère d'épouse	1 1	1 1 1 1
5	donné reçu	repas du matin : fille de soeur d'épouse repas du soir : fille de soeur 1 sac de taro : frère de père (classificatoire) pour coutume de naissance repas de midi : épouse chez père d'épouse ; chez père : ses filles 1 sac de manioc : soeur d'épouse 1 sac d'ignames : père	1 1	1 1 1 1 1
6	donné reçu	1 sac de "taro bourbon" ; 2 kg de riz 1 kg de sucre, 1 kg de lentilles, 1 pain, 1000 Frs : frère d'épouse repas du matin : une de ses filles chez frère de père (classificatoire) repas de midi : ego, son épouse et leur 3 filles chez frère d'épouse, une de ses filles chez frère de père (classificatoire) 1 sac de manioc : frère d'épouse		1 1 1 1 1
7	donné reçu	repas du matin : frère repas de midi : une fille chez frère d'épouse une fille chez autre frère d'épouse	1	1 1
8	donné reçu	repas de midi : fille de soeur d'épouse, fils de soeur, fille de frère (classificatoire) d'épouse repas du soir : frère 1 sac de "taro d'eau" : mère	1 1	3

(1) Nombre d'individus appartenant à l'ensemble parental.

(2) Nombre d'individus extérieurs à l'ensemble parental.

Journée	Sens de l'échange	Nature de l'échange et bénéficiaire	(1)	(2)
9	donné	<u>repas du matin</u> : père, frère d'épouse <u>repas de midi</u> : fille de soeur d'épouse, frère d'épouse <u>repas du soir</u> : frère <u>1 sac de manioc</u> : soeur	1 1 1	1 2 1
	reçu	<u>1 kg de riz</u> : soeur d'épouse		
10	donné	<u>repas du matin</u> : fille de soeur d'épouse <u>repas de midi</u> : fille de soeur d'épouse <u>repas du soir</u> : fille de soeur d'épouse		1 1 1
	reçu	<u>1 sac de manioc</u> : frère d'épouse		1
11	donné	<u>repas du matin</u> : fille de soeur d'épouse, frère <u>repas de midi</u> : père, fille de soeur d'épouse <u>1 sac de taro</u> : pour un lignage Dui ayant une coutume de deuil	1 1	1 1 1
	reçu	<u>repas du soir</u> : chez le lignage Dui pour coutume de deuil		1
12	donné	<u>1 sac de nourriture</u> : au lignage Dui ayant une coutume de deuil		1
	reçu	<u>repas de midi</u> : chez le lignage Dui ayant une coutume de deuil <u>repas du soir</u> : chez le lignage Dui ayant une coutume de deuil		1 1
13	donné	<u>repas du matin</u> : frère d'épouse <u>1 sac de nourriture ; 1700 Frs et des étoffes</u> : au lignage Dui ayant une coutume de deuil		1 1
	reçu	<u>repas du soir</u> : ego, épouse, et filles chez père lignage Dui ayant une coutume de deuil <u>1 sac de nourriture</u> : mère	1	1
14	donné	<u>repas du matin</u> : frère d'épouse, père	1	1
	reçu	<u>repas de midi</u> : ego, épouse et filles chez le lignage Dui ayant une coutume de deuil <u>repas du soir</u> : ego, épouse et filles chez le lignage Dui ayant une coutume de deuil		1 1
15	reçu	<u>1000 Frs et des étoffes</u> : lors de la coutume de deuil		1
16	donné	<u>repas du matin</u> : frère d'épouse <u>repas de midi</u> : père, fils de soeur	1	1 1
	reçu	<u>1 régime de bananes</u> : fils de frère (classificatoire) de père.		1
17	donné	<u>repas du matin</u> : frère d'épouse <u>1 sac de nourriture</u> ("taro bourbon", ignames, bananes) : ouvriers de chantier.		1 1

Journée	Sens de l'échange	Nature de l'échange et bénéficiaire	(1)	(2)
18	donné	<u>repas du matin</u> : frère d'épouse		1
		<u>repas de midi</u> : épouse du frère classificatoire de père, épouse du frère d'épouse		2
		<u>1 sac de manioc</u> : épouse de frère d'épouse		1
	reçu	<u>1 sac de nourriture</u> ("taro bourbon", manioc): <u>soeur d'épouse</u>		1
19	donné	<u>repas du matin</u> : père	1	
		<u>1 sac de nourriture</u> : père d'épouse		1
		<u>1 sac de nourriture</u> : mère	1	
		<u>3 ignames</u> : pour fête de Pâques		1
	reçu	<u>repas de midi</u> : ego et épouse chez père d'épouse <u>filles chez père</u>	1	1
		<u>repas du soir</u> : ego, épouse, fille chez fille de frère (classificatoire) de père		1
20	reçu	toute la journée ego, épouse et filles dans un autre village pour fête de Pâques		3
21	reçu	toute la journée ego, épouse et filles dans un autre village pour fête de Pâques		3
22	donné	<u>repas du matin</u> : fils de soeur		1
	reçu	<u>viande</u> (gibier) : frère (classificatoire) d'épouse		1

L'importance des échanges en dehors de tout contexte cérémoniel est notable : il n'est pas une seule journée qui ne donne lieu à une circulation de produits non compensée immédiatement. Sur les vingt deux jours considérés, cinq ont occasionné des échanges s'inscrivant dans le cadre des cérémonies de deuil (journées 11 à 15), et dans celui de fêtes religieuses (journées 20 et 21). Mais il ne s'agit là que de temps forts dans un processus quotidien.

La nourriture, d'origine vivrière principalement, est ce qui circule le plus. En comptant chaque échange pour une unité,

indépendamment du nombre d'individus concernés par l'échange, la nature des produits ayant circulé s'établit comme suit : 92% des échanges ont eu pour objet des nourritures (cuites dans les deux tiers des cas), et 8% de l'argent ou des marchandises.

Nature de l'échange	Quotidien	Coutumes	Fêtes	Total
Nourritures crues	20	4	1	25
Nourritures cuites	44	6	6	56
Nourritures commercialisées	3			3
Sous-Total	67	10	7	84
Produits divers commercialisés	1			1
Etoffes		2		2
Argent	2	2		4
Total	70	14	7	91

Sur vingt deux journées, quatorze ont impliqué au moins un échange avec un membre de l'unité parentale, vingt et une ont vu se réaliser au moins un échange avec un membre extérieur à l'ensemble parental. En ce qui concerne les nourritures crues, sept échanges ont été effectués avec des membres de l'ensemble parental, dix huit avec des membres extérieurs. Ces chiffres s'établissent respectivement à dix

neuf et trente sept pour les nourritures cuites. La circulation quotidienne des produits est importante, que ce soit entre les unités conjugales de l'ensemble parental ou entre celles-ci et les unités conjugales extérieures (1).

En dehors des liens patrilinéaires, la circulation des produits est surtout orientée par les liens de l'alliance de mariage égo-centrée.

10.2.5. : Les accès secondaires à la terre en tant que circulation

La terre n'est pas uniquement le support de la production : elle est aussi la manifestation de liens sociaux. Le prêt ou le don de terres participent au même titre que l'entraide et la circulation des produits à la reproduction des biens sociaux et suivent plus particulièrement la circulation des femmes. Aussi le droit d'usage concédé à des individus extérieurs au lignage ne traduit-il pas nécessairement un besoin de terre de la part de celui qui en bénéficie.

Bien que le village de référence ne connaisse pas de pression foncière, la cession de droits temporaires de cultures est largement pratiquée. D3 cultive ses trois parcelles d'ignames sur les terres de son lignage mais E4 cultive sa parcelle et celle de son fils sur les terres de son demi-frère (lignage A). Si D5 travaille sur les terres

(1) Lors des cérémonies de deuil, "les oncles maternels" (lignage de l'oncle maternel) peuvent s'emparer de biens appartenant au lignage du mort (cf pour Maré, Naisseline 1952 : 44). En dehors de ce contexte cérémoniel, certains liens de parenté permettent aux visiteurs de s'appropriier des biens appartenant à leurs hôtes. Cette pratique a cours entre cousins croisés, le cousin croisé matrilatéral (fils de frère de soeur) bénéficiant du transfert, son cousin croisé patrilatéral (fils de soeur de père) ne prenant rien en retour.

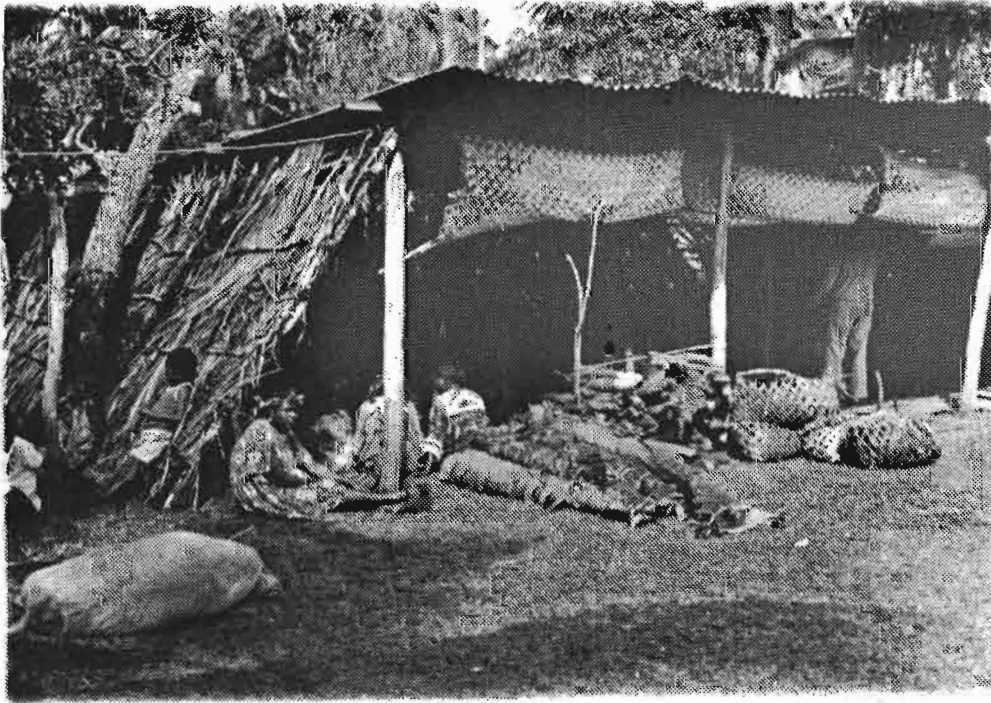
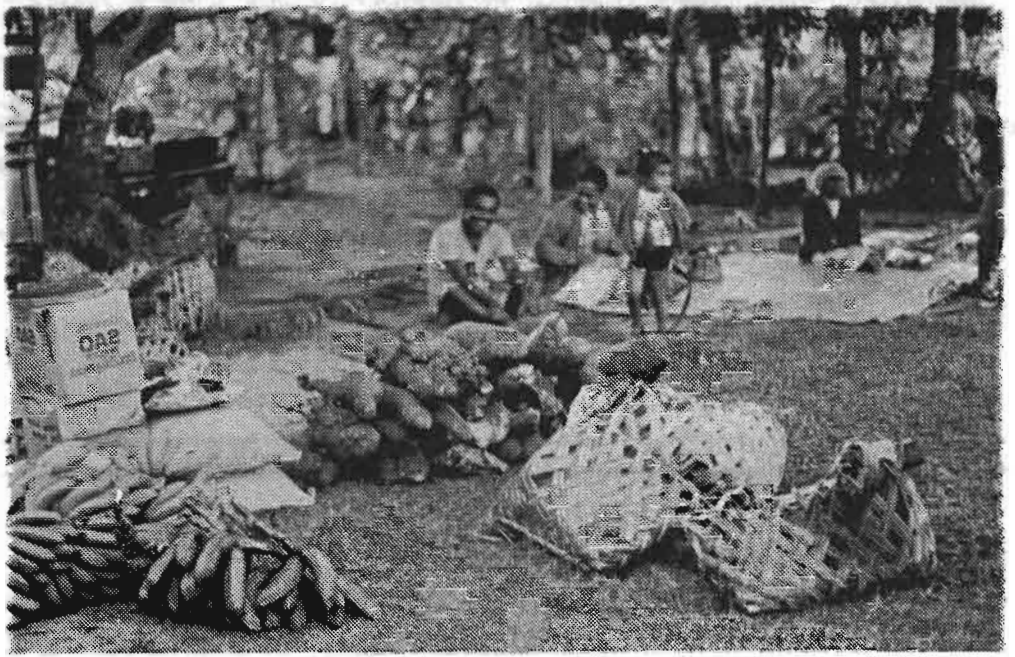
de son père, D6 cultive sur celles d'un de ses grand-pères classificatoires, membre du lignage H (liens de lignage associés). Le couple formé par D1 et A2 entretient deux parcelles sur les terres du lignage A (terre de père d'épouse), alors que celui formé par E8 et D9 en possède deux sur les terres du lignage D (terre de père d'épouse) et une sur celles du lignage E.

En ce qui concerne les individus extérieurs à l'ensemble parental (cf généalogie p.), F10 et son épouse G11 cultivent sur les terres du lignage G (terre de père d'épouse), alors que F 12 et D13 cultivent sur les terres de leurs lignages respectifs. B16 et son épouse S 17 travaillent sur les terres du lignage C (terres de frère de mère et liens de lignages associés), C15 et G20 sur leurs terres respectives. G21 et sa mère J23 ont leurs parcelles sur les terres du lignage G, alors que F22, épouse de G21, cultive sur les terres du lignage F, et que G 24 cultive sur celles du lignage C (terre de frère de grand-mère).

L'accès aux terres à café suit la même logique (1) : E4 cultive et récolte une partie des caféiers de son frère (lignage E), absent du village; une caféière du lignage D, donnée au lignage H (liens de lignages associés) est toujours utilisée par D3. Ces quelques exemples manifestent les possibilités fournies par l'alliance et les liens de

(1) Rappelons qu'au-delà des situations décrites, les exemples de cessions temporaires de terres à café sont courantes. Les brouilles fréquemment mentionnées dans les récits de tradition orale peuvent être à l'origine de départ pour un autre village; de rattachement à une autre unité domestique à l'intérieur du village, ou de la recherche d'autres terrains de culture. Il semblerait que la facilité des scissions (entre frères) distingue la Grande-Terre de certaines Iles des Loyauté (notamment Lifou).

**Rassemblement du lignage
et de ses offrandes**

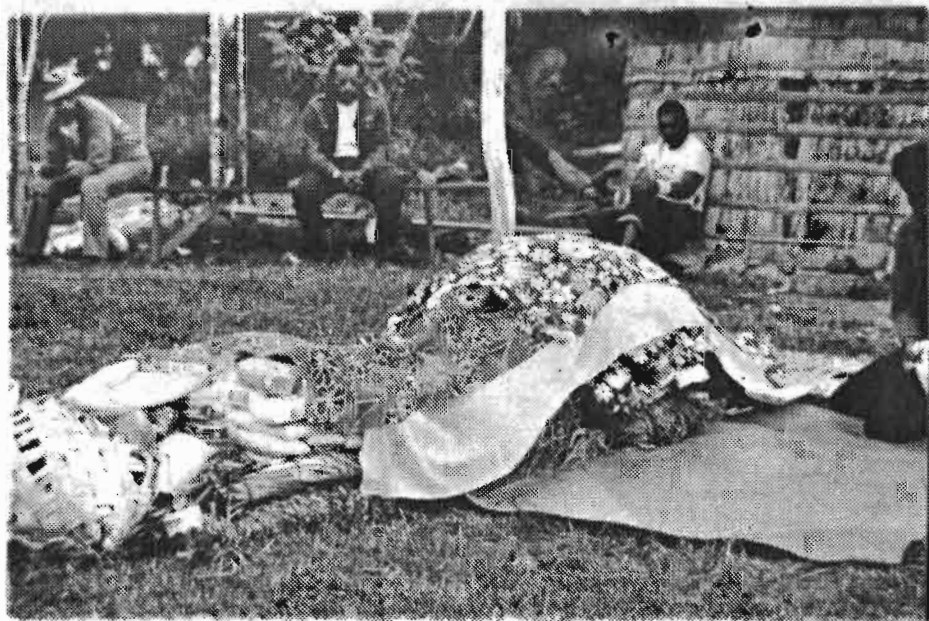
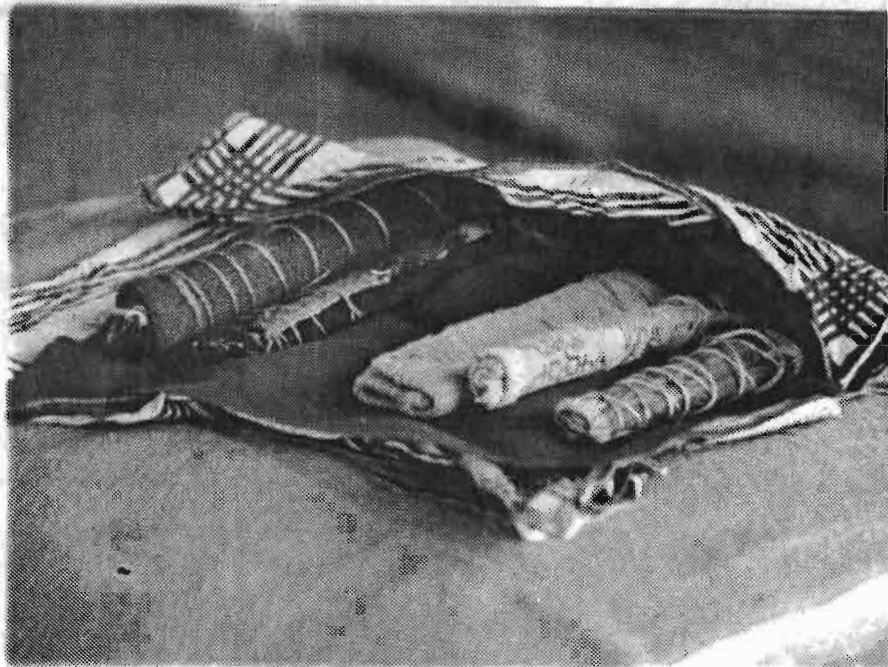


**Présentation des
offrandes coutumières**



En attendant...

**Monnaie calédonienne
dans son étui**



**Tas d'étoffes et de
vivres pour cérémonie
coutumière**



Ignames de coutume

lignage appariés pour obtenir des droits fonciers temporaires ou définitifs (1).

10.2.6. La circulation des individus

Les liens de parenté permettent aux individus de circuler entre les unités domestiques. Cette circulation semble en général importante, surtout pour les adultes célibataires, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du village. La diversité des possibilités d'accès à la terre, l'autonomie économique conférée par la culture individuelle de champs vivriers, la possibilité clairement établie de résider dans toute maisonnée où l'on possède des liens de parenté, permettent aux individus de passer d'une unité domestique à l'autre, et même de participer de plusieurs unités domestiques. Pour l'ensemble parental étudié, les déplacements à l'intérieur du village se sont établis de la manière suivante : D5 a quitté temporairement son unité domestique

(1) L'importance des enjeux fonciers dans le cadre de la colonisation confère aux modalités d'accès à la terre (droits définitifs ou droits de culture temporaires) un intérêt et une signification qu'elles ne possèdent pas dans la rationalité de la formation sociale non marchande. Les transmissions définitives ou temporaires y sont fréquentes (cf. p. : ; "autrefois on disait plante là et c'était réglé"; et Doumenge 1974 : 92). La transmission foncière y est moins importante que le lien social qu'elle traduit ou qu'elle permet d'actualiser, et les notions juridiques ne réglementent pas cet accès : il n'est guère possible de refuser de la terre à un parent. Les pratiques foncières décrites par Guiart (1972 : 1159), dans le cadre d'une société à titres (Iles Sheperds- Vanuatu), renvoient à celles observées dans le village étudié : "Moyennant quoi, d'année en année, on travaille pour une large part sur le terrain d'autrui, prêtant soi-même une partie de son bien, et la solidarité recherchée s'en trouve plutôt affermie". et "(...) Le prêt de terres pour des cultures vivrières n'intéresse que de faibles superficies qu'il est d'ailleurs difficile de répertorier car les Mélanésiens se refusent généralement à leur accorder une valeur foncière". (Doumenge 1974 :124).

pour aider un parent malade. D6 et D7 vivent une partie de l'année chez leur grand-père classificatoire (liens de lignages associés) sur les terres duquel D6 cultive. E8 et D9, faisant partie de l'unité domestique de D3, se sont installés plusieurs mois chez un parent malade (liens de lignages associés).

10.3 : La communauté villageoise

Les communautés villageoises sont le plus souvent des regroupements induits par l'administration coloniale et les Eglises (1). Alors que la chefferie précoloniale réalisait de manière plus ou moins fluctuante l'intégration des lignages par le biais du politique et de ses représentations, les transformations des rapports sociaux ont provoqué une sédentarisation et une fixation des territoires qui font émerger le village en tant que niveau d'intégration des lignages, parallèlement à la structure politique de la chefferie(2).

Expression de l'unité politique des lignages qui s'y rattachent,

(1) Guiart 1972 : 1136; Il semblerait que les villages précoloniaux aient existé en bord de mer (LAMBERT, 1900 : 59 :82).

(2) La mobilité sociale (Guiart 1972 : 1131) est un des traits caractéristiques du système social. Si le regroupement politique (chefferie) se constitue sur une base territoriale, ce n'est pas la territorialité qui constitue le principe de regroupement des lignages, mais plutôt les rapports que ces lignages entretiennent entre eux (parenté, statut), et dont la chefferie est le lien. Dans les conditions sociologiques contemporaines marquées par la territorialisation des groupes, cette fonction de la chefferie perd en importance. Ceci explique que la vitalité des chefferies ne se manifeste pas partout avec la même force.

La situation aux îles, notamment à Lifou, apparaît différente. Bien que les lignages connaissent également des migrations, l'intégration politique semble plus poussée. Par ailleurs, les îles n'ont pas connu les regroupements qui ont été imposés sur la Grande Terre, et qui ont sans aucun doute contribué à l'affaiblissement des chefferies.

le chef manifeste par son prestige celui de ses sujets (1). La culture de parcelles d'ignames pour la chefferie ainsi que la construction de la case du chef (aujourd'hui de sa maison) sont des entreprises collectives exprimant la puissance du groupe (BENSA, RIVIERRE 1982 : 37) (2). A côté du travail de la chefferie impliquant l'ensemble des villageois, de nouvelles formes de travail communautaire se sont développées. Les groupes de travail sont à présent une des caractéristiques de la vie mélanésienne, et leur participation aux activités de production peut ne pas être négligeable. Le travail de certains de ces groupes bénéficie à l'ensemble de la collectivité au même titre que le travail de la chefferie. D'autres groupes de travail ont des objectifs en marge de ceux de la collectivité. Cependant quelle que soit leur nature, le recrutement de ces différents groupes s'effectue sur une base villageoise qui traduit une nouvelle pertinence de la résidence villageoise en tant que facteur d'intégration (3). Divers groupes et associations sont représentés dans le village.

- le groupe de l'Eglise participe aux travaux requis par la vie matérielle de l'Eglise, et s'occupe de l'organisation des réunions ou des fêtes religieuses, dont certaines dépassent le cadre villageois. En vue de la préparation du Synode, ce groupe a entrepris la culture d'un champ d'ignames. C'est également lui qui a fourni la main

(1) Le chef est au centre du système politique, et tous les lignages ont une fonction à accomplir au sein de la chefferie.

(2) La perpétuation de ce "travail de chefferie" est variable

d'oeuvre nécessaire à la réfection d'une salle de classe relevant de l'Enseignement Libre : les membres des deux Eglises protestantes avaient joint leurs efforts pour la circonstance (1).

Il est fréquent par ailleurs que les groupes d'Eglise participent à des travaux de culture (ignames, café) pour subvenir aux besoins des pasteurs, et contribuent à l'entretien ou à la construction des bâtiments de l'Eglise. Ils peuvent aider à la culture des parcelles des personnes âgées ou malades.

- Le groupe de jeunes travaille toute l'année à la préparation des fêtes de Noël et du jour de l'an, accumulant de l'argent en vue des achats de nourriture (2).

- le groupe de femmes et le groupe de l'équipe de football ont des objectifs propres ne se rapportant pas à la collectivité villageoise. Ces groupes participent aux travaux de production ou fabriquent des objets d'artisanat (groupe de femmes), afin d'obtenir l'argent nécessaire à leurs déplacements. Les modalités de leur rémunération sont très variables, en rapport avec les possibilités monétaires de leur bénéficiaire.

(1) En situation précoloniale, la résidence est un facteur d'intégration important dans nombre de sociétés d'Océanie. La situation actuelle diffère du fait que l'aspect résidentiel est désormais suffisant, et qu'il permet de recruter des groupes (associations, groupes de travail) sur cette seule base, indépendamment des statuts régis par la parenté et le politique.

(2) Depuis la scission de 1958, deux Eglises protestantes sont présentes en Nouvelle - Calédonie (Guiart 1959).

(3) Ces fêtes peuvent durer une dizaine de jours, et concernent tout le village.

Tableau 29: Répartition des activités effectuées en réserve dans le cadre des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale.

		Hommes			Femmes		
		Célibat.	Mariés	Moyenne	Célibat.	Mariées	Moyenne
Igname		17	7	12			
Vivrier autre			2	1	4		2
Café ancien		15	10	12	21	2	11
Café nouveau		10	1	5	6		3
Elevage							
Chasse, pêche		14		7			
Prod. diverses		7	8	8	3		2
Ss. total		63	28	45	34	2	18
Habitat	Construction Réparation	36	104	70	52		26
	Nettoyage	6	10	8	8	7	7
Cuisine, vaisselle		1		1	21	67	44
Ramassage de bois		1			4		2
Ss. total		44	114	79	85	74	79
Activités sociales		38	59	49	39	25	32
Sport		115	30	72	42	7	24
Ss. total		153	89	121	81	32	56
Total		260	231	245	200	108	154

Hommes et femmes participent aux activités de production menées dans le cadre des groupes de travail, mais la part des hommes est nettement plus importante que celle des femmes. Les célibataires des deux sexes sont plus présents que leurs aînés. Toutes sortes d'activités de production peuvent être effectuées par les groupes, mais le café reste l'activité mobilisant le plus grand nombre d'heures de travail.

En dehors des activités de production, c'est la construction et la réparation de l'habitat qui fournissent le plus grand nombre d'heures. La part des hommes mariés est trois fois plus importante que celle des célibataires; la participation des filles célibataires atteint la moitié de celle des hommes mariés. La part des femmes redevient prépondérante pour les tâches domestiques.

Les groupes de travail offrent parfois leurs services à l'extérieur de la réserve. Le travail ainsi fourni représente 9% du temps de travail fourni dans le cadre des groupes pour les célibataires, 11% pour les hommes mariés, 12% pour les femmes célibataires, et 3 % pour les femmes mariées. Il s'agit toujours d'activités de production agricole effectuées pour le compte d'un colon.

10.4 Le travail salarié

Tableau 30 : Répartition du travail salarié en dehors des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale du travailleur, et selon le bénéficiaire du travail

Bénéficiaire	Hommes			Femmes		
	Célibat.	Mariés	Moyenne	Célibat.	Mariées	Moyenne
Mélanésien		59	30		40	20
Colon	164	27	95		9	5
Ent. Admin.	106	72	89			
Total	270	158	244		49	25

Dans le village étudié, le salariat entre mélanésien n'est guère usité alors qu'il peut l'être davantage dans d'autres villages de la Grande Terre ou des Iles (1). Aucun travail rémunéré au bénéfice d'un Mélanésien n'a été relevé pour les célibataires, qui forment par ailleurs la catégorie la plus intéressée par le travail salarié. A l'exception d'une heure utilisée pour le café nouveau, le travail salarié a été exclusivement consacré aux cultures vivrières autres que l'igname.

Le travail salarié effectué au bénéfice d'un colon est surtout le fait des hommes célibataires; la part des hommes mariés est six fois moindre et celle des femmes plus réduite encore.

Le travail rémunéré fourni pour le compte d'entreprises ou de services administratifs indique encore une part plus grande des célibataires masculins. Leur prépondérance sur les hommes mariés est toutefois plus faible de par les mesures sociales dont bénéficient les hommes mariés (les embauches leur assurent l'accès aux prestations familiales, dans le cadre du plan de lutte contre le chômage).

(1) "Parfois (...) le particulier passe un "contrat" avec un groupe de jeunes (...). Cette pratique est vivace dans les îles. En Grande -terre, les formes d'entraide semblent se limiter à la famille lignagère et il est très rare de noter des rémunérations en espèces". (Doumenge, 1982 : 264).

11- REFLEXION SUR LES PRESUPPOSES D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT

"Incarnant la sagesse des catégories indigènes bourgeoises, l'économie formelle s'épanouit sous forme d'idéologie dans son pays d'origine et d'éthnocentrisme outre-mer." (Sahlins 1972:34)

11.1- Ambiguïté de la notion de développement et démarche ethnocentrique

La notion de développement est généralement présentée comme essentiellement technique, neutre au regard des rapports sociaux : le développement ne se ramènerait qu'à un accroissement des capacités techniques et de la production, qu'il serait possible d'appréhender en dehors de tout contexte social. Tel n'est cependant pas le cas. Quel que soit le système social, la production ne saurait être séparée des rapports sociaux : socialement constituée, elle sert dans un même mouvement à la reproduction biologique et sociale des individus comme à la reproduction de l'ensemble de l'organisation sociale. En même temps, le système social conditionne les possibilités de production et leur accroissement. La question des rapports sociaux est donc centrale

dans le cadre de toute problématique de l'accroissement des capacités techniques et de la production. L'ignorer peut servir de support à deux positions opposées, qui balissent le champ de l'analyse des opérations de développement.

La première de ces positions consiste à parler de développement en passant sous silence la question des rapports de production et de la répartition des produits du travail : le développement bénéficierait également à tous les individus du corps social et serait de ce fait désirable en soi. Cette conception est celle que véhicule le discours dominant, qui concourt à la reproduction des rapports sociaux en place. C'est ce type de discours qui est le plus fréquemment utilisé à propos de l'Opération Café, aussi bien par les instances administratives que, pour des raisons différentes, par les techniciens. A l'inverse, ignorant que la production est socialement constituée et que les systèmes sociaux se situent de ce fait différemment par rapport aux possibilités de développement technologique et d'accroissement de la production, la seconde position postule, en termes transculturels, l'égalité abstraite de modèles sociaux isolés de tout contexte historique. L'accroissement des capacités relèverait d'un choix qu'il serait tout aussi légitime d'entériner que de rejeter (1).

Les opérations de développement en milieu rural mélanésien ainsi que nombre d'analyses portant sur la société mélanésienne postulent

(1) Si la colonisation induit des propos dévalorisants à l'égard des colonisés, la décolonisation et la redistribution des positions qu'elle implique peuvent se traduire par la formulation d'un discours inversant les termes de l'ancien discours mais restant ancré dans la même perspective transculturelle : l'histoire et ses rapports de force disparaissent alors (Augé, 1980)

implicitement une relation à la terre, au travail, et aux produits du travail, construites sur le modèle des rapports sociaux capitalistes. A l'image du paysan européen, le cultivateur mélanésien serait à la tête d'une "exploitation agricole". Cette assimilation se construit à partir d'une double extrapolation. La première consiste à avancer qu'il n'existe qu'une seule rationalité économique, et qu'il est possible de rendre compte des relations de type économique des différentes formations sociales par les concepts de l'économie capitaliste. Mais si toutes les formations sociales reposent sur des activités identifiables en tant qu'activités économiques, il n'est pas de rationalité économique qui les transcenderait et ce sont les formations sociales qui déterminent la rationalité particulière et les formes que prend la production économique en leur sein. La seconde extrapolation, qui est à la base de l'assimilation du Mélanésien à un "exploitant agricole", s'appuie sur les transformations subies par les rapports sociaux précoloniaux de par leur insertion dans une économie de marché. La recherche du salariat, la commercialisation de produits agricoles, les modifications survenues dans certaines sphères sociales (groupe domestique, relation à la terre, etc.), sont sollicitées pour servir de justification empirique à une analyse menée en termes d'économie marchande. Pourtant, les Mélanésiens se maintiennent dans de nombreuses relations qui relèvent des rapports sociaux précoloniaux. Seule l'analyse de ces rapports et celle de leur relation aux rapports capitalistes peuvent expliquer l'actuelle configuration des rapports sociaux dans ce milieu. Les données empiriques de la pratique sociale

mélanésienne ne s'expliquent pas par les catégories des formations sociales capitalistes (1).

Ces approches ethnocentriques du milieu mélanésien s'imposent comme vision dominante qui peut sous tendre analyses scientifiques et projets de développement.

(1) Contrairement à certains auteurs d'origine européenne, Nayacakalou est, de par son origine mélanésienne, plus enclin à relever l'existence de pratiques sociales non marchandes chez les Mélanésiens de Fidji et il souligne leur incompatibilité avec les rapports sociaux capitalistes :

"Il y a là des conflits entre deux rationalités. Du point de vue des normes sociales (précoloniales), l'on doit rendre plus que l'on a reçu. D'un point de vue économique (actuel); il vaudrait mieux n'en rien faire (...). Tout cela rend difficile pour un Fidjien l'adaptation à une économie de type occidental, les normes sociales étant davantage valorisées". (Nayacakalou 1978 :114. Traduit de l'anglais). Les termes de cette contradiction sont les mêmes en Nouvelle-Calédonie : "En ce qui concerne la notion d'économie, pour l'Européen, cela se résume dans l'efficacité et la rentabilité d'entreprise avec une maîtrise de la valeur de l'argent qui le poussera à en amasser et à être considéré dans la société. Tandis que pour le Kanak, la valeur de l'argent n'est pas aussi poussée car l'essentiel pour lui, c'est de partager. Cela est lié à son mode de vie et aux valeurs auxquelles il tient car plus il donne, plus il est considéré". (SELEC, Compte-rendu des journées de réflexion du SELEC-CRMEC des 21-22-23 décembre 1981, p.2, cité dans Kohler, Pillon 1982:83).

11.2. Une conception erronée des rapports sociaux régissant les Mélanésiens : l'exploitation agricole

Les études traitant du champ économique dans lequel s'insèrent les Mélanésiens ont généralement été menées d'un point de vue quantitatif (1). Doumenge est le seul chercheur à avoir tenté une analyse du système de production et à ce titre, ses écrits peuvent servir de référence (2).

Dans l'ensemble, les faits sociaux présentés par Doumenge sont construits en fonction d'une analyse menée avec les présupposés de l'économie capitaliste. La rationalité de l'organisation sociale non marchande n'est pas perçue et l'absence de cette référence permet, en s'appuyant sur les transformations induites par les rapports marchands, d'utiliser les données de la sociologie des Mélanésiens (qu'elles soient précoloniales ou non) pour qu'elles présentent une analogie formelle avec les catégories de l'économie capitaliste. En conséquence, c'est l'ensemble du processus de transformation des rapports sociaux non marchands par le rapport capitaliste qui ne peut être saisi. Parce qu'il cultive, le Mélanésien est considéré com-

(1) Parmi les recherches abordant le champ économique du milieu mélanésien, il convient de citer Belouma (1959), Barrau, Guiart (1956), Guiart, Tercinier (1956), Guiart, Robert (1960), Rocheteau (1964,1968), Doumenge (1974,1982).

(2) Deux écrits de Doumenge ont été plus particulièrement utilisés ici : "Paysans Mélanésiens en pays Canala (1974) et "Du terroir... à la ville" (1982).

me un "paysan" (1), à la tête d'une "exploitation agricole", voire d'une "plantation", et "chef d'exploitation", il est secondé par des "aides agricoles". A quelques exceptions près, "l'exploitation" est centrée sur la famille conjugale au niveau de la production et de la consommation. Le cultivateur mélanésien étant "propriétaire" ou "co-propriétaire" de ses terres, le rapport à la production se fait sur le mode du "faire valoir direct", voire du "métayage" ou du "régime mixte" (faire-valoir direct et métayage).

"La plupart des anciennes maisonnées juxtaposent plusieurs ménages et autant d'exploitations vivrières. Le travail comme le fruit des récoltes reste généralement très individualisé" (1982:292)(2).

"Les Mélanésiens différencient très bien les notions de propriété et d'exploitation. Généralement c'est dans le cadre de la famille restreinte que s'organise l'exploitation. A part quelques travaux de défrichage qui se font collectivement, la mise en valeur est indivi-

(1) Du point de vue de l'analyse sociologique, le fait de cultiver la terre n'est pas, à lui seul, le facteur constitutif des "paysanneries". Les paysanneries sont le produit de rapports sociaux caractérisés par la ponction d'une partie de la production agricole au profit de couches sociales détachées du travail direct de production, et généralement extérieures au milieu paysan. La société mélanésienne précoloniale ne connaissait pas de "paysans". Dans la mesure où les rapports sociaux précoloniaux structurent aujourd'hui encore de façon notable le milieu rural mélanésien, et freinent la production d'un surplus qui concourrait de façon notable à la reproduction de l'ensemble de la formation sociale calédonienne, il ne paraît pas juste d'appliquer sans plus ample précision, le terme de "paysan" au Mélanésien rural pris dans la formation sociale actuelle. L'exploitation coloniale en Nouvelle-Calédonie se réalise principalement à travers les secteurs minier et commercial et il n'existe pas de ponction importante dans le domaine de la production agricole mélanésienne. L'assise de l'exploitation coloniale repose néanmoins sur la domination politique de la population rurale mélanésienne, en même temps que sur celle d'autres couches sociales.

(2) L'ancienne "maisonnée" correspond à la famille élargie précoloniale que DOUMENGE caractérise en tant qu'unité domestique : "dans les temps pré-européens la cohabitation de trois, voire quatre générations, était la règle. Ce groupe local (...) constituait une lignée. C'était l'unité de la vie domestique dirigée par le plus ancien".

duelle : le propriétaire est en principe l'exploitant. Il y a quelques cas de faire valoir indirects, ils sont rares." (1974:124)

"L'agriculture de plantation se limite en Nouvelle-Calédonie à deux spéculations : la culture du caféier dont le domaine de prédilection est la Grande Terre; celle du cocotier dont l'emprise majeure s'exerce dans les îles." (1982:99)

"La population agricole regroupe l'ensemble des autochtones qui résident en tribus et effectuent, à temps partiel ou total, une mise en valeur culturale. Elle comporte des chefs d'exploitation, généralement chefs de ménage et des aides agricoles." (1982:193)

"Les cas de métayers et l'existence d'un mode d'exploitation mixte (...) : moyennant le don de la quasi totalité de la récolte au métayer, le propriétaire est assuré du soin de ses caféiers (...). Mais l'individu qui se place comme métayer est déjà exploitant direct. Ainsi se crée un mode d'exploitation mixte, associant faire-valoir direct et indirect." (1974:124)

"De nos jours, comme par le passé, le droit de propriété du clan se manifeste surtout à l'usage de la réserve de terre. Par contre, la lignée a perdu beaucoup de ses prérogatives sur les périmètres de cultures : la mise en valeur est essentiellement le fait des individus. Chaque chef de ménage possède les mêmes parcelles toute sa vie durant. Et si les terrains vivriers restent propriété familiale, les caféiers font quasiment l'objet d'une appropriation personnelle." (1974:112)

"(...) la caféiculture fait émerger dans l'esprit mélanésien un sentiment de "propriété" personnelle (...). A la limite, il peut la transmettre à n'importe quel autre ressortissant autochtone." (1974:113)

"Lorsqu'on rencontre plusieurs planteurs dans un même clan et que les caféières sont établies sur la terre des ancêtres la règle est celle de la "co-propriété" (...) Il peut céder temporairement son droit de récolte à un tiers, sa famille ne pourra s'y opposer. Mais il ne pourra aliéner le fond sans l'assentiment de ses parents." (1974:113)

"La caféiculture marque une rupture dans les rapports naturels qui unissent traditionnellement hommes et terres (...). Le sentiment prévaut chez la plupart des planteurs d'une "propriété" caféière et d'un usufruit vivrier." (1974:113)

La mise en évidence de la rationalité propre à la formation sociale non marchande et de son irréductibilité aux rapports sociaux

capitalistes qui régissent l'exploitation agricole, passe par l'analyse de certains secteurs du champ social des Mélanésiens : l'unité domestique (qui renvoie à l'identification des unités de production), l'organisation de la production, la circulation des produits du travail, (illustration d'une circulation dont la production ne saurait être détachée)(1), et l'accès foncier. Dans aucun de ces secteurs les rapports sociaux ne se confondent avec ceux qui organisent l'exploitation agricole (2).

L'analyse des confusions entraînées par l'application des catégories de l'économie capitaliste aux données sociales mélanésiennes ressort de l'utilisation du concept de métayage :

(1) Pour Rocheteau (1964:24), "(...) telle qu'elle se présente à nous aujourd'hui, l'exploitation autochtone se définit comme une exploitation familiale au sens européen du terme. Le chef de famille dispose librement de son revenu sans aucune redevance sinon symbolique." Limitée à la production, c'est toute l'analyse de la circulation qui est évacuée. L'importance de cette circulation, étrangère à toute idée de quantification et d'appropriation individuelle, peut être exemplifiée par la circulation monétaire considérable qui préside aux cérémonies de mariage à Lifou (Iles Loyauté). Manifestation de prestige, l'argent apporté par les différents lignages compris dans la parenté agnatique et par alliance du marié, pour être donné aux parents des lignages agnatiques et par alliance de la mariée, peut s'élever à plusieurs millions de francs CFP.

(2) L'exploitation agricole est une unité de production opérant dans le cadre d'une économie marchande (dans sa phase développée, l'économie de marché capitaliste). Elle se structure à partir d'un espace délimité, irréductible aux espaces voisins, et sur lequel l'exploitant possède des droits exclusifs de culture à plus ou moins long terme, droits sanctionnés par un rapport juridique (propriété, location, fermage, métayage, etc.). La main d'oeuvre est d'origine familiale (famille conjugale) ou salariale. La composition de l'exploitation agricole peut varier selon les années : au niveau des superficies mises en culture (contraction ou expansion des superficies louées, par exemple) comme à celui de la main-d'oeuvre salariale utilisée. L'exploitant agricole produit en fonction du marché, de manière à rentabiliser son capital.

"Moyennant le don de la quasi totalité de la récolte au métayer, le propriétaire est assuré du soin de ses caféières(...). Mais l'individu qui se place comme métayer est déjà exploitant direct. Ainsi se crée un mode d'exploitation mixte, associant faire-valoir direct et indirect." (1974:124).

Dans un autre ouvrage, l'auteur fait une remarque dont les implications sur la suite de son analyse lui échappent :

"En fait, le terme de métayage est bien souvent impropre puisque celui qui exécute les travaux dans la caféière garde la totalité du produit de la récolte." (1982:308).

En effet, tout cultivateur sollicité par un de ses parents lui abandonne lorsqu'il est en mesure de le faire, la culture et la récolte sans contrepartie. Cette cession qui se présente le plus fréquemment en liaison avec le salariat et l'urbanisation, n'est pas un acte de métayage par lequel le premier individu s'approprierait une partie du travail du second : elle correspond à la circulation organisée par des rapports de production qui sont aussi des rapports de parenté. La production n'est pas accumulée, mais redistribuée selon les canaux de la parenté, au profit d'un parent agnatique (frère, soeur, père) ou par alliance (frère d'épouse, époux de soeur, etc.) (1). Les données

(1) Deux exemples de terrain, parmi d'autres, peuvent illustrer ce type de relation.

- Salarié, il assure l'entretien de ses caféières en donnant le travail à faire au contrat. La récolte est effectuée par son épouse et l'une de ses belles-soeurs classificatoires, chacune d'elles conservant le produit de sa récolte : "ça permet aux autres de vivre. Si je vois une famille qui est là et qui n'a pas de ressources, je lui dis : Si tu es embêté, tu n'as qu'à venir. Le salarié, lui, il assure l'entretien". Avant sa belle-soeur, sa soeur mariée dans un village voisin venait récolter.

- Cet ensemble parental (ménages du père et du fils formant une unité résidentielle) possède trois parcelles de café mais ne cultive que les deux plus proches de leur lieu de résidence. La parcelle la plus éloignée est récoltée par un "vieux" qui "l'a demandée pour boire (le café)". Ce parent

présentées par l'auteur confirment d'ailleurs cette analyse (1). L'utilisation d'une terminologie propre à appréhender un système marchand (faire-valoir direct, métayage) (2) est aussi le sous-produit d'une perception de l'accès à la terre en termes juridiques.

_____ suite de la note (1) de la page précédente

appartient au lignage "d'où est sorti" le père, soit le lignage des oncles maternels de ce dernier. Le père donne par ailleurs du café à des parents qui sont dans une région non productrice.

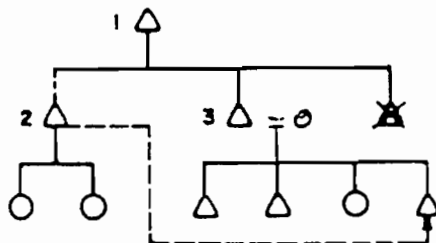
Panoff (1970:78-79) produit, à propos des Iles Australes, la même analyse : "Il faut noter d'abord que le métayage et le fermage sont inconnus à Haïti. Ce n'est pas dire que le propriétaire cultive toujours lui-même ses terres. Quand il est âgé, il en abandonne souvent la mise en valeur à un parent d'une jeune génération. Il est rare que ce dernier s'oblige alors à des contre-prestations régulières. S'il lui arrive de rendre de menus services au propriétaire, il n'y a là rien de plus que l'illustration de la solidarité familiale qui se manifeste en bien d'autres occasions".

- (1) Doumenge (1982:307) présente les résultats cumulés des communes de Canala, Koné, Ponérihouen, Hienghène, en indiquant d'une part le "mode de faire valoir" et d'autre part la personne effectuant la récolte. En considérant les chiffres portés dans la colonne "caféière et résidence (du planteur) sur le finage des paternels", les faire-valoir impliquant un "métayage" sont au nombre de 349 (sur 1732 cas recensés dont 100 indéterminés). S'agissant de personnes effectuant la récolte, seuls 29 cas ne ressortissent pas à la parenté immédiate (fils, frère, père, épouse, fille, soeur, mère) des possesseurs de la caféière.
- (2) Le faire-valoir direct n'existe que dans la mesure où la société est dotée d'un champ proprement juridique, qui définit la propriété individuelle et rend possible le faire-valoir indirect par le truchement du rapport de propriété. Il existe des métayers mélanésiens au sens propre du terme, mais en dehors de l'espace juridique de droit particulier (qui régit la quasi-totalité des Mélanésiens). Le Mélanésien cultive alors en métayage la caféière d'un colon, contre une redevance s'élevant au tiers de la récolte. Signalons toutefois la présence d'un cas réel de métayage entre Mélanésiens, seul cas rencontré lors des enquêtes qui furent menées dans la plupart des zones de caféiculture. La famille concernée a de nombreux enfants, n'est pas originaire de la chefferie, et ne dispose que de peu de terre - dans une zone où la pression foncière semble importante. A notre connaissance, ce cas reste unique.

Dans de nombreuses régions d'Océanie, la relation des groupes sociaux à la terre est traduite en termes mystiques. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, le lignage s'identifie-t-il à l'ancêtre et à la terre qu'il a défrichée. Lorsque plusieurs clans sont présents sur un même territoire, les représentants du clan défricheur font l'objet d'un respect particulier (1). Seule l'appartenance lignagère confère les droits fonciers primaires (2). Ce n'est donc que d'un point de vue

(1) Guiart (1972:1138) décrit ainsi la relation du lignage à la terre : "Le prestige (des "maîtres de la terre") repose sur l'ancienneté de leur installation dans le pays (...). Eux seuls sont supposés en relation permanente avec les présences invisibles qui entourent les humains, présences liées au sol et pour cela même responsables de sa fécondité. Bénéficiant de relations quasi-divines, le maître du sol est l'objet d'une crainte révérencielle."

(2) Les droits fonciers des adoptés ne valent que dans la mesure où leur identification au lignage d'adoption est consolidée (Doumenge 1974:126). La qualité de membre du lignage peut être contestée après la mort du père adoptif, y compris par des membres d'autres lignées, notamment dans le cadre de stratégies foncières. L'affermissement des droits fonciers passe alors par le renforcement de l'identité lignagère. L'exemple suivant en fournit une illustration.



L'adoption de (2) est contestée par les membres d'une autre lignée, alors que (1) est décédé. (3) prend le parti de son frère adoptif en lui transférant une parcelle de café dont (2) avait la charge temporaire, afin de "reconnaître qu'il est frère aîné", et il lui donne un de ses fils cadets. (2) n'ayant que des filles, la terre reviendra au fils cadet de (3), et ainsi se trouvent consolidés tout à la fois l'identité et les droits fonciers de (2) et les droits fonciers de l'ensemble de cette lignée contre ceux qui prétendent aux terres.

conceptuel que l'accès à la terre, qui ne relève pas d'une démarche juridique mais de règles indissociables des rapports de parenté et d'alliance, peut être pensé en termes de droits, et à condition d'éviter tout juridisme (1).

A l'intérieur du lignage ou de la fraction de lignage représentée localement, des distinctions sont faites quant à l'accès aux terres, telle portion revenant plus particulièrement à telle lignée, telle famille élargie, voire tel individu; mais cet accès privilégié n'est jamais qu'un droit d'usage, la terre et les individus se redistribuant à l'intérieur du lignage (2). Les règles codifiant l'accès à la terre

(1) Cf. Panoff (1970:203) : "La langue futunienne ne possède pas de mot pour exprimer la notion de propriété ou de propriétaire (...). Le seul vocable qui puisse être utilisé en la circonstance est "pule". "Pule", on l'a vu en étudiant les fonctions d'autorité, désigne la faculté de commander, aux choses autant qu'aux êtres. Appliqué à la terre, le mot représente une approximation satisfaisante de l'expression française "droits fonciers", à la condition expresse de ne pas préciser davantage cette dernière.

Sans doute est-il légitime d'admettre provisoirement pareille équivalence mais il faut bien mesurer tout ce qu'elle implique de confusion entre des notions que les habitudes occidentales ont distingué rigoureusement une fois pour toutes".

Le répertoire des règles relatives à la tenure foncière (Doumenge 1974:111-113) ne rend pas compte à lui seul des modalités de l'accès aux terres indissociable des règles de parenté et des stratégies mises en oeuvre par les groupes, s'il ne leur est pas subordonné. Chapelle (1978:87) écrit ainsi à propos de Fidji : "Le trait le plus évident et le plus important du système de tenure foncier traditionnel est la flexibilité. A chaque "norme" correspondent des exceptions. A chaque droit peuvent être opposés des restrictions et des droits secondaires. La conservation des droits était surtout liée à l'utilisation des terres et à la filiation des individus ou bien encore au versement d'un tribut. Mais la nature des droits obtenus pouvait varier avec le cours du temps, dépendant en cela de l'effort plus ou moins approprié qui était déployé pour les maintenir."

(2) Ce n'est pas le lignage en tant que tel qui est investi des droits fonciers, mais les représentants locaux du lignage lorsque celui-ci est dispersé (Guiart 1972:1131). Cette caractéristique est congruente

(notamment les toponymes) qui sont aussi des noms claniques. (Bensa, Rivierre 1982:61) sont inséparables des relations de parenté, voire du rapport politique local (Guiart 1972:1137 et Bensa, Rivierre 1982:93-98). L'obtention de droits fonciers est fonction de liens sociaux (identité clanique, alliance matrimoniale, recherche d'un nouveau statut) pris tout à la fois dans des références claniques et foncières (listes de toponymes, éventuelle cohabitation antérieure). L'analyse en termes de propriété et de co-propriété (Doumenge 1974:124) procède donc d'une démarche juridique qui ne rend guère compte des rapports en cause et peut prêter à confusion. Bien que la culture de plantes pérennes à des fins commerciales induise des distorsions entre la nature et l'utilisation des droits fonciers précoloniaux et les pratiques sociales contemporaines, il n'est pas juste de parler de "propriété" (individuelle) des terres, la transmission continuant à

suite de la note (2) de la page précédente

avec l'autonomie des groupes locaux de parenté (lignages, fractions de lignage, etc.)

Même si à l'intérieur des terres lignagères, des limites sont assignées aux lignées, aux familles élargies, voire aux individus, l'ensemble des représentants locaux du lignage conserve le contrôle des terres (donations) et leur usage. Aucun parent lignager ne saurait être dépossédé de ses droits de culture. De ce fait les limites entre lignées d'un même lignage peuvent varier, le principe étant de doter de terre tous les membres du lignage présents, quel que soit leur généalogie réelle.

s'effectuer selon les canaux de la parenté lignagère (1). La plantation de caféiers, que le manque de place peut amener à couper par la suite, n'a pas modifié la règle de la transmission lignagère ni celle du droit de tout individu mâle du lignage d'accéder à la terre lignagère. Mais la distorsion entre transmission précoloniale et circulation monétaire induit des stratégies nouvelles, certains individus tentant de se réserver l'usufruit des terres au détriment des autres, par le biais de plantations pérennes (2).

11.3 - Le projet de relance de la caféiculture

L'installation sur le Territoire, de l'Institut français du Café et du Cacao en 1968 et la mise en place des travaux de recherche sur

(1) La circulation des individus à l'intérieur des lignages et entre les clans fait que le juridisme de la démarche adoptée par Doumenge n'est jamais aussi apparent que dans la formulation suivante : "Actuellement lorsqu'il ne reste plus qu'une lignée pour représenter un clan, les droits de propriété du clan et de la lignée se recouvrent. Par contre, le domaine d'un clan ne peut devenir propriété individuelle lorsque le groupe clanique ne comprend plus qu'un membre. Un homme même seul reste l'image d'un groupe latent dont on prévoit la "renaissance" (1974:112). Le nombre d'individus concernés ne change en rien la nature des droits en cause et le fait que la lignée ne puisse "renaître", tout comme le lignage (terme ici plus approprié que celui de clan), relève des structures de parenté et non pas du foncier.

(2) La culture de plantes pérennes et l'utilisation prolongée du sol qu'elle entraîne laissent la possibilité de transformer les droits sur l'arbre en droits sur la terre (et ce d'autant plus facilement que la plantation d'arbres peut servir de justificatif à des droits fonciers). L'exemple ci-dessous illustre par quel mécanisme des frères cadets auraient pu se voir retirer l'usage de terres plantées en pinus. Le père et ses trois fils aînés se sont constitués en GIE (Groupement d'Intérêt Economique) pour planter des pinus. A la mort du père, l'autorité revient à l'aîné des frères. Ceux qui participent au GIE auraient la possibilité d'écarter leurs frères cadets et leur descendance ultérieure du partage des pinus et des droits sur la parcelle. Mais l'aîné tient à ce que l'ensemble des ses cadets ait les mêmes droits : "Car plus tard ils pourraient toujours nous dire que s'ils avaient été assez grands, ils auraient travaillé avec nous."

les variétés à haut rendement permettent d'envisager un début de relance, limitée à la Côte Est. Un rapport de l'IFFC présenté en commission de l'Assemblée Territoriale dans le cadre du VIème Plan définit ainsi les objectifs du projet :

"Le nombre des tribus intéressées par la caféiculture est de 96, représentant une population supérieure à 9 000 habitants. Les Européens sont représentés par environ 300 foyers, soit plus de 1 500 habitants. Compte tenu des ressources du pays, des possibilités de l'élevage, du rapport d'autres cultures que le café, des salaires des travailleurs expatriés, il est indéniable que tout cela ne suffit pas à faire vivre plus de 10 000 habitants. La culture du caféier reste encore l'élément le plus important, celui qui peut donner à cette région de la Côte Est un apport d'argent permettant à beaucoup de foyers de subvenir à leurs besoins.(...).

La caféiculture de type extensif sera transformée en un type intensif. Les quelques 2 700 hectares de caféiers de la Côte Est seront progressivement réduits, seuls 800 à 1 000 hectares de plantations nouvelles (...) permettront de produire plus que les 2 700 hectares actuels. Une centaine de cultivateurs avertis suffiront à assurer l'exploitation de 1 000 hectares de caféiers.(...)

Comme nous l'indiquons plus haut, il sera intéressant de profiter des opérations de recépage ou de replantation pour introduire l'emploi du tracteur, des engrais, des moyens modernes de lutte contre les parasites et les mauvaises herbes, tout moyen réduisant les frais d'une main d'oeuvre trop chère pour cette culture.

La modernisation de la caféiculture doit donner à un planteur la possibilité de conduire seul sur 10 hectares tous travaux d'entretien. Seule la récolte exigera de la main d'oeuvre saisonnière en moyenne 50 journées à l'hectare" (1).

Ce premier rapport, qui envisage une culture intensive et mécanisée d'une dizaine d'hectares par caféiculteur, et qui est explicitement construit sur le modèle de l'exploitation agricole (2) réalise un

(1) Territoire de la Nouvelle-Calédonie, VIème Plan, Institut Français du Café et du Cacao, Rapport d'activité 1969-70.

(2) Dans cette première conception de l'Opération, le caféiculteur est seul pour mener à bien la culture des dix hectares. A cet égard, le second rapport induit un changement de perspective en prônant une "exploitation" (...) de type familial".

tel décalage avec les pratiques culturales et le système de tenure foncière mélanésien qu'il en est peu crédible. Inversement, le rapport qui, dix ans plus tard, présente les objectifs de l'Opération Café fait preuve d'une meilleure appréhension du contexte (1).

"(...) L'objectif de replantation à atteindre est de 1 000 hectares sur 10 années permettant la relance de la caféiculture en Nouvelle-Calédonie. 1 500 familles à 90% mélanésiennes sont concernées. L'exploitation Modèle est de type familial d'une surface équivalente à 3 hectares/famille. Les importantes charges de main d'oeuvre ont en effet conduit à l'abandon de la perspective de l'exploitation individuelle. Cet espace minimum de culture permet d'assurer à la famille (père + mère + enfants) un revenu maximum obtenu sur une petite surface à haut rendement.(...)

Avec 1 500 kg de café vert marchand comme hypothèse de production, une exploitation type procurerait à une famille mélanésienne :

1 500 kg x 3 hectares	4 500 kg.
4 500 kg x 150 (équivalent du prix de vente au kg du café vert marchand	675 000 F

soit 675 000 F : 12

56 250 F/mois
=====

Le nouveau revenu familial serait ainsi multiplié par 8 puisqu'actuellement il est de 6 900 F/ mois pour 85% des producteurs mélanésiens (2). (...)

(Si le Mélanésien est) aujourd'hui motivé, le sera-t-il demain en cas de reprise de l'activité minière. Laissera-t-il volontiers sa plantation de café pour participer au chargement d'un minéralier? L'enjeu est de taille car le paysan jouera peut-être l'avenir de sa plantation, car selon les nouvelles techniques culturales, si les conditions ne sont pas respectées, la plantation dépérit et le rendement avec ! (...).

La sélection des candidats à l'Opération Café est donc nécessaire pour éviter d'aboutir à une impasse. (...) A l'expérience, ce sont les gens entre 45 et 50 ans qui seraient plus aptes à ce genre d'opération. Au temps du "BOUM", ils sont en général restés attachés à leur plantation, les jeunes au contraire sont partis sur les mines en abandonnant les caféières.

(1) Nouvelle-Calédonie et Dépendances, Direction du Commerce et des Prix, 1979.

(2) Les frais d'exploitation (engrais, récolte) ne sont pas décomptés.

Les femmes sont dans le même sens une main-d'oeuvre docile et peu mobile en fonction de la conjoncture. Assignées aux travaux domestiques, peu enclines à chercher l'aventure hors de la tribu, elles forment une constante dans la main-d'oeuvre tribale. Femmes et anciens, voilà donc deux composantes de la force de travail ayant une valeur sûre pour l'Opération Café dont la propension à quitter leur activité agricole serait inélastique par rapport aux variations de la demande extérieure de travail (1).(…)

L'Opération Café doit donc être ramenée à ses réelles dimensions c'est-à-dire qu'il faut la considérer comme une composante de l'activité économique, avec une marge de manoeuvre suffisante pour amortir les effets négatifs que ne manqueront pas de lui occasionner une reprise de la mine (…). S'il est toujours possible de modifier des comportements ou des habitudes acquises, peut-on prévoir les réactions face à une reprise minière pour pouvoir justifier la fiabilité d'un projet de près d'un milliard de Francs (2).

Dans cette approche, la mécanisation accélérée est délaissée au profit de la main-d'oeuvre familiale; l'attrait du travail salarié temporaire et de l'activité minière est envisagé dans ses conséquences sur la caféiculture. La sélection de candidats, le fait que les trois premières années de travail ne fournissent pas de rentrées monétaires sont autant de questions qui sont abordées (3). Cependant l'objectif de trois hectares sur lequel repose le revenu moyen qu'il convient d'accorder à un caféiculteur pour que cette activité puisse devenir compétitive par rapport aux autres sources de revenus est encore inadéquate aux caractéristiques du milieu : les disponibilités foncières tout comme le système de tenure, et les habitudes de travail ne permettent guère d'atteindre cette norme.

(1) L'émigration féminine est en fait comparable à l'émigration masculine.

(2) Rappelons que les objectifs de ce projet ont été doublés par la suite

(3) le rapport envisage tout à la fois de faire payer les plants aux caféiculteurs et de les rémunérer durant les trois premières années (Nouvelle-Calédonie et Dépendances 1979 : 6).

Pour les années 1978 à 1984, la superficie moyenne plantée en café nouveau serait comprise entre 0,40 et 0,50 hectares seulement et il y a tout lieu de penser que cette estimation est surévaluée. Or même avec des superficies aussi réduites, de six fois inférieures à la norme prévue par le projet de relance, un grand nombre de caféiculteurs trouve le travail nécessaire à la culture du café intensif trop important, et les normes édictées par les services techniques contraignantes. Il en résulte que les revenus nouveaux de la caféiculture ne sont guère en rapport avec ce qui avait été prévu, et que cette culture n'offre pas les possibilités nouvelles que le plan ambitionne pour fixer la population rurale.

11.4 : Un système de production non marchand

Chez les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie, l'organisation de la production et des relations sociales s'effectue selon les principes propres à de nombreuses formations sociales non marchandes, à division sociale du travail non poussée, dans lesquelles les rapports de parenté fonctionnent en tant que rapport de production (GODELIER 1982 : 349). Dans ces formations, le groupe domestique est l'unité de production de base, contrairement à ce qui peut être observé dans les formations capitalistes ou socialistes où la cellule familiale est dissociée de l'unité de production (1). Les groupes domestiques ont

(1) Les formations sociales capitalistes peuvent faire coïncider de manière périphérique cellules familiales et unités de production, dans les petites exploitations familiales agricoles par exemple. Mais le rapport social dominant, caractérisé par le salariat, sépare, au niveau des producteurs, cellules familiales et unités de production.

alors souvent pour caractéristiques d'être situés de manière identique dans le cadre de la division du travail (1), et de posséder une large autonomie en ce qui concerne la production vivrière et artisanale (2). L'intégration des groupes domestiques entre eux (Firth 1939 : 87) s'effectue selon des modalités variables (3), mais relevant le plus souvent du politique et du religieux. L'exercice du pouvoir est sanctionné par le surnaturel (4). Ces différents traits sont distinctifs de ce que Sahlins (1976) et Meillassoux (1975) nomment le "mode de production domestique".

Meillassoux (1975:58-59), définit ainsi le mode de production domestique caractérisé par un "développement donné des forces productives" : "La communauté domestique est la cellule de base d'un mode de production constitué par un ensemble de ces communautés organisées entre elles pour la production économique et sociale et la reproduction du rapport de production spécifiquement domestique (...)Le niveau des forces productives auquel correspond le développement de la communauté domestique peut être donné comme étant dominé par les traits suivants :

(1) L'autonomie des unités domestiques n'implique pas que la société vive en autarcie, ni qu'elle puisse assurer sa reproduction physique ou sociale sans accéder à des matières ou à des productions issues de l'extérieur (Sing Uberoï 1962, Godelier 1982, Oram 1982, Meillassoux 1975:64)

(2) En Mélanésie, les formations sociales se structurent autour des principes politiques des systèmes à "big-man" ou à "great-man" (Godelier 1982), des systèmes à grades, à titres ou à chefferie. Guiart (1972: 1153) réorganise les voies d'accès au pouvoir selon trois modalités : la transmission héréditaire des statuts, les statuts électifs, les statuts à fondement économique.

(3) "En fait le pouvoir des chefs repose sur la croyance en leur pouvoir surnaturel, lequel leur vient de l'esprit ou de l'ancêtre avec lequel ils sont en relation."(Codrington 1891:46)

1- Connaissance des techniques agricoles et artisanales permettant la pratique d'une agriculture de production assez élevée (...)

2- Utilisation de la terre comme moyen de travail (...)

3- Utilisation de l'énergie humaine comme source énergétique dominante dans le travail agricole et artisanal.

4-Usage des moyens de production agricole individuels n'exigeant pour être eux-mêmes produits qu'un investissement en travail individuel (...)"

5-L'accès à la terre est (...) subordonné à l'existence ou à la création de rapports sociaux préalables -filiation ou affinité- (..) (ibid., 1975:61).

En situation précoloniale, l'organisation de la production et de la consommation s'effectue au niveau de la famille élargie. Composée de noyaux conjugaux distincts, l'organisation de la production y est conçue sur le modèle de la juxtaposition des différents jardins attribués aux individus adultes (1), les membres du couple pouvant

(1) Les enfants sont initiés très tôt aux techniques de culture, et possèdent leur propre jardin : "(...) tout mâle de la lignée doit posséder en propre un jardin. Les enfants dès leur plus jeune âge en sont pourvus ou du moins ils occupent une parcelle miniature. Pour les plus jeunes c'est le père qui accomplit tous les travaux, de la plantation à la récolte; mais dès que l'adolescent atteint l'âge de 12-13 ans, il s'occupe lui-même de son jardin. Car en Nouvelle-Calédonie et aux îles Loyauté comme dans tous les archipels mélanésien, un homme qui n'aurait pas de jardin d'ignames serait un paria. La dotation dès le plus jeune âge d'un lopin de terre à un enfant est une marque de bonne éducation tant il est vrai que produire et offrir sa nourriture est une marque de supériorité" (Doumenge 1982:292)

éventuellement cultiver des jardins distincts (1). Les femmes non mariées ou veuves ont leurs propres jardins. Le rôle de l'unité domestique élargie, en tant qu'unité de production, se réalise lors des travaux de préparation du sol, nécessitant une main-d'oeuvre supérieure à celle fournie par le couple, et prend par la suite des formes variables dans l'entraide quotidienne. L'essentiel du travail s'effectue toutefois à l'échelle de l'individu, ou du couple, l'homme et la femme menant alors le plus souvent leurs travaux en parallèle (2). La famille élargie se présente de ce fait comme une unité reposant, pour la production nécessaire à la consommation et aux cérémonies coutumières, sur une coopération simple des individus et des couples qui la composent.

(1) L'échantillon comprend un couple dans lequel l'homme et la femme ont des jardins distincts. D'après Bourret (1973:88-91), le phénomène serait fréquent, aussi bien aux Iles que sur la Grande Terre : "Cependant les jardins des Hommes, (...) plantés et entretenus de façon collective, sont situées à une assez grande distance des habitations (à peu près 5 km = 1 heure de marche). Les femmes n'y vont pas (...). (Les jardins de Femmes) sont plantés à petite distance des habitations (1/4 h à 1/2 h de marche) et servent à l'alimentation quotidienne". Cet exemple semble toutefois ne s'appliquer qu'au jardin destiné aux ignames cérémonielles, uniquement cultivé par les hommes. Doumenge (1982:292) fait une remarque de portée plus générale, bien qu'il la limite (à tort, semble-t-il) aux pratiques ayant cours dans les Iles : "Aux Iles Loyauté, en l'absence de billon, l'homme et la femme peuvent entreprendre la plantation d'ignames indépendamment l'un de l'autre(...)" .

(2) A propos des Orokaiva de Nouvelle-guinée, Waddel et Krinks (1968 :114) notent que : "les membres des familles élargies se rendent fréquemment ensemble dans leurs jardins respectifs, qui sont le plus souvent voisins, pour y accomplir séparément des tâches similaires" et "la plupart des activités (de culture) sont effectuées individuellement, mari et femme travaillant au même jardin, mais menant souvent leurs travaux séparément" (1968 : 157) traduit de l'anglais).

Unité d'entraide privilégiée (1), elle n'en reste pas moins centrée sur ses composantes individuelles et conjugales. L'aîné ne paraît pas jouer de rôle prééminent dans la direction quotidienne de la production (2). L'unité de la famille élargie se constitue tout autant au niveau social (identité, participation aux coutumes) et au niveau de la consommation, qu'à celui de la production. De manière générale, l'autonomie des individus et les liens de parenté égo-centrés ou classificatoires permettent des combinaisons multiples dans la composition des groupes de travail. La segmentation dans l'organisation de la production renvoie à la segmentation de l'organisation sociale.

(1) L'analyse des emplois du temps montre que la famille élargie -ou ses anciennes composantes -constitue la sphère immédiate de coopération. Bensa, Rivierre (1982:67) font une remarque qui va dans le même sens : "Les membres d'une même famille (élargie) coopèrent dans les tâches quotidiennes en observant une division sexuelle du travail et de l'espace habité."

La culture des taros irrigués devait également donner lieu à une coopération au sein de la famille élargie pour les travaux d'infrastructure, chaque unité conjugale cultivant par la suite sa parcelle.

(2) Doumenge (1974:61) donne un certain rôle de direction à l'aîné de la famille élargie dans la répartition des zones de culture : "Si le clan (lignage) délègue une partie de ses droits agraires à chacune de ses lignées pour que celles-ci décident librement de la mise en valeur, la lignée (famille élargie), quant à elle, ne laisse à ses membres qu'une jouissance temporaire annuellement renouvelée sur le sol nécessaire à leur subsistance.(...) Chaque année, le chef de lignée (famille élargie) impartit à chaque ménage une parcelle de tarodièrre et un billon d'igname en rapport avec les besoins nécessaires à sa subsistance(...)"(les deux parenthèses sont de nous). Cette organisation de la production, où l'individu et le couple sont autonomes, se rattache davantage aux modèles néo-guinéens et mélanésiens qu'à ceux des modèles polynésiens plus hiérarchisés dans lesquels le chef de famille élargie organise la production (Sahlins 1958: 11). Moala (Sahlins 1962 :1967), dans un contexte écologique plus diversifié qu'en Nouvelle-Calédonie, semble tenir une position intermédiaire. Sur la Grande Terre, la coopération se manifestant également par la proximité des jardins, il s'ensuit une grande souplesse d'organisation qui fait que deux frères (surtout si l'un est célibataire), deux beaux-frères, réels ou classificatoires, peuvent travailler ensemble.

Tout autant que l'organisation de la production, la circulation des produits permet d'appréhender les rapports sociaux. Cette circulation diffère radicalement de celle qui prévaut dans le cadre d'une économie de marché. Le partage de nourriture crue ou cuite est un acte socialement valorisant, et il n'est pas de visite à des parents qui ne s'accompagne d'un don de nourriture alors même que les produits offerts peuvent être abondants dans les jardins ou sur les arbres de celui qui les reçoit. Une telle circulation -au delà de l'acte valorisé et du gain social qu'il implique- permet d'équilibrer les besoins en nourriture des groupements résidentiels en assurant des transferts de production des unités domestiques disposant de surplus vers celles qui sont déficitaires. Comme le montre Sahlins pour Fidji, la production des différentes unités domestiques à l'intérieur d'un groupe local peut varier dans des proportions importantes, sans que cela aboutisse pour autant à une accumulation.

" Les différences de production au sein du village sont plus accusées que les différences de rendement d'un village à l'autre. Du moins aucun village moala ne semble souffrir de la faim, alors qu'il est évident que certains chefs de famille ne produisent pas assez de nourriture pour couvrir leurs besoins de subsistance. Par ailleurs, aucun village(...) ne dispose de surplus importants alors que certaines familles produisent beaucoup plus de nourriture qu'elles n'en peuvent consommer...Ces différences souvent considérables d'une famille à l'autre se rencontrent dans tous les villages et atteignent virtuellement aussi bien les nourritures de base que les nourritures secondaires ou d'appoint." (Sahlins 1962:59, cité in Sahlins 1972:112).

Cette analyse peut être appliquée à la Nouvelle-Calédonie, suggérant ainsi que les rapports de production se concrétisent tout autant (si ce n'est davantage) dans la sphère de la circulation que dans celle de la production et de l'entraide (1). Les données chiffrées de l'enquête laissent apparaître des disparités parfois importantes dans les durées consacrées aux activités de production par les différents

individus; et bien qu'elle ne fût saisie que sur une courte période, la circulation des produits et de l'argent (2) entre unités domestiques atteste d'une circulation généralisée. Des études antérieures ont abouti aux mêmes conclusions. Guiart et Robert, faisant un inventaire quantifié des ressources d'un ensemble de communautés villageoise, affirment à plusieurs reprises que les déficits dans la production d'un village sont équilibrés par la production d'autres villages.

(1) A propos des Orokaiva, Waddell et Krinks (1968:114) font la remarque suivante : "Seuls 9% du temps total sont consacrés à des relations d'entraide au profit d'autres unités domestiques. Néanmoins la distribution journalière de nourriture tient une telle place dans la vie des Orokaiva qu'elle va à l'encontre de l'idée d'individualisme qui pourrait être retirée de l'organisation de la production. L'aspect communautaire des relations sociales se marque davantage par la circulation que par le travail en commun". Encore convient-il de souligner que les Orokaiva utilisent les sagoutiers et que ce travail s'effectue le plus souvent en groupe.

(2) Le discours produit sur l'argent est souvent dévalorisant (Métais 1972: Kohler, Pillon 1982), l'accumulation présentant par ailleurs des risques pour celui qui prétend en avoir le bénéfice (Kohler 1981:25-27).

"Les liens traditionnels permettent aux villages les moins favorisés de recevoir un complément de vivres des villages de l'intérieur plus au large. Il s'agit là d'échanges multiples au niveau familial et individuel, échanges où le tabac et les étoffes jouent un rôle important de contrepartie aux fournitures de légumes racines." (Guiart, Robert, 1961:74)(1).

Bourret (1973:33) fait état du même phénomène dans le contexte des rapports ville-campagne :

(1) Sur la Grande Terre, la tradition veut que les demandes faites aux parents et alliés soient précédées d'un discours accompagné du don de tabac, d'étoffe, et de menue monnaie. Ces présents n'ont qu'une valeur symbolique et ne constituent aucunement un équivalent monétaire.

"Parallèlement aux circuits de vente officiels existe une très importante circulation privée des productions vivrières : noix de coco, taros, bananes, légumes divers, patates douces et ignames, expédiés par les membres des familles restées sur place à ceux qui travaillent à la ville. Cette circulation entre dans le système traditionnel d'échange, les citadins devant en retour argent et produits manufacturés divers, vêtements, transistors, lampes..."(1).

Alors que dans la formation sociale non marchande décrite, les individus re-répartissent leur production entre les différentes unités domestiques composant l'ensemble social, en économie de marché, le produit de la vente des surplus revient à l'unité domestique.

"(Les paysans dont) les maisonnées (sont) douées d'une plus grande capacité de travail n'augmentent pas automatiquement leur production en faveur des plus démunies (...) Bien au contraire : loin d'inciter à produire pour autrui, une certaine autonomie dans le domaine de la propriété renforce l'attachement de chaque maisonnée à ses propres intérêts" (Sahlins 1972: 136-137).

Les rapports sociaux organisent la circulation des produits, de la main-d'oeuvre, des femmes, des individus, des noms, des terres et des droits de culture, entre les individus et les lignages et en fonction des relations de parenté. Ni la production, ni le don ne sont orientés par la valeur d'échange, individus et groupes se contentant d'une équivalence à terme. La production n'est jamais considérée comme une fin en soi (bien que la culture de l'igname, et de belles ignames, soit valorisée), mais en tant que support des relations que les

(1) Ces échanges n'obéissent pas à une rationalité économique. D'un point de vue marchand, ils s'établissent au détriment des citadins : les Lifou, qui forment le principal contingent d'urbanisés, versent des sommes importantes dans les circuits coutumiers pour alimenter les coutumes de mariage, les constructions de temples, de chefferies, etc. Néanmoins, dans le contexte de l'économie de marché, ces échanges prennent inévitablement des connotations économiques.

groupes entretiennent entre eux. Si le don confère le prestige, le système social à chefferie n'organise pas la compétition sociale au travers d'une accumulation économique sans cesse redistribuée tel que le fait le système à big-man. La production y est le support et non le moyen d'une consolidation du prestige et des relations sociales; la circulation du système à chefferie se différencie de la circulation du système à "big-man", où dons et contre-dons sont strictement comptabilisés et plus individualisés (1).

(1) "L'envoi ou l'accueil d'une épouse s'inscrit toujours dans un ensemble de prestations réciproques : terrains, boutures, enfants, hommes, objets divers, services, etc., circulant entre alliés. Dans ces échanges formalisés ou non, la réciprocité est recherchée; on se soucie toutefois davantage d'une équivalence globale des biens et des personnes données, rendues ou prêtées que d'une réciprocité terme à terme. Par exemple une femme peut être cédée en échange d'une autorisation de cultiver sur une parcelle de l'allié, un enfant adopté en retour d'une épouse donnée. De part et d'autre on s'efforce d'atteindre un certain équilibre dans les relations. L'alliance de mariage proprement dite n'est pas isolable de l'appréciation globale des échanges réciproques en cours" (Bensa, Rivierre 1982:114)

Le don de produits vivriers ne donnant pas lieu à compétition, il n'implique pas nécessairement un contre-don équivalent ou supérieur, l'équilibre se créant au gré des différentes positions assurées tour à tour par les individus et les groupes sociaux au cours des diverses cérémonies auxquelles ils participent. (Dans certaines régions toutefois, le contre-don serait équivalent au don, lors des mariages par exemple). Dans le système à "big-man", la circulation est différente : elle est compétitive et le compte des prestations et contre-prestations obligatoirement majorées est strictement tenu, un individu sachant à qui il a donné et qui doit lui rendre : "(...) Quatre cochons lui furent offerts (...). Durant le discours de présentation, on annonça à haute voix les noms des quatre propriétaires, tandis que le (big-man) rayait sans rien dire quatre débiteurs sur son livre de compte mental. On pouvait presque suivre le cours de ses pensées, essayant de trouver quatre personnes à qui il devait des cochons et qui pourraient se satisfaire de ces quatre là (...) A lui tout seul, il doit posséder une certain de cochons et doit en devoir tout autant. Et ce n'est pas l'un des aspects les moins étonnants de cette culture que de voir qu'aucune de ces transactions n'est jamais oubliée." (Bell, 1953:69) (Traduit de l'anglais).

12 - CONCLUSION

L'analyse de la formation mélanésienne précoloniale et de ses transformations met en évidence le passage d'une formation non marchande à une double configuration de rapports sociaux, non marchands et capitalistes, ainsi que la subordination (largement exemplifiée à l'échelle internationale) des premiers aux seconds. Cette approche qui s'insère dans le champ anthropologique comme dans la phase de décolonisation permet de dépasser le formalisme des analyses sur le changement social et l'acculturation menées en termes psychologisants ou les approches surestimant l'autonomie de la formation précoloniale dans l'ensemble calédonien et international. Inversement, elle permet de mieux situer le cadre de cette autonomie. En tant qu'ethnie, les Mélanésiens ne peuvent plus être envisagés en dehors des rapports salariaux et commerciaux, ni indépendamment de l'urbanisation. La présente étude du milieu rural y trouve ses limites, bali-sées dès le départ; les analyses formelles et culturalistes menées en

termes de "société mélanésienne" (intemporelle), s'y dissolvent avec leur objet.

L'analyse de la formation sociale des Mélanésiens et de ses transformations a été envisagée au travers d'une opération de développement qui fait partie intégrante du processus de subordination et de dissolution/recomposition des rapports précoloniaux, l'aspect "technique" et neutre au regard des rapports sociaux dont se pare volontiers le développement étant rejeté dès le début. L'Opération Café apparaît ainsi davantage portée par ses visées politiques que par tout autre considération. L'intervention du Secrétariat d'Etat conditionne à la fois sa dimension et son déroulement. Prise dans le contexte social général, si l'Opération Café ne suscite pas toujours des oppositions affirmées elle ne saurait dans son déroulement actuel en dehors de toute concertation, faire l'objet d'un consensus auquel elle ne vise pas. Dès lors, des intérêts politiques et sociaux divergeants sont-ils porteurs de projets alternatifs de développement qui sont tout comme elle, la traduction dans le domaine de la production, des conflits qui parcourent la société calédonienne autour de la remise en cause du rapport colonial. Au plan technique, l'Opération Café qui connaît des réussites, masque mal l'ampleur de ses échecs. Les insuffisances initiales de personnel formé, l'importance des superficies à planter dans des délais raccourcis, la difficile coordination des phases de production de plants, de défrichage et de plantation aux conditions optimales, ont largement contribué aux échecs que des erreurs techniques plus inattendues (choix des Arabicas) sont venues renforcer.

Au delà des difficultés d'adaptation à une culture intensive, l'attitude des cultivateurs mélanésiens vis à vis du café reste conditionnée par les revenus. L'Opération Café visant à donner au secteur rural mélanésien la parité avec les revenus des autres ethnies, fixait la superficie minimum à trois hectares. Dans le contexte de pénurie foncière qui caractérise la situation faite aux mélanésiens de la Grande Terre depuis la fin du siècle dernier, et dans le cadre des rapports sociaux en place (droits fonciers...) cette visée était encore largement surévaluée. La superficie moyenne s'établissant actuellement aux alentours du demi-hectare (et plutôt en dessous qu'en dessus), l'action économique et politique qui a façonné toute l'opération peut être sur ce point considérée comme un échec (et ce indépendamment du succès de certaines plantations). N'étant toujours pas concurrentielle par rapport aux salaires, la caféiculture intensive ne devrait guère pouvoir enrayer le déclin caféicole.

L'Opération Café a toujours été conçue comme une action ponctuelle pour un accroissement de la production agricole, s'insérant dans une longue suite de programmes de ce genre. Mais les impératifs politiques ont contribué à l'enfermer dans le carcan d'un projet technocratique, imposant la priorité des objectifs planifiés. En réduisant les ambitions du programme à la création et à l'entretien de nouvelles caféières sans ombrage, on peut conclure que l'opération réussit sur la Côte Est, où le matériel végétal et les méthodes culturales sont techniquement au point, et où le niveau des possibilités de travail rémunéré est le plus bas, et qu'elle marque le pas ou échoue dans le

Nord et sur la Côte Ouest, où les problèmes agronomiques de la caféiculture ne sont pas résolus de manière satisfaisante, et où s'offrent d'autres possibilités d'emploi, mieux payées ou moins astreignantes. De ce fait, un renouveau des activités minières pourrait se révéler fatal aux caféières sans ombrage. Dans la conjoncture actuelle, toutefois, différents indices montrent que l'Opération Café tend à marquer le pas. Bien que l'on n'en soit pas à rechercher de façon systématique les causes des échecs enregistrés, certaines erreurs techniques ont été si manifestes qu'elles ont dû être prises en compte (du moins comme facteurs ponctuel). Mais d'une façon générale, c'est l'insuffisance de motivations des caféiculteurs qui est mise en avant, et qui est présentée comme d'autant plus inexplicable que les crédits ont été importants. Ce manque de motivation, conçu en termes de psychologie individuelle extrapolée au milieu social, est périodiquement produit à l'occasion de l'insuccès de programmes de développement. Sensé rendre compte des échecs en les imputant aux populations, tout en justifiant le bien fondé des projets techniques, ce discours ne fournit cependant aucun élément d'explication car il se développe à partir de présupposés étrangers au milieu dont les particularités structurelles et idéologiques sont ignorées. L'analyse de l'Opération Café met en évidence que les données de base concernant le système social mélanésien ont été méconnues. Il ne s'agit pas là d'une ignorance fortuite, mais d'une méconnaissance qui renvoie à une certaine conception du développement : créditée à priori d'une rationalité universelle, la formation sociale capitaliste est envisagée en tant que norme. Les

formations sociales non marchandes ne seraient alors que des formes non développées des formations marchandes. Insérées dans une perspective évolutionniste, leur logique les appellerait à actualiser leurs potentialités en évoluant "naturellement" vers la formation capitaliste qui serait leur forme achevée . Les formations sociales non marchandes ne sont alors pas prises en compte en tant que telles; et pour expliquer les difficultés du changement social, il ne reste que le recours à la notion vague de "mentalité", qualifiée de traditionnelle lorsqu'elle s'exprime par des résistances. Refuser cette position revient à souligner la dimension essentiellement politique du développement. Le changement social est en réalité commandé par l'ensemble des pressions mises en oeuvre par les diverses instances sociales, locales et internationales-au plan économique, social et politique, comme au plan culturel. De ce fait, le développement s'inscrit dans un contexte marqué par de multiples antagonismes.

A côté des conditions monétaires déterminantes pour l'avenir de la caféiculture, et des aspects relevant plus particulièrement du politique, l'Opération Café est conditionnée par les caractéristiques propres à la formation sociale non marchande, dans le cadre du rapport colonial. L'histoire de la coloniasation est à l'origine de la forte pression foncière que connaissent nombre de villages, ainsi qu'à celle de l'insertion particulière des Mélanésiens dans l'ensemble calédonien qui se traduit par une extrême faiblesse du revenu monétaire du secteur agricole mélanésien, par une dépossession culturelle et par des positions désavantageuse dans les domaines scolaires, professionnels,

d'information et de pratique linguistique. Le décalage social et technologique qui présidait aux rapports initiaux entre formation précoloniale et formation capitaliste reste toujours fortement marqué.

L'Opération Café permet également d'aborder les transformations de la formation non marchande, au-delà des énumérations sur le changement culturel, par l'analyse du système de production et de ses transformations. La description et l'analyse du système de production montrent que sur une base rétrécie par rapport à la situation précoloniale (perte de territoire et fixation territoriale des groupes de parenté, disparition des guerres et moindre ampleur des activités cérémonielles...), la formation non marchande assure sa reproduction. Les liens de parenté y fonctionnent en tant que rapports régissant la production, la circulation et la répartition des produits vivriers, la composition des groupes de travail et l'entraide, ainsi que l'accès foncier. L'appropriation des produits du travail pourrait y être pensée comme étant moins le fruit de la participation à la tâche (ce qu'elle est globalement) que le résultat de l'appartenance parentale. Les rapports de parenté conditionnent les répartitions ailleurs repérées en termes de droit ou de rapports économiques. Il n'apparaît ainsi pas de rupture décisive par rapport aux conditions de la reproduction du système social précolonial. Le secteur agricole n'est toujours pas le lieu d'une différenciation sociale et de formation de nouvelles catégories sociales; l'extension élargie des rapports salariaux conditionnée par la parenté et les droits de tout individu sur la terre du lignage y trouve en partie ses limites. La production de

nouvelles élites se fait en dehors du milieu rural, dans les domaines de l'enseignement, de la religion, des pratiques politiques et du salariat. Toutefois, dans la mesure où la reproduction sociale s'établit autour des trois axes de la parenté, de la circulation (des produits notamment), et de l'accès foncier, régis par des rapports de parenté fonctionnant en tant que rapports de production, certaines distorsions par rapport aux conditions sociologiques précoloniales sont identifiables au sein du système de production. L'unité domestique en tant qu'unité de production, le travail de production dans l'ensemble des activités de reproduction sociale, l'accès foncier, la circulation monétaire, apparaissent comme des lieux où l'impact des conditions sociologiques induites par l'économie de marché est le plus perceptible. La famille élargie précoloniale tend - peut-être plus particulièrement dans les régions de caféiculture - à se recomposer autour de familles composites et de cellules conjugales; la circulation monétaire - en référence à un marché et à des marchandises - ne coïncide plus avec la circulation ouverte des produits vivriers et de l'artisanat précoloniaux. La transformation du travail en tant que marchandise et en tant que producteur de marchandise et l'intensification qui tend à en être la conséquence, entrent en concurrence avec la répartition entre les différentes activités instaurées par l'ordre précolonial. Le travail horticole précolonial, aux rendements élevés et dont l'attribution était d'assurer l'autosubsistance vivrière et la participation ostentatoire aux échanges cérémoniels, permettait aux individus de se libérer pour l'ensemble des autres tâches essentielles

à la reproduction sociale (habitat, guerre, prises de décisions..) dont les cérémonies de coutume et les visites aux utérins et alliés par mariage représentaient une part importante. Bien que leur durée s'étende encore sur plusieurs jours, les cérémonies coutumières actuelles ne semblent guère rivaliser avec celles décrites au début du siècle, et qui pour les plus importantes s'étendaient sur vingt jours. La caféiculture sans ombrage et les méthodes intensives qu'elle propose, n'en montrent pas moins que l'ajustement entre travail productif et ensemble des autres activités nécessaires à la reproduction sociale est en cause : le rejet de la plante de couverture notamment en est l'expression. Au travers de cette intensification, c'est la transformation du travail précolonial orienté par des besoins spécifiques en travail producteur de marchandises qui tend à s'instaurer. Le processus de sédentarisation (1) mis en place par la colonisation au travers de ses délimitations foncières et de sa législation d'une part, mais aussi par la modification des données sociales précoloniales telle la suppression des guerres (la guerre en tant qu'élément de compétition sociale, en tant que redistribution des groupes de parenté à l'intérieur des chefferies..) et tels l'introduction des rapports marchands et la mise en culture de plantes pérennes, induit une tendance à la préservation ou à la captation de droits fonciers d'usage fixés par la présence de plantes pérennes, au profit de certains

(1) H. Brunshwig (1976 :64) écrit ainsi à propos de l'Afrique Noire : "(...) l'extrême et constante mobilité des populations noires jusqu'à la colonisation. Rares sont les ethnies qui se proclament autochtones; presque toutes sont venues d'ailleurs (...) Le résultat le plus frappant de la colonisation, de la mise en dépendance, ne serait-il pas d'y avoir mis fin, d'avoir imposé aux populations leur actuelle stabilité dans des cadres nouveaux ?"

groupes de descendance, en décalage par rapport à la circulation et l'accès foncier qui prévalaient entre paternels et alliés par mariage en situation précoloniale. Par la caféiculture, le contrôle des terres tend à s'individualiser sans que pour autant le lignage ait perdu ses prérogatives. Bien que les règles d'usufruit et de transmission lignagère n'aient pas été modifiées dans leur forme, la sédentarisation et les rapports marchands tendent à donner une "valeur" à la terre qui n'était en situation précoloniale (au-delà des fonctions vivrières), que le support des rapports de parenté et de rapports politiques. L'accès foncier précolonial, essentiellement d'ordre social (parenté, alliance..) peut de ce fait tendre également et concurrément vers un accès de droit, sans qu'il y ait pour autant une évolution vers un régime de propriété privée. Ces transformations auxquelles contribuent sensiblement la pression foncière ne s'y réduisent cependant pas. Sédentarisation, accroissement démographique, accumulation et développement des techniques - rapportées à la situation précoloniale - concrétisent la subordination des rapports non marchands. Le village ne peut plus être pensé sans la ville, l'agriculture sans les secteurs secondaires et tertiaires, et les rapports non marchands en dehors d'une autre configuration de rapports sociaux que celle induite en situation précoloniale par la domination des rapports non marchands. Le contenu exact des transformations à venir du milieu rural relève par contre des enjeux sociaux, notamment au niveau des redistributions foncières, la pression foncière et l'inégale répartition des terres entre les ethnies limitant les possibilités de développement du milieu

rural mélanésien. D'une manière plus globale, les transformations du milieu sont ainsi liées à l'évolution politique des rapports entre les différentes composantes du Territoire, ainsi que le souligne J. Connell (s.d.) :

"Néanmoins le développement futur de la Nouvelle-Calédonie, est presque entièrement lié au futur de l'actuelle tendance à une plus grande autonomie et à l'indépendance; les développements de cette tendance détermineront la structure socio-économique (...). Il est hors de doute qu'un gouvernement mélanésien mettrait l'accent sur des Domaines où l'administration française s'implique présentement de plus en plus, notamment la résorption des inégalités sociales, la réforme foncière, la création d'emplois et plus particulièrement des orientations davantage tournées vers le développement rural. La Nouvelle-Calédonie tendrait alors de plus en plus à rapprocher sa structure économique et sociale de celle des pays Mélanésiens voisins, au lieu de s'éloigner de plus en plus comme elle le fait à l'heure actuelle de leurs orientations agricoles les plus évidentes" (1).

Le déroulement de l'opération café - et le choix de la caféiculture en tant que support d'une opération de développement - montrent les limites d'une conception du développement subordonnée aux intérêts politiques d'une fraction de la population, où l'intervention financière massive et l'action économique sont sensées mettre un terme à une marginalité qui dans ses dimensions actuelles apparaît politiquement constituée.

1) traduit de l'anglais

ANNEXES

.....

I- INTERVENTIONS POLITIQUES

Le récit qui suit décrit l'échec d'une intervention contre l'Opération Café, dans un village de la Côte Ouest (1). Bien que limitée dans son extension, cette politique a parfois réussi à prévaloir (2). Ce texte illustre le type de représentation qui peut s'opposer à une perception proprement politique des rapports sociaux. Il marque enfin l'impact de la mise en réserve et du mélange de lignages qui, en situation précoloniale auraient vécu sur des terres et dans des regroupements politiques (chefferies) distincts. La crainte de voir les autres s'élever et le statut dévalorisant d'étrangers à la terre sont également perceptibles.

(1) la Côte Ouest est la Côte Est sont séparées par une chaîne centrale; la Côte Ouest est la Côte sous le vent.

(2) Cette contestation politique a été évoquée "pour mémoire" par plusieurs des participants aux "journées de l'Opération Café" qui rassemblerent, en novembre 1981, les instances administratives, politiques, techniques, coopératives et commerciales, concernées par la relance de la caféiculture : "En effet sous le couvert d'actions "politiques" une certaine minorité répand des informations erronées et va parfois jusqu'à exercer des pressions pour dissuader les agriculteurs de tribu à s'engager dans l'Opération Café notamment". (Journées de l'Opération Café, p.6) et encore : "(...) d'autre part, il est à regretter des blocages complets dans certaines tribus pour causes politiques uniquement". (ibid. p.47)

De manière générale, l'ensemble des interventions faites lors de ces journées s'inscrit - et ne pouvait que s'inscrire - dans le cadre du discours dominant sur le développement.

"Derrière la chaîne centrale, il fait trop chaud; le café donne bien, mais pas tous les ans. Certaines années, il charge à bloc; et l'année d'après il n'y a plus rien. Et il ne donne bien qu'au début, pendant onze ans. Ce n'est pas comme sur la Côte Est, où l'humidité est bonne pour le café. Ça, c'est pour l'ancien café.

Pour le nouveau café, on ne voit pas encore, ou on ne se connaît pas encore le problème. Il y en a beaucoup qui, ayant voyagé sur la Côte Est, demandent des tracements pour l'année prochaine. Au début, ils ont refusé à cause de la propagande contre le FADIL, et le café. Ils ont toujours mélangé le travail avec la politique. Quand le bulldozer est venu, il y a eu un rassemblement politique. Le Palika a dit que le profit du travail est pour les blancs, et non pas pour les Mélanésiens. Je suis à Lifou, à une réunion de recyclage de l'Eglise; Adrien est à Nouméa; Etienne et Luc sont là, mais n'ont pas la force de lutter contre les autres et de bien expliquer : le bull du GANO est reparti travailler dans les autres tribus. A la suite de cela, il y a eu une assemblée à la tribu; le bull est demandé de nouveau. Il ne faut pas mélanger le travail et la politique. Le travail, c'est pour la nourriture, c'est pour la famille.

"Les noms de réserve, ça a été fabriqué par les blancs; avant, c'était la tribu partout. Tu connais, quand on cherche le bétail sauvage : on va le chercher là où il est bien, et on le pousse là où on a fait une barrière pour l'enfermer. On a mélangé toutes les tribus, alors il y a des querelles ceux qui ne peuvent pas faire de café parce qu'ils n'ont pas de terre, ou n'ont que de mauvaises terres, sont contre eux qui veulent faire le café; ils ont peur de voir les autres s'enrichir. Ce sont des étrangers".

II- CRITIQUE DE L'OPERATION CAFE

Le texte suivant a été établi par la Maison Familiale Rurale (MFR) de Canala. Il critique l'Opération Café quant à l'irréalisme de certains de ses objectifs (les 3 ha) et souligne le décalage entre les nouvelles façons culturelles et certains traits de la vie sociale mélanésienne (notamment la recherche du salariat). Il présente surtout une autre conception, dans le prolongement de la situation présente, conférant davantage d'autonomie au producteur et allant dans le sens de développement vivrier et alimentaire. La nécessité de se démarquer des actuels circuits de commercialisation est également soulignée. Par dessus tout, l'Opération Café est perçue comme une manoeuvre destinée à contrer les revendications foncières.

CRITIQUES ET SUGGESTIONS SUR L'OPERATION CAFE.

I- L'OPERATION CAFE ET LE PROBLEME DES TERRES

A première vue, on a l'impression que l'opération café est le morceau d'os qu'on jette au chien, pour l'empêcher de grogner. Bien que les Mélanésiens semblent s'y intéresser sur la Côte Est, il me paraît indispensable de régler en premier lieu le problème des terres. Pour créer une parcelle de 3 ha en milieu mélanésien ce n'est pas toujours facile. Seuls les grands propriétaires terriens peuvent créer des parcelles de 1 ha maximum et les "sans terre" sont automatiquement exclus de l'opération. Le colon européen peut-être soit agriculteur soit éleveur; actuellement des colons disposant de 120 ha de terre pour 30 têtes de bétail s'amuse à s'inscrire à l'opération café pour une parcelle d'1 ha ne serait-ce que pour contrer les revendications. Enfin l'opération café ne doit pas constituer un gouffre, ou on jette de l'argent sans trop savoir pour quoi "MINI BOUM AGRICOLE". Si les expériences de la Côte d'Ivoire ont été concluantes, il ne faut pas oublier que les problèmes humains ne sont peut-être pas les mêmes qu'en Calédonie.

II- LES COMPARAISONS DES DEUX METHODES

Pour la nouvelle méthode les chiffres alignés par l'IFCC tentent le Mélanésien à se lancer dans l'affaire sans chercher à approfondir l'étude des avantages et les inconvénients.

D'après ses calculs IFCC 1 ha nouvelle méthode rapporterait : 225 000 francs par an. D'après enquête faite à Canala (.....) 1,5 ha de café Arabica ancienne méthode, cultures associés : Bananes et

agrumes donnent en moyenne les chiffres suivants :

- CAFE : 400 kgs par an à 150 francs le kg.
- BANANES : 80 kgs par semaine de Janvier à Décembre à 30 francs le kg.
- AGRUMES : 200 kgs par semaine pendant 5 mois à 30 francs le kg.

Il convient donc de noter que l'on arrive sensiblement aux mêmes chiffres par an pour un hectare. Si la nouvelle méthode facilite la rapidité de la cueillette et la circulation dans la parcelle, en revanche, elle nécessite une présence constante sur le terrain et des soins particuliers, engrais etc...

Là aussi il peut y avoir un danger dans le dosage des engrais. Le cas s'est déjà produit à Canala où un mauvais dosage d'engrais a entraîné la destruction de 4 000 plants. Un autre danger peut aussi apparaître à l'avenir avec une rupture de stock d'engrais, le cas des aliments pour volaille s'est déjà présenté à Nouméa.

Un autre point important : le Mélanésien a toujours tendance à chercher un emploi même s'il a trois ha de Café. La question posée est de savoir si à partir du moment où sa parcelle commence à rapporter quelque soit la superficie, il faut le considérer comme un ouvrier agricole à salaire régulier n'ayant plus droit au chômage.

L'ancienne méthode par contre est parfaitement compatible avec les traditions et coutumes mélanésiennes; si la circulation et le ramassage y est difficile en revanche il y a économie du terrain. Il serait souhaitable d'étudier la rénovation des vieilles plantations sans détruire les arbres fruitiers, et développer la nouvelle méthode sur les terrains à niaoulis qui seront redistribués aux jeunes Mélanésiens sans terre.

III- LE CIRCUIT COMMERCIAL DU CAFE

Quand on regarde le circuit on s'aperçoit qu'entre le producteur et le consommateur il y a le profiteur et c'est celui qui gagne de l'argent sans se préoccuper des problèmes du producteur.

Les Groupements ou Coopératives Agricoles sont les seuls organismes pouvant garantir une bonne distribution des bénéfices, mais à condition qu'il y ait une bonne gestion par les producteurs mêmes. Le Service de Développement est tout désigné pour former des gérants mélanésiens qualifiés. Pour éliminer tout à fait le profiteur, il serait souhaitable que tous les Groupements s'unissent pour créer leur propre usine de transformation.

IV- INFORMATION

Le système économique mélanésien existe mais la notion de profit n'y figure pas. C'est pour cette raison que les Mélanésiens ne

s'intéressent pas au Commerce ou activités à rapport. Si on cherche à les faire participer à l'économie du pays, il leur faut une bonne information. Actuellement pour le café l'information se fait entre Mélanésiens de bouche à oreille, et chacun va voir le responsable pour s'inscrire. Or, ce qu'il faudrait faire c'est des réunions de sensibilisation. Ensuite des réunions d'information plus détaillées. A la M.F.R., nous avons un thème tous les ans sur le café sans ombrage pour les élèves. Et nous sommes prêts à organiser des sessions pour adultes.

EN CONCLUSION

L'Opération Café ne doit pas s'imaginer dans un bureau avec un stylo bic, et ne doit pas servir non plus à noyer le problème des terres. Si toutes les parcelles de la Région de Canala, ne dépassent pas 1,5 ha, c'est qu'il y a une raison. Pour créer une parcelle de 3 ha, il faut une exploitation clanique et non familiale. Le budget de l'Opération Café ne doit pas servir pour faire n'importe quoi par le Mélanésien avec une assistance qui ne peut qu'accentuer une mauvaise mentalité d'où manque d'initiative. Quand on apporte de l'espoir aux gens et que l'on respecte leurs traditions, notre aide est un partage fraternel et non une assistance qui détruit l'initiative locale et par là même la civilisation d'un peuple.

III - DIFFICULTE DE L'OPERATION CAFE : PEPINIERES, RETARDS DE PLANTATIONS, PLUVIOMETRIE, FORMATION, INFORMATION

Les propos qui suivent proviennent de chefs de secteurs européens. Ils décrivent les nombreuses difficultés (retard dans les plantations, pertes de plants sur pépinière et non paiement des pépiniéristes) auxquels ils sont confrontés. Ces difficultés qui affectent plus particulièrement les zones à Arabica, sont redoublées par les attaques de rouille.

"On a eu des problèmes. Les pépinières avaient été installées là où il n'y a pas d'eau. Là-bas, le village manque d'eau. La Municipalité remplit les citernes pour les habitants et n'a pas voulu transporter d'eau pour l'Opération Café. En plus, la rivière est salée à cet endroit. Donc, on a fait une pépinière là où il n'y avait pas d'eau. C'est une faute du Service.

"Le pépiniériste précédent bossait. Quand il est mort, on a voulu donner la pépinière à son fils, puis au frère qui ne s'en occupait pas. Tout le temps que la pépinière est restée chez eux, il y a eu des pertes, et on a dû repartir à zéro. En fait, on est pas vraiment sûr des pépiniéristes; il y a des types qui sont plus ou moins motivés, il y a des types qui, lorsqu'ils touchent une première tranche d'argent, arrêtent. Un type, s'il a des pertes en pépinière, on peut pas payer la deuxième tranche tant qu'elles ne sont pas remplacées. Le type, c'est vrai que quand il signe un contrat de pépinière, on lui explique bien. Mais si tu vas voir un pépiniériste et que tu lui demandes à quoi correspond chaque paiement, il est incapable de le dire. Nous, on fait des rapports, on incite les types à travailler, et au moment où ils doivent toucher l'argent, ça ne tombe pas. Il y en a qui ont attendu quatre mois pour un paiement. Ils ont cessé le travail. Il y a un pépiniériste qui m'a dit : On est d'accord pour reprendre le boulot, mais faut payer à l'avance, car on a plus confiance en vous. Et moi, je suis obligé de m'engager auprès d'eux."

"Il y a un autre problème, c'est la pluviométrie. Il y a des micro-climats très différents et ça, il aurait fallu en tenir compte. Il faudrait planter en saison des pluies : janvier, février, mars, avril. Il faut préparer les parcelles en décembre, et commencer à planter en janvier, février, qu'il y ait de l'eau pour que le système racinaire se développe. Mais je peux regarder dans mon agenda : SEDER-CAL est venu au mois de mai où il aurait fallu que tout soit planté, et on a planté trop tard. Il faudrait que dans chaque circonscription, on puisse faire la reprise des parcelles en décembre, pour pouvoir planter en janvier, février, mars. Cette année, on a planté en mai, juin, et une fois que le tracteur est passé, il y a tout un tas de choses à faire."

"Il y a une chose qui est certaine, c'est que le Mélanésien, il ne faut pas le bousculer, il faut qu'il prenne son temps. Les derniers caféiers ont été plantés fin juin, cette année. Ca, c'est inadmissible. Les trois-quarts du temps, on a planté au mois de juin, et ça c'est une faute qui vient de l'organisation du travail. Si on loupe ce laps de temps, c'est fini; les plants on ne peut pas les garder en pépinière et nous, faut qu'on respecte notre programme."

"Si le tracteur ne vient pas reprendre les parcelles ce mois-ci il sera trop tard; après on ne pourra plus planter. Les pépiniéristes devront conserver les plants, mais comme ils ne sont pas payés pour ça, ils peuvent refuser. Le pépiniériste d'ici, sa deuxième tranche n'a toujours pas été payée. Si les plants ne sont pas plantés et qu'il doive les garder, il a dit qu'il ne le ferait pas s'il n'est pas payé".

"Avec tous les retards qu'on a eus à cause des plants, des parcelles n'ont pas été plantées. L'Opération Café a été mal financée. Un des premiers pépiniéristes a eu un retard dans le paiement de huit mois sur sa première tranche. SEDERCAL aussi a des problèmes à cause de cela. Ils sont payés un an de retard. Pour le fincancement, il n'y a pas d'enveloppe d'avance pour éponger les frais immédiats. Les paiements résultent de démarches purement administratives; et si ça foire, les emmerdés, c'est nous sur le terrain. Par exemple, un de mes pépiniéristes a arrêté le travail pendant un mois parce qu'il n'était pas payé, j'ai dû aller le voir tous les jours, pour le faire temporiser".

Les délais raccourcis de l'Opération Café face à l'ampleur des ses objectifs ont imposé le recrutement important et parfois précaire d'un personnel non-qualifié dont la formation a été réduite. Tous les propos qui suivent sont d'agents de terrain mélanésiens.

"On est allé passer un genre de test et on nous a pris à l'essai trois mois. Après les trois mois, on nous a embauchés. La formation, c'est rien du tout. J'apprends au fur et à mesure que je travaille, autrement il n'y a rien. Jusqu'à maintenant, ça ne me cause pas de difficultés, car il y a un technicien et c'est son boulot. Pour mesurer le terrain, c'est rien à faire; mais quand il s'agit de parler de maladies ou qu'il y a une difficulté pour histoire de terrain, c'est son boulot.

"C'est moi qui prends les inscriptions. Si les gens viennent, c'est qu'ils savent. Je prends leur nom. Ils posent toujours les questions pour savoir si, une fois qu'ils abandonnent, ils auront quelque chose à payer; ou si le travail du bull, ils vont le rembourser. Mais c'est tout ce qu'ils demandent. Jusqu'à présent, ils ne posent pas de questions sur les nouvelles techniques. C'est surtout le travail que ça donne qui les embête, car ils ne peuvent pas faire leurs cultures. Je pousse pas les gens, on peut pas gagner de l'argent

à faire travailler les gens pour rien sur leurs parcelles. On me reproche un peu ce que je gagne...Reprocher, c'est pas tout à fait le mot, mais ils s'amuse avec ça. Ils ont été déçus le premier coup, et ils voient le boulot qu'il y a à faire. Ici, c'est sec et il n'y a pas de la bonne terre; c'est de la glaise en-dessous."

"La rouille, c'est une maladie que les planteurs connaissent pas. Nous, les agents de terrain, on fait ça parce que le Service nous a dit de faire. Mais on sait rien, on n'est pas plus avantagés que les planteurs. A force de faire, on connaît un peu, mais c'est tout. On est au même niveau que les planteurs. On nous a embauchés parce qu'il faut des agents de terrain, mais on n'est pas plus avantagés que les planteurs. Les planteurs nous posent rarement des questions, ils nous prennent pour des outils. Mais de toute façon, on sait rien. Le café en 1979, c'était une maladie, c'est pourquoi ils ont embauché des agents de terrain. Les gens nous disent qu'ils veulent planter. On leur explique pas; il suffit qu'ils nous disent qu'ils veulent et nous on les inscrit."

"Les gars, on ne peut pas leur ôter de la tête qu'il ne faut rien planter d'autre (1). J'ai beau leur dire, ils n'en font qu'à leur tête. Alors, je suis un peu obligé de laisser faire, de rien dire à un moment pour reprendre à un autre. Et de laisser faire quelques petites choses. Si y en a un qui me propose une parcelle, des fois je suis obligé d'accepter même si la terre n'est pas tout à fait bonne; car il va me dire : Tu as accepté avec un tel, pourquoi pas pour moi? Et quand ils abandonnent, les gens ne veulent pas déclarer, par crainte de l'Administration.

De leur côté, les chefs de secteurs soulignent les difficultés que rencontre l'assimilation de l'information et le peu de portée du discours de vulgarisation non étayé d'exemples concrets de réussite.

Au départ, j'ai fait ce qui a été fait un peu partout, je pense. On a fait des réunions d'information par tribu, par village, à la mairie. Au début lors de la première mise en place, celle avec le FADIL, (2) je suis allé voir les personnes que je savais déjà plus ou moins intéressées. Ensuite, après avoir planté ces parcelles, j'ai fait de l'information systématique. Je suis passé par toutes les tribus. Malheureusement, souvent il m'arrivait, même en envoyant une lettre et en les prévenant, de n'avoir que le chef et quatre ou cinq personnes. On n'a pas souvent beaucoup de monde dans ces réunions d'information, mais ça permet quand même de faire passer le mot, d'inciter les gens, de les éveiller."

(1) Les caféiculteurs ont parfois tendance à vouloir complanter le nouveau café.

(2) En 1978, les promoteurs débroussaient leurs parcelles eux-mêmes et étaient indemnisés par le FADIL.

"On a fait une réunion fin 1979. Pour trois tribus, il n'y avait que quinze personnes. C'est seulement un an plus tard qu'ils ont demandé à faire du café, quand ils ont vu les pépinières et le reste. En ce qui concerne l'information sur l'Opération Café, on est un peu coincés. On a beau parler, leur dire que ça va rapporter ceci, cela : ça ne sert à rien, il faut leur montrer sur le terrain. C'est pour ça que, depuis longtemps, j'essayais de les envoyer à Ponérihouen. J'ai pu le faire cette année. Ça les a intéressés. Mais ce sont des gens qui veulent faire du café, alors qu'ils n'ont pas l'esprit paysan, qu'ils n'ont pas le doigté. Quant aux jeunes, ils veulent rien foutre. Ils n'ont pas l'habitude du travail."

"Au niveau de l'information, je pense que tout n'a pas été fait. Il aurait fallu que les types voient que le travail se faisait sur trois ans, et que le boulot était dur. Il aurait fallu qu'ils s'engagent. En fait, les types ils sont à la tribu, c'est des types qui n'ont pas de boulot. Et même si le type passe cinquante heures sur sa parcelle, c'est pas ça qui va le faire réfléchir s'il veut arrêter. Ils n'ont pas de notions économiques, ils n'ont pas de notion de temps. Les gens on leur fait mettre de l'engrais. C'est nouveau pour eux. Je crois qu'au niveau de l'information, c'est pas ça. Ça vient du fait, je crois, qu'on a voulu aller vite. On a eu de l'argent, et on n'a pas pris toutes les précautions. On a foncé tête baissée. Le fait de faire entrer les bulls, de planter au soleil, de planter de biais, de mettre de l'engrais, c'est nouveau pour eux. Il faut bien leur expliquer à quoi ils s'engagent. Par exemple, il y a un type, on lui a montré, on a planté cinquante pieds avec lui, à quarante-cinq degrés pour les faire rejeter. On lui avait bien expliqué. Après notre départ, il a déterré le café et il a planté droit. Il avait un quart d'hectare, il a tout planté droit. Il faut donc bien leur expliquer, qu'ils soient convaincus. S'il y a tant d'abandons, c'est sans doute à cause de ça. Et puis, ça se discute, mais le fait que les agents de terrain soient de la tribu, ils ont le contact, mais ils sont moins convainquants. Il y a le fait coutumier qui est derrière. Eux ne sont pas suffisamment influents. Ils sont cependant conscients que ça marche mal ici."

IV- HABITUDES DE TRAVAIL, ENGRAIS, SUPERFICIES

Pour peu que les techniques nouvelles ne soient pas au point ou que l'environnement économique soit défavorable, il se manifeste une inertie face aux changements dans les habitudes de travail. Si les Mélanésiens ont l'habitude de désherber leurs jardins, ils ne pratiquent pas la fumure et l'utilisation d'engrais chimiques est une

nouveauté. D'où la tendance de certains cultivateurs à s'y soustraire ou à ne pas s'y soumettre avec la régularité nécessaire.

"Ces choses-là, c'est trop nouveau, il y a le bull, il y a l'engrais, il y a tout ça, on peut pas comprendre. C'est-à-dire si, on comprend; mais par sur six mois, un an...Il faut voir d'abord."

"Le seul qui a suivi l'engrais jusqu'au bout, c'est celui de là-bas (1). Autrement, les autres ils ne sont pas réguliers. Ils mettent un coup, et après ils partent à leurs champs, ils ne sont pas réguliers. Il y en a qui trouvent que c'est trop de boulot. Des fois, ils mettent le premier engrais et après c'est fini. Ils laissent l'herbe grandir, et lorsqu'ils voient qu'il faut débrousser et remettre l'engrais, ils abandonnent, ils préfèrent retourner à leurs anciennes caféries sous ombrage. Lui là, je vois qu'il travaille. Quand on lui dit une chose, il travaille; mais il y en a d'autres, ils foutent rien. Il y a un peu de ça aussi. L'autre par exemple, il a fait un petit truc de trois mètres et il a abandonné. Les sacs d'engrais sont toujours sur sa parcelle. C'est trop tard maintenant, il faut que ce soit fait avant le mois de juin. J'étais pourtant là-haut, je lui ai donné la main, et il n'a pas continué à mettre l'engrais. Ça vient du choix des planteurs. Un type qui travaille, on peut lui faire confiance. Au début, on a mal choisi les types; et peut-être aussi le terrain. La plupart, c'est pourtant des travailleurs. Je vois le Chef, ça faisait trop pour lui. Peut-être était-il trop vieux; mais son fils il aurait pu lui donner la main. Ça vient surtout des parents. Tu laisses trainer tes passes, tu travailles et tu nourris tes gosses, et quand tu es trop vieux, ils ne travaillent plus pour toi. C'est du laisser-aller."

"Il me reste de l'engrais, mais je ne sais pas s'il faut en mettre encore. J'ai arrêté d'en mettre. L'engrais c'est bon pour démarrer, mais après on ne sait pas, l'Agriculture n'a pas dit s'il fallait en mettre. Ils m'ont dit de mettre encore, pas souvent mais de mettre encore. Mais moi, je ne sais pas si, quand j'aurai fini le mien, ils vont m'en donner encore, si le GAPCE, il fait cadeau ou s'il va falloir payer le sac."

"Le nouveau café, pour moi peut être que c'est pas rentable, parce que ça ne convient pas à la nature du sol. Ici ça pousse très mal à Canala, et peut-être qu'ils mettent trop d'engrais au départ, ou qu'ils n'en mettent pas assez. Les gens savent pas se servir de l'engrais. Premièrement, il faut analyser le sol. Il faut voir les agents techniques de l'Agriculture. Ici, ils n'ont pas analysé le sol. S'ils mettent de l'engrais et qu'il n'y a pas d'analyse du sol, ils ne peuvent pas bien doser les engrais. Je discute avec des gens, mais comme ils ont vu que le café ça vient pas bien ici, alors ça les

(1) Ces propos sont ceux d'un agent de terrain mélanésien.

intéresse pas. C'est étudié à l'étude sur le papier. Ici, ils se servent de l'engrais, mais à savoir si cet engrais là, c'est ce qu'il faut réellement pour le café?"

"L'agent du Service n'est pas assez autoritaire. Tout le monde fait un peu ce qu'il veut. Si les chefs de l'Agriculture viennent, nous on se fait quelquefois engueuler. Il faut astiquer les gars pour mettre l'engrais. Moi par exemple, j'ai du retard."

Au début, il y en a beaucoup qui sont venus me demander si on pouvait avoir une petite parcelle de quelques pieds. Mais la plus petite, c'est vingt-cinq ares, et c'est trop grand."

Agent de terrain.

"J'ai dû faire des réductions à cause du manque de sérieux des producteurs. Les planteurs ne plantaient pas assez vite, on était en juin, juillet. Par ailleurs, mes prédécesseurs avaient donné trop de terrain. Les surfaces n'y étaient pas, et les planteurs n'étaient pas conscients du travail à faire. C'est pourquoi j'ai fait les réductions. Au début, on a dû demander aux gars de trouver des planteurs de café et ils ont été dire : Vous voulez combien, un hectare?"

Chef de secteur

"Je pense qu'en milieu mélanésien, il ne faut pas faire de parcelles trop importantes. Je crois que pour une famille seule, il ne faut pas faire de parcelles de plus d'un quart d'hectare. Car c'est quand même un boulot astreignant. Il y a des types qui se sont lancés dans des parcelles de trois quarts d'hectare. C'est trop. Quand on a inscrit les types, on a pas assez regardé s'ils avaient la main-d'oeuvre. Et il y a des types qui n'étaient pas assez motivés. Je crois que ce qu'il faut, c'est que les gens vivent avec. C'est quand même un truc nouveau, ils n'ont pas cette notion d'exploitation et ne sont pas conscients du revenu qu'ils pourraient en tirer."

Chef de secteur

"La première fois que j'ai entendu parler de nouveau café, c'est par le gars du Service de l'Agriculture qui est venu à la tribu. Il m'a parlé du café, et j'ai trouvé que c'était bon. J'ai demandé trente pieds et il a dit oui. Il est encore revenu et il a dit : Tu sais, maintenant, faut pas planter trente pieds, faut planter en gros mille cinq cents pieds"

Agriculteur

"Je crois qu'ils ont donné un peu trop pour nous. On était les premiers et ils ont donné un peu trop. On a une seule parcelle pour l'instant, de l'Arabica. On est trois et c'est un peu dur. Six mille pieds de café à planter. Comme les gens du Service nous aident pas.

beaucoup, c'est un peu dur. Ils nous aident à faire le piquetage, mais pour planter, ils ne nous aident pas. C'est un peu dur. Ils viennent toujours dire qu'il faut travailler, faut travailler. Eux ils nous poussent, mais ils ne nous aident pas beaucoup. On a nos champs aussi à faire. Je vois le cas de mon cousin, il a un demi-hectare, et il arrive pas à étaler."

Agriculteur

V- CONFLIT FONCIER

Une plantation de café sans ombrage a été effectuée sur des terres obtenues de l'Administration en agrandissement de réserve. Après la plantation, les terres ont été réclamées au Conseil des Anciens de la localité par les propriétaires traditionnels qui sont sur une autre réserve. En accord avec les droits coutumiers, les terres ont été rendues à ces derniers. Dans cet exemple, la stratégie de récupération des terres a consisté à ne pas s'opposer à une revendication par une autre collectivité disposant d'appuis administratifs. Une fois les terres obtenues de l'Administration, le lignage propriétaire a pu se retourner contre les bénéficiaires de l'agrandissement, et l'emporter sur le plan coutumier où ses droits étaient les plus forts.

"On avait partagé le terrain entre les clans de la tribu. Et là où il n'y avait pas de café, on avait planté des pinus. On avait demandé un endroit plat, car ici il n'y a que des cailloux. On pensait que ça n'arriverait pas avec les autres, parce que les gens avaient été à l'école. Lorsqu'il a fallu rendre les terres, j'étais très en colère, et j'ai eu l'idée que même les gens de ma tribu étaient contre moi, car je veux trop m'élever. On a planté beaucoup de pinus, ils ont foutu le feu, il n'en reste pas..... Est-ce la jalousie? Quand il y en a un qui travaille de trop, ça y est, on essaie de l'arrêter. Le travail dans la réserve, c'est pas bon. J'ai pris le coup de barre avec le café. Le travail en collectivité, c'est pas bon. Il y a toujours des charlots. Chez les Européens, ça va, mais chez les Canaques...On a essayé la collectivité sur les pinus et sur

l'agrandissement, mais les mecs ne venaient pas . Si on nous rend des terres, je préfère retourner chez moi. Nous ne sommes pas un clan d'ici, et même si on ne me fait pas de problèmes, je préfère rentrer pour ne pas que mon fils ou mon petit-fils soient embêtés, qu'on leur fasse des réflexions."

BIBLIOGRAPHIE

.....

Rapports administratifs

Caisse de stabilisation des prix du café. - 1977 : Rapport de gestion et compte administratif. Campagne 1976. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 52 p. multigr.

Direction du Commerce et des Prix. -1979 : Rapport sur le café en Nouvelle-Calédonie. Nouméa. 18 p. multigr.

Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques

- 1984 a : Comptes Economiques de 1981-1982. Notes et Documents n° 26. Nouméa. 74 p.

- 1984 b : Bulletin de conjoncture. Février, n° 4

Institut Français du Café et du Cacao. - Rapports d'activité pour les années 1969-70, 1972-73, 1974, 1975, 1977, 1978, 1979, Ponérihouen. multigr.

Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques. - Résultats du recensement de la population de la Nouvelle-Calédonie. 23 avril 1976. 2 vol. Nouméa. 183 p. et 78 tabl., multigr.

Secrétariat d'Etat aux Départements et Territoires d'Outre-Mer. -

- 1978 : Un plan de développement économique et social à long terme pour la Nouvelle-Calédonie : le projet de la France en Nouvelle-Calédonie. Nouméa. 313 p. multigr.

Service de l'Agriculture :

- 1966 : Rapport sur la culture du caféier Arabica. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 36 p. multigr.

- 1980 : Rapport annuel 1979. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 49 p. multigr.

- 1981 : Etat des réalisations et des prévisions de l'Opération Café. Programme de plantation des tranches 1979, 1980, 1981, 1982. ms.

- 1981: Bilan de l'Opération à la fin du 3e trimestre 1981 Poindimié. 11 p. multigr.

- 1981 : Journées Opération Café : 26 et 27 novembre 1981. Poindimié.

106 p. multigr.

- 1983 : Avenir de l'Opération Café - Préparation de la deuxième tranche d'emprunt. Comptes-rendus des réunions des 14, 22, 29 septembre et 13 octobre 1983 (polycopié).

Service de la Statistique

- les comptes économiques de 1980. Notes et documents n° 19.79 p.
- 1982 Enquête socio-économique 1980-81 III. Les ressources. Nouméa 111 p.

Service des Mines et de l'Energie. - 1981 : Rapport annuel Nouméa.
- 1982 : Rapport annuel Nouméa.

Territoire de la Nouvelle-Calédonie. -VI plan 1971 à 1975. Section économie rurale. Caféiculture : Opération Café Côte Est. Institut Français du Café et du Cacao. 9p., multigr.

Ouvrages

- ALLEN (M.R.) : - 1969 : Report on Aoba. Vila. New-Hebrides. Caroline Leaney ed. 246 p. multigr.
- AMIN (S.) : - 1971 : L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation 1880-1970. Les Editions de Minuit. 322 p.
- 1976 : L'accumulation à l'échelle mondiale. Tome 1 Paris. Collection 10/18 U.G.E. 502 p.
- AMIN (S.), ARRIGHI (G.), GUNDER FRANK (A.), WALLERSTEIN (I.) :
- 1982: la crise, quelle crise? Dynamique de la crise mondiale. Maspéro. 239 p.
- ANTHEAUME (B.) : - 1981 a: les productions du secteur rural. Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 39. Paris. ORSTOM.
- 1981b: "extraction minière et métallurgique depuis les origines" Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 41. Paris. ORSTOM.
- AUBERTIN (C.), CABANNES (R.) et alii...
- 1982 : "Histoire de développer...". Revue Tiers Monde. N° 90 avril-juin pp 297-344.
- AUGE (M.) : - 1968 : "Statut, pouvoir et richesse : relations lignagères, relations de dépendance et rapports de production dans la société alladian". Centre de Recherches Africaines. Colloque du groupe de recherches en anthro-

- pologie et sociologie politique des 29 et 30 mars 1968. 33 p. (Polycopié)
- 1979 : Symbole, fonction, histoire, les interrogations de l'anthropologie. Paris. Hachette. 216 p.
- BALANDIER (G.) : - 1951 : La situation coloniale : approche théorique. Cahiers internationaux de Sociologie, vol. X-XI, PP. 44-79.
- 1963 : Sociologie actuelle de l'Afrique Noire. Presses Universitaires de France. 510 p.
- 1967 : Anthropologie politique. Paris. Presses Universitaires de France. 240 p.
- 1981 : Sens et puissance. Paris. Presses Universitaires de France. 334 p.
- BARNES (J.A.) - 1962 : Africain models in the New Guinea Highlands. Man, vol. 62, pp.5-9.
- BARRAU (J.) : - 1955 : L'agriculture vivrière mélanésienne. Nouméa. Commission du Pacifique Sud. 205 p. (polycopié)
- 1971 : La culture itinérante, longtemps mal comprise et encore mal nommée. Journal d'agriculture tropicale et de botanique appliquée, vol. XVIII, n° 1-2-3, pp. 100-103.
- BARRAU (J.), GUIART (J.)
- 1956 : L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie ; précédé de : l'organisation sociale et coutumière de la population autochtone. Nouméa. Commission du Pacifique Sud. Document Technique n° 87. 153 p.
- BEAGLEOLE (E.), BEAGLEHOLE (P.) -
- 1941 : Pangaï village in Tonga. Wellington. The Polynesian Society Memoir, vol. 18. 145
- BEAUD (M.) - 1981 : Histoire du capitalisme de 1500 à nos jours. Coll. "Points". Seuil, 357 p.
- BELLS (F.L.S.) - 1953 : Primitive Melanesian Economy. An analysis of the economic system of the Tonga of New Ireland. Sydney 251 p.
- BELLONCLE (G.) - 1982 : La question paysanne en Afrique Noire. Paris Khartala. 110 p.
- BELOUMA (G.) - 1959 : Problèmes économiques et sociaux autochtones à Gouaro, Nouvelle-Calédonie. Nouméa. Etudes Mélanésiennes, vol. 12-13, pp. 20-31.
- BENSA (A.) - 1981 : "Clans autochtones, situation pré-coloniale". Atlas de la Nouvelle-Calédonie.

Planche 18. Paris ORSTOM.

- BENSA (A.), RIVIERRE (J.C.)
- 1982 : Les chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie. Paris. SELAF. 586 P.
 - 1983 : Histoires canaques. Paris. Collection fleuve et flamme. Conseil International de la langue française. Edicef. 159 p.
- BERTHOUD (G.), KILANI (M.)
- 1982 : Adaptation et résistance. Essai de relecture des cultes du cargo. Cahiers internationaux de Sociologie, vol. LXXIII, pp. 267-292.
- BLOCH (M.)
- 1968 : La société féodale. Editions Albin Michel 702 p.
- BOCCAS (B.), SEIVERT (B.), PELLEGRIN (F.), KOHLER (F.)
- 1981 : La rouille orangée du caféier d'Arabie en Nouvelle-Calédonie. Nouméa ORSTOM. 32 P. multigr.
- BONNEMAISON (J.) :-
- 1972 : Système de grades et différences régionales en Aoba. Nouvelles Hébrides. Cahier de l'ORSTOM. Série Sciences Humaines, vol IX, n° 1, pp. 87-108
 - 1973 : Espaces et paysages agraires dans le Nord des Nouvelles Hébrides. Exemple des îles d'Aoba et de Maewo. Nouméa. ORSTOM. 108 p.
 - 1977 : Système de migration et croissance urbaine à Port Vila et Luganville (Nouvelles-Hébrides) Paris. ORSTOM Travaux et documents n° 60.97 p.
 - 1979 : Les voyages et l'enracinement : formes de fixation et de mobilité dans les sociétés traditionnelles des Nouvelles-Hébrides. L'espace géographique, n° 4, pp. 303-318
 - 1981: "Voyage autour du territoire". L'Espace Géographique n° 4 pp. 249-262.
 - 1983: "L'arbre et la pirogue" Communication au XVème Congrès des Sciences du Pacifique. Dunedin, Nouvelle-Zélande. East-West center, Honolulu 42 p.
- BOURDIEU(P.) :
- 1979 : La distinction. Critique sociale du jugement. Paris Les éditions de Minuit 670 p.
 - 1980a: Le sens pratique. Paris Les éditions de Minuit 475 p
 - 1980b: questions de sociologie. Paris. Les éditions des Sciences de Paris 268 p.
- BOURRET (D.)
- 1973: Etude ethnobotanique des dioscoréacées

alimentaires - ignames - de Nouvelle-Calédonie. Paris Faculté des Sciences de Paris. 135 p.

- BROOKFIELD (H.C.), BROWN (P.)
- 1963: Stuggle for land. Agriculture ant group territories and among the Chimbu of the New Guinea Highlands. Oxford University Press 193 p.
- BROU (B.) - 1973 : Histoire de la Nouvelle-Calédonie. Les temps modernes (1774-1925). Nouméa. Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle Calédonie n° 4. 321 p.
- BROWN (P.) - 1972 : The Chimbu. A study of change in the New Guinea Highlands. London. Routledge and Keagan Paul. 151 p.
- BRUNET (R.) - 1981 : "Géographie et" dimension culturelle". L'Es-pace Géographique. n°4 66.295-298.
- BRUNSHWIG (H.) - 1976 : "Une autre conception de l'histoire? "Cahiers d'études Africaines. Vol XVI cahiers 1-2 n° 61-62. pp. 59-65.
- BURRIDGE (K.O.) - 1972 : The Melanesian manager. ms 22 p.
- CAPELL (A.), LESTER (R.H.)
- 1941 : Local divisions and movements in Fidji. Oceania, vol. XI, June, n°4, pp. 313-341.
- CEDETIM - 1980 : L'impérialisme français. Paris. Petite collection Maspéro. 237 p.
- CHAPELLE (T.) -1978 : Customary land tenure in Fidji : old truths and middle-aged myths. Journal of the Polyneasian society, June 1978, vol. 87 n°2, pp. 71-88.
- CHAUVEAU (J.P.) - 1976 :Note sur les échanges dans le Baule pré-colonial. Cahiers d'études africaines; 63-64; Vol XV0, 3-4. pp. 567-602.
- CHEVALIER (A.) - 1949 :Le café. Paris. PUF. Coll : Que sais-je? 124 p.
- CLASTRES (P.) - 1974 : La société contre l'état. Les éditions de Minuit. 186 p.
- COCHRANE (G.) - 1970 :Big men and cargo cults. Oxford. Clarenton Press. 183 p.
- CODERE (H.). - 1966 :Fighting with property : a study of Kwa-kiutl potlaching and warfare. London. Uni-versity of Washington Press. 135 p.

CODRINGTON (R.H.) - 1981 : The Melanesians. Studies in their anthropology and folklore. Oxford. Clarendon Press. Reprint 1969. 419 p.

Compte rendu des journées scientifiques de Yaoundé.

- 1982 : Natures et formes du pouvoir dans les sociétés dites acéphales. Exemple Camerounais. Paris. ORSTOM. Travaux et documents n° 142, 171 p.

CONNELL (J) - s.d. : Chapitre : "New Caledonia" de la monographie ILO-SPC sur les migrations, l'emploi et le développement dans le Pacifique Sud. Polycopié. 41 p.

COOK (S) - 1966 : The obsolete "anti-market" mentality : a critique of the substantive approach to economic anthropology. American Anthropologist, vol. 8, n°1.

COPPET (D. de) - 1968 : Pour une étude des échanges cérémoniels en Mélanésie. L'homme, t. VIII, n° 4, pp. 45-57.

COQUERY-VIDROVITCH (C.) - 1976 : "L'histoire vivante". Cahiers d'Etudes Africaines. Vol XVI; 1-2, 61-62. pp. 67-73.

CRESWELL (.R) - 1975 : La parenté in Elements d'ethnologie. Paris. Creswell R. (éd) Armand Colin. Coll. : U, vol. 2. pp. 132-174.

CROCOMBE (R.G.) - 1964 : Communal cash cropping among the Orokaiva. New Guinea Research Unit. Bulletin n° 4, 52 p.

CROCOMBE (R.G.), CROCOMBE (M.) - 1968 : The works of Ta'Unga. Records of a polynesian traveller in the South seas 1883-1896. Canberra. Australian National University Press. 164 p.

DANIELSSON (B) - 1972 : La Polynésie. Ethnologie régionale 1. Afrique-Océanie, Encyclopédie de la Pléiade. pp. 1236-1329.

DEACON (A.B.) - 1934 : Malekula : a vanishing people in the New Hebrides. London. Routledge and Sons, LTD. 789 p.

DIOP (A.B.) - 1981 : La société Wolof. Tradition et changement. Les systèmes d'inégalité et de domination. Paris. Khartala. 355 p.

- DOBB (M.), SWEEZY (P.M)
- 1977 : Du féodalisme au capitalisme : problèmes de la transition. Vol. I Maspéro. 240 p.
- DOUGLAS (B) :
- 1972 : A history of culture contact in North-East New Caledonia, 1774-1870. Canberra. Australian National University 446 p.
- 1979 : Rank, power, authority : a reassessment of traditional leadership in South Pacific Societies. Journal of Pacific History, vol. 14, n° 1-2 pp. 2-27.
- DOUMENGE (JP) :
- 1973 : Caféculture dans les tribus mélanésiennes de la Côte Est de Nouvelle-Calédonie. Centre d'Etudes et de Géographie tropicale. Bordeaux. C.N.R.S. pp. 151-237.
- 1975 : Paysans mélanésien en pays Canala, Nouvelle-Calédonie. Centre d'études de géographie tropicale, Bordeaux. C.N.R.S. 1974-220 p.
- 1981 : Terroirs mélanésien. Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 34. Paris. ORSTOM.
- 1982 : Du terroir... à la ville. Les Mélanésien et leur espace en Nouvelle-Calédonie. Centre d'études et de Géographie Tropicale. Bordeaux. C.N.R.S. 488 p.
- DOUSSET-LEENHARDT (R.)
- 1978 : Colonialisme et contradictions en Nouvelle-Calédonie (1878-1978). Paris. L'Harmattan. 206 p.
- DUMONT (L.) :
- 1966 : Homo hierarchicus. Le système des castes et ses implications. Paris. Gallimard. 449 p.
- 1971 : Introduction à deux théories d'anthropologie sociale. Paris Mouton. 139 p.
- DUPON (J.F.) - 1981 : "Domaine minier, mines et métallurgie. Situation contemporaine". Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 42 Paris ORSTOM.
- DUPRE (G.), REY (P.P.)
- 1969 : "Réflexion sur la pertinence d'une théorie de l'histoire des échanges". Cahiers internationaux de sociologie. Vol XLVI, pp.133-162
- DUPRE (G) - 1982 : Un ordre et sa destruction. Paris. ORSTOM. Collection mémoires n° 93. 446 p.
- DURKHEIM (E) - 1937 : Les règles de la méthode sociologique. Réimpression. Paris, 1981. PUF. 149 p.
- ELA (JM) - 1981 : L'Afrique des villages. Paris Khartala. 228 p.

- ELIOU (M) - 1979 : "Erosion et permanence de l'identité culturelle". Cahiers Internationaux de Sociologie. Vol. LXVI, pp. 79-90.
- ENGELS (F) - 1974 : L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'Etat. Paris. Editions Sociales.
- EPSTEIN (AL) - 1969 : Matupit. Land politics and change among the tolai of New Britain. Berkeley and Los Angeles. University of California Press. 335 p.

Etat et bourgeoisie en Côte d'Ivoire

- 1982 : Etudes réunies et présentées par FAURE (YA) et MEDAR (JF). Paris Khartala. 270 p.

- FIRTH (R) : - 1929 : Primitive economics of the New Zealand Maori. London. George and Routledge and Sons, LTD. 505 p.
- 1965 : Primitive polynesian economy. London. Routledge and Keagan Paul. Reprint, 385 p.
- 1959 : Social change in Tikopia. London. George Allen and Unwind, LTD. 360 p.
- 1963 : We, the Tikopia. Boston. Beacon Press. Reprint. 488 p.
- FRANCE (P) - 1969 : The charter of the land. Custom and colonization in Fidji. Melbourne. Oxford University Press. 229 p.
- GALE (F) - 1983 : Mobility, Kin and economic survival amongst urban aborigines. Communication présentée au XVème Congrès des Sciences du Pacifique. Dunedin, Nouvelle-Zélande. Honolulu -East-West Center. 11 p.
- GIRARD (F) - 1972 : La Nouvelle Guinée. Encyclopédie de la Pléiade. Ethnologie régionale, pp. 102-1099.
- GLAUMONT (M) - 1897 : La culture de l'igname et du taro en Nouvelle-Calédonie. Travaux gigantesques des indigènes (Réimpression). Nouméa. Etudes Mélanésiennes, n° 7, sept. 1953. pp. 25-34.
- GODELIER (M): - 1964 : Economie politique et anthropologie économique (à propos des Siane de Nouvelle-Guinée). L'homme, t. IV, n° 3 pp. 118-132.
- 1974: Un domaine contesté : l'anthropologie économique Mouton. 374 p.
- GODELIER (M) : - 1975 : L'économie in Eléments d'ethnologie. paris. Creswell R. (éd) Armand Colin. Coll.; U,

- vol. 2, 66. 80-131
- 1977 : Horizon, trajets marxistes en anthropologie. Nouvelle édition. Petite collection Maspéro. Vol. I et II. 240 p. et 310 p.
 - 1980: Hiérarchies sociales chez les Baruya de Nouvelle-Guinée. Journal de la Société des Océanistes, vol XXXVI, n° 69, pp. 239-259.
 - 1982: La production des Grands Hommes. Fayard. 370 p.
- GOODY (J)
- 1979 : La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage. Paris. Les éditions de Minuit. 274 p.
- GOSELIN (G)
- 1948 : Les pays tropicaux. Paris. Presses Universitaires de France. Réédition 1966. 271 p.
- GUIART (J) :
- 1951 : L'organisation sociale et politique du Nord Malekula. Nouméa. ORSTOM. 126 p.
 - 1956 : Un siècle et demi des contacts culturels à Tanna, Nouvelles Hébrides. Paris. Société des Océanistes n° 5, Musée de l'homme. 426 p.
 - 1957 : Les modalités de l'organisation dualiste et le système matrimonial en Nouvelle-Calédonie. Paris. Cahiers Internationaux de Sociologie, vol. XXII, 4ème année, nouvelle série n° 5, pp.21-39.
 - 1959 : Destin d'une église et d'un peuple. Nouvelle-Calédonie 1900-1959. Paris. Mouvement du christianisme social. 87 p.
 - 1960 : Un problème foncier exemplaire en Nouvelle-Calédonie : la vallée de Tchamba. Le Monde Non-Chrétien, n° 55, 56, pp. 182-196.
 - 1962 : Structures de la chefferie en Mélanésie du Sud. Paris. Institut d'Ethnologie. 688 p.
 - 1969 : Programmation et agriculture en Mélanésie. Paris. L'homme, t. IX, n° 3, pp. 107-112.
 - 1972a: La société ancienne des îles Loyalty et de la Grande-Terre. Encyclopédie de la pléiade. Ethnologie régionale, pp. 1130-1149.
 - 1972b: Les Nouvelles-Hébrides. Encyclopédie de la pléiade. Ethnologie régionale, pp. 1151-1173.
 - 1981 : "Clans autochtones, situation pré-coloniale". Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 18. Paris. ORSTOM.
- GUIART (J), ROBERT (F)
- 1960 : Autour de la transversale Koné-Tiwaka. Les données de l'économie agraire mélanésienne dans le Centre Nord de la Nouvelle-Calédonie. Les données économiques. Paris. Ecole pratique des Hautes Etudes. 130 p.

GUIART (J), TERCINIER (G)

- 1956 : Inventaire des ressources de trois réserves autochtones en Nouvelle-Calédonie. Nouméa. ORSTOM. 83 p.

GUNDER-FRANK (A) - 1972 : Le développement du sous-développement. Maspéro. 399 p.

Groupe "Anthropologie Historique"

- 1984 : Compte rendu de la réunion du 27 janvier 1984 à l'ORSTOM : "La colonisation rupture ou parenthèse?" Paris. ORSTOM. 5 p. (polycopié).

HANDY (EC), HANDY (EG)

- 1972: Native planters in old Hawaii. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 233. 641 p.

HAUDRICOURT (AG) - 1964 : Nature et culture dans la civilisation de l'igname. L'Homme, vol. IV, pp. 105-113.

HAUDRICOURT (AG), OZANNE-RIVIERRE (F)

- 1982: Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie) Paris. SELAF. 285 p.

HOCART (AM) :

- 1929 : Lau islands, Fidji. Bernice P. Bishop Museum. Bulletin 62. 241 p.
- 1915 : Chieftain ship and the sister's son in the Pacific. American Anthropologist, vol 17, n° 4, 66 631-646.

HOURS (B) - 1976 : Leadership et cargo cult. L'irrésistible ascension de J.T.P.S. Moïse. Journal de la Société des Océanistes, n° 51-52, t. XXXII, pp. 207-231.

HOWE (KR) - 1978 : Les îles Loyauté : histoire des contacts culturels de 1840 à 1900. Nouméa. Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 19, 251 p.

JOLLIVET (MJ) - 1978 : Essai de sociologie sur la Guyane Française. Paris. ORSTOM. 604 p.

Journal de la Société des Océanistes

- 1953 : Un siècle d'acculturation en Nouvelle-Calédonie 1853-1953. t. II, n°9, déc. 450 p.

JULIEN (Ch.A) - 1971 : Histoire de l'Océanie, PUF. Coll : Que sais-je? 127 p.

KAEPPLER (AL) - 1971 : Rank in Tonga. Ethnology, vol X, n°2, pp. 174-193.

- KAWHARU (IH) - 1975 : Orakei : a Ngati whatua Community. Wellington. New Zealand. Council for Educational Research. 192 p.
- KELLY (RC) - 1977 : Etoro social structure. A study in structural contradiction. The University of Michigan Press. 329 p.
- KOHLER (JM) : - 1980 : Notes sociologiques sur le programme de reforestation de Tango. Nouméa. ORSTOM. 70 p multigr.
- 1981a : Notes sociologiques sur le programme de reforestation de l'Ile des Pins. Nouméa. ORSTOM. 67 p. multigr.
- 1981b : "Religions" Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 27. Paris. ORSTOM
- KOKKER (JM), PILLON (P)
- 1982 : Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésien. Nouméa. ORSTOM. 96 p multigr.
- KUWABURA (T) - 1975 : Acculturation, modernisation, nationalisme. L'exemple du Japon moderne. Diogène n° 90, pp. 43-66
- LACHARTRE (B)
sd : La soumission d'une économie africaine traditionnelle au capitalisme international : la culture du cacao en Gold Coast. Paris. Paris VIII Vincennes, Département d'Economie Politique. Travaux sur le capitalisme et l'économie politique n° 13. 67 p
- LACOSTE (Y) - 1981 : Géographie du sous-développement. Quadrige/PUF. 288 p.
- LAMBERT - 1900 : Moeurs et superstitions des Néo-Calédoniens. Réédition de 1980. Publications de la Société d'Etudes Historique de la Nouvelle-Calédonie. n° 14.
- L'Anthropologie économique
- 1976 : Sous la direction de F. POUILLON. Dossiers africains. Maspéro. 159 p.
- Le développement : idéologies et pratiques. Actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981). ORSTOM. Paris. 1983. 246 p.
- LEENHARDT (M) :- 1922 : La fête du pilou en Nouvelle-Calédonie. L'Anthropologie tome 32. pp 221-263
- 1930 : Notes d'ethnologie néo-calédonienne. Paris. Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie. 514 p.
- 1937 : Gens de la Grande Terre. Gallimard. 228 p.

- 1970 : La structure de la personne en Mélanésie. Milan. Maussiana. S.T.O.A. Edizioni. 137 p.
- LEMONIER (P) - 1981 : Le commerce inter-tribal des Anga de Nouvelle-Guinée. Journal de la Société des Océanistes, vol. XXXVII, n° 70-71. pp. 39-75.
- LENORMAND (M) - 1953 : L'évolution politique des autochtones de la Nouvelle-Calédonie. Journal de la société des Océanistes t. IX, n°9, déc. pp. 245-295
- LEVI-STRAUSS (C) - 1971 : Les structures élémentaires de la parenté. Paris Mouton. 591 p.
- LOUCOU (JN), WONDJI (C)
- 1976 : "Histoire et développement". Cahiers d'études africaines, vol XVI, 1-2; 61-62 pp 75-81
- MALINOWSKI (B) : - 1960 : Argonauts of the western Pacific. New York. E.P. Dutton & Compagny, Inc. Reprint. 527 p
- 1974 : Les jardins de corail. Paris. Maspéro. 355 p.
- MARCUS (GE) - 1980 : The nobility and the chiefly tradition in the modern kingdom of Tonga. Wellington. The Polynesian Society Memoir n° 42. 170 p.
- MARX (K) : - L'idéologie allemande. Paris. Editions Sociales. 143 p.
- 1977 : Contribution à la critique de l'Economie Politique. Paris. Editions sociales. 309 p.
- MAYET (H) - 1929 : Légendes indigènes. Imprimerie Nouvelle. Carmaux. 38 p.
- MEGGIT (JM) - 1965 : The lineage system of the Mae Enga of New Guinea. London. Oliver and Boyd. 297 p.
- MEILLASSOUX (C) - 1960 : "Essai d'Interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance.". Cahiers d'Etudes Africaines n° 4, décembre; pp 38-66.
- 1964 : Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire. Mouton 382 p.
- 1975 : Femmes greniers et capitaux. Paris. Maspéro. 251 p.
- METAIS (E) - 1967 : La sorcellerie canaque actuelle. Les "tueurs d'âmes" dans une tribu de la Nouvelle-Calédonie. Paris. Société des Océanistes n° 20. Musée de l'Homme 419 p.
- METAIS (P) : - 1953 : Démographie des Néo-Calédoniens. Journal de la Société des Océanistes. t. IX, déc.

- pp. 99-128
- 1954: L'évolution moderne de la famille autochtone. Nouméa. Etudes Mélanésiennes, n° 8, pp. 27-33
 - 1968 : Les durées sociales mélanésiennes et leurs transformations, in Perspectives de la sociologie contemporaine. Paris. PUF. pp. 241-267.
 - 1972 : La Nouvelle-Calédonie. Encyclopédie de la Pléiade. Ethnologie régionale, pp. 1100-1129
 - 1976 : Questions d'ethnologie mélanésienne. Bordeaux. Université de BORDEAUX II. 130 p.
- METGE (J) - 1976 : The Maoris of New Zealand. revised Edition. Routledge & Keagan Paul 382 p.
- MORAWETZ (D) - 1967 : Land tenure conversion in the Northern district of Papua. New Guinea. Research. Bulletin n° 17 57 p.
- NAISSELINE (H) - 1952 : Notes sur l'organisation sociale du district de Nece (Maré). Etudes Mélanésiennes, n°6, pp. 36-44
- NAYACAKALOU (RR)- 1959 : Land tenure and social organisation in Tonga. Journal of the Polynesian Society, vol. 68, n°2 pp. 93-114.
- 1960-61 : The bifurcation and amalgamation of fijian lineages over a period of fifty years. The Fiji Society : transactions and proceedings for the years 1960-61, vol. 8, pp. 122-133.
- 1975: Leadership in Fiji. Melbourne. Oxford University Press. 170 p.
 - 1978 : Tradition and change in the fijian village. South Pacific Social Sciences Association. 164 p.
- OHTSUKA (R) - 1977 : The sago eaters : an ecological discussion with special references to the Oriomo Papuans. In Sunda and Sahul. Prehistoric studies in Southeast Asia. Melanesia and Australia. Academic Press. pp. 465-492.
- OLIVIER (L) - 1955 : A Solomon island society. Kinship and leadership among the Siuai of Bougainville. Harward University Press. 533 p.
- ORAM (N) - 1982 : Pots for sago : the hiri trading work, in the hiri in history. Further aspects of long distance Motu trade in Central Papua. The Australian National University. Tom Dutton Editor. Pacific Research Monograph n° 8, pp. 1-33.

OZANNE-RIVIERRE (F) en collaboration avec POINDI TEIN

- 1979 : Textes nemi (Nouvelle-Calédonie) Paris Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France. Vol. I, 316 p. vol. II, 367 p.

PANOFF (M) : - 1970 : La terre et l'organisation sociale en Polynésie. Paris. Payot 282 p.
- 1977 : Energie et vertu : le travail et ses représentations en Nouvelle-Bretagne. L'homme, t. XVII, n° 2-3, pp. 7-21
- 1980 : Objets précieux et moyens de paiement chez les Maenga de Nouvelle-Bretagne. L'homme, t. XX, n° 2, pp. 5-37.

PARIS (JP) - 1981 : "Gîtes minéraux et substances utiles" Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 40 Paris ORSTOM.

PASTRE (O) - 1983 : L'informatisation et l'emploi. Collection Repères. Maspéro. 128 p.

PISIER (G) - 1971 : Kounié ou l'Ile des Pins. Nouméa. Publication de la Société d'Etudes Historiques de la Nouvelle-Calédonie, n° 1 389 p.

PITT (D) - 1970 : Tradition and economic progress in Samoa. A case study of the role of traditional social institutions in economic development. Oxford. Clarendon Press. 295 p.

PITT (D), MAC PHERSON (C)
- 1974 : Emerging pluralism. The samoan community in New Zealand. Longman Paul limited. 147 p.

POLANYI (K), ARENSBERG (C)
- 1975 : Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie. Préface de M. Godelier. Larousse. 348 p.

Problems of choice - Land in Papua New Guinea's future

- 1974. Canberra. Australian National University Press. Editor Sack (P.C.) 220 p

READ (KE) : - 1946-47 : Social organization in the Markham Valley. Oceania. vol. 17, pp. 93-118
- 1949-50 : The political system of the Ngaranapum. Oceania, vol. 20 pp. 185-223
- 1959: Leadership and consensus in a New Guinea Society. American Anthropologist, vol. 61 n° 3, pp. 423-436

REY (PP) : - 1969 : "Articulation des modes de dépendance et des modes de reproduction dans deux sociétés"

- tés lignagères". Cahiers d'Etudes Africaines. Vil. IX, n° 35; pp 415-440
- 1971 : Colonialisme, néo-colonialisme et transition au capitalisme. Exemple de la Cemilog au Congo Brazaville. Paris. Maspéro. 526 p.
- RIVERS (WHR) - 1968 : The history of Melanesian society. Oosterhout. N.B. The Netherlands. vol. I, 400 p.
- RIVIERRE (JC) - 1981 : "Linguistique" Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 19. Paris. ORSTOM.
- RIVIERRE (JC), OZANNE-RIVIERRE (F), MOYSE-FAURIE (C)
- 1980 : Mythes et contes de la Grande Terre et des îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie). Paris. SELAF 223 p.
- ROCHETEAU (G) : - 1964 : Les populations autochtones rurales de la région de Houaïlou en Nouvelle-Calédonie. Nouméa. ORSTOM. 90 p.
- 1968 : Le Nord de la Nouvelle-Calédonie. Région économique. Paris. ORSTOM. Mémoire n° 32 130 p.
- ROSS (HM) - 1978 : Leadership styles and strategies in a traditional melanesian society, in Rank, and status in Polynesia and Melanesia. Paris. Publication de la Société des Océnistes n° 39, pp. 11-22
- SAHLINS (M) : 1957 : Land use and the extended family in Moala, Fiji. American Anthropologist, vol 59, pp. 449-462.
- 1958 : Social stratification in Polynesia. American Ethnological Society. Seattle. University of Washington Press. 306 p.
- 1962: Moala : culture and nature on a fijian island. University of Michigan Press 453 p.
- 1963: Poor man , rich man, big man, chief : political types in Melanesia and Polynesia. Comparative studies in society and history. An international quaterly. Vol. V number 3; Mouton and Co ed, pp. 285-303.
- 1976 : Age de pierre, âge d'abondance. Paris Gallimard 409 p.
- SALISBURE (RF) - 1962 : From stone to stell. Economic consequences of a technological change in New Guinea. Melbourne University Press. 237 p
- SAUSSOL (A) : - 1967 : Le café en Nouvelle-Calédonie. Grandeur et viscissitudes d'une colonisation. Les Cahiers d'Outre-Mer, t. XX, pp 275-305

- 1970: La propriété foncière mélanésienne et le problème des réserves en Grande Terre néo-calédonienne. Cahiers du Pacifique. Janvier 1970, n°9, pp. 83-125
 - 1971 : New Caledonia : colonisation and reaction : in Land tenure in the Pacific. Ron Crocombe ed. Reprint. 1977, pp 227-247
 - 1979 : L'Héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie. Paris. Société des Océanistes. n° 40 Musée de l'homme. 493 p.
 - 1981a: "Economie rurale : aspects historiques". Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 21. Paris. ORSTOM
 - 1981b: "Les étapes de la colonisation terrienne". Atlas de la Nouvelle-Calédonie. Planche 22. Paris. ORSTOM.
- SHINEBERG (F) - 1967 : They came for sandalwood. Melbourne University Press. 299 p
- SING UBEROI (JP)- 1962 : Politics of the kula ring. Manchester University Press. 162 p
- SOPE (B)
-s.d. : Land and politics in the New Hebrides. Suva, Fiji. South Pacific Social Sciences Association. 59 p.
- STAENHAGEN (R) - 1973 : Sept thèses erronées sur l'Amérique latine. Editions Anthropos. 205 p
- SUAREZ (MM) - 1979 : Migrations, travail agricole et dissolution de la réciprocité dans les Andes Vénézuéliennes. Etudes Rurales, n° 79, pp 105-111
- TERRAY (E) - 1972 : Le marxisme devant les sociétés primitives. Paris. Maspéro. 173 p
- TONKINSON (R) : - 1974 : The Jigalong Mob : Aboriginal victors of the desert crusade. Cummings Publishing Company. 166 p
- 1983 : Forever Ambrymese? Identity in a relocated community. Vanuatu. Communication présentée au XVème Congrès des Sciences du Pacifique. Dunedin, Nouvelle-Zélande, Honolulu. East-West Center 19 p
- TUPOUNIUA (P) - 1977 : A polynesian village, the process of change. Suva. South Pacific Social Science Association 70 p
- YAYDA (AP) - 1960 : Maori warfare. Wellington. The Polynesian Society Incorporated. 141 p.

- YENEMA (B) - 1981 : L'introduction de la traction bovine chez les Wolof du Saloum (Sénégal). Etudes Rurales, n° 84, pp. 87-99
- WALTER (M.A.H.B.)- 1974 : Succession in East Fiji : institutional disjunction as a source of political dynamism in an ascription oriented society. Oceani vol. 44, n° 4, 1974, pp 301-320.
- 1978 : An examination of hierarchical notions in fijian society. A test case for the applicability of the term "chief" Oceania, vol XLIX, pp 1-19.
- 1979 : The mother's brother and the sister's son in east Fiji : a descent perspective. Ethnology, vol. XVIII, n° 4, pp. 365-378.
- WADDELL (EW), KRINKS (PA)
- 1968 : The organisation of production and distribution among the Orokaiva. New Guinea Research Unit n° 24 Canberra. Australian National University. 334 p
- WEBSTER (S) - 1975 : Cognatic descent groups and the contemporary Maori : a preliminary reassessment. Journal of the Polynesian Society, vol. 84, n° 2, pp. 121-152.
- WEINER (A) - 1982 : Plus précieux que l'or : relations et échanges entre hommes et femmes dans les sociétés d'Océanie. Annales. 37ème année, n° 2, pp. 222-239.
- WOLF (E) - 1966 : Peasants. Englewoods Cliffs. Prentice Hall. 116 p.

LISTE DES FIGURES ET DES ILLUSTRATIONS

	Pages
1 Carte générale de l'Opération Café	49
2 Etapes du traitement du café	49
3 Evolution des superficies en Robusta et en Arabica, de 1979 à 1982; données cumulées (graphique)	53
4 Evolution de superficies et du nombre de caféiculteurs de 1979 à 1982; données cumulées (graphique)	54
5 Réalisations et prévisions globales selon les communes données cumulées (carte)	55
6 Réalisations et prévisions, en Robusta et en Arabica, selon les communes; superficies (carte)	55
7 Evolution des superficies et du nombre de caféiculteurs en réserve et hors réserve, de 1979 à 1982; données cumulées (graphique)	54
8 Réalisations et prévisions en réserve et hors réserve selon les communes; données non cumulées (2 cartes)	58
9 Filières de commercialisation et de traitement du café	60
10 Planches photos	72 bis
11 Planches photos	106
12 Planches photos	200
13 Généalogies et répartition selon les unités conjugales des membres de l'échantillon	195 Bis
14 Les adoptions	197
15 Répartition globale des activités en réserve et hors réserve selon le sexe et la situation matrimoniale	202
16 Les principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale	204
17 Calendrier agricole	206
18 Planches photos	214

19	Familles élargies et unités domestiques; exemples	238 à 243
20	Unités domestiques distinctes entretenant des rapports de production; exemples	244 à 246
21	L'espace villageois	252
22	Ensemble parental de référence : composition	262
23	Succession à la culture d'une parcelle d'ignames cérémonielles	273 à 275
24	Planches ploto	284 Bis
25	Adoptions et transfert foncier; exemple	302

LISTE DES TABLEAUX

	Pages
1 Répartition des actifs et des salariés mélanésiens, hommes et femmes	33
2 Superficies cultivées en produits vivriers dans neuf terroirs de la Grande Terre. Année 1977. D'après Doumenge 1982	191
3 Evaluation des productions issues de l'espace horticole de 9 terroirs témoins de la Grande Terre. D'après Doumenge 1982	192
4 Distribution de l'échantillon selon le sexe, l'âge, et la situation matrimoniale	194
5 Répartition globale des activités en réserve et hors réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale	203
6 Répartition des principales catégories d'activités en réserve, selon le sexe et la situation matrimoniale	205
7 Répartition du temps de travail consacré à l'igname par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations	208
8 Répartition du temps de travail consacré à la caféiculture ancienne et nouvelle par l'ensemble de l'échantillon, selon la nature des opérations	209
9 Répartition du temps de travail consacré aux activités de production secondaires par l'ensemble de l'échantillon	211
10 Division sexuelle du travail pour la culture de l'igname	213
11 Division du travail dans la culture de l'igname en fonction du sexe et de la situation matrimoniale	215
12 Division du travail dans les activités vivrières autres que la culture de l'igname, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale	216
13 Division du travail dans la caféiculture ancienne, selon le sexe et la situation matrimoniale	217

14	Division du travail dans la caféiculture nouvelle, selon le sexe et la situation matrimoniale	218
15	Division du travail dans les activités de production secondaires, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale	219-220
16	Division du travail dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon le sexe et la situation matrimoniale	221-222
17	Division, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale, des activités hors réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs, et à la santé	223
18	Division, en fonction du sexe et de la situation matrimoniale, des activités en réserve liées à la vie sociale, aux sports et loisirs et à la santé.	223-224
19	Activités cérémonielles et fêtes en réserve et hors réserve	226
20	Répartition des activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale et le secteur d'activité; en réserve	227
21	Répartition des activités cérémonielles selon le sexe, la situation matrimoniale et le secteur d'activité, dans une autre réserve	228
22	Travail individuel et travail en commun dans les activités de production et dans celles liées à l'habitat et à la vie domestique (activités quotidiennes, activités des groupes de travail, et salariat confondus)	253
23	Part du travail individuel et du travail à plusieurs dans les activités de production, en dehors des groupes de travail, et de la relation salariale	255
24	Part du travail individuel et du travail à plusieurs dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique, en dehors des groupes de travail et de la relation salariale	258
25	Répartition du travail en commun, dans le cadre des activités de production, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement, ou avec la participation de tiers	260
26	Répartition du travail en commun, dans le cadre des activités liées à l'habitat et à la vie domestique, selon qu'il a été effectué par des membres de l'unité conjugale exclusivement, ou avec la participation de tiers	261

27	Circulation de la force de travail en fonction de l'origine parentale des individus et des groupes bénéficiaires de l'activité	266
28	Circulation de la force de travail en fonction de l'origine parentale des individus et des groupes bénéficiaires	269-270 271
29	Répartition des activités effectuées en réserve dans le cadre des groupes de travail, selon le sexe et la situation matrimoniale.	289
30	Répartition du travail salarié en dehors des groupes de travail, selon le sexe et la filiation matrimoniale du travailleur, et selon le bénéficiaire du travail.	290